P.R/C 80 - Soci

Revue d'Histoire Littéraire de la France

54e ANNÉE - N° 1
JANVIER-MARS 1954

R. TRINQUET
Du nouveau dans la Biographie de Montaigne (II) . 1

G.-H. LUQUET
L' « Encyclopédie » fut-elle une entreprise maçonnique ? 23

J.-S. WOOD
Sondages dans le roman français du point de vue social (1789-1830) 32

F. LETESSIER
Notes pour la « Correspondance » de Chateaubriand . 49

A. CHESNIER DU CHESNE
Les égarements de Lamartine : quelques variantes de son « Histoire des Girondins » 59

G. DE NERVAL
Textes inédits présentés par R. Jean 77

H. LONGNON
Contribution à la connaissance de « Mirèio » 85

BIBLIOGRAPHIE par René RANCŒUR, 113

Suite du sommaire page 2

Publiée avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique et de la Direction Générale des Arts et des Lettres

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

Société d'Histoire littéraire de la France

18, Rue de l'Abbé-de-l'Epée - PARIS (5e)

BUREAU :

Président..... **M. Daniel MORNET,** *Professeur honoraire à la Sorbonne.*
Vice-Président ..... **M. Émile HENRIOT,** *de l'Académie française.*
Secrétaires..... **M. Jean POMMIER,** *Professeur au Collège de France.*
M. René JASINSKI, *Professeur à la Sorbonne.*
Trésorier..... **M. Jacques LECLERC,** *Éditeur.*
Secrétaire adjoint... **M. Pierre JOSSERAND,** *Conservateur à la Bibliothèque Nationale.*
Secrétaire archiviste **M. Claude PICHOIS.**

Conseil d'Administration :

MM.

Baldensperger (Fernand), Professeur honoraire à la Sorbonne.
Billy (André), de l'Académie Goncourt.
Bonnerot (Jean), Conservateur honoraire de la Bibliothèque de la Sorbonne.
Bouteron (Marcel), Membre de l'Institut.
Bruneau (Charles), Prof. à la Sorbonne.
Carrington Lancaster (Henry), Université Johns Hopkins, Baltimore.
Clarac (Pierre), Inspecteur général de l'Éducation Nationale.
Dumesnil (René), Homme de Lettres.
Mme Durry (M.-J.), Prof. à la Sorbonne.
Hytier (Jean), Professeur à l'Université Columbia, New York.
Jourda (Pierre), Professeur à l'Université de Montpellier.
Lebègue (Raymond), Prof. à la Sorbonne.
Levaillant (Maurice), Prof. à la Sorbonne.
Martin-Chauffier (Louis), Homme de Lettres.
Maynial (Édouard), Professeur au Lycée Henry-IV.
Moreau (Pierre), Professeur à la Sorbonne.
Morize (André).
Pintard (René), Professeur à la Sorbonne.
Rudler (Gustave).

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Australie — M. TALLON, Sydney.
Belgique — M. CHARLIER, Bruxelles.
Canada — M. MOUTON, conseiller culturel (Ottawa).
États-Unis — M. CARRINGTON LANCASTER, Baltimore. M. BÉDÉ, Columbia. M. BONNO, Berkeley. M. PEYRE, Yale. M. VIGNERON, Chicago.
Grande-Bretagne — M. GREEN, Édimbourg. M. RUDLER, Oxford. M. VINAVER, Manchester.
Hongrie — M. ECKHART, Budapest.
Pays-Bas — M. TIELROOY, Amsterdam.
Suisse — M. BRAY, Lausanne. M. KOHLER, Berne. M. GUYOT, Neuchâtel. M. LUGIN, Neuchâtel. M. RAYMOND, Genève.
Tchécoslovaquie — M. KOPAL, Prague.

Suite du Sommaire

COMPTES RENDUS

ABEL LEFRANC : **Rabelais** (R. LEBÈGUE), 90 — A. DESGUINE : **Étude des Bacchanales** (R. LEBÈGUE), 91 — RONSARD : **Les Odes,** éditées par CH. GUÉRIN (R. LEBÈGUE), 93 — A. NICOLAI : **Les belles Amies de Montaigne** (R. TRINQUET), 94 — A. BRUN : **Bellaud de la Bellaudière, poète provençal** (R. LEBÈGUE), 97 — LANCASTER E. DABNEY : **French dramatic literature in the reign of Henri IV** (R. LEBÈGUE), 98 — CAMUS : **Agathonphile. Récit de Philargyrippe,** publié par P. SAGE (P. MOREAU), 99 — MORRIS BISHOP : **The Life and Adventures of La Rochefoucauld** (W. G. MOORE), 103 — H. CARRINGTON LANCASTER : **The Comédie Française, 1701-1774. Plays actors, spectators, finances** (J. SCHERER), 103 — J. TEPPE : **Chamfort, sa vie, son œuvre, sa pensée** (R. POMEAU), 104 — G. ROBERT : **Émile Zola. Principes et Caractères généreux de son œuvre** (M. GIRARD), 104 — M.-J. DURRY : **Jules Laforgue** (P. MOREAU), 107 — M. BÉMOL : **Variations sur Valéry** (L. J. AUSTIN), 111 — ALBERT GIRAUD : **Critique littéraire** (A. KEES), 111.

SHL
WITHDRAWN

Revue d'Histoire Littéraire de la France

JANVIER-MARS 1954
54e ANNÉE - No 1

DU NOUVEAU DANS LA BIOGRAPHIE DE MONTAIGNE (II)

Nous avons vu, précédemment [1], les tribulations subies par Montaigne durant le siège de Castillon : opérations militaires étendant leurs ravages jusque dans sa seigneurie et réduisant ses paysans à la famine ; ennuis politiques, ensuite, et suspicions de toutes sortes qui le mettent en grave danger et lui montrent le peu de foi qu'il peut accorder au dévouement de ses amis ; épidémie de peste, enfin, qui l'oblige, en compagnie de sa famille éplorée, à quitter précipitamment son domaine qu'il ne réintégrera que six mois plus tard.

Occupés à identifier les circonstances historiques qui valurent au philosophe cette série de malheurs, nous ne nous sommes guère attardés au dernier d'entre eux, ce long vagabondage qui, de septembre 1586 à mars 1587, a promené ces pauvres gens de refuge en refuge.

Il convient aujourd'hui de les suivre dans leur épreuve et de retracer, tout d'abord, les conditions, si pénibles, d'un tel exode. Puis nous nous attacherons aux déplacements des fugitifs ; pas question, évidemment, de repérer un itinéraire : tout au plus pourrons-nous essayer de deviner les régions évitées par la « caravane », celles, au contraire, vers lesquelles elle a dû se diriger. Mais nous chercherons surtout à établir si — juste retour des choses après cette kyrielle de catastrophes — Montaigne n'a pas été l'objet, au cours de son périple, de la plus flatteuse démarche de la part de la Reine-mère [2]. Il n'est pas impossible même, nous le verrons pour finir, que, par une volte-face spectaculaire, la Fortune ait voulu à ce moment — s'il y eût consenti — porter aux plus hauts emplois cet homme au seuil de la disgrâce [3].

1. *R. H. L. F.*, janvier-mars 1953, p. 5 et suiv.

2. L'hypothèse n'est pas nouvelle, mais elle n'a jamais donné lieu à un véritable examen critique. Admise d'abord sans preuves suffisantes, pour être ensuite rejetée bien légèrement, elle acquiert, croyons-nous, une vraisemblance nouvelle à la lueur des circonstances très particulières où se trouvait alors l'ancien maire de Bordeaux. De plus, certains passages des *Essais*, qu'il est possible de dater à quelques mois près, viendront apporter, dans le débat, un renfort peut-être décisif.

3. C'est aller un peu loin, diront certains, que de parler ici de disgrâce. Sans doute, mais il semble pourtant que le crédit de Montaigne ait été bien ébranlé, tout au moins dans sa province : le 17 décembre 1586, une sentence de la cour présidiale de Guyenne le condamnait à passer reconnaissance de deux pièces de

Revenons à l'épidémie qui désolait Castillon et la campagne environnante. Bien triste spectacle en vérité, mais devenu, si l'on ose dire, banal, par la cruauté des temps. Un document contemporain, se rapportant à la même année 1586, nous fait assister, dans une autre province, au même processus inexorable : guerre, pillage, famine, peste [1]. Mêmes causes, mêmes effets. Des méfaits des « picoreurs » à la « contagion pestilente », en passant par la disette extrême des paysans, les récoltes abandonnées, la mortalité effrayante, tout se retrouve, identique, dans les deux récits [2], dont nous pourrions, au reste, découvrir des équivalents un peu partout au sein des vieilles chroniques. Il est intéressant, toutefois, de constater que Montaigne n'a pas forcé la note : chaque trait de son lugubre et magistral tableau est rigoureusement authentique [3].

Dès que le danger se fut précisé et qu'il vit que l'épidémie menaçait de gagner son château, Montaigne, pour la sauvegarde des siens, se décida à partir [4]. Le danger militaire et politique s'était éloigné avec la fin de la campagne de Mayenne : à ce danger il avait fait front « non paisiblement seulement mais fierement ». Mais contre ce nouveau péril, la bravade ne convenait guère : il s'agissait de battre en retraite, et le plus rapidement possible. Après avoir convaincu mère, épouse et fille qu'un départ immédiat s'imposait, il dut faire, en hâte, apporter quelques coffres où l'on jeta pêle-mêle les objets de première nécessité [5] ; ces coffres furent chargés sur les

vigne, en faveur des bénéficiers de l'église Saint-Michel de Bordeaux (*Arch. hist. Gir.*, XXVI, p. 192). C'était une affaire qui traînait depuis des dizaines d'années et, toujours, Montaigne avait réussi à en faire différer la décision. *Selon que vous serez puissant ou misérable...* Quand il eut surmonté cette période difficile, les « jugements de cour », comme par enchantement, lui redevinrent favorables : en mai 1588, le parlement de Bordeaux alla jusqu'à l'autoriser, contrairement à tous les privilèges de la ville, à faire entrer dans la cité 50 tonneaux de ses vins (*loc. cit.*, XIX, p. 270). Le vent avait tourné...

1. *Les mémoires d'Achille Gamon, avocat et consul d'Annonai*, 1888, p. 131-149. Les calamités décrites dans ces pages concernent le Vivarais.

2. Sur le plan politique, l'imbroglio était partout le même : « Plusieurs chasteaux furent surprins et pillez, et n'y avoit lieu fort qui ne fust en allarme,... tous estans incertains de ceux que l'on debvoit tenir pour ennemis, tant estoient grandes les divisions, ligues et partialitez » (*loc. cit.*, p. 135). Ce n'était pas seulement à Montaigne qu'on risquait d'être « au Gibelin Guelphe et Guelphe au Gibelin »...

3. Peut-être pourrait-on lui reprocher d'avoir légèrement exagéré le nombre des victimes (« La centiesme partie des ames ne se peust sauver »). Mais il faut voir là, sans doute, une formule littéraire plutôt qu'un chiffre précis. Rappelons que le récit de Montaigne se trouve, dans le troisième livre, au chapitre « De la Phisionomie ». (*Essais*, éd. Villey, 1923, III, p. 346-357, B. Nous utiliserons le système de lettres de cette édition : A = texte de 1580 ; B = texte de 1588 ; C = additions de l'exemplaire de Bordeaux. Quand un passage cité comporte des textes de différentes époques, le plus récent sera placé entre crochets.)

4. Il nous laisse entendre que, seul, sans la responsabilité des siens, il eût préféré demeurer sur place et subir le sort commun (III, p. 356, B). Avouons que, cette fois, nous avons un peu de mal à le croire : l'année précédente, à Bordeaux, il ne s'était pas montré le précurseur des Rotrou et des Belsunce...

5. Il dira plus tard, parlant de son château : « (Je) n'en ay jamais osté ny ceuillier d'argent, ny titre » (II, p. 389, C). Preuve de plus qu'il ne l'avait pas laissé à l'abandon, comme il le prétend (III, p. 355, B).

chariots et les divers véhicules disponibles [1] ; les pauvres femmes prirent place dans l'un d'eux, le chef de famille grimpa sur son cheval [2] et la triste « caravane » s'ébranla.

Mais cette fuite précipitée ne constituait que les prémices de leur épreuve. La question du refuge se posait avec acuité. Sully nous a conté le peu d'accueil que sa femme, chassée elle aussi de son château par le fléau, avait trouvé dans son voisinage :

> Elle avoit esté deux jours et deux nuicts dans la forest de Rosny, sans avoir osé prendre ni peu trouver autre retraitte ni couvert que son carrosse pour boire, manger et dormir, tant chacun faisoit difficulté de lui ouvrir sa porte [3].

Il en advint à Montaigne comme à Mme de Sully :

> Moy qui suis si hospitalier, fus en tres penible queste de retraicte pour a famille ; une famille esgarée, faisant peur à ses amis et à soy-mesme, et horreur où qu'elle cerchast à se placer, ayant à changer de demeure soudain qu'un de la troupe commençoit à se douloir du bout du doigt. Toutes maladies sont prises pour peste ; on ne se donne pas le loisir de les reconnoistre [4].

Il est impossible, évidemment, d'identifier toutes les portes où put frapper Montaigne, mais s'il en est une à laquelle on peut penser qu'il ait d'abord heurté, c'est bien celle de son tout proche voisin, le marquis de Trans [5]. S'il n'avait pas soutenu son ancien protégé au moment du siège de Castillon, le châtelain du Fleix ne pouvait, à moins de faire preuve d'une grande inhumanité, lui refuser l'hospitalité dans une nécessité aussi pressante. On peut douter, pourtant, que l'accueil ait été très chaud et très généreux. Peut-être Montaigne eut-il plus à se louer des serviteurs que du maître [6]... Toujours est-il que ses allusions au marquis, dans les *Essais*, manquent de tendresse [7], tandis qu'il fait état, ailleurs, d'une dette de reconnaissance qu'il aurait contractée envers le maître d'hôtel du marquis [8].

1. Montaigne possédait-il un carrosse, un *coche*, comme on disait alors ? C'est peu probable, ainsi que nous le verrons plus loin.

2. « Je ne puis souffrir long temps... ny coche, ny littiere, ny basteau ; et hay toute autre voiture que de cheval et en la ville et aux champs. » (III, p. 155.)

3. *Memoires des Sages et Royales Oeconomies d'Estat...*, s. d., (1638), I, p. 87. Le fait se place également en 1586.

4. *Essais*, III, p. 355-356, B.

5. Les domaines du Fleix et de Gurson, appartenant au marquis, touchaient les propriétés de Montaigne et de ses frères.

6. L'esprit diminué par l'âge, mais resté d'humeur terrible, le vieux seigneur était, malgré des dehors de respect et d'obéissance, le jouet de son entourage. Ses fils avaient suborné son homme de confiance, le maître d'hôtel Paulmier, pour qui le marquis avait jadis obtenu, aux dires de Brantôme, l'ordre de Saint-Michel.

7. D'abord l'admirable portrait du « plus tempestatif maistre de France » (II, p. 85-87, B, C) ; ensuite l'allusion à ce père dénaturé qui prend presque « à gratification » la mort violente de ses trois fils. (I, p. 73, C.)

8. *Lettres*, éd. Arm., XI, p. 257-258. Montaigne envoie cette lettre à « Mademoiselle », c'est-à-dire à Madame Paulmier avec un exemplaire des *Essais* (1588) : « Mademoiselle, mes amis sçavent que dez l'heure que je vous eus veue, je vous destinay un de mes livres... Mais la courtoisie de monsieur Paulmier m'oste le moyen de vous le donner, *m'ayant obligé depuis à beaucoup plus que ne vault mon livre*. Vous l'accepterez, s'il vous plaist, comme estant vostre avant que je le deusse,

De toute façon, si Montaigne séjourna au Fleix, il dut en repartir assez rapidement : son caractère indépendant et fier lui interdisait d'importuner longtemps ses amis [1]. De plus, le refuge était-il de tout repos ? On parlait maintenant d'un siège possible de Sainte-Foy, à deux pas du Fleix [2]...

La campagne militaire menaçant de reprendre et l'épidémie continuant ses ravages, Montaigne dut très probablement, après quelques haltes chez d'autres proches voisins, se décider à s'éloigner davantage de son domaine. Dans quelle direction s'engagea-t-il ? Il devait assurément éviter l'ouest où la peste sévissait ; pointer vers le sud, c'était s'enfoncer en plein Périgord protestant, alors qu'il voulait précisément montrer son loyalisme catholique ; quant à la région est, — Sainte-Foy, Bergerac, — nous venons de voir qu'on y redoutait une reprise des opérations. Il semble donc beaucoup plus vraisemblable qu'il se soit dirigé vers le nord : la route était libre, puisque le sort de Puynormand et de Minzac venait d'être réglé [3]. En outre, aller vers le nord, c'était aller au devant de la paix. Des bruits de trêve possible et même de règlement général du conflit commençaient à courir, en relation avec le voyage de la Reine-mère qui, de Chenonceaux, s'apprêtait à descendre en Angoumois pour y négocier un accord avec le roi de Navarre. Déjà la région au sud de la Loire, contrôlée par Biron, jouissait d'une suspension d'armes. Les préliminaires de la rencontre, qui semblait maintenant imminente, se déroulaient à Champigny, grâce à l'entremise du duc de Montpensier chez lequel Catherine arriva vers la fin d'octobre.

Laissons un instant Montaigne et les siens errer de gîte en gîte, de plus en plus démunis du nécessaire, et voyons rapidement comment se présentait la situation politique du royaume en cet automne 1586.

L'idée d'une entrevue entre le Béarnais et sa belle-mère ne datait pas de la veille : au lendemain même de Nemours, la mission Lenoncourt-Brulart en avait fixé le principe (août 1585). Mais les foudres de Sixte-Quint, puis les débuts de l'offensive royale en Charente et en Guyenne avaient empêché la réalisation de ce projet.

C'est à la fin du printemps qu'on y repensa sérieusement. Inquiet, irrité des progrès de la Ligue à Paris, en Picardie et en Champagne,

et je garderay entiere *la debte que j'ay envers monsieur Paulmier*, pour m'en revencher, si je puis d'ailleurs, par quelque service. »

1. « Il m'est malaisé d'imaginer nulle si pure liberalité de personne, nulle hospitalité si franche et gratuite, qui ne me semblast disgratiée, tyrannique et teinte de reproche, si la necessité m'y avoit enchevestré... Mes cognoissans, et au dessus et au dessous de moy, sçavent s'ils en ont veu jamais de moins chargeant sur autruy. » (*Essais*, III, p. 248-249, C.)

2. E. Cabié, *Les guerres de Religion dans le Sud-Ouest de la France*, 1906, p. 783. Lettre, du 4 octobre 1586, de M. de La Mothe Fénelon à Madame de Saint-Sulpice : « Mess. du Maine et de Matignon, après avoir fait quelques exécutions des habitants de Castillon... sont descendus à Bordeaux... et doivent retourner bientost après assieger S^te^-Foy. » Ce projet n'eut pas de suite.

3. C'est la prise de ces deux positions, au début d'octobre, qui marqua, en fait, la fin de la campagne.

Henri III enregistrait, d'autre part, les échecs de Biron et de Mayenne qui s'usaient sans succès décisifs ; cependant, il voyait poindre à l'horizon l'épouvantail de l'armée étrangère qu'Henri de Navarre allait bientôt pouvoir lui opposer. Dix ans plus tôt, l'arrivée des Reîtres l'avait acculé à l'édit de Beaulieu. Il fallait, à tout prix, conjurer ce péril : obtenir, si possible, l'abjuration du Béarnais et son retour en Cour, ou, à tout le moins, l'engagement qu'il renonçât au concours de l'armée étrangère [1]. Le Valois pensa que c'était le moment pour sa mère de tenter l'aventure ; Catherine ne se fit pas prier ; sûre d'elle-même, se fiant à son habileté légendaire, elle se mit en route une fois de plus.

L'opération était extrêmement difficile : elle se heurtait, d'une part, à la fureur des Guises qui craignaient un retournement du roi, de l'autre, à la méfiance des Huguenots qui n'attendaient rien de bon d'une telle messagère. Seuls, les Politiques se réjouissaient de cette initiative et l'encourageaient sous main [2]. Ils cherchaient à toucher l'opinion, hostile ou sceptique. C'est sans doute l'un d'entre eux qui, dans un curieux manifeste, s'adresse, avec une verve convaincante, à une catégorie non négligeable de la population, celle des possédants de tout poil :

... Y a il prelat, ecclesiastique, gentilhomme, magistrat, bourgeois, marchant, ny autre de quelque qualité qu'il soit ayant quelque faculté en ce royaume, qui ne doibve trembler, de peur de perdre non seulement ses biens et facultez, mais aussi sa propre vie : voyant l'auctorité royalle se debiliter... la couronne se diviser ou dissiper, et consequemment la justice cesser. Avecques despravée et insatiable licence à tous desseings, entreprises, exploits et cruautez... ainsi que par trop le tesmoignent les journalieres ruines d'infinies illustres familles et aucunes reduites à l'aumosne et la pluspart soubs le jouc de la peste et famine en tous les quantons de ce royaume [3]...

Ce n'est pas Montaigne qui aurait, à ce moment, démenti cette assertion ! Et l'auteur de l'opuscule poursuivait, implacable :

... Tels qui pensent avoir dix, vingt, trente mille escus de rente bien asseurée soubs la monarchie et les loix de la couronne tant qu'elle sera en son entier, se trouveront despouillez avant que de se coucher... Et puis, si ceste malheureuse guerre va en avant, combien y aura il de serviteurs et servantes qui... se lairront aller et pratiquer à tenir la main de coupper la gorge à leur maistre... [4]

1. « La pensée dominante de la reine était de convaincre son gendre, dans l'intérêt de la couronne, de renoncer à ce dangereux appui. » (Duc de Lévis-Mirepoix, *Les Guerres de Religion*, 1950, p. 260.)

2. A Rome, Pisani, notre ambassadeur, s'efforçait d'amener à ces vues le peu maniable Sixte-Quint. Cf. Brémond d'Ars, *Jean de Vivonne...*, p. 211-214.

3. *Discours faict à la Royne mere du Roy par un sien fidelle subjet pour le bien de la Paix de ce Royaume, avant qu'elle partist pour aller traicter avec le Roy de Navarre*, 1586, passim.

4. « ... en matiere de guerres intestines, vostre valet peut estre du party que vous craignez. » (*Essais*, II, p. 388, C.)

Avant l'entrée des étrangers dans le royaume, il convenait que toutes les bonnes volontés s'unissent pour seconder l'effort pacifique de la Reine :

Ainsi tous bons sujets de ceste couronne, preferant la manutention d'icelle en son entier et leur conservation en leurs facultez soubs nos anciennes Loix et constitutions, doivent diligemment s'opposer à toutes ces divisions et usurpations et assister Sa Majesté de tous moyens possibles.

Montaigne, dont nous connaissons le conservatisme politique, maintes fois exprimé dans les *Essais*, n'était certes pas de ceux que de tels arguments et de tels appels pouvaient laisser indifférents. Il n'est pas douteux que, durant toute cette année 1586, il dût épier, avec une attention passionnée, les nouvelles qui parvenaient sur le progrès des négociations.

Les événements dont il avait été le spectateur, puis la victime, n'avaient pas été, d'ailleurs, sans retentir sur le sort de la conférence future. Le piétinement des armées royales devant Castillon avait inquiété, à juste titre, la Reine, qui aurait voulu entamer les pourparlers avec une position plus forte. Elle demandait avec instance des renforts : « Considerant combien cela... pourroit apporter de desfaveur et incommodité à ma negociation, disait-elle, si lesdictes armées se desbandoient » ; elle prévoyait l'effet déplorable que produirait cette faiblesse militaire. « Si, concluait-elle, l'armée où commande mondict nepveu le duc de Meyne n'est secourue..., *il est tout certain que je ne ferois rien* [1]. »

Catherine ne se trompait pas : les piètres résultats de la campagne de Guyenne lui fournissaient une bien mauvaise entrée de jeu. Rassurés dans l'immédiat et misant sur le secours étranger, les Huguenots montraient fort peu d'empressement à parlementer [2].

Le roi de Navarre ne pouvait, malgré tout, se dérober entièrement. Héritier légitime de la couronne depuis la mort du duc d'Anjou, il eût été peu politique de sa part de se refuser à voir la mère de son roi qui assumait les fatigues et les risques d'un tel voyage pour aller au devant de lui [3].

1. *Lettres de Catherine de Médicis*, IX, p. 24. A Messieurs du Conseil du Roy. Monsieur mon Filz... De Blois, le 3 août 1586.

2. « On nous a faict quelques ouvertures d'entreveue, écrivait le Béarnais, mais d'aultant que je n'ay poinct aperceu qu'on y marchast de bon pied,... je n'ay pas fort entretenu cette negociation. Je vois bien que nous ne pouvons avoir soulagement en noz afflictions que premier nous n'ayons nostre secours. » (*Recueil des lettres missives...*, 1843, II, p. 241. Lettre du 23 septembre, à Monsr de Scorbiac.)

3. C'est d'ailleurs le prétexte de courtoisie qu'il invoquera à ses coreligionnaires pour s'excuser de s'être rendu à Saint-Brice : il ne pouvait méconnaître, disait-il, « l'honneur que ladite dame luy faisoit,... la peine qu'elle avoit prise en cet age et en ce temps de le venir trouver de si loin ». (Haag, *La France protestante*, Pièces justificatives, 1847, p. 198.) La Reine-mère avait peut-être encore affaibli sa position, en manifestant trop son désir d'aboutir coûte que coûte : à Champigny, le 3 novembre, elle se disait prête à affronter, si son gendre le désirait, et « quand bien elle y debvroit estre mallade », les salles humides du château de la Mothe-Saint-Heray, « lieu acquaticq, estant tourné de fossés pleins d'eaue dormante, ce qui est fort contraire à (sa) santé ». (*Lettres de Catherine*, IX, p. 411.)

Aussi, malgré plusieurs remises, la rencontre finit-elle par avoir lieu. On était parvenu à conclure une trêve, sous le couvert de laquelle Catherine était descendue jusqu'à Cognac, Henri jusqu'à Jarnac : c'est entre ces deux villes qu'ils prirent contact, le 13 décembre, au château de Saint-Brice [1].

La confiance ne régnait guère : la Reine n'était pas sans craindre une surprise, tandis que le Béarnais et les siens se tenaient sur leurs gardes, « apprehendant qu'il n'y eut quelque partie faite pour les enlever, à cause qu'il passoit par là aux environs de grosses troupes de l'armée du duc de Mayenne qui se debandoit [2] ».

Il n'entre pas dans notre propos de faire un récit de ces fameuses conférences de Saint-Brice [3] qui ne montrèrent que trop l'impossibilité où l'on était alors d'arriver à un accord quelconque. Le dialogue entre Catherine et son gendre, qui a été si souvent reproduit, traduit à merveille l'inanité de l'entrevue. Voici quelques répliques, empruntées à une version peu connue de cette pièce [4] ; après un début terriblement réticent de part et d'autre, la Reine fait entendre à son gendre que, s'il abjure et abandonne les Huguenots, il sera immédiatement réintégré dans ses droits et prérogatives. Mais Henri est inébranlable :

La Royne. — Voyons, que voullez vous ? Parlez pour vous seullement ; ce que vous demanderez, le Roy vous l'accordera. Il dira ses conditions aux Huguenotz ensuyte.

Le Roy. — Je ne me separeroy de mes fidelles compaignons qui m'ont suivy au dangier ; ils m'ont aydé contre les efforts de mes ennemys ; ce serait estre infasme de les abandonner pour saulver moy unicque ; sy Dieu veult ma ruyne, elle se fera avecq celle là d'eulx tous...

1. Ce château appartenait à Daniel Poussard, un homme qui, comme Montaigne, avait des attaches dans les deux camps : il était, en effet, maître d'hôtel et panetier ordinaire du roi de France et du roi de Navarre.

2. Mézeray, *Histoire de France sous le règne de Henri III*, 1844, II, p. 430.

3. Sur les conférences de Saint-Brice, outre les récits de de Thou, d'Aubigné, Davila, Palma Cayet, Matthieu, Mézeray, etc., il convient de consulter de près les correspondances de Catherine et d'Henri de Navarre ; l'article de Brémond d'Ars (*Rev. Quest. Hist.*, 1884), consciencieux mais nullement exhaustif, semble bien périmé. Les historiens récents (Davillé, Héritier, Erlanger, duc de Lévis-Mirepoix) donnent plus de crédit à la version de Davila ; d'après ce dernier, les conférences auraient été de deux sortes : les unes, pour la galerie, si l'on peut dire, pendant lesquelles on se querellait ostensiblement ; les autres, secrètes, où l'on aurait débattu le problème de la situation matrimoniale du Béarnais : annulation de son union avec Marguerite et remariage possible avec Christine, fille du duc de Lorraine, parent et partisan des Guises. L'expédient eût été ingénieux et bien dans la manière de Catherine la marieuse... Mais les deux versions se rejoignent sur l'essentiel : dans tous les cas, on entendait exiger du roi de Navarre : 1. qu'il abjurât et abandonnât ses compagnons ; 2. qu'il se confiât dans les promesses qu'on lui faisait et revînt à la cour.

4. *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1891, p. 129-134. Le texte habituel, qu'on peut lire partout, est un peu trop scintillant : les traits semblent aiguisés par quelque Montherlant de l'époque. C'est sans doute après avoir lu cet étincelant morceau que le vieux Le Grain pouvait écrire de la conférence de Saint-Brice qu'elle n'avait eu « aucun effect, sinon qu'elle nous a laissé quelques traicts de la vivacité de l'esprit de ce grand Prince ».

La Royne. — Pensez vous donc, mon filz, que les huguenotz vous ayment ?

Le Roy. — Madame, il me suffict que les gens de bien estiment que j'ay faict mon debvoir.

La Royne. — Encore une foys, que voullez vous ?

Le Roy. — Je ne demande ryen ; mais s'il vous plaist de propouser quelque chose, je le rapporteray aux princes, chefs et gentilshommes, tant du dedans que du dehors de ce royaulme, auxquelz je suys obligé de parolles, sans quoy je ne puis rien fayre ni negocier.

La Royne. — Mon filz, puisque vous ne pouvez ryen dire ne faire, je ne vous diray rien non plus... Ah ! mon filz, les huguenotz vous seront à perte plus qu'à prouffict...

Si la première entrevue avait été médiocre, les suivantes furent pires : le roi de Navarre et la Reine-mère avaient cru bon, cette fois, pour appuyer leur argumentation, de se faire assister des princes et conseillers qui les accompagnaient ; loin d'aplanir le conflit, ceux-ci ne firent qu'envenimer les choses : Turenne, du côté du Béarnais, cherchait manifestement la rupture ; dans l'autre camp, le duc de Nevers, dont Catherine avait surestimé les talents diplomatiques, ne se signala que par des gaffes [1].

Au soir du 16 décembre, la Reine-mère devait se rendre à l'évidence : sa tentative de médiation aboutissait à un échec des plus nets. Les pourparlers, certes, n'étaient pas rompus ; on avait même conclu une prolongation de la trêve. Mais, sur l'essentiel, aucun progrès n'avait été réalisé. Sans cesse, Catherine s'était heurtée à un mur : Abjurez ! disait-elle. — Réunissons un concile, répondait le Béarnais. — Venez à la cour saluer le roi. — Oui, mais avec mes hommes et les Reîtres pour vous débarrasser des traîtres ligueurs...

Ainsi, chacun de ses propos n'avait recueilli qu'ironie ou dérobade [2]. La déception de la Reine était d'autant plus grande que sa réputation et son crédit se trouvaient grandement engagés dans cette aventure. Le roi, qui lui gardait quelque rancune de la paix conclue l'année passée par son entremise, lui pardonnerait-il de n'avoir pas su raccommoder à Saint-Brice ce qu'elle avait brisé à Nemours ? Les Guises, considérant sa négociation comme éminemment suspecte, criaient à la trahison [3]. Son gendre ne prenait pas au sérieux ses propositions

1. L'une d'entre elles est célèbre. Il eut la mauvaise inspiration, lui, le Français de fraîche date, de faire remarquer à Henri qu'il ne pouvait pas lever d'impôts à La Rochelle. « Il est vrai, répliqua le malicieux Béarnais, aussi n'avons-nous pas d'Italiens parmi nous. » Il n'est pas douteux que Louis de Gonzague fit tort à la négociation. Cf. Davila, *Histoire des guerres civiles de France*, 1757, II, p. 247.

2. D'après Davila et les *Mémoires du duc de Nevers* — recueil, en grande partie apocryphe, — le roi de Navarre aurait été fort tenté par les propositions de la Reine. Cela ne ressort pas de l'examen des autres documents et ne paraît guère compatible avec la désinvolture que manifesta le Béarnais dans la poursuite des pourparlers.

3. Ils redoutaient au plus haut point l'abjuration du roi de Navarre. La meilleure preuve qu'ils estimaient la chose possible, c'est le zèle qu'ils mettaient à insinuer

où il ne voyait que pièges et embûches. Ah ! si les conseillers dont elle s'entourait habituellement avaient pu recréer cette atmosphère de confiance qu'elle sentait bien que, pour sa part, elle ne pouvait plus susciter ! Mais tous ceux qui l'accompagnaient, les Retz, les Birague, les Gadaigne, n'étaient, en aucune façon, les hommes qu'il fallait. Pour renouer les pourparlers avec quelque chance de succès, l'idéal eût été, semble-t-il, de trouver un homme d'un loyalisme éprouvé envers la couronne, mais qui aurait eu en même temps l'oreille du Béarnais. La Reine dut s'entretenir de ce problème avec son entourage ; puis elle expédia un gentilhomme auprès de son fils pour lui communiquer ses impressions et solliciter de nouvelles instructions. Peut-être le roi, désireux d'aboutir, se montrerait-il plus accommodant, peut-être accéderait-il au désir manifesté par sa mère de reprendre la négociation avec des hommes nouveaux, moins suspects au roi de Navarre [1] ? En attendant, pour calmer son impatience, elle chassait, donnait des fêtes, vaquait à sa nombreuse correspondance.

Le 31 décembre, elle dicta, à l'adresse de son trésorier, le mandement suivant :

A Monsieur Raoul Feron.

Me Raoul Feron, mon conseiller tresorier et receveur general, pour ce que j'escriptz à Montaigne que luy et sa femme me viennent trouver, je veulx et vous ordonne que vous lui fournissiez, oultre les C escus que vous luy avez jà baillez ces jours icy, encores cent cinquante escus, tant pour renouveller ung des chevaulx de sa chariotte, que pour satisfaire à la despense extraordinaire, venans par les champs, que aussy pour l'achapt de quelques hardes qui leur sont necessaires ; et en prenant quictance dudict Montaigne de ladicte somme de CL escus, elle vous sera passée et allouée en la despense de vos comptes sans difficulté.

Faict à Congnac, le dernier jour de decembre 1586.

Caterine [2].

Avant que cette lettre eût été publiée, en 1905, dans le tome IX de la correspondance de Catherine de Médicis, le baron de Ruble en avait signalé l'existence dans son édition de d'Aubigné, dès 1893 : « Parmi les assistants à la conférence de Saint-Brice, écrivait-il, il en est un dont la présence, croyons-nous, n'a jamais été signalée : c'est Montaigne... L'ordonnance ne porte pas le prénom de l'auteur des *Essais* ; mais comme Michel Montaigne était alors à Montaigne (Grün, *La vie publique de Montaigne*, p. 360), à peu de distance de Cognac, nous lui appliquons la convocation de la reine-mère [3]. »

partout que la conversion du Béarnais ne saurait être sincère et ne serait jamais reconnue valable par le pape. Cf. Bouillé, *Histoire des ducs de Guise*, 1849, III, p. 507-510.

1. Ce n'est pas là une supposition en l'air : la réponse d'Henri III que nous lirons un peu plus loin répond à cette question avec toute la clarté désirable.

2. *Lettres de Catherine...*, IX, p. 132. (Copie Bibl. Nat., Fonds fr. n° 3301, f°40, r°.)

3. *Histoire universelle*. VII, p. 61, n. 1. Baguenault de Puchesse, l'éditeur de Catherine, cite la note de de Ruble et paraît, lui aussi, se rallier à l'identification proposée. (*Loc. cit.*, p. 132, n. 1.)

C'était aller un peu vite en besogne : l'enthousiasme ne peut tenir lieu de preuve. E. Courbet se chargea, en 1900, de montrer la fragilité de l'hypothèse. Il alla même plus loin et nia qu'il pût être question de l'auteur des *Essais* : « Les termes de l'ordonnance en question, écrit-il, ne permettent pas de croire qu'il s'agisse de Michel de Montaigne [1]. » Voici les raisons qui lui font repousser l'identification proposée :

> Cette ordonnance, poursuit-il, prescrit le paiement « à Montaigne (*sic*) de 150 escus pour renouveler un des chevaux de sa *charlotte* et acheter quelques hardes qui lui sont necessaires ». Ces menus détails ne peuvent s'appliquer à un chevalier de l'ordre du roi, qui n'apparaît dans aucun des entretiens de la reine avec les représentants ou les conseillers d'Henri de Navarre. Il semble plus probable que ce Montaigne était un des officiers inférieurs de Catherine de Médicis, le François Montaigne qui, sous sa dictée, écrivit les instructions, adressées par elle, au roi Charles IX...

La question semblait réglée : il ne pouvait s'agir du grand Montaigne et les biographes de celui-ci ne soufflèrent mot de cet épisode. On aurait pu pourtant se demander si les arguments utilisés par Courbet pour repousser l'hypothèse de de Ruble étaient aussi décisifs qu'ils en avaient l'air.

Examinons la chose d'un peu plus près et voyons si les termes de la lettre à Feron jurent vraiment avec ce que nous savons de Michel Eyquem.

Que Catherine parle, dans son billet, de *Montaigne* et non de *M. de Montaigne*, il n'y a pas là de quoi nous étonner : il n'est que de parcourir la correspondance de la Reine pour se rendre compte qu'elle mentionne couramment « sans ceremonie » de plus grands personnages que l'auteur des *Essais*. La reine de Navarre, sa fille, désigne de cette façon familière Montaigne lui-même, dans une de ses lettres [2].

Pour les « hardes », elles ne peuvent gêner que ceux qui ignorent entièrement l'ancienne langue : le terme n'a rien de bas et n'est nullement indigne d'un chevalier de l'ordre du roi... [3]

Venons-en à la *charlotte* qui chagrine Courbet plus que le reste, puisqu'il a cru nécessaire de mettre le mot en italique. Quelle définition Nicot donne-t-il de ce véhicule ? C'est, d'après lui, « une petite charrette à deux rouës sur le milieu et aisseul de laquelle est assise une littiere sans brancars, couverte de cuir ou d'autre estoffe, à porter les personnes par pais. Les bourgeoises qui n'ont droit d'aller en lictiere à brancars, allans aux champs usoient pour la pluspart de

1. *Notice biographique et bibliographique sur Michel de Montaigne*, 1900, p. CXL, CXLI et n. 2.

2. « ... depuis vous avoir laissé, écrit-elle à Matignon, j'entretins hier *Montagne*... » (Ph. Lauzun, *Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne* 1902, p. 257.)

3. D'après J. Nicot (*Thresor de la Langue françoise*), on entend par *hardes* « un amas de menu équipage servant à l'usage de la personne soit civile, soit militaire ». Aucune nuance défavorable. « De belles hardes, de riches hardes », dit encore, en 1694, le *Dictionnaire de l'Académie*.

telles charictes, auparavant l'introduction des coches ». Scandale ! Tels de vulgaires bourgeois, M. et Mme de Montaigne n'auraient pas possédé litière et coche ! Mais s'indigner de la sorte, c'est oublier la simplicité d'existence des gentilshommes terriens de la Renaissance, qui honnissaient le faste de la cour des derniers Valois, et dont le train de vie modeste se rapprochait beaucoup plus de celui des bourgeois [1] : « L'esprit d'ordre, d'épargne et d'économie..., nous dit P. de Vaissière, reste la caractéristique de ces « bons mesnagers » que sont les gentilshommes campagnards du XVIe siècle [2]. » Enfin, ceux qui trouveraient difficilement admissible que l'ancien maire de Bordeaux n'ait pas roulé carrosse seront convaincus par un texte formel, emprunté aux mémoires d'un contemporain :

> En cette mesme année (1589), les carrosses commencerent d'abunder, car auparavant il n'y en avoit que trois : ceux de l'archevesque, du mareschal et de Gourgue..., lesquels ne s'appelloyent pas *carrosses* mais *coches*. Le premier president Lagebaston n'en eut jamais... [3]

Ainsi rien, dans les termes employés par Catherine, n'est susceptible d'éliminer *a priori* la personne de Michel de Montaigne du champ de nos hypothèses [4].

Mais, dira-t-on, n'est-il pas beaucoup plus vraisemblable qu'il s'agisse plutôt de ce François Montaigne auquel Courbet fait allusion [5] ? Nous ne le trouvons pas. Que Catherine — qui possédait 108 secrétaires ! — ait éprouvé soudain le désir d'appeler l'un d'entre eux qu'elle avait négligé d'emmener avec elle, c'est après tout possible. Cette façon de le convoquer ainsi avec sa femme est néanmoins assez bizarre. Pourquoi vient-il en chariotte, par les champs ? Comment se fait-il, s'il suit ordinairement la Reine, qu'il n'ait pas un équipement suffisant ? N'est-il pas étrange enfin qu'un petit secrétaire à 400 livres se voit octroyer, à quelques jours de distance, des indemnités représentant presque deux années de ses appointements ? Tout cela est bien difficile à admettre, il faut le reconnaître.

L'autre hypothèse, au contraire, s'adapte admirablement aux diverses circonstances que nous avons rappelées. Qui pourrait être surpris que Catherine, inquiète de la tournure que prenait sa négo-

1. Montaigne, laudateur convaincu de la « vertu économique », blâme, dans son essai « Des loix somptuaires », « les folles et vaines despenses des tables et vestemens » (I, p. 342, A.)

2. *Gentilshommes campagnards de l'Ancienne France*, 1903, p. 86. Les inventaires de ces hobereaux sont, de fait, étonnamment modestes : pour François de Gaing, seigneur d'Oradour-sur-Glane, par exemple, « le linge de corps est vite compté,... (il) se compose ainsi en tout et pour tout de deux chemises... » (*Loc. cit.*, p. 83.)

3. Et Montaigne non plus, cela va de soi. Ce texte est emprunté à la *Chroniqu bordeloise* de J. de Gaufreteau, 1876, I, p. 291.

4. La suite du récit montrera pourquoi Montaigne « n'apparaît dans aucun des entretiens de la reine », dernière invraisemblance relevée par E. Courbet.

5. François Montaigne, secretaire de Catherine de Médicis, est mentionné une dizaine de fois dans la correspondance de cette dernière, entre 1562 et 1579, date après laquelle on ne voit plus son nom reparaître.

ciation et déçue par ses conseillers ordinaires, eût pensé à faire appel à Michel de Montaigne ?

Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de Navarre, qu'il a reçu en pompe dans son château deux ans plus tôt, l'ancien maire de Bordeaux n'est-il pas l'homme de la situation [1] ? Déjà dans le passé, il a rendu des services analogues : c'est lui qui, naguère, a ménagé le rapprochement de Matignon et du Béarnais, qui s'avérait fort difficile [2]. La confiance dont il jouit également dans les deux camps [3] peut en faire l'intermédiaire de choix pour renouer les pourparlers.

Mais, à supposer même que le nom de Montaigne ne fût pas venu spontanément à l'esprit de la Reine, plusieurs membres de son conseil, présents à Cognac, étaient susceptibles de le lui avoir suggéré.

Et, en premier lieu, son chevalier d'honneur, le chef de son conseil et de sa maison, le vieux Louis de Lansac, qui connaissait depuis toujours Montaigne : dès 1570, celui-ci avait souligné, dans une chaleureuse dédicace, l'amitié et la faveur dont ce haut personnage l'honorait ainsi que les siens [4]. Le secrétaire d'état Claude Pinart, qui était là également, l'appréciait fort, lui aussi : c'est lui qui, dix-huit mois plus tard, ira en toute hâte avertir la Reine pour faire libérer le philosophe, embastillé par les ligueurs [5].

Quant aux grands seigneurs qui avaient accompagné la Reine, outre le duc de Montpensier, dont le père avait jadis confié à Montaigne une mission diplomatique [6], l'un d'entre eux surtout nous paraît avoir été susceptible de mettre en avant le nom du moraliste : il s'agit de Louis de Chasteigner, seigneur d'Abain, notre ancien ambassadeur à Rome, chez lequel Montaigne, qui lui était « fort amy de longue main », avait bien souvent dîné, lors de son séjour dans la ville éternelle, en compagnie de Muret et des autres lettrés que ce diplomate humaniste réunissait autour de sa table [7]. Les liens de sympathie des deux hommes avaient dû se resserrer encore, quelques mois auparavant, à l'occasion du mariage de la nièce de M. d'Abain avec le

1. Fl. de Raemond nous dit qu'il était « fort privé » (= intime) avec le Béarnais, et Montaigne lui-même nous entretient « de la fiance que ce prince prent de (ses) avis ». (*Lettres*, éd. Arm., XI, p. 233.)

2. Mentionnons pour mémoire la tentative de rapprochement qu'il aurait faite entre le roi de Navarre et le duc de Guise, tentative dont parle de Thou, mais dont on a jamais bien pu préciser la date ni les circonstances.

3. « En ce peu que j'ay eu à negotier entre nos Princes... ç'a esté... jusques à cette heure avec tel heur... que peu ont passé de main à autre avec moins de soubçon, plus de faveur et de privauté. J'ay une façon ouverte, aisée à s'insinuer et à se donner credit aux premieres accointances... » (*Essais*, III, p. 8-9, B.)

4. *Lettres, loc. cit.*, p. 201-202. Lettre-dédicace publiée en tête de *La Mesnagerie de Xenophon*, traduite par La Boétie.

5. *Ephéméride de Beuther*, éd. Arm., XI, p. 283.

6. *Id.*, p. 279.

7. *Journal du Voyage en Italie*, éd. Arm., VII, p. 201 et n. 1 ; 202-204, 207, 237-240. C'est lui qui avait présenté Montaigne au pape Grégoire XIII. Sa présence, en bon rang, à Cognac, est signalée par Davila. (*Loc. cit.*, II, p. 242.)

propre frère de Mme de Montaigne, le soudan de Pressac, humaniste, lui aussi, et traducteur de Sénèque [1].

Serait-il donc surprenant que, dans les circonstances et au milieu des difficultés que nous avons relatées, l'un de ces personnages eût conseillé à Catherine d'avoir recours à la force persuasive de l'ancien maire de Bordeaux ?

Enfin, il n'est pas impossible que Montaigne, prenant la plume au milieu de ses misères et de ses craintes, se soit rappelé lui-même au souvenir de sa souveraine pour prévenir, par un vigoureux plaidoyer *pro domo*, les méchants bruits que pouvaient faire courir sur lui les Mayenne et autres ligueurs.

Quel fut le processus de cette convocation de Montaigne par la Reine-mère, c'est ce que l'on peut maintenant essayer de reconstituer. Nous avons vu plus haut que le moraliste et les siens avaient dû très probablement, pour fuir à la fois la peste et la guerre, se diriger vers le nord. Peut-être se tenaient-ils non loin d'Angoulême [2]. Instruite, d'une façon ou d'une autre, de sa présence dans la région, Catherine fit parvenir un premier message à Montaigne, l'engageant à venir la trouver à Cognac et lui faisant remettre cent écus pour l'assister en ses malheurs. A ce premier billet de la Reine correspondit sans doute une lettre de Montaigne où il se récusait : son premier mouvement, quand le sort le favorisait inopinément, était de se dérober [3]. Les excuses, au reste, ne lui manquaient pas : il lui était cruel d'abandonner les siens dans la triste situation où ils se trouvaient ; il manquait de chevaux pour s'acheminer ; il était en si triste équipage qu'il n'osait se présenter... Mais Catherine, qui tenait à son idée, lui récrivit, d'une façon impérative cette fois. Pour lever ses derniers scrupules, elle invitait également sa femme et lui allouait une indemnité supplémentaire dont elle justifiait les motifs dans le mandement qu'elle remettait à son trésorier Raoul Feron.

Les termes de ce mandement s'expliquent dès lors parfaitement : leur étrangeté, leur familiarité qui choquaient E. Courbet proviennent de ce qu'ils concernent Montaigne en détresse, Montaigne *sinistré*. Après trois mois de courses incessantes « par les champs », rien d'étonnant qu'il faille « renouveller ung des chevaulx de sa chariotte [4] ».

1. Louis de Chasteigner recommande à l'évêque d'Aire « Monsieur de Pressac qui espouza, l'année passée, ma niepce de Gamaches », dans une lettre en date du 14 mai 1587 (*Arch. hist. Gir.*, XXIV, p. 367). Cette Jeanne de Gamaches était la tante de Charles de Gamaches qui devait devenir, vingt ans plus tard, le second mari de Léonor, la fille unique de Montaigne.

2. Ne serait-ce pas au cours de ces déplacements que Montaigne et sa famille firent connaissance avec ces de la Tour, chez qui Léonor trouvera un mari, et dont la parenté était disséminée un peu partout dans l'Angoumois ?

3. « Messieurs de Bordeaux m'esleurent maire de leur ville, estant esloigné de France, et encore plus esloigné d'un tel pensement. *Je m'en excusay*, mais on m'aprint que j'avois tort, le commandement du Roy aussi s'y interposant. » (*Essais*, III, p. 297, B.)

4. A noter que « chariotte », mot fort peu courant dans la langue littéraire du XVIe siècle, fait justement partie du vocabulaire de Montaigne. (*Essais*, I, p. 269, C.)

Rien d'étonnant non plus que les effets des pauvres gens aient souffert dans l'aventure et que « quelques hardes » leur soient « necessaires » pour se présenter devant la Reine et sa brillante suite. Pourquoi, enfin, l'épouse est-elle de la fête, elle que sa « vertu économique » semble devoir confiner irrémédiablement loin des fastes de la cour [1] ? C'est que Catherine sait maintenant qu'elle est, elle aussi, sur la route : ne pas l'inviter c'eût été faire affront à Montaigne, ainsi qu'à M. d'Abain dont la nièce, nous l'avons vu, venait d'épouser Geoffroy de la Chassaigne, frère de M^me^ de Montaigne.

Quant aux sommes que la Florentine fait remettre à l'auteur des *Essais*, si elles semblaient excessives pour un simple scribe, elles ne sont pas indignes, par contre, d'un chevalier de l'ordre du roi : elle représentent, en effet, près d'un million de « francs 1953 » [2], ce qui est, après tout, assez honnête... Un curieux document, remontant précisément aux années 1586 et 1587, nous renseigne sur les indemnités de déplacement qui étaient allouées aux gentilshommes envoyés en mission : souvent de trente ou de cinquante écus, ces indemnités atteignent au maximum cent ou « six-vingt » écus pour des voyages parfois très longs [3]. Montaigne avait donc été très honorablement traité, même si l'on considère qu'une partie des sommes qu'il a reçues venait le « récompenser » des dommages qu'il avait subis [4].

Certains ont pensé, enfin, qu'il existait une incompatibilité entre la perception par Montaigne des indemnités en question et la protestation suivante qu'il a faite dans une de ses lettres : « Je n'ay jamais receu bien quelconque de la liberalité des rois non plus que demandé ny merité et n'ay receu nul payement des pas que j'ay employés à leur service [5]. »

Faut-il voir là plus qu'une affirmation générale de son désintéressement, en face de la rapacité de ceux qui exploitent effrontément la faveur royale ? De plus, rien ne prouve qu'il ait accepté finalement la seconde somme que lui envoyait Catherine, et ces sommes, même,

1. En vantant exclusivement ses qualités de « mesnagere » et d'intendante Montaigne ne nous a-t-il pas donné de sa femme une image inexacte ? Malgré qu'on en ait, on se la représente toujours moins près de la cour que de la basse-cour... Fille de hauts magistrats, c'était, à coup sûr, une personne distinguée. De Thou se félicitait, dans ses *Mémoires*, de l'accueil raffiné que, de passage avec Schomberg, il avait trouvé chez elle.

2. D'après G. d'Avenel (*Les revenus d'un intellectuel de 1200 à 1913*, 1922, p. 372), le pouvoir d'achat de la livre tournois était, entre 1580 et 1600, environ de 6,50 « francs 1914 ». Si l'on estime que ce « franc 1914 » vaut environ 200 de nos francs, la livre tournois de 1580 équivaut à 1 300 francs actuels. Ainsi les 250 écus (= 750 livres) reçus par Montaigne représentent approximativement : 750 × 1 300 = 975 000 « francs 1953 ».

3. *Compte du trésorier de l'armée du maréchal de Matignon en Agenais*, dans *Arch. hist. Gir.*, XXIV, p. 22 et suiv.

4. Des indemnités de cet ordre n'étaient pas rares, ainsi qu'en témoigne le même document : ici 30 écus pour la perte d'un cheval (*loc. cit.*, p. 28), là 30 écus encore à un autre gentilhomme « pour le recompenser de son bagaige qui luy a esté pris ». (*Id.*, p. 27.)

5. Lettre du 2 septembre 1590 à Henri IV. (*Loc. cit.*, p. 265.)

ne constituaient, à proprement parler, ni des « libéralités » ni des « paiements » [1].

Maintenant que nous avons étudié de près la lettre de la Reine et constaté que les prétendues invraisemblances qu'elle recélait cadraient, au contraire, admirablement avec les péripéties que traversait Montaigne à ce moment, il convient de s'adresser au moraliste lui-même et de voir si certains passages de son livre ne constituent pas des présomptions nouvelles en faveur de notre hypothèse.

Nous suivrons d'abord M. Alan Boase qui, en 1928, dans un important article consacré à l'étude des annotations que Florimond de Raemond apposa jadis en marge d'un exemplaire des *Essais*, a cru devoir reprendre l'idée de de Ruble, négligée depuis trente ans [2] ; il y a été amené, en s'efforçant de justifier les clés que de Raemond donne aux portraits de deux princes, esquissés par Montaigne dans ses *Essais*, en des additions successives. Voici le texte en question :

> Ceux qui preschent aux princes la deffiance si attentive, soubs couleur de leur prescher leur sureté, leur preschent leur ruyne et leur honte. Rien de noble ne se faict sans hazard. J'en sçay un, [de courage tres martial de sa complexion, et entreprenant,] de qui tous les jours on corrompt la bonne fortune par telles persuasions : qu'il se resserre entre les siens, qu'il n'entende à aucune reconciliation de ses anciens ennemys, se tienne à part, et ne se commette entre mains plus fortes, quelque promesse qu'on luy face, quelque utilité qu'il y voye. [J'en sçay un autre, qui a inesperement advancé sa fortune, pour avoir pris conseil tout contraire. La hardiesse, de quoy ils cherchent si avidement la gloire, se represente, quand il est besoin, aussi magnifiquement en pourpoint qu'en armes, en un cabinet qu'en un camp, le bras pendant que le bras levé.] La prudence si tendre et circonspecte, est mortelle ennemye de hautes executions [3]...

Pendant plus de trois cents ans, tout le monde était tombé d'accord pour reconnaître Henri III, méfiant et pusillanime, dans le premier prince désigné par Montaigne, et Henri de Navarre, hardi et téméraire, dans le second. Cette interprétation avait pour elle la tradition et semblait avoir en plus la logique. Aussi est-ce avec surprise et scepticisme qu'on prit connaissance de la note de Florimond de Raemond :

> Quant au premier : il entend du roi Henri IV, duquel étant roi de Navarre il était fort privé... Quant à l'autre il entend de M. de Guise : mais il se mescompte, l'ayant la bonne fortune abandonné à Blois où il fut tué [4].

A. Boase tenta d'établir le bien-fondé de ces clés et crut voir dans la première une allusion aux conférences de Saint-Brice : cela l'engagea à reprendre la question de la lettre de Catherine ; mais, incomplète

1. N'est-il pas curieux, par contre, que la seule fois où Montaigne mentionne la Reine-mère dans ses *Essais*, ce soit pour vanter « sa liberalité naturelle et munificence », et cela dans un texte de l'exemplaire de Bordeaux, donc postérieur aux événements envisagés. (III, p. 157, C.)

2. *Revue du XVI^e siècle*, 1928, « Montaigne annoté par Florimond de Raemond », p. 237-278.

3. *Essais*, I, p. 165, B, C.

4. A. Boase, *loc. cit.*, p. 263.

et quelque peu réticente, sa démonstration n'emporta pas la conviction. P. Villey, en particulier, peu enclin à souscrire aux deux nouvelles identifications, n'hésita pas à écrire :

> Je me refuse à voir avec M. Boase l'explication de l'allusion à Henri de Navarre dans les négociations de Saint-Brice... Montaigne était certainement trop averti pour ne pas savoir que les propositions de Catherine étaient inacceptables pour Henri de Navarre ; il ne pensa pas que c'était par une défiance excessive qu'il les rejetait [1].

Il semble bien, pourtant, que ce soit A. Boase qui ait raison. Manifestement, les clés proposées sont bonnes. Si l'on peut hésiter un instant pour le premier portrait, un argument qu'on a jusqu'ici négligé d'invoquer nous défend de garder un doute pour le second : en effet, l'addition de l'exemplaire de Bordeaux qui le constitue est de l'écriture de M^lle^ de Gournay ; cette addition, dictée par Montaigne à sa fille d'alliance, alors qu'il était de passage chez elle, en Picardie, durant l'été 1588, ne peut, à cette date, concerner que le duc de Guise. Qui donc alors avait « inesperement advancé sa fortune » en répudiant toute prudence, si ce n'est le Balafré ? Sa brillante réussite que venait de sanctionner l'édit d'Union (juillet 1588) faisait encore mieux ressortir l'effacement du Béarnais qui, du fait de son entêtement à se tenir loin du roi et « resserré entre les siens », assistait maintenant à l'écroulement de sa fortune.

Reste à déterminer la date de ce premier portrait, celui qui nous montre sans aucun doute Henri de Navarre [2]. Écoutons M. Boase : « Il est clair... que (ce) passage des *Essais*..., développement de l'histoire d'Alexandre et de son médecin, Philippe, racontée par Quinte Curce et annotée par Montaigne dans son exemplaire, a dû être écrit

1. Édition des *Essais*, 1930, I, p. 651-652. Villey, ici, paraît oublier que Montaigne était, avant tout, le serviteur du Roi et de la Reine sa mère, et qu'il était naturel qu'il partageât et soutînt leur point de vue, plutôt que celui des Huguenots. De plus, les gens sensés étaient loin de penser, comme semble le croire Villey, que « les propositions de Catherine étaient inacceptables pour Henri de Navarre ». Nouaillac nous dit à merveille à propos de Villeroy : « (Il) était convaincu que le salut du royaume était dans la conversion du roi de Navarre. La réalisation de cette idée, en cette année 1586, nous paraît maintenant chimérique... Villeroy se représentait mal l'état d'âme des huguenots : il croyait qu'Henri IV persévérait dans sa religion parce qu'il était « assisté de personnes plus opiniâtres et passionnées qu'affectionnées à son bien et au public » ; ... il croyait dans l'excellence de la raison qui finirait par démontrer à l'intelligent Bourbon que sa conversion était l'acte le plus conforme à son intérêt personnel et au bien public. » (*Villeroy*, 1909, p. 98.) Cette opinion que, par une curieuse méconnaissance de l'aspect psychologique du problème, Villey rejette comme n'ayant pu être soutenue par Montaigne, était en réalité celle de tous les catholiques non ligueurs à ce moment-là, y compris ceux qui, tels Roquelaure, servaient ouvertement le Béarnais.

2. Boase a pertinemment répondu à ceux qui s'obstineraient à reconnaître Henri III dans le premier portrait : « ... Plus tard, après la publication de l'édition de 1588,... Montaigne semble avoir introduit exprès... une clause pour empêcher ses lecteurs de penser qu'il pouvait faire allusion à Henri III. Car, qui pourrait appeler celui-ci, « de courage très martial de sa complexion et entreprenant » ? » (*Loc. cit.*, p. 263.)

par l'auteur pendant ou immédiatement après sa lecture de cet historien achevée le 3 juillet 1587[1]. »

Ainsi, écrit à quelques mois des négociations de Saint-Brice, le passage de Montaigne reflète manifestement les doléances de la Reine-mère et de son entourage en face de l'opiniâtreté du Béarnais : il n'est, pour s'en rendre compte, que de se reporter aux fragments du dialogue entre Catherine et son gendre, que nous avons cités plus haut. Comme la Reine, Montaigne condamne les conseillers du roi de Navarre : ils lui « seront plus à perte qu'à profit », disait-elle ; « tous les jours » ils « corrompent (sa) bonne fortune », écrit-il. Montaigne adopte si parfaitement le point de vue de la Reine-mère qu'il est difficile de ne pas voir dans ce passage, avec Boase, une allusion aux conférences de Saint-Brice. Ceux qui, comme Villey, s'étonneraient de voir Montaigne, ami du Béarnais, censurer aussi nettement la ligne de conduite de celui-ci, n'auraient-ils pas oublié que l'auteur des *Essais*, en bien d'autres endroits de son livre, s'est élevé sans équivoque contre les entreprises politiques des Huguenots et qu'il n'a pas excepté de son blâme celui qui, à son avis, compromettait à la fois sa cause et la couronne, en s'acharnant à rester le chef des hérétiques[2] ?

Le fameux passage contre la « nouvelleté », apparemment de la même époque, contient, à ce sujet, des réflexions fort intéressantes[3] : condamnation des Huguenots pour leur présomption doctrinale et surtout à cause des « maux et ruines » qu'ils ont entraînés et dont ils subissent aujourd'hui le juste contrecoup ; apologie, ensuite, sur le plan politique, de la religion traditionnelle qui a « toutes les marques d'extreme justice et utilité, mais nulle plus apparente que l'exacte recommandation de l'obeissance du magistrat et manutention des polices » ; la conclusion est bien près d'être une justification de la Ligue, simple réflexe de défense de la vieille monarchie chrétienne menacée[4].

Mais ces divers passages des *Essais*, s'ils nous révèlent des opinions étrangement conformes à celles professées par Catherine à Saint-Brice, n'établissent pas, à vrai dire, que Montaigne ait été appelé à ce moment auprès des puissants du jour, ni sollicité par eux à jouer

1. *Id.*, p. 266.

2. Ne se pourrait-il pas que, depuis le Dr Armaingaud, on ait un peu trop *navarrisé* Montaigne ? Que ses sentiments pour le Valois soient tièdes, que sa sympathie pour le Béarnais soit vive, cela ne fait pas question. Mais son inclination pour le fils de Jeanne d'Albret ne va jamais jusqu'à lui faire abandonner les positions royales et catholiques qu'il entend, par principe, défendre tenacement. Quoi qu'on fasse, jusqu'au coup de couteau de Jacques Clément, le roi qu'il sert est Henri III et non Henri de Navarre.

3. *Essais*, I, p. 152-156, B.

4. « Quand on resiste à l'accroissance d'une innovation qui vient par violence à s'introduire, de se tenir, en tout et par tout, en bride et en reigle contre ceux qui ont la clef des champs, ausquels tout cela est loisible qui peut avancer leur dessein, qui n'ont ny loy ny ordre que de suivre leur advantage, c'est une dangereuse obligation et inequalité... » (*Id.*, p. 156).

un rôle politique quelconque. Un autre texte, beaucoup plus net à cet égard, apportera, croyons-nous, la preuve que nous cherchions. Il se trouve au milieu du récit que Montaigne nous a fait de ses malheurs de l'année 1586, dans le chapitre « De la Phisionomie », récit que nous avons longuement analysé [1] et qui, très probablement, a été rédigé par le philosophe, peu après qu'il eut regagné son château au printemps de 1587. Au cours de ces pages, Montaigne nous conte comment ses amis l'ont abandonné à l'heure du danger ; il en conclut qu'il ne faut se fier qu'à soi-même et se promet de vivre désormais à l'écart ; pourtant, il se sent encore assez faible pour écouter le chant des sirènes :

> Je me presche, il y a si long temps, nous confie-t-il, de me tenir à moy, et separer des choses estrageres ; toutesfois je tourne encores tousjours les yeux à costé : l'inclination, un mot favorable d'un grand, un bon visage me tente... *J'oys encore sans rider le front les subornemens* (= efforts de séduction) *qu'on me faict pour me tirer en place marchande* (= place propre à la vente, c'est-à-dire bien en vue), et me deffens si mollement qu'il semble que je souffrisse plus volontiers d'en estre vaincu [2].

Ainsi, Montaigne nous confesse qu'au moment où ses affaires allaient si mal, *on* a pensé à lui en haut lieu. Pour le tirer de son mauvais pas ? Bien mieux ! Pour le mettre « en place marchande » ! *On* veut le soustraire à sa retraite pour lui faire jouer le rôle dont *on* l'estime capable.

Qui est cet « on », cette personne mystérieuse, qui use de ses blandices pour séduire le moraliste, visiblement ébranlé ? Chacun a déjà pensé qu'il devait s'agir de Catherine, la vieille Circé, toujours en quête de conseillers et de « sages » nouveaux. On ne voit vraiment pas qui aurait pu, si ce n'est elle, songer à Montaigne en un tel moment [3]. Et ces « subornemens », mélange de caresses flatteuses et de pression autoritaire, sont bien dans la manière de la Reine-mère qui excellait dans ce genre d'opération [4].

1. *Rev. d'Hist. lit.*, janvier-mars 1953, p. 5-16.
2. *Essais*, III, p. 352, B.
3. Il ne saurait être question de propositions huguenotes : Montaigne ne les aurait même pas écoutées. Du côté royal, il ne peut s'agir d'Henri III qui, dominé alors par les ligueurs, se voit contraint de repousser les amis du Béarnais, comme nous le verrons dans un instant. En Guyenne enfin, loin de lui faire des avances, Matignon semble l'avoir laissé de côté assez longtemps. (*Lettres*, éd. Arm., XI, p. 255.)
4. Voyons-la, par exemple, s'attaquer à Henri de Mesmes qu'elle va arracher à sa retraite pour le « tirer », lui aussi, « en place marchande » : « Au commencement de l'an 1568, apres la reprise des armes et renouvellement des troubles, la Reyne mère du Roy prit la peine de me venir voir en ma maison à Paris... et m'emmena avec elle à Saint-Mor où elle me tansa de mon trop excessif repos et continuelle vacation d'affaires pour l'estude des lettres : « qu'il estoit temps de secourir sa patrie et qu'il ne seioit pas bien à un bon citoien d'estre sy à son ayse enfermé dans un jardin et un estude pendant la tempeste d'un orage public ». Je me defendy comme je peu, au despourveu et sans avoir premedité ceste venue, mais je fu tant batu jusques presque à nuict close que, le soir, au retour à Paris, je n'estois pas moy-mesme, et n'avois plus ma liberté entiere... » (*Mémoires inédits de Henri de Mesmes*, s. d., p. 167-168.) Il fallait avoir le cœur ferme pour résister

Convaincue des talents de Montaigne, elle ne se sera pas contentée de le faire venir à Cognac, pour tenter avec lui de sauver une négociation déjà aux trois quarts compromise ; connaissant les difficultés dans lesquelles se débattait pour lors le philosophe, elle aura fait tous ses efforts pour le déterminer à abandonner ses résolutions de retraite, et elle aura offert à cet ambitieux en veilleuse [1] une rentrée politique autrement brillante que la mairie de Bordeaux.

S'il est impossible de déterminer avec précision les propositions qu'elle dut faire à Montaigne, on peut supposer, sans se hasarder trop, qu'elle lui demanda de faire partie, à titre permanent, de son conseil. Comme Henri de Mesmes jadis, il aurait pu, dès lors, se voir confier les plus hauts emplois et les missions les plus importantes.

Pour lui qui avait dit autrefois qu' « il eut fallu pour (l)'advancer que la fortune (le) fut venu querir par le poing », n'était-ce pas là l'occasion rêvée, le signe du destin ? Toujours l'avaient rebuté les lenteurs fastidieuses d'une carrière en ses débuts : « ... de me mettre en peine pour une esperance incertaine, avait-il écrit, et me soubmettre à toutes les difficultez qui accompaignent ceux qui cerchent à se pousser en credit sur le commencement de leur progrez, je ne l'eusse sçeu faire... [2] ».

Mais, s'il avait trouvé comme les mystiques le *Moyen court*, nul doute, convenait-il, qu'il ne se fût laissé faire :

> Il y a des voyes moings ennemyes de mon goust et plus conformes à ma portée, par lesquelles si (la fortune) m'eut appelé autrefois au service public, et à mon avancement vers le credit du monde, je sçay que j'eusse passé par dessus la raison de mes discours pour la suyvre [3]...

Or, voici qu'elle le tirait presque de force pour le mettre en vedette... Le moment n'était-il pas enfin venu pour lui de tenter résolument l'aventure ? Mais il lui fallait sauter le pas et renoncer à cette vie retirée pour laquelle il se sentait encore plus de goût, après ses quatre années de mairie et au sortir de la tourmente de Castillon. Tout laisse penser qu'il se forgea des prétextes nouveaux pour justifier, à ses propres yeux, son mouvement de recul devant ce sourire de la fortune. Il convenait, pensait-il, d'être réaliste, de répudier les utopies : « Je m'attache à ce que je voy et que je tiens, et ne m'eslongne guiere du port... » Folie aussi que de risquer son bien, sans que la probabilité du gain fût suffisante [4] : « ... On arrive peu à ces avancemens, qu'en

à de pareils assauts. H. de Mesmes céda... Deux ans plus tard, il négociait avec Biron la paix de Saint-Germain.

1. « Je me sens fumer en l'ame par fois aucunes (= quelques) tentations vers l'ambition... » (*Essais*, III, p. 280, B) ; « ... de ne m'y estre poinct embarqué, j'en suis moings obligé à ma resolution qu'à ma bonne fortune ». (*Id.*, III, p. 14, B.)

2. *Essais*, II, p. 427, A.

3. *Id.*, III, p. 14, B.

4. Il est plaisant de constater que ces raisonnements si sages sont tenus par le même homme qui reprochait tantôt au Béarnais son excessive prudence. « Rien de noble ne se faict sans hazard ! » C'est un peu, toutes proportions gardées, Sancho Pança taxant de couardise Don Quichotte..

hazardant premierement le sien, et je suis d'advis que, si ce qu'on a suffit à maintenir la condition en laquelle on est nay et dressé, c'est folie d'en lacher la prise sur l'incertitude de l'augmenter... [1] ».

Ce sont là arguments bien mercantiles. Il semble, à dire vrai, que Montaigne, qui s'exhorte à l'antique pour ne pas faiblir, se calomnie légèrement. La vérité est plus simple : sa dérobade, une fois de plus, n'est que la réaction spontanée de sa nature profonde, irrémédiablement hostile à tout « embesoignement » et à toute servitude [2].

Mais il lui fallut, à coup sûr, payer Catherine d'une autre monnaie. Refuser catégoriquement, après l'alerte de Castillon, eût été maladroit et dangereux ; mais différer l'engagement était possible. Des excuses fort honnêtes ne lui manquaient pas : n'était-il pas naturel qu'il ramenât et réinstallât chez lui sa famille, qu'il veillât à la restauration de son domaine ravagé par la guerre et l'épidémie ? Un sursis de quelques mois ne pouvait guère lui être refusé et tout porte à croire que c'est dans ces conditions qu'il prit congé de la Reine [3].

Au reste, cette dernière n'avait pu l'employer, comme elle l'avait sans doute souhaité, pour la reprise de sa négociation. Nous avons vu qu'elle avait dû solliciter du roi l'autorisation d'utiliser de nouveaux émissaires pour renouer les pourparlers. Le nom de Montaigne, s'il fut prononcé par les envoyés de Catherine, ne put que soulever la réprobation parmi les ligueurs qui revenaient de Guyenne : Mayenne et ses acolytes durent renouveler contre le philosophe les attaques sournoises dont ils l'avaient accablé quelques mois plus tôt [4].

Quel que fût le sentiment intime d'Henri III, la pression des éléments ligueurs de son conseil était à ce moment si forte qu'il ne pouvait braver un tel *veto*, sous peine d'être accusé lui-même de soutenir les hérétiques.

La réponse qu'il envoya à sa mère était donc, sur ce point, catégorique : pas d'émissaires nouveaux et, surtout, pas de confidents des Huguenots :

> Je suis d'advis, écrivait-il, que l'on face parler à lui (au Béarnais) franchement ; mais je desire que l'on y emploie personnes qui nous soient asseurées et confidentes, et pense que ledict S^r de Pontcarré et ledict president Brulart y seront tres propres. Au moins serons-nous asseurez qu'ilz luy

1. *Essais*, II, p. 427, B. Ce texte fait partie d'un groupe de plusieurs additions que plusieurs indices — allusion à sa vigne plaidée et perdue, réminiscence de Quinte Curce — permettent de situer dans le courant de 1587.

2. « La liberté et l'oisiveté qui sont mes maistresses qualitez, sont qualitez diametralement contraires à ce mestier là. » (*Id.*, III, p. 280, C.)

3. Montaigne, il convient de le souligner, parle des offres qu'on lui a faites comme de propositions toujours valables, auxquelles il peut encore donner son assentiment.

4. Les insinuations malveillantes poursuivaient leur train. Le *Discours du progres de l'armée du Roy en Guienne*, qui venait de paraître à Paris, montrait, pendant le siège de Castillon, le second du Béarnais, Turenne, reçu « presque à toutes heures dans la plupart des maisons des gentilshommes du pays, *où il trouvoit plus de faveurs que l'armée du roy* » (p. 80). Montaigne, qui avait été en pleine zone des opérations, bénéficiait au maximum de cette fielleuse allusion.

diront ce que nous leur recommanderons et qu'ilz nous rapporteront fidellement ce qu'ilz tireront de luy, *ce qui n'adviendroit d'autres* qui, en traictant le general, sont conduictz de leur interest particullier. C'est une ruze de laquelle les huguenotz ont toujours usé... que de nous avoir faict accroire que nous debvions emploier, en ce que nous avons à traicter avec eulx, *personnes qui leur fussent confidentes*... Madame, je vous supplie, employons-y, à cette fois, d'aultres instrumens [1]...

Déjà bien mal en point, la négociation de la Reine-mère était définitivement condamnée [2]. Désespérée de n'aboutir à rien, Catherine s'obstina deux mois encore : à Niort, puis à Fontenay-le-Comte, elle tenta en vain de reprendre contact avec son gendre. Une entrevue fut projetée au Gué de Velluire ; au dernier moment, le Béarnais recula : la confiance régnait de moins en moins et les marais de la Sèvre niortaise, si propres aux embuscades, ne lui disaient rien qui vaille [3]. La Reine, de son côté, ne se sentait plus en sécurité : l'insolence des Huguenots et l'insuffisance de son escorte lui faisaient craindre une réédition du « tumulte de Meaux ». En outre, les nouvelles qui lui parvenaient de la capitale semblaient de plus en plus alarmantes ; enflammée par l'annonce de l'exécution de Marie Stuart (18 février), la Ligue redoublait d'agressivité. Il fallait rentrer au plus vite. Le 7 mars, Catherine lançait un cri d'alarme à Matignon [4] et tirait vers Paris.

C'est à ce moment [5] que Montaigne dut quitter la Reine pour reprendre la direction de sa « caravane », échouée sans doute dans quelque château de l'Angoumois. Les coffres furent rechargés sur la chariotte et, cahin-caha, le troupeau regagna enfin le bercail [6].

Au terme de cet exil, le philosophe pouvait enrichir d'un exemple nouveau son habituelle méditation sur les caprices de la Fortune : après l'avoir conduit à deux doigts de sa perte, voici qu'elle lui ouvrait, au-delà de la négociation manquée de Saint-Brice, des perspectives aussi brillantes qu'inattendues ! Mais, qu'il ait vu, dans ces vicissi-

1. *Lettres de Catherine...*, IX, p. 436 (janvier 1587).

2. En vérité, avait-elle jamais eu chance d'aboutir ? « A vrai dire, écrit A. Garnier, ni le roi de Navarre, ni Henri III n'étaient alors libres de conclure un compromis, car l'un et l'autre étaient obligés de tenir compte de l'opinion publique de leur Parti. » (*Agrippa d'Aubigné*, 1928, I, p. 365.) Or la *vox populi*, nous l'avons dit, s'opposait alors à tout accommodement.

3. De plus, il était bien résolu à ne rien conclure avant l'arrivée des étrangers. « L'Allemagne doit servir de sage femme pour faire enfanter la paix », répétait sans cesse Duplessis-Mornay. (*Mémoires...*, 1824, III, p. 499.)

4. « Mon cousin, j'ay à la fin cru ce que j'ay pensé tousjours, qu'il (le Béarnais) n'avait nulle volonté de faire la paix. Le vicomte de Turenne s'en va en Gascogne, prenez garde à vous : car je vous advertis qu'il s'en va en deliberation de vous emporter tous nos serviteurs... » (F. de Callières, *Histoire du maréchal de Matignon*, 1661, p. 195.)

5. La coïncidence des dates est frappante : du début de septembre 1586 au début de mars 1587, ce sont là, très exactement, les six mois dont Montaigne nous parler.

6. Sans l'appel de Catherine, Montaigne et les siens ne seraient-ils pas rentrés chez eux un peu plus tôt ? Un éloignement de six mois pour une épidémie qui, sévissant en pleine campagne, a dû s'éteindre assez vite, cela peut paraître légèrement excessif...

tudes, l'incohérence d'un destin aveugle ou l'intervention d'un « sort artiste » [1], il dut certainement être fort heureux de revoir sa tour et de souffler un peu.

Tout, d'ailleurs, autour de lui, rentrait dans l'ordre accoutumé ; ses voisins, les Huguenots, se réinstallaient, eux aussi... Peu de jours après son retour [2], ils reprirent Castillon, — Castillon dont le siège aux interminables péripéties avait failli lui être fatal !

L'affaire, cette fois, ne traîna pas : par une nuit sans lune [3], quelques hommes décidés posèrent une échelle le long des murailles désertes ; l'effet de surprise fut complet et cette place, devant laquelle s'étaient consumées deux armées, tomba en moins d'une heure...

ROGER TRINQUET.

1. *Essais*, I, p. 285, C. Sur le destin aveugle : « Les dieux s'esbatent de nous à la pelote, et nous agitent à toutes mains ». (*Id.*, III, p. 236, B.)

2. En avril, d'après certains (*Chroniques de Jean Tarde*, 1887, p. 287) ; dès le 10 mars, d'après d'Aubigné. (*Loc. cit.*, VII, p. 82.)

3. « Une nuict si noire que nul ne voyoit où appuyer son pied », nous dit d'Aubigné, chez qui l'on trouve des détails pittoresques sur cette opération éclair. (*Loc. cit.*, p. 82-83.) Voir aussi la *Chronique bourdeloise*, éd. de 1619, p. 57.

L' « ENCYCLOPÉDIE » FUT-ELLE UNE ENTREPRISE MAÇONNIQUE ?[1]

L'Encyclopédie a-t-elle été une entreprise maçonnique ? La question avait déjà été posée ici même il y 40 ans par Gustave Lanson (*Revue d'Histoire littéraire de la France*, XIX, 1912), et il penchait vers l'affirmative. « Il est curieux de noter, écrit-il (p. 313/4), et l'on n'a pas assez marqué dans nos histoires de la littérature et de la philosophie au XVIII^e^ siècle que l'*Encyclopédie* est une entreprise maçonnique, ou du moins que l'idée en naquit chez les Francs-Maçons », et une page plus loin : « Est-ce par lui [Le Breton] que l'idée maçonnique fut portée à Daguesseau et à Diderot ? Il est évident que si la démonstration pouvait se faire, si cette grande machine de l'*Encyclopédie* était une œuvre maçonnique, il faudrait attribuer à la Franc-Maçonnerie une part plus considérable, que faute de documents on n'a pu lui donner jusqu'ici dans le mouvement philosophique du XVIII^e^ siècle. »

Non moins affirmatif, sinon plus, est Louis Philippe May [2].

Examinons les arguments qu'ils invoquent. En premier lieu, ils se réfèrent à un passage d'un discours du Franc-Maçon Ramsay, dont voici le texte : « Tous les Grands Maîtres, en Allemagne, en Angleterre, en Italie et ailleurs, exhortent tous les savants et tous les artisans de la confraternité de s'unir pour fournir les matériaux d'un Dictionnaire universel des Arts libéraux et des Sciences utiles, la théologie et la politique seules exceptées. On a déjà commencé l'ouvrage à Londres, et, par la réunion de nos confrères, on pourra le porter à sa perfection dans peu d'années. »

En fait, Lanson et May empruntent ce texte à l'édition de 1745 (datée à tort par May de 1747) de l'*Histoire des Francs-Maçons* de La Tierce, qui n'est qu'une contrefaçon de l'édition authentique de 1742, et La Tierce déclare, sans aucune allusion à Ramsay, que ce discours a été prononcé par le Grand Maître des Francs-Maçons de France dans une assemblée solennelle de 1740. Mais peu importe, car

1. La question traitée par M. Luquet n'a pas été seulement examinée dans cette revue par Gustave Lanson, il y a quarante ans ; elle a été reprise en 1951, dans un compte rendu (p. 378) à propos de publications récentes. L'auteur de ce compte rendu est heureux des précisions nouvelles que M. Luquet apporte aux lecteurs de la *Revue d'Histoire littéraire*. Sans vouloir instituer ici une discussion, il persiste pourtant dans les conclusions modérées qu'il avait présentées alors. — J. P.

2. *Note sur les origines maçonniques de l'Encyclopédie*, [...], *Revue de Synthèse*, juin 1939, p. 181-190.

ce passage se trouvait dans le discours imprimé en 1738 dans les *Lettres de M. de V...*, où il est expressément attribué à Ramsay.

D'ailleurs, dans une conversation de 1741 avec Geusau (que Lanson et May écrivent Gensau), telle qu'elle est rapportée par Büsching [1], Ramsay déclarait avoir proposé que chacun des Francs-Maçons d'Europe, dont il estimait le nombre à 3 000, donnât chaque année 10 louis d'or, et que le total, soit 30 000 louis par an, fût employé à une entreprise utile pour le mieux (*zum Besten*) du genre humain, et avant tout à faire imprimer en français un dictionnaire universel (*Universallexikon*) contenant tout ce qui pouvait servir à l'enseignement (*Erlernung*) des quatre arts [architecture, musique, peinture, sculpture] et de l'histoire. Il disait en outre que dans chacune des assemblées des Francs-Maçons [Lanson et May ajoutent de Paris] serait lue (*abgelesen werde*) un mémoire (*Aufsatz*) pour l'explication (*Erläuterung*) d'un des quatre arts susdits.

Il convient de noter que, même si l'entreprise projetée par Ramsay a été approuvée par la Franc-Maçonnerie, ce qui pourrait ne relever que de son imagination, il n'existe aucun indice qu'elle ait abouti à une réalisation quelconque. Encore au début de 1745, l'ouvrage encyclopédique le plus récent était la *Cyclopaedia* d'Ephraïm Chambers, dont la quatrième édition, de 1741, était identique à la première de 1728.

C'est d'elle qu'en janvier 1745, l'Allemand Godefroy Sellius et l'Anglais John Mills apportent une traduction française au libraire André-François Le Breton, imprimeur ordinaire du roi et éditeur de l'*Almanach royal*.

Sans entrer dans le détail de la longue et laborieuse gestation de l'*Encyclopédie*, nous nous bornerons à rappeler que conçue au début de 1745 comme la simple traduction d'un ouvrage en deux volumes in-4° avec 40 planches, elle était proposée en souscription, dès juin de la même année, comme devant faire 5 volumes avec 120 planches, à paraître de juin 1746 à la fin de 1748 [2], et que lors de sa publication effective, qui commença en 1751, elle était devenue un ouvrage entièrement nouveau comprenant, sans parler du supplément, 17 volumes in-folio de texte et 10 volumes de planches faisant un total de 2 885 planches ; que pour faire face aux frais de cette entreprise, Le Breton s'associa, le 18 avril 1745, trois autres libraires ; que la rédaction, confiée d'abord à Mills, le fut ensuite à l'abbé De Gua, et finalementà Diderot, avec la collaboration de D'Alembert pour la partie mathématique.

Ainsi, l'*Encyclopédie* telle que nous la connaissons n'a aucun rapport avec l'entreprise rêvée par Ramsay. Elle ne fut pas davantage une entreprise préméditée par Le Breton, et c'est par suite de circonstances imprévues que les libraires associés s'adressèrent pour l'exécution à Diderot, qui s'adjoignit D'Alembert.

1. *Beyträge zu der Lebensgeschichte denkwürdiger Personen* [...], t. III, p. 317-338. *Anhang einiger Nachrichten von dem Ritter Andreas Michael von Ramsay* (p. 328-329).
2. *Mercure de France*, juin 1745, 1er vol., p. 83-107.

A l'appui de sa thèse, May appelle en renfort le frontispice dessiné par Cochin en 1764 et gravé par Prévost en 1772 pour orner après coup le tome Ier de l'*Encyclopédie* (1751). Ce frontispice, écrit-il (p. 185), « n'est-il pas une pure allégorie maçonnique ? L'explication qui l'accompagne constitue presque un aveu ». Voyons l'aveu.

« Sous un temple d'architecture ionique, sanctuaire de la Vérité, on voit la Vérité enveloppée d'un voile et rayonnante d'une lumière qui écarte les nuages et les disperse. » Cette phrase est la reproduction textuelle du début de l'Explication. Toute la suite de l'Explication est résumée par May en deux lignes : « A ses pieds, sur les degrés qui conduisent vers Elle [la Vérité], s'étagent les Sciences et les Arts. »

La gravure, avec son explication, correspond très exactement à l'*Encyclopédie*, dictionnaire raisonné des Arts, des Sciences et des Métiers. Pour y voir une allégorie maçonnique, May relève (p. 185, note 3) que les figures représentant les Sciences et les Arts sont groupées sous un temple d'architecture ionique et attribue à cet ordre une signification symbolique, pour laquelle il renvoie à La Tierce. En se reportant aux passages dont il donne les références, voici ce qu'on y lit : « Des cinq ordres en usage jusqu'à nos jours dans les édifices publics, tant sacrés que profanes [...], le troisième, qui est l'ionique, a pris son nom de l'Ionie, province de l'Asie ; le fameux temple d'Ephèse [...] doit avoir été bâti selon cet ordre. [...] [Chez les architectes du paganisme], l'ordre ionique, qui tient le milieu entre le dorique et le corinthien, était consacré aux temples de Junon, de Diane et de Bacchus. [1] » Je n'aperçois là nulle allusion à un symbolisme maçonnique.

Mais ce à quoi May attache une importance spéciale, c'est que « de toutes ces figures symboliques représentant les arts et les sciences, il est remarquable que ce soit l'Architecture — l'Art royal des Maçons, — qui attire le regard, au centre de la composition, sur la règle, l'équerre et le compas. »

Reportons-nous à la gravure et à son explication. Il est exact que l'Architecture se trouve à peu près au centre de la composition. Mais ce qui importe, c'est moins sa place pour ainsi dire topographique que sa situation par rapport aux autres figures allégoriques. Elle est placée tout au bas de la colonne de gauche, formant groupe avec les autres beaux-arts, musique, peinture et sculpture, au-dessous des belles-lettres, séparé par un intervalle de « plusieurs arts et professions qui émanent des sciences ». Pour représenter l'Art royal des Maçons, l'Architecture aurait dû être placée en haut de la composition, immédiatement au-dessous de la Vérité.

En outre, l'Architecture est largement distante de la Géométrie ; elle est située au bas de la colonne de gauche, tandis que la Géométrie se trouve dans le haut de la colonne de droite. Pour les Maçons, l'Architecture et Géométrie sont indissolublement unies et, à vrai dire,

1. Discours préliminaire à la seconde partie, p. 55 et 90 de l'édition de 1742.

ne font qu'un, la première n'étant que l'application pratique des enseignements de la seconde. Le théorème du carré de l'hypoténuse, qui en lui-même ne relève pas de l'architecture, était en 1730 une des caractéristiques du plus haut grade maçonnique.

L'architecture porte comme attributs symboliques la règle, l'équerre (qui, en réalité, dans la gravure n'est pas une équerre, mais un niveau) et le compas. Mais ces attributs ne conviennent pas moins à l'architecture au sens de tout le monde qu'à l'Art royal des Francs-Maçons. Et ces symboles n'attirent pas plus le regard que ceux de tous les autres arts et sciences, qui ont chacun les leurs : dans la colonne de droite, pour l'histoire ancienne le Sphinx de l'Égypte antique, pour l'histoire moderne un livre sur lequel elle écrit ; pour la géométrie, la figure du théorème de Pythagore ; pour l'optique, un microscope ; pour la botanique, un Opuntia en pot ; pour l'astronomie, une sphère armillaire ; pour la physique une cloche pneumatique ; pour la chimie un fourneau communiquant avec un matras ; dans la colonne de gauche, pour la poésie épique une lyre et une trompette ; pour la poésie dramatique un poignard et une coupe [de poison] ; pour la poésie satirique une marotte ; pour la poésie pastorale une flûte de Pan ; pour la musique une harpe ; pour la peinture une palette et des pinceaux ; pour la sculpture un maillet et un ciseau, avec lesquels elle met la dernière main à une tête.

« On devrait dresser enfin, écrivait Lanson (p. 316), la liste complète des collaborateurs [à l'*Encyclopédie*] que demandait déjà Brunetière, et rechercher combien de ces collaborateurs appartenaient à la Maçonnerie. » May exprime le même désir. Pourquoi s'arrêter à mi-chemin dans la statistique ? Ce n'est pas tant le pourcentage des Francs-Maçons parmi les collaborateurs à l'*Encyclopédie* que celui des lignes écrites par des Francs-Maçons qui donnerait une idée exacte de leur contribution à l'*Encyclopédie*.

Mais, pour s'en tenir à ce que réclament Lanson et May, s'ils jugeaient nécessaire de rechercher combien de Francs-Maçons ont collaboré à l'*Encyclopédie*, que ne l'ont-ils fait eux-mêmes ? May semble bien en invoquer une raison : il invite (p. 185) à entreprendre un pointage général « les chercheurs en situation d'accéder aisément aux archives du Grand Orient ». Mais cette défaite n'est pas recevable. Tant que le Grand Orient a été en possession de ses archives, soit jusqu'à 1940, il s'est toujours prêté complaisamment à leur consultation, même par des ennemis déclarés de la Franc-Maçonnerie.

Ce n'est pas une tâche difficile, ni même bien longue, de relever dans l'*Encyclopédie* les noms de ses collaborateurs, et May en a dressé (p. 186-190) une liste de 218 noms, qui n'est d'ailleurs ni tout à fait complète ni exempte d'erreurs ; par exemple, je n'y ai pas trouvé Fontana, Fouquet, Houin, Le Preux Andry, Ménuret, Petit, Sanchez, de Sénac, de Troja.

Par contre, ce serait un travail qui demanderait des mois, sinon

des années, de rechercher dans tous les tableaux de loges du XVIII^e siècle les noms correspondant à chacun de ceux de la liste May. Au surplus, cette entreprise laborieuse est d'avance vouée à l'échec, pour la simple raison que si, dans les tableaux des loges, les noms de leurs membres sont accompagnés de leurs prénoms et professions, l'*Encyclopédie*, pour ses collaborateurs, n'indique pas toujours la profession et presque jamais les prénoms. On ne peut donc pas être assuré qu'un même nom que l'on rencontre de part et d'autre représente un même individu et non des homonymes.

Voici, à l'appui, quelques exemples concrets.

L'*Encyclopédie* (t. I^er du supplément, Avertissement, p. III) mentionne un M. Cadet, de l'Academie des Sciences de Paris, comme ayant fourni des additions importantes aux articles Bile et Borax. L'*Almanach royal* m'a permis de l'identifier avec un Franc-Maçon, Cadet (de Gassicourt), Louis-Claude (1731-1779), ancien apothicaire-major des camps et armées du roi, reçu associé ordinaire de l'Académie des Sciences pour la chimie en 1766, et nommé le 28 février 1776, 7^e expert de la Chambre de Paris du Grand Orient (tableau général des officiers du Grand Orient, [1776], p. 11).

L'*Encyclopédie* mentionne (t. I, Avertissement, p. XLI) un Toussaint, avocat en Parlement et membre de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse, auteur des articles de jurisprudence. Elle n'indique pas ses prénoms, mais nous savons par ailleurs qu'ils étaient François Vincent et qu'il est mort en 1772. Il est donc différent de Joseph-Félix de Toussainct, libre baron du Saint-Empire, conseiller des finances, docteur ès droits, avocat au Parlement de Paris, vénérable de la Loge Saint-Jean de la Vraie lumière depuis le 14 mai 1762, et qui était encore vivant au moins en 1776, où il a été nommé officier honoraire du Grand Orient (tableau général des officiers du Grand Orient [1776], p. 17).

L'*Encyclopédie* a eu plusieurs collaborateurs du nom de Leroy (écrit indifféremment ainsi ou Leroi, Le Roy, Le Roi), à savoir : un J.-B. Le Roy, qui a donné les articles sur l'horlogerie et la description des instruments d'astronomie (l'*Encyclopédie*, t. I, Avertissement, p. XLII) ; c'est le même qui est mentionné de nouveau dans l'Avertissement du tome VI, p. VIII, comme membre de l'Académie des Sciences, car il y a été reçu d'abord comme adjoint pour la géométrie en 1751, puis comme associé ordinaire pour la mécanique, et il était garde du cabinet de physique du roi en 1779 (*Almanach royal* de 1779, p. 436). Un autre Le Roy, lieutenant des chasses de Versailles, a donné les mots engrais, faisanderie, fauconnerie, ferme, etc. (l'*Encyclopédie*, t. V, Avertissement, p. II). Un Le Roi, docteur en médecine de la Faculté de médecine de Montpellier et membre de la Société royale de la même ville, a donné le mot évaporation [1].

D'autre part, je connais deux Francs-Maçons du même nom. L'un,

1. *L'Encyclopédie*, t. VI, Avertissement, p. VII (il ne figure pas sur la liste May).

Louis-François Leroy (c'est l'orthographe de sa signature autographe sur le procès-verbal de la 10e assemblée de la Grande Loge nationale du mercredi 2 juin 1773), avocat au Parlement de Paris, a été vénérable de la Loge des Cœurs simples, au moins du 13 septembre 1765 jusqu'au 1er septembre 1773. Ce n'est certainement aucun des collaborateurs à l'*Encyclopédie*, car aucun n'est avocat et le seul dont les prénoms soient indiqués a comme prénoms J.-B.

Mais pour l'autre Leroy Franc-Maçon, vénérable de la Loge Saint-Spire au moins de 1769 à 1773, on ignore ses prénoms et profession. Il est donc impossible de décider si c'est ou non l'un des collaborateurs à l'*Encyclopédie*.

L'*Encyclopédie* mentionne (t. I, Avertissement, p. XLII), un de Vandenesse, docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris (May p. 190, dit à tort de l'Académie des Sciences), qui a donné aux tomes I et II 13 articles dont le premier est Abattement (t. I, p. 10), et le dernier Cérat (t. II, p. 233). D'autre part, j'ai trouvé un Vandenesse, maître de Loge de Paris en 1773 (circulaire du 26 juin 1773, p. 14, première division), un Père Vandeneze, convoqué à la 19e et dernière assemblée de la Grande Loge nationale, du 1er septembre 1773, et qui a signé Devandenesse le procès-verbal de cette assemblée, enfin un R. P. Vandenesse, Minime au couvent de la place Royale, député de la Loge Saint-François des Amis réunis, Orient de Paris, auprès du Grand Orient en 1774-1775 (tableau des députés connus au Grand Orient [1774-1775], p. 52). Ces trois mentions doivent, avec des variantes d'orthographe, désigner la même personne. Mais il n'est pas possible que ce soit la même que le collaborateur à l'*Encyclopédie*. En effet, celui-ci, docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris, est mentionné comme tel dans l'*Almanach royal* de 1743 à 1753 et en disparaît en 1754. Il a donc dû mourir dans le courant de 1753, et par suite n'a de commun que le nom avec le Vandenesse Franc-Maçon, lequel était encore vivant en 1774.

Citons encore le Tschoudi qui a donné au Supplément de l'*Encyclopédie* des articles sur la botanique (*Encyclopédie*, t. I du supplément, Avertissement, p. II). May en fait un Franc-Maçon par un tissu d'inexactitudes. Dans sa liste (p. 190), il l'appelle Tschoudi (baron Théodore-Henry de), 1727-1789, ancien bailli de Metz. Théodore-Henri est mort, non en 1789, mais en 1769. Il n'était pas bailli de Metz, mais conseiller au Parlement de Metz. Le bailli de Metz n'était pas lui, mais son cousin et beau-frère, Jean-Baptiste-Louis-Théodore (15 août 1734 - 7 mars 1784). C'est ce dernier, correspondant de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, qui a donné au Supplément de l'*Encyclopédie* des articles sur la botanique. Quant à Théodore-Henri, qui était effectivement Franc-Maçon, May le dit (p. 185) fondateur de *L'Étoile flamboyante*, ce qui revient en quelque sorte à prendre le Pirée pour un homme. *L'Étoile flamboyante, ou la Société des Francs-Maçons considérée sous tous les aspects*, n'est pas

le titre d'un ordre maçonnique, mais d'un livre (1766). Tschoudi n'a jamais créé qu'un grade maçonnique, celui d'Écossais de Saint-André d'Écosse, qu'il destinait à remplacer celui de Kadosch. Il faut reconnaître, à la décharge de May, que la même erreur au sujet de *L'Étoile flamboyante* avait déjà été commise, non seulement par Bord à qui il l'emprunte (p. 185, note 2), mais aussi par divers auteurs de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Ajoutons que, pour être objectif, il ne serait pas indifférent de mettre en regard des collaborateurs à l'*Encyclopédie* qui étaient Francs-Maçons ceux qui ne l'étaient pas. Or, sans chercher plus loin, on en rencontre deux d'importance, Diderot et D'Alembert. S'ils ont jamais été Francs-Maçons, ce qu'on ignore, ils ne l'étaient certainement pas encore le 28 novembre 1778 [1], soit un an après la publication du dernier volume du Supplément de l'*Encyclopédie*.

Le pourcentage des Francs-Maçons parmi les collaborateurs à l'*Encyclopédie* n'a, en somme, qu'une importance secondaire. Une entreprise réclame des ouvriers, mais avant tout un entrepreneur qui les choisit, les dirige et les contrôle. Or ici l'entrepreneur, l'éditeur de l'*Encyclopédie*, André-François Le Breton « comptait parmi les Francs-Maçons de la première heure » (May, p. 182). Du moins, Gustave Bord [2] l'affirme, et Albert Lantoine [3] le repète. Donc, déclare May (p. 183), « c'est acquis ».

Voire. Lanson, Lantoine et May, à la suite de Bord, dont « l'ouvrage classique » (May, p. 182) fourmille d'erreurs, sans aller chercher plus loin que le passage auquel ils se refèrent, ont accolé d'office au nom du vénérable du *Louis d'argent*, dont, à ma connaissance, aucun document n'indique les prénoms ni la profession, ceux de l'éditeur de l'*Encyclopédie*, sans se demander s'il n'y avait pas d'autre Le Breton Franc-Maçon. Or, j'en puis citer plusieurs :

1° Un Thomas-Pierre Le Breton, sans profession indiquée, a assisté à la tenue inaugurale de la Loge Coustos-Villeroy, le 18 décembre 1736 (dossier « Francs-Maçons » du procureur général au Parlement de Paris, Bibliothèque Nationale, manuscrits, fonds Joly de Fleury, volume 184, f° 133 r°). Il est compris dans la liste des membres de la Loge, et par suite ne peut pas être le vénérable du *Louis d'argent*, car le vénérable d'une Loge n'a pas de raison d'être membre d'une Loge différente. Mais ce Le Breton n'a reparu à aucune des tenues postérieures de la Loge Coustos-Villeroy. Il est donc possible qu'il ait assisté à la tenue du 18 décembre 1736, non comme membre de la Loge, mais simplement comme visiteur, auquel cas rien ne s'opposerait à ce qu'il fût en même temps vénérable du *Louis d'Argent*.

2° Une dénonciation anonyme à la Grande Loge (même dossier,

1. *Mémoires secrets* du continuateur de Bachaumont, 29 novembre et 1^er décembre 1778, édition de Londres 1779, t. XII, p. 192 et 197.

2. *La Franc-Maçonnerie en France* [...], 1908, p. 122.

3. *La Franc-Maçonnerie chez elle*, 2^e éd., 1927, p. 55 ; — *La Franc-Maçonnerie écossaise*, 1930, p. 73.

f° 129), probablement de fin avril 1737, incrimine un Thomas Le Breton, vénérable d'une Loge différente de la Loge Coustos-Villeroy, mais en relations avec elle, et qui est vraisemblablement le *Louis d'argent*.

3° Une dénonciation anonyme adressée à la police fin juillet ou début d'août 1737, très probablement par un nommé Broomett, frère servant de la Grande Loge, signale un Thomas Le Breton, supposé maître de Loge du *Louis d'argent*, compagnon orfèvre chez Thierry, orfèvre vieille cour du Palais, secrétaire de la même loge (même dossier, f° 124 r°).

4° Quatre Francs-Maçons arrêtés le 1er mars 1744 nomment dans leurs interrogatoires des mercredi 4 et jeudi 5 mars, parmi les 17 maîtres de Loge connus d'eux, un Le Breton, joaillier-orfèvre au Pont au Change (Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 11556, fos 299-303).

5° Un Le Breton figure sur le tableau des frères convoqués à la première assemblée de la Grande Loge nationale de France, le vendredi 5 mars 1773, assemblée qui s'est réunie chez le frère Le Breton (le même), rue Saint-Antoine. A cette assemblée n'assistait aucun des maîtres de Loges de Paris, mais seulement les commissaires aux statuts et les députés de province ; parmi ceux-ci était un Le Breton, député de la Loge de Clermont.

6° Un Le Breton a signé le procès-verbal de la réunion d'un groupe de maîtres de loges de Paris, le 13 avril 1773. Ce groupe est devenu la 5e division, et Le Breton figure sur la liste des membres de cette division (circulaire du 26 juin 1773 [*Incipit* : Depuis l'établissement de la maçonnerie en France], p. 14).

7° Un Breton, certainement synonyme de Le Breton, a été convoqué et a assisté à la 5e assemblée de la Grande Loge nationale du mercredi 14 avril 1773. Il est qualifié d'entrepreneur du duc d'Orléans. Comme aucun Le Breton n'avait été nommé député des Maîtres de Loges de Paris, celui-là n'a pas participé à cette assemblée en qualité de Maître de Paris, mais de député d'une loge de province, et c'est au même titre qu'il a été convoqué à toutes les assemblées de la Grande Loge nationale et figure parmi les signataires du procès-verbal de la 7e assemblée, du jeudi 22 avril 1773. Le même Le Breton est également mentionné comme député de la Loge de Clermont sur le tableau des députés des Loges du royaume (circulaire du 26 juin 1773, p. 15, 5e nom).

8° Un Le Breton, sans indication de prénom ni de profession, demeurant rue des Billettes, était en 1774-1775 député (probablement vénérable) de la Loge *Saint-Louis*, de Paris, et en 1776, vénérable de la même loge (tableau alphabétique des Loges constituées ou reconstituées par le Grand Orient [1776], p. 18).

De ces différents Le Breton, aucun n'a comme prénoms André-François, ni comme profession imprimeur ou libraire. A mon avis, il est extrêmement probable que les nos 1-4 correspondent au même individu, le vénérable de la Loge *au Louis d'argent*. Mais ce qui im-

porte, et que je vais démontrer, c'est qu'il est impossible que l'éditeur de l'*Encyclopédie* ait été le même que le vénérable du *Louis d'argent*, et que, par suite, il est complètement arbitraire d'en faire un Franc-Maçon.

La Loge du *Louis d'argent* a été constituée par la Grande Loge d'Angleterre le 3 avril 1732. Elle est passée à la Grande Loge de France à une date inconnue, mais forcément comprise entre le 3 avril 1732, date de sa constitution par la Grande Loge d'Angleterre, et le 1er janvier 1765, où elle est portée sur le tableau de la Grande Loge de France, sous le titre du *Louis d'argent de Saint-Thomas*, avec Le Breton comme vénérable. Nous devons donc envisager successivement ce vénérable relativement à la Grande Loge d'Angleterre en 1732 et à la Grande Loge de France en 1765.

La Loge du *Louis d'argent* a été constituée par la Grande Loge d'Angleterre le 3 avril 1732, et son vénérable était nécessairement Franc-Maçon au plus tard à cette date. D'autre part, l'article 4 des Règlements de la Grande Loge d'Angleterre de 1723, article toujours en vigueur en 1732, exigeait comme âge minimum pour l'admission dans la Franc-Maçonnerie vingt-cinq ans, sauf dérogation accordée par le Grand Maître, dont on n'a aucun indice qu'elle ait été accordée au vénérable du *Louis d'argent*. Celui-ci aurait donc dû être né au plus tard le 3 avril 1707. Or, André-François Le Breton, né le 21 août 1708, n'a eu vingt-cinq ans que le 21 août 1733. Par conséquent, au 3 avril 1732, il lui manquait un an quatre mois dix-huit jours pour être reçu Franc-Maçon et, à plus forte raison, constitué maître de loge. Donc le vénérable du *Louis d'argent* n'était pas André-François Le Breton.

Envisageons maintenant par rapport à la Grande Loge de France le Le Breton vénérable de la Loge du *Louis d'argent de Saint-Thomas* au 1er janvier 1765. A cette date, il était le doyen de tous les maîtres de loges de France (tableau de 1765, n° 1), et par suite de tous ceux de Paris. De même que tous les maîtres de Loges de Paris jusqu'au 26 juin 1773, il était inamovible. Il a donc dû rester doyen jusqu'à sa mort. Or il ne l'était plus au 21 juin 1771, où le doyen était Puisieux (*Histoire du Grand Orient de France* [anonyme, par Jouaust], page 103), qui sur le tableau de 1765 n'avait que le n° 2. Il en faut donc conclure que le Le Breton Vénérable du *Louis d'argent* avait cessé de vivre avant le 21 juin 1771. L'éditeur de l'*Encyclopédie*, n'étant mort que le 14 octobre 1779, est nécessairement un autre Le Breton.

Pour les deux raisons chronologiques qu'on vient de voir et dont chacune suffirait, le Vénérable du *Louis d'argent* et l'éditeur de l'*Encylopédie* ne peuvent être la même personne.

Je m'abstiendrai de conclure. Le lecteur jugera si l'*Encyclopédie* mérite la qualification — honorifique ou péjorative, peu m'importe — d'entreprise maçonnique.

G.-H. LUQUET.

SONDAGES DANS LE ROMAN FRANÇAIS DU POINT DE VUE SOCIAL (1789-1830)

Dans quelle mesure le roman de cette époque peut-il nous éclairer sur les changements sociaux survenus à la suite de la Révolution ? Nous montre-t-il, à l'encontre de la poésie et du théâtre, une société en voie de transformation ? Donne-t-il des aperçus qui coïncident avec les leçons de l'histoire et les découvertes de la sociologie ? C'est ce que nous voulons déterminer.

Il nous sera important d'examiner, moins les romans qui peignent les mœurs et les habitudes de l'une ou de l'autre des classes sociales, que ceux qui montrent les rapports des classes et les changements qu'y a apportés la Révolution de 1789. De même, il y aura peu de chose à puiser dans les romans qui ressuscitent un passé réel ou imaginaire, ou qui font plus ou moins abstraction du milieu où vivent les personnages (c'est souvent des mêmes romans qu'il s'agit ici). Nous exclurons donc une bonne partie des romans des aristocrates (émigrés ou autres) — par exemple, M^me^ de Genlis, la plupart des livres de M^me^ de Souza — où le seul intérêt est une intrigue sentimentale. En revanche, il faudra tenir compte des romans où les écrivains en appellent de l'organisation sociale au nom de ses victimes.

I. — Les personnages.

Une étude conduite dans ce sens nous amène à certaines conclusions quant aux *types* de personnages peints par les auteurs, et quant aux raisons de leur choix. Il ne serait peut-être pas inutile de présenter sous une forme statistique (qui ne saurait avoir une exactitude mathématique) les faits dont nous tirons ces conclusions [1].

A. *Nobles.*		Dates entre lesquelles les livres ont paru.
Hommes.	Femmes.	
22 (S), 4 (A).	25 (S), 4 (A).	1789-1815.
10 (S), 4 (A).	4 (S), 2 (A).	1816-1830.

1. Nous marquerons par la lettre (S) les cas où l'auteur traite avec sympathie ses personnages (il s'agit des sympathies de l'auteur, et non des nôtres), et par la lettre (A) les cas où il les traite avec antipathie.

Par comparaison avec les chiffres donnés plus bas, cette proportion est considérable. Il n'est pas toujours clair si ces personnages appartiennent réellement à la noblesse ancienne ou nouvelle, ou même à la haute bourgeoisie. Nous n'avons pour guides que la particule et la richesse et la distinction sociale dont très évidemment ils jouissent.

1789-1815. Remarques.

1. Même en ne nous occupant que des personnages principaux ou plus caractéristiques, nous constatons que l'aristocratie prédomine fortement. Ce n'est pas étonnant, puisque c'est la période qui englobe la majeure partie de la « littérature d'émigration », la période où le roman fut exploité comme genre littéraire par une foule d'aristocrates en exil, surtout des femmes, qui cherchaient de quoi vivre. Et les émigrés n'ont guère de ressources littéraires que leurs propres souvenirs.

2. Les écrivains sortis de la bourgeoisie et du peuple semblent à première vue, eux aussi, incapables d'échapper à une certaine nécessité de convention, qui voulait que quelques-uns de leurs personnages fussent des nobles, déguisés ou autrement. Voir Ducray-Duminil, Pigault-Lebrun, Fiévée.

3. Quelques nobles sont présentés sous un jour défavorable, mais parmi les auteurs qui sont eux-mêmes d'origine noble, il n'en est pas qui présente aucun membre de l'aristocratie de cette façon.

4. Quant à la période que les romans des émigrés sont censés reproduire, elle ne nous semble pas tirer à conséquence. D'une façon vague, très vague, les intrigues de ces romans seraient contemporaines de la période où on les écrivait, bien que, en réalité, nos auteurs ne fassent que trop souvent orner « le présent » des couleurs embellies du passé. On ne saurait attacher beaucoup d'importance, non plus, au fait que certains des personnages sont de nationalités différentes. Léonce de Mondoville ou Oswald, Lord Nelvil ou Sir Seymour, n'agiraient pas autrement qu'ils ne le font si on les qualifiait de Français. Ce n'est là, sans doute, qu'une concession faite par les émigrés à leurs souvenirs et à leurs expériences personnelles. Que ces héros soient français, ou écossais, ou anglais, ou polonais, ils se conforment tous, avec une extraordinaire monotonie, au même modèle.

1816-1830. Remarques.

1. L'aristocratie diminue en nombre, mais la diminution est peut-être moins forte qu'on ne l'aurait attendu. Le facteur de temps n'est plus aussi vague ; dans les romans de 1816-1830, les nobles appartiennent, sans équivoque, à la période de la Restauration. L'aristocratie est donc toujours en faveur ? Mais attendons. Les nobles sont rentrés en France, ils ont repris quelques-unes de leurs places anciennes, ils appuient les Bourbons ; sont-ils toujours populaires ? Les romans nous montreront des nobles sympathiques, mais ces derniers seront-ils traités sympathiquement par leurs auteurs pour les mêmes raisons qu'avant 1815 ? Octave sera-t-il une figure sympathique, parce qu'il est un aristocrate, ou parce qu'il attaque la classe à laquelle il appartient ? Nos chiffres seront donc un peu suspects.

2. Néanmoins, la division de la société dans les trois ordres de l'ancien régime restait une tradition forte. La Révolution l'avait attaquée, mais Napoléon n'avait-il pas fait de son mieux pour la raffermir ? La bourgeoisie, plus particulièrement la bourgeoisie de l'industrie et des finances, commençait, avant 1830, à prendre dans l'état une importance en accord avec ses ressources matérielles ; elle commençait à absorber l'aristocratie, mais elle ne l'avait pas encore soumise. Si l'aristocratie éprouvait le besoin d'épouser l'or bourgeois, la bourgeoisie aspirait encore plus ardemment à l'anoblissement. La hiérarchie sociale n'était pas encore refondue. Quant au peuple,

la « question sociale » n'était pas encore posée. Jusqu'à ce qu'elle le fût, il y avait peu de chances pour que le prolétariat reçût droit d'entrée dans la littérature.

3. Pour ce qui est des romanciers de talent, la Restauration est une époque singulièrement aride. Essor de la poésie, oui, mais peu de romans de premier ordre, et peu d'écrivains qui fournissent encore au roman un matériel nouveau. On perçoit tout de même, par endroits, une note nouvelle ; nous reviendrons là-dessus.

B. *Bourgeoisie.*		Dates entre lesquelles
Hommes.	Femmes.	les livres ont paru.
7 (S), 1 (A).		1789-1815.
11 (S), 3 (A).	3 (S), 1 (A).	1816-1830.

1789-1815. Remarques.

1. La bourgeoisie peut fournir des héros, mais pas encore des héroïnes. On préfère évidemment qu'elles soient nobles. Cependant, seulement deux auteurs qui mettent en scène la bourgeoisie (M^me^ de Beaufort d'Hautpoul et M^me^ de Souza) sont des aristocrates, et encore M^me^ de Souza sort-elle de la petite bourgeoisie. Les autres sont d'origine bourgeoise, ou moindre.

2. Parmi les hommes, les honneurs vont à la haute bourgeoisie. Bovile, dans *Émilie de Varmont*, est commandeur de frégate, le héros des *Faux révolutionnaires* est un marchand passablement riche, M. Botte est un riche marchand en retraite. Parmi les personnages secondaires, le commerce prédomine : trois marchands, un médecin. Le seul bourgeois antipathique est Mansfield, dans *Amélie Mansfield* de M^me^ Cottin.

3. C'est uniquement de la bourgeoisie d'après 1789 que le roman s'occupe.

4. Absence de la petite bourgeoisie.

1816-1830. Remarques.

1. Les métiers, même les petits, commencent à paraître : un digne tapissier, un coiffeur ; dans *Le Maçon*, un épicier et un contre-maître qui joue un rôle important On voit ces deux derniers à l'œuvre et c'est quelque chose de nouveau. Dans les romans de Ricard, un milieu d'étudiants et de grisettes qui est déjà la bohème de Murger, avec la sentimentalité en moins. Ailleurs, nous trouvons des bourgeois d'un niveau plus élevé ; peu d'entre eux sont des protagonistes, mais ils ont tous des qualités solides. Ils sont présentés avec un certain réalisme, ils ne sont pas des figures vagues, sans rien de matériel pour les rattacher à la terre. Ils semblent encore plus réalistes lorsqu'on les compare avec l'*Édouard* de M^me^ de Duras, le seul roman de cette période qui dépeint la France pré-révolutionnaire.

2. Nous avons porté à trois les bourgeois antipathiques, mais c'est peut-être un chiffre trop sévère. Les bourgeois offrent aux écrivains une cible commode, mais il n'y a parmi eux qu'un scélérat : Bianchini, dans *La Fille-mère*. Pour compenser, Louise Maignaud introduit dans son roman deux aristocrates d'une noirceur abominable.

3. La seule femme antipathique est une aristocrate qui s'est déclassée en épousant un bourgeois.

4. Citons, dans cette période, trois écrivains aristocrates : M^me^ de Duras, le baron de Lamothe-Langon, M^lle^ de Senancour. Aucun ne médit de la bourgeoisie ; quelques pointes légères dans *Monsieur le Préfet*, et c'est tout.

C. *Peuple.*		Dates entre lesquelles
Hommes.	Femmes.	les livres ont paru.
6 (S), 1 (A).	4 (S).	1789-1815.
3 (S), 1 (A).	7 (S).	1816-1830.

1789-1815 Remarques.

Des six hommes signalés, deux sont des bâtards, qui s'élèvent dans la société. Restent deux valets, un valet de ferme, un postillon. Parmi les femmes, une, qui est orpheline, conquiert un rang important ; les trois autres, personnages secondaires, sont : une domestique, une vieille femme, une fille joyeuse. On ne pose pas encore les gens du peuple en victimes. Bien entendu, ce n'est pas chez les romanciers aristocratiques qu'il faut chercher les bâtards.

1816-1830. Remarques.

Nous notons trois hommes seulement. Deux d'entre eux, cependant, sont des caractères-types : l'homme pauvre réprimé par la société. C'est le cas d'Abel, dans *Abel, ou les trois frères*, et de Gautier, dans *Le Maçon*. Parmi les sept femmes, celles qui sont des opprimées — il y en a cinq, dont trois sont des prostituées — sont traitées avec le plus de sympathie. A part le livre de Pougens, qui se rapporte à l'époque d'avant 1789, mais qui a une portée très générale, les romans de ces quinze années visent la Restauration. On commence donc à abandonner quelque peu la noblesse, pour s'intéresser au sort des pauvres gens. Les écrivains, eux aussi, sortent de la bourgeoisie et du peuple. Ils se montrent bien, de temps en temps, ironiques vis-à-vis du peuple, mais ce n'est pas grave. Et dans toute la période de 1789 à 1830, le seul homme du commun qui est vraiment méchant est Isidore dans *Paul*, de Ducray-Duminil.

D. *Les Dépossédés.*

Thème du roman après 1815. Nous avons signalé *Abel* ; ce n'est pas un livre isolé. Il y en a d'autres, véritables réquisitoires contre l'appareil répressif de la société et des lois qui condamne les victimes à un ostracisme douloureux. Ces victimes, qui peuvent être de toutes les classes, protestent, ou bien l'écrivain proteste en leur nom : *Jean Sbogar*, le brigand généreux ; *Émile* (bâtard) ; *Louisa* (fille de joie) ; *La Fille-mère* (trois bâtards, rejetés par la société) [1].

II. — Les thèmes.

A. *Mésalliances.*

1. *1789-1815.*

Il arrive assez souvent, dans les ouvrages des écrivains bourgeois, qu'un personnage se marie en dehors de sa classe. Mais « mésalliance », dans le sens désobligeant qu'implique ce terme ? Alors non ; ils retournent le problème : en s'alliant à une classe de niveau social inférieur, la noblesse ne se déshonore pas, elle en reçoit, au contraire, beaucoup d'honneur. L'union des classes par le mariage, c'est même pour Pigault-Lebrun et Fiévée l'occasion de faire triompher joyeusement la bourgeoisie et le peuple. Cela sert sans doute à expliquer pourquoi ils ont un penchant si marqué pour des héroïnes nobles. La morgue de l'aristocratie ne tient plus devant l'intelligence, les mérites, la probité, les richesses durement amassées des classes infé-

1. Nous avons omis le clergé. Il y en a, dans le roman de 1789 à 1830, dix représentants, au moins. La littérature de l'émigration le passe sous silence ; les romanciers populaires, à l'époque révolutionnaire, profitent trop facilement de l'occasion de le peindre en suppôt du diable ; dans le roman, après 1815, il y a autant de prêtres méchants et hypocrites que de prêtres aimables. Donc, rien de significatif de ce côté-là

rieures. Dans *L'Enfant du carnaval*, Happy, fils naturel d'une domestique et d'un capucin, se pousse dans le monde, épouse la fille du milord qu'il a servi, et s'entend louer fort démocratiquement par sa jeune femme : « J'aime que tu ne sois pas plus humilié de ta naissance que je ne suis fière d'être la fille d'un lord. » Dans *Monsieur Botte*, le riche marchand retraité, tout comique qu'il est, s'érige tout de même en symbole. Son neveu veut épouser une jeune fille noble, mais craint d'être éconduit. Et Botte de prendre la parole : « Qu'est-ce que c'est, Monsieur, qu'est-ce que c'est ? Une famille, illustrée par un demi-siècle de probité et de travaux utiles, serait au-dessous de gens qui ne peuvent se targuer que sur de vieux parchemins, et qui traînent un nom qu'ont illustré leurs ancêtres ? M^lle^ d'Arancey mépriserait-elle notre honorable roture... ? » Au titre du marquis, il oppose finalement son argent, et la bataille est gagnée.

Le problème se résout tout aussi facilement dans Fiévée : Suzette, belle fille du peuple devenue la femme d'un paysan qui s'enrichit pendant la Révolution, perd son mari et épouse Adolphe de Senneterre qu'elle a toujours aimé ; Frédéric, enfant naturel d'un valet de chambre et d'une aristocrate, fait la conquête d'une jeune fille noble ; les capacités et le caractère estimable du marchand, le héros du *Faux Révolutionnaire*, l'emportent sur les préjugés de M. de Surville, et il épousera sa fille Adèle.

Il est vrai que l'un des nombreux ressorts des romans noirs de Ducray-Duminil est l'incompatibilité des classes ; les héros et les héroïnes doivent languir jusqu'au moment où, après les dosages requis de pathétique et d'horreur, le mystère qui entoure leur naissance s'éclaircit et ils sont libres de s'épouser. Mais *Coelina* et *Paul*, destinés à un public démocratique avide d'émotions fortes et de terreur par procuration, n'ont rien à nous apprendre. Reste M^me^ Cottin, le seul écrivain de cette époque, à prendre vraiment au tragique la question des mésalliances. *Amélie Mansfield* nous trace l'histoire d'une aristocrate reniée par sa famille et condamnée à des souffrances sans bornes, parce qu'elle a épousé un homme « ordinaire », — bien que Mansfield, étant à la fois poète, peintre et musicien, ne nous semble pas tout à fait dénué de talent [1].

2. *1816-1830.*

Pigault-Lebrun et Fiévée, sans se laisser impressionner par la noblesse, sauvegardaient les apparences ; il fallait à leurs héros, quelles que fussent leurs origines, des richesses considérables ou, pour le moins, une certaine aisance ; Frédéric n'hésite pas à s'affubler d'une particule pour arriver plus vite à ses fins. Mais après 1815, la question de la mésalliance est abordée d'un autre point de vue. Charles Nodier

1. Le point de vue de M^me^ Cottin n'est pas surprenant ; elle n'était ni aristocrate ni émigrée, mais elle a toujours fait de son mieux pour rivaliser avec la « littérature, distinguée », dont nous aurons à parler, — et pour laquelle la mésalliance est inadmissible.

la prend à partie violemment. Gaston de Germance, dans *Adèle*, flétrit les « intérêts reconnus » ; seule est mauvaise et nuisible une mésalliance morale ; le plus révoltant des préjugés est « celui qui attribuerait à une classe déterminée des facultés spéciales... ». Il veut épouser Adèle, fille illégitime d'un ouvrier et d'une femme noble. « Laboureur ou soldat, nul homme n'a surpassé celui-ci en noblesse... Naître noble, c'est l'ouvrage du hasard ; le devenir par son courage, c'est la plus haute fortune de l'héroïsme. [1] » Mme de Duras — pourtant une aristocrate — s'apitoie sur les souffrances d'Édouard, jeune bourgeois d'une famille éminemment respectable, et de Natalie, duchesse de Nevers ; elle les représente malheureux par suite des conventions tyranniques qui les séparent l'un de l'autre.

Que deux personnes de niveaux sociaux différents s'épousent, et que des souffrances s'ensuivent, le tort n'est plus du côté des classes inférieures. C'est la leçon qui ressort du roman, assez stupide, d'ailleurs, de Ricard : *La Grisette*. Jules Bonnard, riche bourgeois dont la mère est la sœur du comte de Saint-Germain, humilie fortement celle-ci en épousant une femme du peuple ; le comte lui-même épouse Clara, la grisette, et Ricard de nous peindre des scènes de ménage absurdes, où la jeune femme gaie et insouciante se réjouit de semer la consternation dans la maison du comte. Dans un récit bien supérieur : *La Maison du Chat-qui-Pelote*, Balzac trace l'histoire tragique d'Augustine Guillaume, fille d'un marchand drapier. Elle aime Théodore de Sommervieux, peintre riche et noble ; elle devient sa femme ; après quelques mois d'une félicité sans nuages, l'ardeur de Théodore diminue, il reprend ses anciennes habitudes, Augustine meurt de chagrin. Dans *Le Bal de Sceaux*, l'orgueilleuse Émilie de Fontaine a tort de ne pas épouser l'élégant Maximilien Longueville, dont le seul défaut est de vendre du drap derrière un comptoir.

On voit bien qu'il ne s'agit plus tellement de s'amuser. Ce reste de préjugé de classe n'est plus de mise.

B. *Amour et Mariage.*

1. *1789-1815.*

Les romanciers d'origine aristocratique, et ceux qui s'en approchent de par leurs conceptions et leur genre de vie, ne sauraient nous retenir longtemps. Les classes sociales ? Il n'y en a qu'une. Les thèmes, ou plutôt le thème ? L'amour entre deux personnes distinguées, amour contrarié par des obstacles purement artificiels. Comment vivent ces personnages, quelles sont leurs préoccupations autre que l'amour ? Libre à nous de le deviner. Ce n'est que plus tard que ces romanciers prendront quelque contact avec la vie réelle. « Issus d'un âge et de classes sociales pour qui les nuances de l'esprit et de la sensibilité comptaient plus que tout le reste, ils ne laissaient pas

1. *Op. cit.*, dans *Œuvres*, Paris, 1832, p. 199 et suiv. et 228.

d'incliner leurs impressions vers l'évocation des intrigues mondaines ou vers la psychologie des âmes sensibles »[1]. Quoi d'étonnant alors s'ils mettent dans leurs livres, avec une fatigante monotonie, des personnages élégants, mais malheureux, transportés quelquefois dans le dix-neuvième siècle, mais restant soumis sans exception aux conventions qui dominaient le monde aristocratique du siècle précédent ? D'ailleurs, le malheur se décrit plus facilement, plus longuement, que le bonheur ; ce n'est pas à négliger, lorsqu'on n'a jamais écrit un roman, et qu'il faut écrire pour vivre.

Adèle de Sénange doit donc se refuser à épouser Lord Sydenham, parce que sa mère la destine à un autre. Malvina de Sorcy doit refuser Sir Edmond Seymour par un sentiment « d'honneur » ; du reste, la vie de Sir Edmond renferme un noir secret, et l'on répand au sujet de Malvina des calomnies atroces. Charles Lenox ne peut épouser Marie, troisième fille de Lord Seymour : ne faut-il pas que ce dernier trouve d'abord des partis pour ses filles aînées ? Seul un accident arrivé fort à propos, et dont Charles manque de mourir, vient à bout de la résistance du père[2]. Rien n'empêche Saint-Albin de s'unir à la comtesse de Loewenstein, sauf la nécessité de se convaincre l'un l'autre qu'ils ont suffisamment de « sensibilité »[3].

Que toutes ces raisons nous paraissent minces aujourd'hui ! Avec quelle force Mme de Staël ne nous le fait-elle pas sentir dans *Delphine* et dans *Corinne* ! Il est vrai que les raisons qui séparent Delphine et Léonce, Corinne et Oswald, ne sont pas essentiellement différentes, mais elle n'en juge pas moins sévèrement l'étroitesse et les préjugés de la classe à laquelle appartiennent les héros.

2. *1816-1830.*

Le roman « style Empire » a une vie assez courte. Après 1815, nous en avons à peu près fini de ces ouvrages à trois ou quatre volumes, dont l'unique ressort est les angoisses d'un amour tournant dans le vide. De l'amour, des mariages, il y en aura, bien entendu, mais ils ne seront plus la prérogative d'une seule classe. Surtout on ne fera plus abstraction des rapports entre les amoureux et la société. Le mariage deviendra même un problème social, dans ce sens qu'on tiendra les conventions et la structure sociale responsables de bien des souffrances. Ici, le grand accusateur sera Balzac. Dans *Sténie*, del Ryès et Mme Radthye prêchent la révolte contre les mariages qui condamnent une femme à souffrir ; Vanhers fait l'apologie de l'adultère contre le mariage au nom de la « nature ». Joséphine, la femme du marquis de Rocourt, ne garde pas toujours une pose modeste et soumise ; les femmes ont des droits : « Eh quoi ! grand Dieu ! » s'écrie-t-elle

1. F. Baldensperger, *Le mouvement des idées dans l'émigration française*, Plon, 2 volumes, 1924, I, p. 228-229.
2. *Adèle de Sénange*, *Malvina* et *Charles et Marie*.
3. Senac de Meilhan, *L'Émigré*.

devant son mari, « les hommes prétendent-ils qu'un titre, une corbeille et du latin que nous ne comprenons pas, doivent étouffer en nous tous, les sentiments naturels et faire de nous un champ, une métairie ; que notre contrat de mariage soit un acte de vente, que l'usufruit et la nue-propriété de cette terre conjugale leur appartiennent !... [1] » Les six récits dans *Scènes de la vie privée* ont été appelés très justement un cours de six leçons sur les dangers du mariage [2]. Pourquoi Ginevra del Piombo, dans *La Vendetta*, mariée selon son cœur, s'effondre-t-elle dans la misère ? Parce qu'une convention cruelle entretient entre sa famille et celle de son mari une haine irraisonnée. La comtesse de Restaud, déjà coupable, s'avilit encore davantage, et tombe entre les mains de Gobseck : c'est qu'elle doit à tout prix sauver les apparences, garder les dehors que sa position dans le monde lui impose. Le comte de Granville, dans *Une double famille*, a été malheureux par suite d'un mariage de convenance ; il cherche une consolation auprès d'une petite brodeuse, — et le résultat est pour elle une tragédie affreuse. Indirectement, Balzac n'attaque-t-il pas les lois et les conventions sociales qui mettent à l'âme humaine des entraves si dures [3] ?

C. *Rapports des Classes.*

1. *1789-1815.*

Les écrivains d'origine bourgeoise ou populaire, au lendemain de 1789, trouvent dans le bouleversement des classes une matière assez riche. Pour Pigault-Lebrun, c'est une occasion de rire joyeusement aux dépens de la noblesse vraie ou fausse, et ne nous montrer des gens du commun qui sont gais, bons, généreux, secourables, et plus intelligents que leurs maîtres. Fiévée est plus observateur, moins préoccupé d'effets comiques ; l'intrigue de *La Dot de Suzette* est des plus romanesques, mais Fiévée ne laisse pas d'avoir sur la société de cette époque le coup d'œil assez juste. Il fait des esquisses rapides, mais vigoureuses : les belles dames et les petits fats, rue de la Chaussée-d'Antin, qui se gaussent de Suzette ; une femme, appartenant à l'une des anciennes familles de France, qui après la mort de son mari poursuit ses plaisirs à l'ombre même de la guillotine. Dans *Le Faux Révolutionnaire*, il montre le conflit des intérêts dans une ville provinciale :

1. *Le Vicaire des Ardennes*, dans *Œuvres de jeunesse*, Michel Lévy, 1868; t. II, p. 41.
2. B. Guyon, *La Pensée politique et sociale de Balzac*, Colin, 1947, in-16, p. 330 et suiv.
3. Citons, pour mémoire, deux autres thèmes qui se rattachent à notre sujet, mais qui ne nous semblent pas mener à des conclusions importantes : le divorce, et le célibat ecclésiastique. Le premier est défendu, au nom des femmes, par Louvet de Couvray dans *Émilie de Varmont* et par Mme de Staël dans *Delphine*. Le second est attaqué par Louvet de Couvray, et par Sophie Gay dans *Laure d'Estell*. Sauf dans le cas de Mme de Staël, l'on sent trop les préoccupations personnelles des auteurs. L'injustice du célibat ecclésiastique sera reprise plus tard par Balzac dans *Le Vicaire des Ardennes* : Joséphine n'a pu épouser son amant, parce qu'il était prêtre ; Joseph, reniant sa qualité de prêtre, épouse Mélanie, mais celle-ci, apprenant la vérité, meurt de chagrin.

la noblesse de fraîche date, insolente, orgueilleuse, « méprisant le commerce dont elle enviait l'opulence », en face de la bourgeoisie qui remplit des fonctions utiles, et qui est assez consciente de sa valeur pour dédaigner les petits aristocrates.

Cependant, des aperçus de ce genre ne sont pas des témoignages très probants. Y a-t-il des études plus sérieuses, où ne dominent pas la satire et la caricature ? Dans *L'Émigré*, de Senac de Meilhan, quelques remarques sur l'insouciance des nobles à Paris pendant la Révolution ; les autres classes n'ont pas l'air d'exister. Dans *Les Trois femmes*, de Mme de Charrière, deux domestiques, dont l'une, tout en servant fidèlement sa maîtresse qui est une émigrée, n'hésite pas à s'exprimer avec franchise. C'est peut-être une légère indication que les temps ont changé, mais Mme de Charrière étant suisse pouvait les voir avec un certain détachement. Nous avons souligné la sévérité de Mme de Staël, mais c'est surtout sur le terrain politique qu'elle livre bataille. Mme de Beaufort d'Hautpoul, dans *Séverine*, nous trace d'un marchand un portrait extrêmement flatteur ; l'*Anatole* de Sophie Gay raille la haute société parisienne. Mais une seule œuvre de cette époque nous paraît avoir une signification sociale profonde : *Eugénie et Mathilde*, de Mme de Souza.

Ce livre nous montre le conflit, chez une famille noble, entre le passé auquel elle se cramponne et l'ordre nouveau sorti de la Révolution. Ernestine, à dix-huit ans, a été mariée par convenance et par raison au marquis de Sanzei, qui en avait cinquante ; Eugénie, à seize ans, a été mise au couvent par son père, afin que celui-ci puisse conserver le reste de sa fortune à Mathilde, sa deuxième fille. Ni l'une ni l'autre n'est heureuse, et Mme de Revel se prend à regretter d'avoir sacrifié deux de ses enfants à des traditions de classe [1]. Survient la Révolution ; la famille prend la fuite. Arrivé dans son domaine, en Alsace, M. de Revel trouve que les rapports entre maîtres et domestiques ont changé ; l'intendant, qui a des visées sur la propriété du comte, se comporte avec une familiarité arrogante qui fait sentir aux aristocrates que leur autorité est en train de diminuer. Nous les suivons dans leurs voyages de pays en pays, nous voyons baisser peu à peu leur train de vie — et avec quelle obstination M. de Revel ne se refuse-t-il pas à admettre cette lente déchéance ! Pour la première fois dans un roman de ce genre, nous nous rendons compte des détails prosaïques de l'existence journalière : ce qu'ils mangent, par exemple, et les chambres misérables où ils couchent.

Mme de Souza ne fait pas de leurs occupations une description idéalisée ; de nécessité, ils luttent pour la vie, et prennent contact avec des gens qui ne sont pas de leur classe : des marchands de tableaux, qui ne sont pas des personnes malhonnêtes, mais qui ne sont

1. La noblesse en agissait souvent ainsi au XVIIIe siècle. Voir H. Carré, *La noblesse de France et l'opinion publique*, Paris, Charpentier, 1920.

pas disposés à payer les dessins d'Eugénie plus qu'ils ne valent ; M. Muller, riche négociant de Kiel, qui, tout en approuvant les principes de la Révolution, n'en est pas moins bon et charitable envers ces aristocrates infortunés ; le médecin d'Eugénie, homme cultivé, sensible et généreux. La noblesse n'est donc pas la seule classe qui compte ? Il peut y avoir d'autres classes, dont certains représentants possèdent des qualités estimables ? L'auteur nous montre l'aristocratie en train de l'apprendre.

2. *1816-1830.*

Une des caractéristiques du roman après 1815 est la plus grande diversité des personnages. La critique du haut monde continue. Le bonheur de Mme de Solange, l'héroïne de *La Veuve* de Mlle de Senancour, est détruit par la calomnie et par la méchanceté ; Lowendall, noble polonais en exil, se fait le porte-parole de l'auteur pour prêcher une thèse avec laquelle nous sommes déjà familiers [1]. Mais d'autres écrivains, d'ordre secondaire, s'intéressant aux « tableaux » et aux « études de mœurs » [2], s'empressent de remplir leurs livres d'une foule de personnages sortis de toutes les classes, — et c'est là leur importance à notre point de vue : c'est admettre que si les trois ordres existent toujours, les frontières s'estompent. Et le confident de Mme de Solange, n'est-ce pas le bourgeois Rondeley, cultivé, intelligent, secourable, inébranlable dans son amitié ?

Laurent Giffard [3] est un personnage de fantaisie, mais ses métamorphoses étonnantes permettent à l'auteur de parcourir les couches sociales, d'indiquer les idées et les façons de vivre des aristocrates, du monde théâtral, des hommes politiques, de bien d'autres encore, — et de constater que les hommes se ressemblent singulièrement. En traçant les rivalités et les jalousies qui partagent les habitants d'un chef-lieu de province sous la Restauration, *Monsieur le Préfet* [4] ne peut guère éviter de noter les rapprochements des classes. Le baron de Lanol, aristocrate de vieille souche, est traité sympathiquement par Lamothe-Langon parce qu'il fait peu de cas de la tradition, parce qu'il juge les hommes à leur seul mérite. De Lanol estime Lubert, un riche marchand qui a gagné le respect de ses employés ; il méprise l'évêque, homme cantonné dans sa dignité et dans sa grandeur ; il raille le vicomte de Courtmartel, dont le seul talent est de pouvoir citer par cœur les noms de toutes les familles nobles de la province, et le nouveau préfet, un certain baron de Girmel, être vulgaire dont l'ascension sociale a été trop rapide. D'un autre côté, l'excellent M. Lubert est vénéré de ses concitoyens. Pour lui, les titres ne signifient rien ; il a refusé l'anoblissement, et a même pour commis un

1. On trouve les mêmes sentiments dans Lamothe-Langon, *La Province à Paris*, Paris, 1825, 4 vol. ; II, p. 74.
2. Voir M. Bardèche, *Balzac romancier*, Plon, 1940, p. 197 et suiv.
3. L.-B. Picard, *Le Gil Blas de la Révolution*.
4. Par Lamothe-Langon.

jeune noble autrefois colonel royaliste, qui éprouve une réelle satisfaction à travailler sous ses ordres.

Même le médiocre livre de Ricard : *La Grisette*, affichant le sous-titre grandiose de « roman de mœurs », n'est pas tout à fait à négliger, malgré le parti-pris évident d'humilier les classes supérieures. La bourgeoisie, petite et grande, prend sa revanche : Jules Bonnard, sa femme Sophie, Jacques Dumont, honnête tapissier et père de Sophie, tranchent avec l'acariâtre M^me^ Bonnard, qui s'était déclassée en épousant le père de Jules, mais qui se croit abaissée par le mariage de son fils ; le comte de Saint-Germain, malheureux dans son mariage avec la grisette, et par ailleurs homme très digne, vient chercher des conseils auprès de ce modèle de sagesse et d'intégrité qu'est le tapissier. *Le Portier*, du même auteur, a ceci de commun avec *La Grisette*, qu'il prend pour protagoniste un personnage d'origine humble.

Mais tous ces livres sont bien pâles auprès d'*Armance*. Cet ouvrage, qui semble au premier abord ne différer d'une foule d'autres que par la subtilité de l'analyse psychologique et par la troublante suggestion d'une incapacité physique dont le héros est atteint, jette sur l'aristocratie de la Restauration une lumière impitoyable. Depuis quelque temps déjà, nous l'avons constaté, le haut monde ne trouvait plus grâce aux yeux des romanciers, mais ceux-ci se plaçaient souvent d'un point de vue général, ils parlaient avec ironie de convenances démodées, tout au plus ils revendiquaient la liberté de l'individu contre des contraintes artificielles. Même en faisant la charge de la noblesse, ils ne laissaient pas de la racheter quelque peu en mettant en scène le rare personnage titré qui avait de la grandeur d'âme [1].

Il fallait attendre *Armance* pour voir un aristocrate mettre en cause sa propre classe, la juger et la condamner définitivement, non seulement pour des raisons morales, mais pour des raisons d'ordre historique et social. Pour cette classe, les titres ne comptent plus beaucoup, il faut de l'argent. Octave « se voyait mieux accueilli, à cause de l'espérance de deux millions, dans la société de Paris et du monde où il était reçu avec le plus d'intimité... Je suis donc si peu aimé, se disait-il, que deux millions changent tous les sentiments qu'on avait pour moi ; au lieu de chercher à mériter d'être aimé, j'aurais dû m'enrichir de quelque commerce ». Octave déteste l'égoïsme et l'étroitesse d'esprit de sa propre classe ; il souffre de sentir combien sa noblesse le rend ridicule ; il souffre plus encore de se trouver prisonnier, par son orgueil même, dans sa caste, incapable à la fois d'accepter la vie que le sort lui a faite et de frayer avec les ordres inférieurs. Vous avez raison, dit Octave à Armance : « Je vois comme vous en ce moment, et demain, lorsqu'il sera question d'agir, j'agirai d'une manière opposée à ce qui me semble raisonnable aujourd'hui,

1. Assez souvent, c'est à l'ancienne noblesse qu'appartient un tel personnage. Dans Balzac surtout, la distinction entre l'ancienne noblesse et la nouvelle se précise. Voir *Wann-Chlore*, dans *Œuvres de jeunesse*, t. I, p. 45.

et tout cela par orgueil ! Ah ! si le ciel m'avait fait le fils d'un fabricant de draps, j'aurais travaillé au comptoir dès l'âge de seize ans ; au lieu que toutes mes occupations n'ont été que du luxe ; j'aurais moins d'orgueil et plus de bonheur... Ah ! que je me déplais à moi-même ! » On voit que ces critiques dépassent les bornes d'un vague mécontentement qui ne doute point de sa supériorité réelle. Octave envie ceux qui jouent dans la société un rôle actif : « Ah ! que je voudrais commander un canon ou une machine à vapeur ! Que je serais heureux d'être un chimiste attaché à quelque manufacture ! [1] » Malgré l'amertume constante, presque voulue, d'Octave, il nous montre bien le dilemme d'une section de l'ancienne noblesse sous la Restauration, celle qui continuait les traditions de la « noblesse de cour », celle qui s'obstinait dans sa morgue, tout en se rendant compte qu'elle était devenue une classe oisive, sans signification réelle dans une société où la haute bourgeoisie et l'aristocratie nouvelle prenaient les devants.

L'état d'âme d'Octave, nous dit avec raison P. Jourda, était plus général alors qu'on ne croit. « ... Le jeune aristocrate est condamné, par la force des choses, à l'inaction ; — il le sait, en souffre et en meurt... C'est que " le bon ton n'ordonnait pas de se battre dans la rue "... *Armance* est le roman des funérailles de la monarchie de droit divin : il tinte le glas des Bourbons et de leurs courtisans [2] ».

D. *Les victimes.*

1816-1830.

C'est par l'étude des victimes de la société que le roman de cette époque se distingue le plus nettement de son prédécesseur. Bâtardises, viols, prostitutions, le roman avant 1816 n'en est certes pas dépourvu, mais on ne s'avisait guère de prendre à partie un système social qui laisse souvent échapper les coupables et qui sévit contre les innocents. On gardait le silence, aussi, sur les meurt-de-faim, sur le prolétariat angoissé par le manque de travail. Toutes ces questions, le roman après 1815 les pose, ou y touche.

Les malheurs de Joseph, le vicaire des Ardennes, viennent de ce qu'il est un enfant naturel ; sans cela, il n'eût pas été élevé loin des hommes ; son histoire n'aurait donc pas eu la suite funeste que l'on sait. Balzac laisse entendre assez clairement de quel côté est le tort. La ravissante Adèle, enfant bâtarde, trouve dans Gaston de Germance un ardent défenseur. Le héros d'*Émile*, un jeune homme qui a « le néant au cœur », n'est pas un René ; il sait trop bien d'où vient son mal. Émile, c'est un hors-la-loi ; enfant naturel d'un noble, il n'appartient ni à l'aristocratie ni au peuple. Le tribunal refuse au général de Fontenay, son père véritable, la permission de « l'adopter », Émile est éconduit par le père de la jeune fille noble qu'il aime... Et son

1. *Op. cit. infra*, p. 19-20, 30, 99.
2. *Stendhal, l'homme et l'œuvre*, Paris, Desclée de Brouwer, 1934, p. 159.

partage ? La folie, la maison de santé, la fosse commune. Dans une certaine mesure, c'est un roman personnel ; Émile de Girardin était lui-même fils naturel du comte de Girardin ; le ton du livre est exagéré, violent, volontiers pleurard. Néanmoins, ce n'est pas uniquement une confession personnelle, c'est aussi la défense vigoureuse du bâtard contre des lois injustes qui ne lui reconnaissent pas de parents et qui lui interdisent toute demande auprès d'eux. *Abel, ou les Trois frères*, de Pougens, prend pour héros un jeune homme qui, par suite d'une première faute peu grave, est condamné à trois ans de galères. Après son élargissement, la société le renie ; il ne peut se relever ; dès qu'il prend un emploi quelconque, il est reconnu et chassé. Il perd toute trace de Manette, la mère de son enfant ; elle est abandonnée de tous sauf de sa cousine, qui, après avoir été violée par un prêtre, se fait prostituée pour empêcher que Manette et l'enfant ne meurent de faim. Cette histoire, d'une noirceur vraiment excessive, n'en trahit pas moins la pensée de l'auteur : la sévérité inhumaine de la loi, la lâcheté morale des hommes, sont responsables des malheurs des pauvres. Régnier-Destourbet, dans *Louisa, ou les Douleurs d'une fille de joie*, chante avec un lyrisme doucereux l'essentielle bonté d'une fille de naissance humble, victime des cruautés de la vie. Dans *La Fille-mère*, de Louise Maignaud, les victimes fourmillent : Ludovie, violée à quinze ans par un homme mystérieux ; Sainval, « misérable enfant de la séduction, abandonné par l'auteur de ses jours » ; Emma, fille illégitime du comte de Saint-Brice — chacun, ou chacune, s'étend longuement sur les turpitudes des hommes.

Le Maçon, enfin, nous retrace la vie des petites gens. Raymond ne les idéalise pas ; il les a observés, il les peint d'une manière qu'on appellera plus tard « réaliste ». Il fait sortir le contraste entre le riche et le pauvre, il nous montre les quartiers pauvres de Paris, nous décrit le peuple en train de s'amuser le dimanche, rue de la Courtille, ou encore à Vincennes. Ils ont leurs travers, leurs faiblesses. Ils ont horreur de la Bourbe, où Gautier envoie accoucher sa femme ; ils essaient d'éviter le service militaire ; les camarades de Gautier boivent beaucoup, parlent d'une façon grossière, ne travaillent pas au delà des heures réglementaires. Parmi ce peuple, il y a aussi de braves gens : Moreau, l'épicier ; Clarisse, la prostituée au cœur tendre qui donne de l'argent à la femme de Gautier ; Meunier, devenu contremaître grâce au mérite solide de son caractère. Mais Raymond semble vouloir pénétrer plus avant. Il indique, sans l'approfondir, une question sociale très grave : le mécontentement des ouvriers, leur hostilité envers leurs patrons, leurs tentatives de s'associer pour se défendre. Est-ce que l'auteur a voulu suggérer que c'est la misère qui entraîne Gautier au crime ? Il ne précise pas, mais du moins il s'apitoie sur le sort misérable de sa femme, à qui nulle organisation de prévoyance ne vient apporter de soulagement, et qui finit par se jeter à la rivière avec ses deux enfants.

E. *Les révoltés.*

1816-1830.

De là à la guerre ouverte il n'y a qu'un pas. Jean Sbogar Lothario, le romantique doublé d'un réformateur, le bandit généreux, se glorifie de sa révolte ; persuadé de sa propre supériorité, il vit à l'écart — sans qu'on sache trop bien comment — et, en attendant que les hommes aient les yeux suffisamment dessillés pour voir en lui leur sauveur, il se livre à une polémique qui devance de vingt ans la célèbre brochure de Proudhon. Argow, le hors-la-loi, est la première incarnation de Vautrin : « Court, trapu, large vers les épaules et la poitrine, ayant une grosse tête et une horrible expression de férocité ; il régnait parmi tout cela un air de majesté sauvage qui révélait une énergie rare et de l'intrépidité. » C'est lui qui incite ses camarades de bord à se mutiner : « J'enrage lorsque j'examine notre genre de vie : traîner sur les ponts ce boulet infernal, toujours travailler, durement menés, sans consolation, sans avenir, sans pain, qu'avons-nous fait pour mériter un pareil sort ? Nous sommes venus au monde de la même manière que ceux qui sont riches et qui dorment dans de bons lits sans être toujours séparés de la mort par quatre planches pourries [1] ». Argow reparaît dans *Argow le pirate*, immensément riche — sa révolte a donc réussi. L'apprivoisement de cette brute intelligente, la transformation miraculeuse opérée en lui par l'amour d'une jeune fille pure, n'ont rien à voir avec notre sujet, mais il est notable qu'Argow a beau mériter le pardon de Dieu, les hommes s'acharnent à sa perte. Pour la société, le crime reste toujours le crime. A M^lle^ Sophie, qui a dénoncé Argow, Charles Servigné s'écrie : « Mademoiselle..., votre ouvrage est complet !... Vos bavardages, vos soupçons, m'ont amené à chercher la vérité ; vous avez livré le criminel que vous aviez perdu, vous méritez une couronne civique, car vous avez atteint le dernier degré des devoirs de l'homme en société ! Mon plus vif chagrin, c'est que ma pensée et mes mains ne sont pas pures de cet héroïsme social... [2] » C'est après tout vers Argow que vont nos sympathies [3].

En 1830, la structure de la société n'est pas encore sérieusement ébranlée ; elle est lézardée cependant. C'est après 1830 que 1789 aboutira peu à peu à sa conclusion logique. A cet égard, le livre de Rey-Dussueil, *La Fin du monde*, est un témoignage curieux. C'est

1. *Le Vicaire des Ardennes*, dans *Œuvres de jeunesse*, t. II, p. 20. « L'homme fort », n'a cessé de hanter Balzac. En 1830, à propos du célèbre pirate d'Eugène Sue, il s'enthousiasme pour les « corsaires », les « vies d'opposition », les gens qui « mettraient bas les principes comme M. Kernok ». Voir *Correspondance*, Calmann-Lévy, 1876, 2 vol. ; I, p. 100.

2. *Argow le pirate*, dans *Ibid.*, I, p. 44.

3. Il est à noter aussi que l'intérêt porté aux vies et aux milieux criminels allait en grandissant depuis 1815. Voir P. Vernier, *Balzac et la genèse de Vautrin*, dans *R. H. L. F.*, janvier-mars 1948, p. 53-68. Lamothe-Langon, dans *L'Espion de police*, dépeint les bas-fonds de Paris (voleurs, cambrioleurs, escrocs, prostituées).

moins un roman qu'une enquête romancée. Le personnage principal, Brémond, se promène dans Paris au lendemain de la Révolution de juillet 1830 ; il nous rapporte des scènes et des conversations réelles ou imaginées, et toutes ses conclusions se ramènent à un seul fait, à savoir que le millennium n'est pas encore venu. Les uns déplorent la Révolution, parce que la bourgeoisie s'est retirée trop tôt, les autres, parce que la puissance de l'aristocratie industrielle, l'aristocratie de l'argent, ne s'en trouve pas diminuée. « Le peuple est-il plus heureux que par le passé ? » Non pas, et Brémond s'indigne, attaque le capitalisme, s'attendrit sur les exploités. L'ouvrier est « la brebis du budget » ; les prisons renferment des gens qui n'ont pas mérité leur châtiment ; le mendiant, la jeune et malheureuse prostituée, — toujours jolie, il va sans dire, — l'ouvrier sans travail, en un mot, les pauvres et les non-privilégiés, sont condamnés sans appel. Et pourtant, la poussée des masses se fait sentir ; la foule sur les boulevards, après 1830, n'est plus la même :

> La foule y était grande, ce jour-là. On n'y voyait ni cette longue file d'équipages garnis de laquais galonnés sur toutes les coutures et bâillant aux passants, ni ces femmes au teint pâle, à l'œil mourant, qui ont l'air d'une élégie romantique et font de l'aristocratie même dans leur manière de s'asseoir..., mais, en revanche, l'honnête marchand de la rue Saint-Denis, à la bouche béante, aux joues épaisses, sa femme à l'œil vif et intelligent..., l'homme de bourse, au verbe haut, au geste saccadé, le clerc de notaire à l'air fat et étourdi, y affluaient de toute part. A cette société nouvelle, un homme arrivé du Nouveau-Monde aurait deviné qu'une révolution avait passé par là ; car il fallait une révolution pour que le tiers-état se permît de faire foule sur le boulevard de Gand [1].

A. Tableau par origines et dates de naissance des auteurs consultés.

1. *1789-1815.*

Noblesse	3 : Mme de Charrière (1740), Louvet de Couvray (1760), Mme de Beaufort d'Hautpoul (1763).
Haute bourgeoisie	4 : Senac de Meilhan (1763), Mme de Staël (1766) Mme Cottin (1770), Sophie Gay (1776).
Bourgeoisie moyenne ou petite	3 : Pigault-Lebrun (1753), Mme de Souza (1761) avant son mariage, Ducray-Duminil (1761).
Peuple	1 : Fiévée (1767).

2. *1816-1830.*

Noblesse	3 : Mme de Duras (1776), Lamothe-Langon (1876), Mlle de Senancour (1798).
Haute bourgeoisie	1 : Pougens (1755).
Bourgeoisie moyenne ou petite	10 : Picard (1769), Nodier (1780), Stendhal (1783), Balzac (1799), Ricard (1799), Rey-Dussueil (1800), Eugène Sue (1804), Régnier-Destourbet (1804), Émile de Girardin (1806), Louise Maignaud (date introuvable).

1. *Op. cit.*, p. 64-65.

Peuple	1 : M. Masson [Michel Raymond est le pseudonyme collectif de Michel Masson (1800) et de Raymond Brückner ou Brucker (vers 1805), qui appartient à la petite bourgeoisie].

(Nous tenons compte non pas de l'origine de Pougens, puisqu'il était un enfant naturel, mais du milieu où il a grandi. De même pour Émile de Girardin.)

Ces chiffres n'auraient en eux-mêmes aucune signification ; pourtant, mis en regard des thèmes que nous avons discutés, n'indiquent-ils pas certaines conclusions ? Est-il douteux que l'orientation vers les questions sociales qui s'accuse dans le roman après 1815 s'explique, en partie, par les origines des écrivains, en partie par l'époque extrêmement troublée qui leur a donné naissance ? On est bien, semble-t-il, en présence de deux générations : celle qui est née aux environs de 1780, celle qui est née aux environs de 1800. Les écrivains de la première génération ont assisté, dans leur enfance, à l'effondrement d'un régime et aux années révolutionnaires ; ceux de la seconde ont grandi pendant une époque où la France était aux prises avec l'Europe tout entière. Mais ils se rapprochent sur plus d'un point. Ils voient que les traditions de l'âge pré-révolutionnaire, bien qu'elles persistent encore, ne cadrent plus avec les exigences de la vie. Ils voient aussi que rien n'a remplacé ces traditions, et qu'aux aspirations vagues et généreuses d'un quart de siècle auparavant, a succédé un désarroi moral et social. Tantôt ironiques, tantôt amers, ils s'expriment donc plus hardiment que leurs devanciers.

B. Textes consultés.

Pigault-Lebrun	*L'Enfant du carnaval*, 1792 (*Œuvres complètes*, 1822-1824).
Id.	*Monsieur Botte*, 1802 (*Ibid.*).
Mme de Souza	*Adèle de Sénange*, 1793 (*Œuvres*, Charpentier, 1840).
Id.	*Charles et Marie*, 1802 (*Ibid.*).
Id.	*Eugénie et Mathilde*, 1811 (London, s. d.).
Louvet de Couvray	*Émilie de Varmont*, 1792 (?) (Londres et Paris, 1794).
Mme de Charrière	*Les Trois femmes*, 1797 (1809).
Senac de Meilhan	*L'Émigré*, 1797 (Paris, Fontemoing, 1904).
J. Fiévée	*La Dot de Suzette*, 1797 (Paris, Librairie des bibliophiles, 1877).
Id.	*Frédéric*, 1799 (Paris, an VII).
Id.	*Le Faux révolutionnaire*, 1803 (dans *Six nouvelles*, Paris, 1803).
Ducray-Duminil	*Coelina, ou l'enfant du mystère*, 1798 (Paris, 1863).
Id.	*Paul, ou la Ferme abandonnée*, 1800 (Paris, 1802).
Mme Cottin	*Malvina*, 1800 (*Œuvres complètes*, 1818).
Id.	*Amélie Mansfield*, 1802 (*Ibid.*).

Sophie Gay	*Laure d'Estell*, 1802 (Michel Lévy, 1864).
Id.	*Anatole*, 1815 (Michel Lévy, 1863).
Mme de Staël	*Delphine*, 1802 (Garnier, s. d.).
Id.	*Corinne*, 1807 (Firmin Didot, 1857).
Mme de Beaufort d'Hautpoul	*Séverine*, 1808 (Paris, 1808).
C. Nodier	*Jean Sbogar*, 1818 (Oxford Modern French Series, 1906).
Id.	*Adèle*, 1820 (*Œuvres*, Paris, 1832).
M.-C. Pougens	*Abel, ou les Trois frères*, 1820 (Paris, Mongie, 1820).
Balzac	*Le Vicaire des Ardennes*, 1822 ; *Argow le pirate*, 1824 ; *Wann-Chlore*, 1825 (*Œuvres de jeunesse*, 3 tomes reliés en 1, Michel Lévy, 1868).
Id.	*La Maison du Chat-qui-pelote*, 1829 ; *Le Bal de Sceaux*, *La Vendetta*, *Une Double famille*, *Gobseck*, 1830 (Édition Conard).
Mlle de Senancour	*La Veuve*, 1822 (Paris, 1822).
L.-B. Picard	*Le Gil Blas de la Révolution*, 1824 (Paris, Werdet, 1840).
E. L. B. de Lamothe-Langon	*Monsieur le Préfet*, 1824 (Paris, 1825).
Id.	*La Province à Paris*, 1825 (*Ibid.*).
Id.	*L'Espion de police*, 1826 (Paris, 1827).
Mme de Duras	*Édouard*, 1825 (Paris, 1825).
A. Ricard	*La Grisette*, 1827 (Paris, 1829).
Id.	*Le Portier*, 1827 (Paris, 1827).
Stendhal	*Armance*, 1827 (Calmann-Lévy, 1930).
M. Raymond	*Le Maçon*, 1828 (Paris, 1844).
E. de Girardin	*Émile*, 1828 (Paris, 1828).
Régnier-Destourbet	*Louisa, ou les Douleurs d'une fille de joie*, 1830 (Paris, 1866).
Louise Maignaud	*La Fille-mère*, 1830 (Paris, 1830).
Rey-Dussueil	*La Fin du monde*, 1830 (Paris, 1830).
Eugène Sue	*Plik et Plok*, 1831 (Flammarion, s. d.).

J. S. Wood.

NOTES POUR LA « CORRESPONDANCE » DE CHATEAUBRIAND

(avec quatre lettres inédites à François Grille)

Dans un article déjà ancien de la *Nouvelle Revue* [1], intitulé *Chateaubriand : Lettres de vieillesse*, Louis Thomas publiait, entre autres, quatre lettres adressées par le grand écrivain à un personnage qui ne manque pas d'une certaine notoriété, l'angevin François Grille, *alias* Malvoisine.

Celui-ci (1782-1853), figure curieuse d'érudit polygraphe et de gazetier versificateur aux multiples pseudonymes [2], avait légué à la bibliothèque de sa ville natale ses papiers personnels, les lettres qu'il avait reçues de contemporains souvent illustres et celles que sa passion de collectionneur lui avait fait entasser dans ses cartons.

C'est d'un de ces dossiers [3] que provenaient les quatre épîtres déjà nommées, ainsi qu'une cinquième antérieurement éditée par Thomas dans la *Correspondance générale* de Chateaubriand [4].

Mais les chateaubriandistes savent bien avec quel manque de méthode travaillait Louis Thomas ; il n'avait pas, semble-t-il, le goût des *dénombrements entiers* chers à Descartes, ni non plus celui de la précision rigoureuse : ses publications pèchent le plus souvent par l'absence de notes suffisamment explicites pour éclairer l'origine et le contenu des documents qui s'y trouvent révélés.

1. Quatrième série, t. XI (15 février 1914), p. 434-438. En tout, sept pièces inédites. — « Une phrase amère et des guirlandes de politesse autour, note l'éditeur, telle est la formule de ces lettres ; l'on s'étonne même qu'il ait eu le courage de les écrire ou de les dicter, tellement elles respirent la vieillesse et le découragement. » Sur cet article, cf. M. J. Durry, *La vieillesse de Chateaubriand* (Paris, Le Divan, 1933), II, 277.

2. Sur lui, cf. Célestin Port, *Dictionnaire historique... du Maine-et-Loire* (Paris-Angers, 1874-1878), II, 306-311 ; Marc Sachè, *La bibliothèque d'Angers, ses origines, son développement : les Grille* (*La Province d'Anjou*, t. X, 1935, p. 141-157) ; Jean Bonnerot, *Correspondance générale de Sainte-Beuve*, t. III, index et surtout p. 97 ; Fernand Letessier, *Lamartine et l'angevin F. Grille* (*Mercure de France* 1-XI-1953, p. 552).

3. Bibl. Munic. d'Angers, Manuscrits, Fonds Grille, 618 (572).

4. Éd. Champion, I, 249.

Ayant eu en mains le dossier d'où furent tirées les lettres ci-dessus mentionnées, je me propose dans le cadre de cet article : 1° d'apporter sur elles quelques détails tirés notamment de certains écrits de F. Grille lui-même ; 2° d'en publier quatre autres demeurées inédites et pourtant contenues dans la même liasse que les précédentes, sans que le trop désinvolte Thomas ait pris soin de signaler leur présence, au risque qu'elles y demeurassent à jamais enfouies.

Lettre I

Entièrement de la main de Chateaubriand et reproduite dans la *Correspondance générale* (I, 249), elle est adressée le 19 juillet 1810 « à un ministre » que Thomas n'identifie pas ; l'écrivain a déjà écrit à ce correspondant au sujet d'une « affaire » dont on lui avait, à tort, déclaré qu'elle était « sous quelques rapports » soumise à sa haute autorité.

Grille ne pouvait devoir la possession de cette lettre qu'à son goût de collectionner les autographes : ayant, pendant trente ans, travaillé comme rédacteur ou comme chef de service dans divers ministères, il avait dû l'extraire lui-même de quelque dossier ou l'obtenir d'un collègue complaisant. D'ailleurs, il l'avait publiée, alors que Chateaubriand vivait encore, dans une brochure au titre interminable : *Lettre à M. Etienne Vieusseux sur le Brabant et Anvers au temps de l'Empire, l'Institut, le Directoire... et une infinité d'hommes et de choses qu'on ne devait pas s'attendre à voir mis dans le même sac* [1].

Dans cette publication assez bizarre et confuse, Grille, généralement bien documenté sur le côté anecdotique des événements, s'étend sur les relations de René avec Napoléon (p. 43-44). Lorsqu'il fut question de faire couronner l'auteur du *Génie du Christianisme* par l'Institut, des divergences d'opinions éclatèrent entre l'Empereur et la commission chargée de proposer une liste de lauréats éventuels. « Quoi ? se serait écrié le Maître, point de Chateaubriand ? C'est un déni de justice ! » Cependant l'affaire traînait en longueur au cours de l'année 1810 :

> [Alors] une correspondance eut lieu entre Chateaubriand et le ministre. Le Vicomte voulait savoir quelle était la solution ; il y tenait. Mais que lui dire ? On ne savait, rien n'était expliqué. L'Empereur avait de l'humeur, on le voyait, c'était tout, on ne l'interrogeait pas. Cet imbroglio finit par une lettre évasive qui sortit du cabinet de M. de Montalivet et par la réponse un peu piquée qu'y fit M. le Vicomte...

Cette réponse, c'est notre lettre du 19 juillet 1810. Si donc on doit en croire le témoignage tardif de François Grille, le destinataire en

1. Angers, 1847, 52 p. — E. Vieusseux, de Genève, était en relations épistolaires avec Grille (onze de ses lettres figurent à Angers dans les papiers de ce dernier). Sur lui, cf. Pierre Jourda, *Vieusseux et ses correspondants français*. Ed. du Stendhal Club, n° 16, 1926.

est Montalivet, ministre impérial de l'Intérieur [1] et il faut la joindre aux pièces relatives à la distribution manquée des Prix décennaux [2].

Lettre II

Inédite, non autographe ; la signature n'est pas même de Chateaubriand : s'agit-il d'une copie ? Feuillet unique.

Paris, 22 7bre 1838.

Vous m'avez fait trop d'honneur, Monsieur, en me dédiant votre article sur la Pologne (*a*). J'avais réclamé la liberté de cet infortuné pays lorsque je pouvais quelque chose pour la patrie de Sobieski (*b*). Aujourd'hui, je n'ai à lui offrir que des vœux. Sans mériter vos éloges (*c*), l'estime que vous voulez bien me témoigner me touche infiniment. Agréez, je vous prie, Monsieur, mes remercîments les plus sincères et l'assurance de ma considération très distinguée.

Chateaubriand.

a. Il s'agit de l'un des nombreux opuscules de Grille, *La Pologne*, dithyrambe, avec dédicace en prose à Chateaubriand (12 septembre 1838) et une lettre servant de préface au rédacteur du *Maine-et-Loire* [3] ; le poème est consacré à la révolte polonaise de 1831 et aux exploits de la comtesse Émilie Plater.

b. C'est à Vérone, en novembre 1822, que Chateaubriand avait pris la défense de la Pologne, au cours d'une conversation personnelle avec le tsar Alexandre ; il exprime, par ailleurs, sa sympathie envers la « patrie de Sobieski » dans plusieurs passages des *Mémoires* [4]. Le *Congrès de Vérone* ayant paru en avril 1838 [5], il est possible que sa lecture ait suggéré à Grille l'idée de sa dédicace.

c. Voici quelques-uns de ces éloges :

A M. de Chateaubriant [*sic*].

Vous avez pris à cœur toutes les nobles causes : celle de la liberté, celle de la presse, celle de la Pologne.

La Pologne est le sujet des vers que je vous envoie et que j'ai fait insérer dans le journal d'un département qui n'est pas éloigné du vôtre.

L'Ouest est votre patrie. Vous avez promis d'y venir passer vos derniers jours. Vous y êtes admiré, vous y serez chéri. Tous les gens de bien, quel que soit le drapeau sous lequel ils aient servi, sèmeront de fleurs vos pas et vous entoureront de leurs respects et de leur amour.

Mais que dis-je ? Ce n'est pas l'Ouest, ce n'est pas la Bretagne seulement qui est votre patrie ; c'est la France entière... ; c'est l'Europe, c'est le Monde

1. Jean-Pierre Bachasson, comte de Montalivet (1766-1823), officier, puis avocat, connut Bonaparte à Valence avant la Révolution et prit part à la campagne d'Italie ; le Premier Consul le fit préfet, conseiller d'État ; il devint ministre de l'Intérieur en 1809 ; plus tard, il se rallia aux Bourbons. — Son fils (1801-1880) fut en relations avec Chateaubriand, qui le cite dans ses *Mémoires* (Éd. Levaillant, III, 269, 270 ; IV, 79, 92, 101).

2. A ce sujet, cf. en dernier lieu *Mémoires*, II, 740-471 (Appendice de M. Levaillant).

3. Angers, Cosnier et L., in-8°, 8 p.

4. Cf. *Congrès de Vérone*, XXXII (*Œuvres complètes*, Paris, Garnier, XII, 106) ; *Mémoires*, II, 242, 412-415 ; III, 443-444.

5. Le 28 de ce mois, la *Bibliographie de la France* annonçait sa publication. (Cf. M. J. Durry, *op. cit.*, II, 134.)

qui vous regarde comme son fils, son poète, son guide, son historien, son chef illustre ; votre nom est connu et révéré partout, vos paroles ne périront point, votre gloire est de celles qui croissent dans les âges...

Je vous quitte pour aller relire vos œuvres immortelles et pour me retremper à vos inspirations.

L'éloge est, lui aussi, un dithyrambe. Grille était-il tout à fait sincère en le formulant ? On ne saurait l'affirmer, car nous verrons tout à l'heure un jugement écrit d'une encre bien différente.

Lettre III

Publiée dans la *Nouvelle Revue*, page 435, sans indication de destinataire, mais celui-ci ne peut être que F. Grille. Date : Paris, 10 juillet 1839 ; main de Pilorge, signature autographe ; feuillet double, écrit au premier verso.

Quels sont les « deux ouvrages » envoyés par l'angevin et dont Chateaubriand le remercie « avec beaucoup de reconnaissance » ? Il est difficile de le savoir avec exactitude. En effet, après *La Pologne*, il publia : *L'école du commerce*, comédie en cinq actes en vers [1] ; *Ginevra ou la peste à Florence*, drame en cinq actes en prose, représenté à Angers en juin 1838 [2] ; *Coup d'œil sur la vie de Jeanne de Laval* [3] ; en outre, sous le nom de Malvoisine, il donna également *Le ver rongeur*, comédie en trois journées [4], adressé à Sainte-Beuve, qui lui en exprime sa gratitude le 2 mai 1839 [5].

Lettre IV

Nouvelle Revue, page 436. Date : Paris, 27 décembre 1841. Mêmes caractéristiques que la précédente, mais adresse au second verso : de celle-ci, Thomas n'a pas reproduit l'indication « Maine-et-Loire ».

A noter une correction intéressante : « Je n'en suis pas moins, Monsieur, très touché... », dit le texte définitif ; *touché* surcharge le mot *reconnoissant*, très lisible sous la rature et supprimé parce que déjà employé au début de la lettre.

Je ne saurais dire quel « desir » Grille a « bien voulu témoigner » à son correspondant ; sollicitait-il de lui une collaboration ? Peut-être. Ainsi pourrait s'entendre la phrase : « Je n'ai absolument rien dont je puisse disposer », Chateaubriand étant étroitement lié pour la publication de ses œuvres depuis les accords qu'il avait passés en mars 1836 avec les éditeurs Delloye et Sala [6].

1. Angers, Cosnier et L., 1838, in-8°, VII + 108 p.
2. *Ibid., id.*, et Paris, Barba, 1838, in-8°, 67 p. *Guido et Ginevra* ou *La peste à Florence*, opéra de Scribe, musique de Halévy, fut joué à l'Opéra de Paris, en mars 1838, avec un grand succès.
3. Angers, C. et L., 1839, in-8°, 17 p.
4. Angers, Launay-Gagnot, 1839, in-8°, 168 p.
5. *Corr. gén.*, éd. Bonnerot, III, 96.
6. Sur ces accords, cf. M. Levaillant, *Chateaubriand, Mme Récamier et les Mémoires* (Paris, Delagrave, 1936), p. 239-252.

Lettre v

Nouvelle Revue, ibid. Date : Paris, 28 juin 1842. Mêmes caractéristiques que III et IV.

Encore une correction à relever, qui montre avec quel soin Chateaubriand, dans ses moindres lettres, s'attachait aux choses du style : il avait d'abord dicté : « ... il se souvient toujours de sa chère patrie et prie le ciel de lui conserver longtems la religion... » ; puis, le pronom *lui* étant amphibologique, il fait écrire : « ... et prie le ciel de conserver longtems à sa terre natale la religion... »

Il faut aussi remarquer que, alors que la lettre IV était au nom de Grille, bibliothécaire de la ville d'Angers, celle-ci, comme les nos VI, VIII et IX, est adressée à M. F.-G. Malvoisine, rue Courte, à Angers et que rien ne permet de savoir si Chateaubriand connut qu'il avait affaire à un seul et même individu.

Lettre vi

Inédite, mêmes caractéristiques que IV.

Paris, 20 Août 1842.

Monsieur,

[f° I, recto.] Si vous avez jamais le tems de jeter les yeux sur le Dictionnaire de Moreri, sur les historiens de la Bretagne d'Argentré, Don (*sic*) Lobineau, D. Maurice, etc. (*a*), vous y verrez que la famille des Chateaubriand se partagea en trois branches, les barons de Chateaubriand, les seigneurs du Lion d'Angers, les sires de Beaufort demeurés en Bretagne et qui vinrent aboutir aux Chateaubriand de la Guérande, dont ma famille particulière descend. Il y a donc, vous le voyez, Monsieur, une branche angevine des Chateaubriand qui fournit des gouverneurs du Poitou (*b*). On trouvait avant la Révolution, dans l'église de St Germain de Prinçay dans la Vendée, l'épitaphe de Philippe de Chateaubriand, comte des Roches-Baritaux (*c*). Dans la branche aînée des barons de Chateaubriand, le prénom dominant était Geoffroy. Dans la branche bretonne des Chateaubriand de Beaufort, nous nous appelons [f° I, verso.] presque tous René (*d*). // Lorsque je montai dans les carosses (*sic*) du Roi en 1787, toutes les preuves nécessaires alors furent faites par Chérin et mon frère à sa présentation qui suivit la mienne les reproduisit à son tour.

Je suis charmé, Monsieur, qu'un René de Chateaubriand ait voyagé en Terre Sainte avant moi (*e*) et surtout que son Itinéraire valût mieux que le mien ; venu trop tard, je ne suis plus du tems de la naïveté et du génie. Quant au nom, je ne vous en ai parlé que parce que vous désiriez quelques éclaircissements. Du reste je n'y attache aucune importance ; enfant de mon siècle, je pense qu'un homme ne vaut que ce qu'il vaut par lui-même : que je vienne de qui l'on voudra, peu m'importe.

En arrivant des eaux de Néris (*f*), et encore malade, j'ai été obligé de dicter cette lettre à mon secrétaire, un rhumatisme à la main droite m'empêchant de tenir la plume : vous voudrez bien m'excuser. Vous me faites beaucoup trop d'honneur en revendiquant mon nom pour votre patrie ; je suis bien loin de me flatter

[f° II, recto.] qu'il appartienne jamais à la France. Agréez, je vous prie, // Monsieur, avec mes remercîments sincères, l'assurance de ma considération très distinguée.

CHATEAUBRIAND.

[Suscription :] A Monsieur
Monsieur Malvoisine
rue Courte à Angers.

Cette lettre, qui fut évidemment écrite en réponse à une demande de renseignements formulée par Grille-Malvoisine [1] et qui vaut surtout par les accents désenchantés de ses deux derniers paragraphes, appelle quelques remarques.

a. Cette phrase se retrouve presque identique dans les *Mémoires* [1] : « On peut s'enquérir de ma famille, si l'envie en prend jamais, dans le dictionnaire Moreri, dans les diverses histoires de Bretagne de d'Argentré, de dom Lobineau, de dom Morice... » (suivent quatre autres noms).

b. Mêmes renseignements dans les *Mémoires* (*loc. cit.*) et surtout dans le *Supplément à mes Mémoires* : *Généalogie de ma famille* [2] ; dans la branche du Lion d'Angers « qui fleurit pendant quatre cent vingt ans » (1250-1671), on ne relève pas de « gouverneur du Poitou », mais seulement un certain Gabriel de Chateaubriand « mort lieutenant-général du gouvernement du Bas-Poitou, le 8 février 1658 ».

c. Cette épitaphe, dont le texte avait été communiqué à Chateaubriand en août 1819 par M. de la Fontenelle, conseiller à la cour de Poitiers, est reproduite dans le *Supplément à mes Mémoires* [3]. Le comte des Roches-Baritaut, vaillant capitaine, fut tué, à trente-quatre ans, à la bataille de Lérida (octobre 1642).

d. Si le nom de Geoffroy est effectivement très fréquent dans la famille de Chateaubriand (on peut signaler un Geoffroy IX, tué en 1347, et le propre neveu de l'écrivain se prénommait Geoffroy-Louis), celui de René y est infiniment moins répandu, bien qu'attesté anciennement, en particulier au féminin.

e. Je n'ai pu personnellement identifier ce René de Chateaubriand, angevin. Célestin Port connaît seulement un François de Chateaubriand (1439-1535), doyen du chapitre de Saint-Maurice d'Angers et qui fit le voyage non de Terre Sainte, mais de Rome ; il n'est pas précisé qu'il en ait fait aucune relation. — Mais il existait à Sainte-Gemmes-sur-Loire un domaine de Chateaubriant (*sic*), mentionné dès avant 1200 et dont le chartrier fut pour grande partie (36 vol. in-folio) acquis pour la Bibliothèque d'Angers par Grille lui-même : peut-être est-ce en compulsant ces anciens documents qu'il avait trouvé trace du personnage nommé dans notre lettre ? [4]

1. Grille ne semble pas avoir jamais utilisé ces renseignements, tout à fait inédits cependant en 1842.
1. I, 16.
2. IV, 609 et suiv.
3. IV, 622-624.
4. *Dictionnaire du Maine-et-Loire*, I, 634-636. Ce qui paraît sûr, c'est qu'on ne

f. Parti de Paris le 17 juillet, Chateaubriand avait fait à Néris une saison de trois semaines ; l'effet de celle-ci n'avait guère été sensible ; ayant quitté la ville d'eaux le 15 août, il était de retour rue du Bac le 18[1].

Lettre VII

Publiée par Grille dans sa *Lettre à E. Vieusseux*, mais inconnue ; manuscrit ayant les mêmes caractéristiques que celui de la précédente.

[f° I, recto.] Je touche au terme de ma vie, Monsieur, je suis malade, chargé d'années et je ne m'occupe plus de rien. Après moi, je vivrai ou ne vivrai pas, peu m'importe, pourvu que je meure chrétien et que Dieu me reçoive dans sa miséricorde.

Agréez, Monsieur, je vous prie, avec tous mes regrets, l'assurance de ma considération très distinguée.

CHATEAUBRIAND.

Paris, 30 9bre 1842.

[Suscription :] Monsieur
Monsieur F. Grille
à Angers.

Ce bref billet a son histoire, assez abracadabrante, que Grille nous a conservée dans sa *Lettre à M. Etienne Vieusseux* (p. 40-42) : la voici.

L'angevin y raconte comment, ayant appris le passage dans la ville de Daniélo, secrétaire de Chateaubriand, un poète de ses amis (qu'il appelle pour la circonstance Job de Morannes [2], mais qui n'est en fait qu'un de ses innombrables avatars) fut amené à écrire au grand homme. « Si j'avais eu l'heur de rencontrer Daniélo, j'aurais eu par lui, mandait-il, des nouvelles positives et c'eût été pour moi un vrai bonheur ; car, dans les lettres... que vous dictez pour moi, vous vous plaignez... de mille maux que je déplore, ajoutant que vous allez vous éteindre. Mais il n'en est rien ; grâce à Dieu ! vous vivez, vous brillez, vous brûlez toujours de cette flamme... que nous savons être immortelle. »

Après ces paroles flatteuses, Grille demandait, pour un chanoine de ses amis, précisait-il, que Chateaubriand lui procurât la Dédicace à Bonaparte du *Génie du Christianisme*, « qui ne se retrouve pas dans les éditions nouvelles » [3]. Ce texte, ajoutait-il assez naïvement, « on le trouverait facilement à Paris... Mais je préfère vous la demander à vous, Monsieur le Vicomte, m'imaginant bien que, si vous consentez

saurait mettre en doute l'existence d'un René de Chateaubriand, pèlerin à Jérusalem au xv[e] siècle. Mlle Fernande Bassan, docteur ès Lettres avec une thèse (encore inédite) sur *Chateaubriand et la Terre Sainte*, a bien voulu me signaler un personnage de ce nom, seigneur du Lion d'Angers, qui entreprit le voyage de Palestine le 22 avril 1486 et fut sacré chevalier du Saint Sépulcre. Cf. Röhricht, *Deutsche Pilgerreisen nach dem heiligen Lande*, Berlin, Weidmann, 1880, p. 151.

1. Sur la cure de Néris, cf. M. J. Durry, *op. cit.*, I, 474-475 ; II, 355-356, et Chateaubriand, *Lettres à Madame Récamier* (Paris, Flammarion, 1951), p. 459-461.

2. Morannes est une commune du Maine-et-Loire, au nord d'Angers.

3. Sur cette Dédicace, cf., en particulier, l'étude de M. Marcel Duchemin sur *Chateaubriand et la politique consulaire* (in *Chateaubriand*, Paris, Vrin, 1938, p. 151 et suiv., en particulier 211-216).

à l'envoyer, vous y joindrez de notables commentaires. Votre opinion, vos notes seraient d'un haut prix : ne nous remettez pas à vos mémoires... »

René, alors très malade et commençant à travailler à sa *Vie de Rancé* [1], ne crut pas devoir donner suite à la demande passablement embarrassée du fâcheux : il répondit par la lettre qu'on vient de lire. « C'était tout bonnement une fin de non-recevoir », note Grille quelque peu dépité...

Lettre viii

Inédite ; d'une main inconnue, signature autographe, feuillet double.

Paris, 9 Juin 1844.

[f° I, recto.] Il n'y a rien, Monsieur, de ce que vous avez vu dans mon *Rancé* (*a*). Peut-être s'y trouve-t-il quelques plaintes : à mon âge, on se plaint toujours. J'ai lu votre *Jeune romantique* et vos *Lettres inédites de Madame de Longueville* (*b*). Vous savez mettre à profit votre imagination et l'histoire. Je m'en vais, Monsieur, et je vous prie d'agréer les compliments sincères et les remercîments d'un vieil homme.

Chateaubriand.

[Suscription :] A Monsieur
Monsieur Malvoisine
à Angers, rue Courte
Maine et Loire.

a. La *Vie de Rancé* venait de paraître (sa première édition est annoncée par la *Bibliographie de la France* du 18 mai [2]) et Grille, esprit toujours épris de nouveauté, l'avait lue, d'autant plus vite peut-être que le héros du livre n'était pas sans lien avec la ville d'Angers [3] ; la phrase de Chateaubriand laisse entendre qu'il avait ressenti une déception dont il avait fait part à l'auteur. — Sous le nom de Malvoisine, il publia son opinion : C. Port signale, en effet, une *Lettre à M. de Chateaubriand sur sa « Vie de Rancé »* (in-8°, 2 p.), que je n'ai malheureusement pu retrouver ; c'est vraisemblablement dans cet opuscule que Grille fit aussi paraître le présent billet de son correspondant, si du moins est exacte la mention portée par lui sur le manuscrit (à côté de l'adresse) : « J'ai fait imprimer, en 1844, la lettre de sa réponse ».

b. Le jeune romantique ou la Bascule littéraire, tableau satirique en cinq parties et en vers, par F.-G. Malvoisine, avait d'abord paru en 1830 (Paris, Levasseur, in-8°, 79 p.) ; mais une réédition venait d'en être donnée en 1844 (Angers, Cosnier et L.). — Les *Lettres inédites de M^me^ de Longueville* publiées avec des notes par Malvoisine (Angers, V. Pavie ; Paris, Techener, 1844) sont une plaquette de

1. Cf. *Lettres à Madame Récamier*, p. 471.
2. Cf. M. J. Durry, *op. cit.*, II, 420.
3. Le futur abbé de la Trappe, étant enfant, avait reçu de son parrain, le cardinal de Richelieu, entre autres bénéfices, le titre d'archidiacre d'Outre-Mayenne dans l'église d'Angers.

42 pages, contenant quinze lettres de l'illustre frondeuse et d'autres documents sur sa vie et sa mort ; Sainte-Beuve, généralement informé de tout ce qui paraissait et en relations avec Grille, semble avoir pourtant ignoré cette publication [1].

Lettre ix

Nouvelle Revue, page 437. Date : Paris, le 17 juillet 1844 ; d'une main inconnue, différente de celle de VIII ; signature autographe ; feuillet double.

a. La phrase : « C'est moi qui devrais tomber aux pieds de cette dame trop indulgente qui vous écrit » est une allusion certaine à la *Lettre à M^me^ de Marèse sur Chateaubriand* (1844, 4 p.), que Malvoisine venait de publier et qu'il n'avait pas manqué d'envoyer à l'intéressé, apparemment pour détruire le mauvais effet de son épître sur le *Rancé* ; je n'ai pas non plus retrouvé cette pièce, mais on peut tenir pour certain que cette M^me^ de Marèse n'a jamais existé ailleurs que dans la féconde cervelle du bibliothécaire angevin !

b. Le M. de Chateaubriand « qui demeure à Saint-Servan », « fidèle neveu », c'est évidemment le comte Geoffroy-Louis, fils du frère aîné du poète [2].

c. A signaler sur ce manuscrit deux grosses fautes d'orthographe : un *viel* homme ; *quand* à M. de Chateaubriand.

Il apparaît que, dans cet échange de lettres tout occasionnel et assez peu suivi, il y eut du côté de l'érudit provincial beaucoup d'insistance désordonnée et de lourdeur maladroite ; du côté de René, nous retrouvons, avec son habituelle politesse, l'accent d'amertume désenchantée qui marque sa correspondance de vieillesse. Il semble en outre que sa rétractilité constante, faite de pudeur sincère et du besoin d'échapper à la curiosité d'autrui, finit par irriter Grille-Malvoisine ; il en conçut quelque mauvaise humeur, ainsi qu'en témoignent les lignes suivantes [3] :

> L'histoire de M. de Chateaubriand a été faite par tous ses gloriographes, exploiteurs de renommée, et par lui-même. Elle est dans tous les cœurs, dans le mien, dans le vôtre ; à quoi bon y revenir et qu'ai-je à peindre ? Le Vicomte est petit, une belle tête, des épaules un peu fortes ; élégant jadis, plaisant aux femmes, ne vivant que pour elles, sans pourtant faire mine de beaucoup y songer ; à présent cassé, ridé, chagrin, ne parlant que du tombeau. Mais que fait le corps ? C'est l'âme. Ce n'est pas ici un homme, c'est un esprit...

Et ce portrait à la Saint-Simon se poursuit par une évocation, mi-figue, mi-raisin, de la carrière littéraire :

> Il passa de l'*Essai sur les Révolutions* à la fantasmagorie du Christianisme,...

1. Cf. J. Bonnerot, *Corr. gén.*, III, 333, n. 3.
2. Sur ces relations avec son oncle, voir les *Mémoires* et le livre de M^me^ Durry, *passim*.
3. *Lettre à M. E. Vieusseux*, p. 37-40.

d'une certaine note sur le néant que j'ai lue, de sa main, sur les marges d'un livret de la bibliothèque d'Aimé Martin [1], de cette note désespérée à la *Vie de Rancé*, la plus sublime des bouffonneries : Montaigne écrivant de la Boétie en style de Platon et de Démosthène...

Et de conclure sur le « noble auteur de tant d'écrits divers qui ne périront jamais » :

Gentilhomme et catholique par naissance et par goût, il est royaliste et pourtant homme et libre ; athlète combattant nu ; foyer de contradictions acceptant toutes les chaînes, les brisant toutes ; semant les mots comme des perles devant des pourceaux, des coqs, des colombes et des aigles. Faisant de l'or pour ceux qui l'impriment et qui le vendent, mais lui (écoutez-le) sans le sou, sans le liard ; n'ayant que des embarras, que des dettes, et sûr de payer tout, d'avoir hôtel, voiture et tout ce qu'il voudra, quand il voudra... Il aime à se raconter et il le fait bien, car il est d'une originalité inépuisable... Son âme ne souffre que le beau et le grand ; voilà pourquoi elle est si grande et si belle ; elle s'enlace à tout ce qui s'élève ; voilà pourquoi il est si haut et si fier.

A lire une telle page, on est fondé à se demander si, avec beaucoup de pénétrante finesse, *fantasmagorie* et *bouffonnerie* n'étaient pas aussi le fait de l'angevin François Grille. Lui-même disait un jour : « Il est probable que je n'éviterai pas cette exclamation : *Il est timbré* ! ». Ce bonhomme, que Sainte-Beuve appelle « un vieux grimaud » [2] manquait incontestablement d'équilibre ; mais il possédait une verve qui amuse son lecteur, avant de le lasser, et Barbey d'Aurevilly n'avait pas tout à fait tort de voir en lui « une espèce de Tallemant des Réaux de (son) époque » [3].

FERNAND LETESSIER.

1. Il s'agit de l'*exemplaire confidentiel* de *L'Essai sur les Révolutions* ; sur les divers possesseurs de ce volume, cf. M. Duchemin, *Un petit problème d'histoire littéraire* (*op. cit.*, p. 109-121).
2. *Corr. gén.*, III, 139.
3. *Critiques diverses* (Paris, Lemerre, 1909), p. 21-22.

LES ÉGAREMENTS DE LAMARTINE
QUELQUES VARIANTES
DE SON « HISTOIRE DES GIRONDINS »

C'est le 18 mars 1847 que parut le premier volume de l'*Histoire des Girondins* de Lamartine.

Pourquoi fut écrite cette œuvre, son influence, ne sont pas ici mon propos. Je ne parlerai pas non plus, encore qu'elle soit fort curieuse, de la façon dont Lamartine procéda, avec une habileté qu'on ne soupçonne généralement pas chez ce poète, au « lancement », comme on dit aujourd'hui, de cet ouvrage.

Il fut publié à raison d'un volume tous les quinze jours, le dernier tome étant mis en vente au début de l'été.

Ce fut, véritablement, le gros succès de l'année. On ne parlait que des *Girondins* ; on en discutait ; on louait ou l'on critiquait selon qu'on était à gauche ou à droite ; le théâtre y trouvait des sujets. Lamartine avait réhabilité la Révolution. Dans les magasins, on vendit des statuettes représentant Saint-Just.

Les *Girondins* ? Mais c'est un roman, disait-on de tous côtés, et, de fait, les journaux étaient assaillis de réclamations, de lettres de protestations. Lamartine en recevait aussi. On dénonçait des inexactitudes, des erreurs, des confusions, des ignorances surprenantes. Critiques et chroniqueurs, dans leurs articles, en relevaient à leur tour. Il y en eut tant qu'Alfred Nettement entreprit de les réunir en un volume [1] pour lequel il fit appel par la voie des journaux, à la collaboration des intéressés.

La moisson, pour abondante qu'elle fût, laisse encore fort à glaner. On n'y a pas manqué [2].

Je me propose, en outre, de rechercher — ce qui, jusqu'ici, n'a

1. *Les Historiens de la Révolution. M. de Lamartine. Études critiques sur « Les Girondins »*. Paris, de Signy et Dubey, 1848, in-8°.

2. M. Henri Guillemin, dans son livre *Lamartine et la Question sociale*, Paris, Plon [1946], in-16, n'a pas manqué, au chapitre consacré à l'*Histoire des Girondins* (p. 97-194), de signaler quelsques-unes des erreurs reprochées à Lamartine lors de la publication de son ouvrage.

pas encore été fait — si Lamartine a corrigé son texte primitif et comment il l'a corrigé, dans les éditions ultérieures [1].

Ne nous arrêtons pas à des récriminations qui visent les jugements portés sur tel ou tel personnage et qui ne sont, après tout, qu'affaire d'opinion. Passons, sans nous y attarder, sur une protestation du marquis de Valori. Dans le récit de la fuite de la famille royale, il a lu que « trois anciens gardes du corps, MM. de Valori, de Moustier et de Maldan, furent mis dans la confidence et préparés au rôle pour lequel la confiance du Roi les avait choisis ; ils devaient se déguiser en domestiques, monter sur le siège des voitures et protéger la famille royale contre tous les hasards de la route » ; et Lamartine d'ajouter : « Les noms obscurs de gentilhommes de province ont effacé ce jour-là les noms de cour. » C'est cette épithète d'*obscur* accolée à son nom qui provoqua l'indignation du marquis de Valori. Obscur le nom de Valori ? N'est-il pas le nom d'une maison qui « a donné onze grands gonfaloniers, des prieurs de la liberté, des chefs du parti guelfe, des podestats, Baccio, surnommé le Grand, Francesco, le protecteur de Savonarole, que Philippe de Commines appelle : « Le principal personnage de Ferrare » ; n'est-elle pas alliée, cette maison, « à celle d'Aragon par Césarie d'Arles, petite-nièce du Roi Bozon, à celles de Médicis et de Bourbon ».

J'abrège. Je me demande si ce mot d'*obscur* ne fut pas pour Lamartine une sorte de vengeance rétrospective.

En 1824, à la mort de Lacretelle l'aîné, le poète des *Méditations* s'était présenté à l'Académie pour lui succéder. Il y fut battu et garda de cet échec une amertume dont témoigne sa correspondance. Or, parmi les candidats qui s'étaient présentés contre lui se trouvait le marquis de Valori, auteur *obscur*, en effet, de fables, qui obtint une voix, une seule, au troisième tour — il y en eut quatre ce jour-là.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter, non plus, aux griefs de Mme de Champagneux [2], la fille de Mme Roland, quand elle reproche à Lamartine d'avoir présenté sous un jour inexact le caractère de Roland. Elle est mieux fondée à protester, toutefois, quand elle s'avise que sa mère a été dotée d' « un nez de statue grecque » [3]... « en dépit des portraits qui restent d'elle » et que le domicile de ses parents a été transporté par l'historien de la rue de la Harpe, où il était, à la rue Saint-Jacques [4], où il n'était pas. Sa surprise devient extrême quand, lisant la description du clos de la Platière, la demeure de sa famille, elle y découvre un verger « dont les arbres penchés dans mille attitudes jettent un

1. M. Guy Robert a donné à la *Revue des Sciences humaines* (avril-juin 1947) une étude intitulée : *L' « Histoire des Girondins » : Quelques variantes du texte.* Les variantes étudiées par lui sont celles du texte imprimé et des deux manuscrits, celui de Paris et celui de Mâcon, étude amorcée, d'ailleurs, par M. Henri Guillemin.

2. Lettre au rédacteur du *Journal des Débats* publiée dans le numéro du 5 mai 1847 et recueillie par Alfred Nettement, *op. cit.*, p. 156-160.

3. *Histoire des Girondins*, II, 6.

4. *Histoire des Girondins*, II, 329.

peu d'ombre sur un arpent d'herbe broutée » qui n'exista jamais et un pigeonnier qui ne s'y trouvait pas davantage [1].

Impassible, Lamartine se justifie. Ce reproche « d'inexactitude descriptive », dit-il [2], « mérite à peine d'être relevé ». En tout cas, s'il y a inexactitude, elle est bien involontaire et même inexplicable. « J'ai poussé le scrupule de véracité topographique, explique-t-il, jusqu'à envoyer, il y a deux ans, sur les lieux... deux personnes, l'une pour dessiner, l'autre pour décrire la demeure de Mme Roland et je n'ai décrit moi-même que sur ce double document. »

Dès la deuxième édition, Mme Roland perd son « nez de statue grecque », il n'est même plus question du tout de son nez ; le verger avec ses arbres et son « arpent d'herbe broutée » disparaît ainsi que le pigeonnier. Lamartine joue cependant de malheur, comme on va voir, avec les descriptions.

Au tome VI (p. 190-200), il raconte l'enfance et la jeunesse de Charlotte Corday, sa vie à Caen, chez Mme de Bretteville, sa tante, où la pauvreté l'a obligée à venir résider. Évocation saisissante. Les lieux sont peints avec minutie. Qui douterait que les détails ne fussent exacts ?

Avant la mise en vente du volume, la *Presse* (18, 19 mars 1847) publie cet épisode, particulièrement dramatique. Plusieurs journaux le reproduisent à sa suite, notamment le *Journal de Caen*, qui y relève quelques inexactitudes. Si on en croit un conseiller à la Cour royale de Caen, M. Félix Demiau de Crouzilhac, la Société des Antiquaires de Normandie à laquelle il appartenait, lui aurait demandé, alors, un rapport sur cette demeure de Charlotte Corday, afin de redresser les erreurs de l'historien.

Il n'est pas très sûr que cette initiative revienne à la Société des Antiquaires et non pas à Demiau de Crouzilhac lui-même.

Son rapport fut présenté à la séance du 2 juillet. Entre temps, le volume des *Girondins* avait paru et deux des erreurs relevées dans les fragments donnés par la *Presse* avaient pu être corrigées. Parlant du monastère de l'Abbaye aux Dames où fut élevée Charlotte Corday, monastère construit au XIIe siècle, Lamartine avait écrit : « Le couvent, aujourd'hui en ruine, couvre de ses débris, de ses cloîtres et de sa chapelle gothique, les flancs d'une petite colline où le lierre relie seul, de son vert ciment, des pans de mur. »

Prévenu à temps, il avait pu transformer la « chapelle gothique » en « chapelle d'architecture romane » et relever les ruines accumulées par lui dans sa première version et dire de ce couvent qu'il « forme aujourd'hui un des plus beaux hospices du royaume, et un des plus

1. *Ibid.*, II, 27.

2. Lettre au rédacteur du *Journal des Débats*, datée du 6 mai 1847, et publiée dans le numéro de ce journal portant la date du 8. Cette lettre a été reproduite dans la *Presse* du 8 mai, la *Gazette de France* du 9 et le *National* du 10. On la trouvera également dans Henri Guillemin, *op. cit.*, p. 182-183.

splendides monuments publics de la ville de Caen » « et de la Normandie », ajoutera-t-il dans la deuxième édition. Toujours dans sa première version, il place la maison de la tante de Charlotte Corday « dans une rue écartée et déserte », qui devient, dans le volume : « une rue large et populeuse, qui traverse la ville de Caen, capitale de la Normandie ».

Demiau de Crouzilhac n'a pas cru devoir protester contre cette qualification de « capitale de la Normandie » donnée à la ville de Caen qu'il habitait, mais quelqu'un a dû tout de même attirer l'attention de Lamartine, puisque, dans l'édition suivante, il a corrigé : « capitale de la Basse Normandie ».

Peut-être, ces rectifications faites, jugea-t-il avoir suffisamment sacrifié à la vérité ; toutes les autres erreurs de la première version subsisteront. Il en ajoutera même de nouvelles. Demiau de Crouzilhac les relèvera toutes dans son rapport [1]. Il manque une chose aux descriptions de Lamartine, dit-il : « C'est l'exactitude », et il ajoute : « Le portrait est sorti d'une riche palette, mais il pèche par la ressemblance. »

Et tout d'abord, la tante chez qui Charlotte Corday va demeurer, M^me^ Le Coustelier de Bretteville-Gouville, « une pauvre femme... âgée et infirme » ne méritait qu'un seul des trois qualificatifs que lui prodigue Lamartine : elle était âgée, nullement infirme et pas pauvre du tout. Elle vivait même dans l'aisance.

Quant à sa demeure, Lamartine lui a trouvé un nom entre la description qu'il en a donnée dans la *Presse* et celle qu'il en fait dans le volume. Il la nomme maintenant : *Le Grand-Manoir*.

Oui, répond Demiau de Crouzilhac, il y a bien, à Caen, *le Grand-Manoir*, mais il n'a rien de commun avec la maison de M^me^ de Bretteville dans laquelle Lamartine met dans sa première version un « puits à margelle de pierre verdie par la mousse », près duquel il nous montre Charlotte Corday « lisant pendant de longues heures assise au soleil ». Ce puits, il n'a pas plus existé que le pigeonnier de la Platière, c'était une pompe.

Quant au jardin, où Charlotte Corday aimait à lire et à folâtrer, il est, lui aussi, comme le verger de la Platière, le fruit d'une imagination poétique.

Ces remarques ont amené l'auteur des *Girondins* à corriger son texte. Aussi, dans l'édition suivante, le puits a-t-il disparu. Mais, le poète du *Lac* pouvait-il, en vérité, se contenter d'une pompe et d'une pompe du « modèle le plus simple », avait dit Demiau de Crou-

1. Demiau de Crouzilhac (Félix) : *Notice sur la maison habitée à Caen par Charlotte Corday*. Rapport lu à la Société des Antiquaires de Normandie, le 2 juillet 1847, Saint-Calais, Peltier-Voisin, in-4°. Deuxième édition : Caen, Impr. de E. Poisson, 1852, in-8°, et sa lettre à Alfred Nettement publiée par celui-ci dans : *Les Historiens de la Révolution. M. de Lamartine, Études critiques sur « Les Girondins »*, Paris, de Signy et Dubey, 1848, in-8°.

zilhac ? Il a donc substitué à ce puits une fontaine, mais il lui a laissé sa « margelle de pierre, verdie par la mousse ».

Pour ce qui est du jardin, ma foi, tant pis, il n'a pas pu se résigner à le faire disparaître et Charlotte Corday continue à y passer ses jours, à y « folâtrer », à y « rêver » et à y « lire ».

Demiau de Crouzilhac, après d'autres détails de pure fantaisie, dénonce encore un récit touchant, mais également faux.

En face de la maison de Mme de Bretteville, écrit Lamartine, de l'autre côté de la rue Saint-Jean, habitait une respectable famille de Caen, nommée Lacouture. Le fils de la maison, passionné pour la musique, consacrait régulièrement, chaque jour, quelques heures de la matinée à son instrument.

Charlotte, pour mieux l'entendre, ouvrait sa fenêtre, parfois s'y accoudait.

Le lendemain du départ de Charlotte, le musicien se mit à son clavier, puis « regarda au fond de la cour du *Grand-Manoir* en face, si les premiers préludes feraient ouvrir les volets de la nièce de madame de Bretteville. La fenêtre fermée ne s'ouvrit plus » [1].

Touchant épisode qui semble échappé de quelque roman sentimental, manière *Graziella*.

L'austère critique note simplement que la famille La Couture, des brasseurs, habitaient, non en face de Mme de Bretteville, mais du même côté qu'elle, « qu'au surplus aucun fils n'était musicien ».

Les origines de la *Marseillaise* sont, évidemment, pour un poète, un magnifique sujet. L'auteur de la *Marseillaise de la paix* n'a pas manqué, on le pense bien, d'en tirer un merveilleux parti.

Qu'on ouvre au tome II (p. 417 et 419), de ses *Girondins*, les deux derniers chapitres du livre XVI, les chapitres XXIX et XXX, voici ce qu'on lit :

Il y avait alors un jeune officier d'artillerie en garnison à Strasbourg. Son nom était Rouget de Lisle... Recherché pour son double talent de musicien et de poète, il fréquentait familièrement la maison de Dietrick, patriote alsacien, maire de Strasbourg ; la femme et les deux jeunes filles de Dietrick partageaient l'enthousiasme du patriotisme et de la Révolution qui palpitait surtout aux frontières, comme les crispations du corps menacé sont plus sensibles aux extrémités. Elles aimaient le jeune officier, elles inspiraient son cœur, sa poésie, sa musique. Elles exécutaient les premières ses pensées à peine écloses, confidentes des balbutiements de son génie.

C'était dans l'hiver de 1792. La disette régnait à Strasbourg. La maison de Dietrick était pauvre, sa table frugale, mais hospitalière pour Rouget de Lisle. Le jeune officier s'y asseyait le soir et le matin comme un fils ou un frère de la famille. Un jour qu'il n'y avait eu que du pain de munition et quelques tranches de jambon fumé sur la table, Dietrick regarda de Lisle avec une sérénité triste et lui dit : « L'abondance manque à nos festins ; mais qu'importe, si l'enthousiasme ne manque pas à nos fêtes civiques et le courage aux cœurs de nos soldats ! J'ai encore une dernière bouteille de vin dans mon cellier. Qu'on l'apporte, dit-il à une de ses filles, et buvons-la à la liberté et à la patrie ! Strasbourg doit avoir bientôt une cérémonie

1. *Histoire des Girondins*, VI, 218-219.

patriotique, il faut que de Lisle puise dans ces dernières gouttes un de ces hymnes qui portent dans l'âme du peuple l'ivresse d'où il a jailli. » Les jeunes filles applaudirent, apportèrent le vin, remplirent le verre de leur vieux père et du jeune officier jusqu'à ce que la liqueur fût épuisée. Il était minuit. La nuit était froide. De Lisle était rêveur ; son cœur était ému, sa tête échauffée. Le froid le saisit, il rentra chancelant dans sa chambre solitaire, chercha lentement l'inspiration tantôt dans les inspirations de son âme de citoyen, tantôt sur le clavier de son instrument d'artiste, composant tantôt l'air avant les paroles, tantôt les paroles avant l'air, et les associant tellement dans sa pensée qu'il ne pouvait savoir lui-même lequel de la note ou du vers était né le premier, et qu'il était impossible de séparer la poésie de la musique et le sentiment de l'expression. Il chantait tout et n'écrivait rien.

Accablé de cette inspiration sublime, il s'endormit la tête sur son instrument et ne se réveilla qu'au jour. Les chants de la nuit lui remontèrent avec peine dans la mémoire comme les impressions d'un rêve. Il les écrivit, les nota et courut chez Dietrick. Il le trouva dans son jardin, bêchant de ses propres mains des laitues d'hiver. La femme et les filles du vieux patriote n'étaient pas encore levées. Dietrick les éveilla, il appela quelques amis, tous passionnés comme lui pour la musique et capables d'exécuter la composition de de Lisle. La fille aînée de Dietrick accompagnait. Rouget chanta. A la première strophe, les visages pâlirent, à la seconde les larmes coulèrent, aux dernières le délire de l'enthousiasme éclata.

Un journal de Strasbourg, l'*Alsacien*, s'égaya de ce récit. Il ironisa sur la dernière bouteille sortie du cellier du maire de Strasbourg, regrettant que Lamartine n'eût pas précisé si elle était du Vougeot ou du Chambertin.

Sur un mode plus sérieux, l'*Alsacien* fit observer que Rouget de Lisle était officier, non d'*artillerie*, mais du *génie* ; que le maire de Strasbourg se nommait non pas Dietrick, mais Frédéric de Dietrich. Patricien opulent, sa maison était tenue « sur un grand pied.... On y recevait d'une manière splendide ».

Enfin, s'il était marié, il n'avait pas de filles et, pour finir, à l'époque, il n'était pas un vieillard.

L'*Univers* (1er août 1847) s'empressa de reproduire ces remarques et Lamartine de rectifier. A partir de la deuxième édition, Rouget de Lisle redevient officier du génie ; le maire de Strasbourg appelé le « baron de Dietrich », n'est plus qualifié de « patriote alsacien », mais de « noble alsacien ». Sa maison n'est plus « pauvre » comme dans la première édition, mais « opulente ». Toutefois, pour pouvoir conserver l'anecdote du pain de munition et des tranches de jambon fumé qui vraiment fait très bien, l'historien explique que les « sacrifices nécessités par les calamités du temps » avaient épuisé cette opulence primitive et rendu la table frugale.

Les paroles de Dietrich à Rouget de Lisle sont également conservées. Notons, pourtant, au passage que, pour satisfaire à la curiosité de son critique, Lamartine fait dire au maire de Strasbourg, non plus, simplement : « J'ai encore une dernière bouteille de vin dans mon cellier », mais « j'ai encore une dernière bouteille de *vin du Rhin* dans mon cellier ».

Enfin, puisqu'il lui faut faire disparaître « les deux jeunes filles » de Dietrich, et que, tout de même, Lamartine a besoin de jeunes filles pour « inspirer » le cœur, la poésie et la musique de Rouget de Lisle, pour exécuter « les premières ses pensées à peine écloses », pour être les « confidentes des balbutiements de son génie », pour applaudir à la proposition de Dietrich, apporter le vin, remplir les verres et surtout pour remplacer « la fille aînée » de Dietrich qui, dans la version primitive, accompagne l'auteur de la *Marseillaise* quand il la chante devant ses hôtes, il leur substitue : de jeunes amies de la femme du baron de Dietrich.

C'est encore une erreur de nom que releva un maître des requêtes au Conseil d'État, Charles Richaud.

Dans le récit du massacre des prisonniers à Versailles, le 2 septembre, Lamartine écrit [1] que « le maire de Versailles, Lachaud, informé du danger, prit toutes les mesures que lui commandaient la prudence et l'humanité » pour empêcher, au péril de sa vie, les assassins d'accomplir leurs crimes. Or, ce maire, à l' « admirable conduite », s'appelait, en réalité, non pas Lachaud, mais Richaud, Hyacinthe Richaud.

A la lettre de réclamation qu'il reçut, Lamartine répondit [2] : « J'étais informé déjà depuis mon arrivée à Paris du véritable nom du héros civique de Versailles. Je l'ai restitué. L'héroïsme est si rare, qu'il faut le rendre fidèlement à qui il appartient. Cinq lettres de l'alphabet sont tout ce qui reste de nous, encore ne faut-il pas les intervertir. » En effet, dès la seconde édition, le nom de Richaud est correctement orthographié.

Parmi les voix qui s'élevaient, chacune formulant une protestation, Laurentie, l'écrivain royaliste, fit entendre la sienne dans *L'Union Monarchique* (19 juillet 1847) au nom de la seule famille qui, jusque là, avait gardé le silence, celle de Louis XVI.

Un passage avait particulièrement retenu son attention : c'est celui dans lequel Lamartine, peignant l'infortuné monarque [3], écrit qu'il avait : « en tout quelque ressemblance avec la physionomie impériale des derniers césars, à l'époque de la décadence des choses et des races : la douceur d'Antonin dans l'obésité massive de Vitellius ».

Ce dernier trait de comparaison soulève l'indignation de Laurentie ; il renvoie Lamartine à Tacite, lui conseillant d'y lire le portrait que celui-ci a tracé de Vitellius et il s'écrie :

> Et maintenant faut-il soupçonner que M. de Lamartine ait su toute la signification de ce nom abject et hideux de Vitellius, mis à côté du nom chaste et pur de Louis XVI ? Nous gardons ce doute pour l'honneur des lettres.

1. *Histoire des Girondins*, III, 395 et suiv.
2. *La Presse*, 17 mai 1847 ; *Journal des Débats*, 19 mai 1847 et Alfred Nettement, *op. cit.*
3. *Histoire des Girondins*, I, 29.

Lamartine lut ces lignes. Il n'y a pas répondu, mais il a corrigé. Dès la deuxième édition, le passage incriminé est bien conservé, mais on lit désormais que Louis XVI avait « la physionomie impériale des derniers césars à l'époque de la décadence des choses et des races : la douceur d'Antonin dans l'obésité massive de... *Vespasien* ».

Les massacres de septembre, à Paris, provoquèrent l'émulation de la province.

A Reims, raconte Lamartine [1], un... bataillon recruté dans les sentines de Paris, passait pour se rendre aux frontières sous le commandement du Général Duhoux. Un agitateur nommé Armonville se présente devant ce bataillon au moment où le général passait la revue.

A quoi un historien local, Lacatte Joltrois [2], se fondant sur des textes officiels, fait observer d'abord que le bataillon en question n'avait pas été recruté à Paris, mais qu'il se composait de fédérés : Marseillais, Provençaux, Corses, et qu'il venait du camp de Soissons. Pour la revue, s'il y en eut une, elle ne fut certainement pas passée par le Général Duhoux, pour la raison qu'il n'était pas à Reims ce jour-là et n'y arriva que le 4.

Quant à l'agitateur Armonville, qui se présenta, on vient de le voir, devant ce bataillon, débaucha « une cinquantaine » de soldats, leur distribua des armes — sans doute ces soldats n'en avaient-ils pas ? — et les excita au meurtre, cet Armonville, affirme Lacatte Joltrois, ne prit aucune part ostensible aux massacres.

Pour ce qui est des massacres eux-mêmes, écoutons Lamartine :

Deux administrateurs sont massacrés sur les marches de l'Hôtel-de-Ville. On joue aux boules avec leurs têtes.

Il s'agit, nous apprend Lacatte, de Guérin et Carton, celui-là directeur de la poste aux lettres et celui-ci un de ses facteurs. Ils ont bien été décapités, on a promené leurs têtes, mais on n'a pas joué aux boules avec elles.

Lamartine continue :

On jette dans un bûcher allumé sur le parvis de la cathédrale tous les prêtres trouvés dans la ville. Pendant deux jours les assassins attisent ce bûcher et y jettent pour l'alimenter de nouvelles victimes. Ils forcent le neveu d'un de ces prêtres d'apporter, de sa propre main, le bois pour consumer le corps de son oncle.

D'abord, ce n'est pas sur le parvis de la cathédrale, mais sur la place de l'Hôtel-de-Ville que fut allumé ce bûcher. Deux prêtres y furent jetés entre 7 et 8 heures, les abbés Romain et Alexandre, ce furent les seuls. A 10 heures, le bûcher était éteint. Aucun de ces deux prêtres n'avait, d'ailleurs, de neveu « sur la place de ville ». Ainsi ce bûcher brûla deux heures ; Lamartine, lui, l'a fait durer deux jours. Devinera-t-on maintenant, comment il l'a fait éteindre ? On préci-

1. *Histoire des Girondins*, III, 390-392.
2. Dans Nettement, *op. cit.*

pita dans les flammes un nommé Laurent et « son sang impur éteignit le bûcher », ce que n'avait pu faire apparemment le sang des autres victimes, sans doute parce qu'il était pur, il a même dit, on l'a vu, que ces victimes servaient à l'alimenter.

L'imagination romantique est, ici, en pleine action.

Arrivé aux séances de la Convention où l'on discuta de la mise en jugement de Louis XVI, Lamartine s'indigne qu'un Américain, Thomas Payne, le député de Calais, ait été assez ingrat à l'égard d'un Roi qui aida l'Amérique à conquérir la liberté, pour insister sur l'urgence [1].

Après avoir cité un passage de la lettre que Payne écrivit à ce sujet à la Convention, Lamartine commente :

> C'est en ces termes que la voix de l'Amérique affranchie par Louis XVI venait retentir dans la prison de Louis XVI ! Un Américain, un citoyen, un sage demandait, sinon la tête, du moins l'ignominie du roi qui avait couvert des baïonnettes françaises le berceau de la liberté de son pays. L'ingratitude s'exprimait en outrages.

L'indignation du poète-romancier-historien provoqua à son tour l'indignation d'un « Citoyen des États-Unis », George Sumner, qui sollicita le *Journal des Débats* d'insérer une très longue lettre qu'il avait adressée à Lamartine. Elle parut, en effet, dans ce journal, en feuilleton [2].

Thomas Payne, mais il n'est pas Américain, il est Anglais, protestait Sumner. Comment Lamartine a-t-il pu faire de lui « l'apôtre de l'Amérique » ? S'il y a vécu, en effet, si même il y fut naturalisé — comme il l'a été en France, d'ailleurs — jamais il n'a été mêlé aux négociations diplomatiques de ce pays.

Cette dernière remarque visait ce passage des *Girondins* : « Payne avait été comblé d'égards par le roi pendant le temps où il avait été envoyé à Paris pour implorer le recours de la France en faveur de l'Amérique. »

En outre, s'appuyant précisément sur la lettre de Payne alléguée par Lamartine, lettre que l'on trouve dans le *Moniteur* du 18 janvier 1793, le collaborateur occasionnel des *Débats* montrait que, contrairement à ce qui est dit dans les *Girondins*, Payne « usa avec chaleur de l'influence dont il jouissait pour tâcher de sauver l'infortuné Roi ».

Enfin, Lamartine avait écrit : « Louis XVI avait fait don de six millions à la jeune République. C'était entre les mains de Franklin et de Payne que ce don du roi avait été déposé. » A cela George Sumner répondait : c'est en réalité dix-huit millions qui furent donnés et il faisait remarquer qu'au début de 1784, la dette américaine s'élevait à trente-quatre millions.

Lamartine prit note de ces observations. Il a corrigé. Il sait, désor-

1. *Histoire des Girondins*, IV, 348-350.
2. *Journal des Débats*, 6 juin 1847.

mais, et ses lecteurs peuvent lire dans les éditions suivantes, que Payne est Anglais et que l'Amérique est sa patrie adoptive.

Pour ce qui est des six millions, mon Dieu ! on connaît quel fut toujours le mépris du poète pour l'argent : il n'a pas jugé nécessaire de rectifier.

Voici, maintenant, l'exécution de Louis XVI et l'incident célèbre : le Roi veut parler, un roulement de tambour couvre sa voix. Lamartine le conte ainsi :

> ... Il [le Roi] allait continuer ; un frémissement parcourait la foule. Le chef d'état-major des troupes du camp sous Paris, *Beaufranchet, comte d'Ayat*, fils de Louis XV et d'une favorite nommée Morphise, ordonna aux tambours de battre. Un roulement immense... [1].

C'est évidemment saisissant : une sorte d'antithèse à la Hugo ; le fils de Louis XV témoin de l'exécution de son petit-fils et empêchant celui-ci de se faire entendre.

Il y avait alors au 9e hussards en garnison à Abbeville, un lieutenant, neveu du Général de Beaufranchet, mis en scène par Lamartine. Le lieutenant, vicomte de Beaufranchet de la Chapelle, protesta. Comme avait fait le marquis de Valori, avec tout de même plus de discrétion, il rappela la généalogie de sa famille qui remonte à saint Louis, que ses ancêtres étaient autorisés à monter dans les carrosses du roi ; bref, que leur noblesse ne procède pas « du caprice d'un roi et du déshonneur d'une favorite ».

Quant au roulement de tambours, tous les historiens jusqu'à ce jour ont dit qu'il fut commandé par Santerre.

Pour ce qui est des amours de Louis XV, Lamartine invoque pour sa défense la *Biographie des Généraux français* de Courcelles et les *Souvenirs de la Terreur* de Duval, « où l'anecdote est racontée à peu près dans les mêmes termes que j'ai employés moi-même », et il ajoute cette remarque pleine de naïveté : « Les mémoires d'un contemporain sont, en général, exacts pour les détails. »

Si le correspondant de Lamartine avait eu la curiosité de vérifier les références données par celui-ci, il aurait vu que l'ouvrage de Courcelles invoqué ne contient pas un mot de cette filiation, non plus que du roulement de tambours. On y lit simplement : « Il [Beaufranchet] servit pendant quelque temps dans la capitale, sous les ordres du Général Santerre, et fut présent au supplice du roi-martyr [2] ».

Pour ce qui est des mémoires de Duval [3], ils attribuent à Santerre l'ordre donné aux tambours.

Une note en bas de page dit seulement que « quelques personnes ont prétendu que c'était (le Général de Beaufranchet) et non Santerre, qui avait ordonné le roulement ».

1. *Histoire des Girondins*, V, 113.
2. Le chevalier de Courcelles, *Dictionnaire historique et biographique des Généraux français depuis le XIe siècle jusqu'en 1820*. Paris, 1820-1823, in-8°, t. I, p. 461-462.
3. Georges Duval, *Souvenirs de la Terreur de 1788 à 1793*. Paris, Werdet, 1842, in-8°, t. III, p. 80.,

De même la filiation de ce Général avec Louis XV est rapportée comme une rumeur publique.

La courtoisie de Lamartine était inépuisable. Il exprima à son correspondant ses regrets de l'« avoir involontairement contristé » ; il promit d'effacer des prochaines éditions la mention relative aux amours de Louis XV. Pour ce qui est du roulement de tambours, il était moins formel, encore que les *Mémoires* de Santerre, parus postérieurement au volume des *Girondins*, l'eussent attribué à un autre Général [1].

Le vicomte de Beaufranchet a publié toute cette correspondance non sans faire observer que Lamartine a transformé en affirmation ce qui, chez Duval, n'est qu'une supposition [2].

Cette question du roulement de tambours a été, comme on sait, fort controversée. Lamartine, lui, l'a tranchée. Dans la seconde édition, on peut lire :

> ... Il [Louis XVI] allait continuer ; un frémissement parcourait la foule Le chef d'état-major des troupes du camp sous Paris, le comte de Beaufranchet d'Ayat, ordonna aux tambours de battre. Un roulement immense et prolongé couvrit la voix du roi et le murmure de la multitude.

Quant aux lignes relatives à Louis XV et à Morphise, comme Lamartine l'avait promis, elles ont disparu.

Presque dans le même temps, une autre réclamation parvient à Lamartine, du côté Santerre, cette fois-ci. Il s'agit maintenant d'un épisode antérieur, mais non moins dramatique : celui des massacres de Septembre. Parlant du rôle de Santerre au cours de ces horribles journées, Lamartine, dans sa première édition, avait écrit :

> Il était impossible aussi que Santerre, commandant en chef des gardes nationales, et dont l'inaction était nécessaire pendant trois jours à la perpétration de tant de meurtres, n'eût pas une insinuation de Danton. Santerre instruit, Péthion [*sic*] ne pouvait pas tout ignorer : le commandant de la force civique relevant du maire de Paris. Les demi-mots, les confidences équivoques, les signes d'intelligence, entre des conjurés qui siègent, qui délibèrent, qui agissent presqu'à découvert en face les uns des autres, dans un conseil de cent-quatre-vingts membres, ne pouvaient échapper à Péthion [*sic*] [3].

Un ancien officier d'état-major, Auguste Santerre, le fils aîné du Général, écrivit à Lamartine pour lui affirmer que son père fut non seulement tenu dans l'ignorance des massacres que l'on projetait, mais qu'il avait même été éloigné de Paris et envoyé à Versailles par crainte qu'il ne voulût les empêcher.

A quoi Lamartine répond par une lettre des plus courtoises. Il a lu les *Mémoires* de Santerre dès leur publication et il a « eu la satisfac-

1. A. Carro, *Santerre Général de la République française : sa vie politique et privée, écrite d'après des documents originaux laissés par lui, et les notes d'Augustin Santerre, son fils aîné.* Paris, Ledoyen, 1847, in-8°. Ces mémoires attribuent, p. 176, le roulement au Général Berruyer.

2. *Journal des Débats*, 27 mai 1847, et Alfred Nettement, *op. cit.*

3. *Histoire des Girondins*, III, 323-324.

tion de les trouver conformes, en beaucoup de points », aux documents qu'il prétend avoir consultés lui-même « sur le véritable caractère de ce personnage historique ».

Profitant alors de l'erreur que vient précisément de lui reprocher le vicomte de Beaufranchet d'avoir imputé à un ordre de son oncle le roulement de tambours qui couvrit la voix de Louis XVI à l'échafaud, erreur qui, on l'a vu, a motivé quelques jours plus tôt un échange de lettres, Lamartine s'en saisit. Il s'en fait un mérite. Parlant de Santerre, il écrit maintenant :

Avant son fils, j'avais déchargé sa mémoire de l'imputation odieuse d'avoir étouffé sous un roulement de tambours les dernières paroles d'un Roi mourant. M. Santerre verra également plus tard que j'ai compulsé les registres des délibérations de la Commune, et que j'y ai signalé l'énergique opposition de Santerre aux désordres sanglants qui se perpétuaient. Quant aux massacres de Septembre, j'ai dit que Santerre était à Versailles, mais j'ai ajouté qu'il était difficile de croire que le commandant général de la Garde nationale et le beau-frère d'un membre influent de la Commune n'eût pas connaissance d'actes prémédités, dont le pressentiment avait pénétré jusque dans les prisons. Je n'ai, du reste, rien affirmé à cet égard, et l'éloignement du Général Santerre prouverait, du moins, qu'on le savait incapable de participer ou même d'assister à des égorgements. Je me fais un devoir de donner, dans ces limites, satisfaction à l'honorable sentiment filial qui a dicté la lettre et les mémoires de son fils et de reconnaître que la popularité du Général Santerre, acquise au commencement de la Révolution par de généreuses prodigalités de son bien au peuple, ne s'est jamais entachée des dépouilles ni du sang des victimes du temps.

Lamartine n'a même pas pris la peine d'ouvrir son *Histoire des Girondins* avant de répondre. Il aurait vu que nulle part, il n'y est dit que Santerre fut à Versailles. Il le montre, au contraire, à Paris :

Santerre, à la tête d'un état-major composé de quarante-huit aides-de-camp fournis par les sections, visitait, à cheval, les postes [1].

Peu importe, l'essentiel, c'est de dégager sa responsabilité dans des massacres qui souillent à jamais un régime.

Lamartine et son correspondant furent d'accord pour mettre sous les yeux du public ces deux lettres qui parurent dans le *Journal des Débats* [2]. Déjà, le *Siècle* du 24-25 mai 1847 avait donné, avec l'autorisation de Lamartine, la protestation du fils de Santerre.

Entre temps, c'est-à-dire presque tout de suite après la publication du *Siècle*, Lamartine avait reçu de Vichy une lettre datée du 29 mai et signée Stéph. de Montenon [3].

L'auteur de cette lettre opposait aux assertions du fils de Santerre un témoignage de qualité, celui de Mme de Staël qui, dans ses *Consi-*

1. *Histoire des Girondins*, III, 328.

2. *Journal des Débats*, 25 juin 1847. La réponse de Lamartine a été reproduite par M. Guillemin, *op. cit.*, p. 183-184, d'après un brouillon trouvé dans les archives de Saint-Point.

3. Elle a été publiée dans la *Gazette de France* du 9 juin 1847, qui appelle le signataire Stéph. de Montenon, et par Alfred Nettement dans ses *Études critiques*, qui le nomme Alph. de Montenoy.

dérations sur la Révolution, raconte que, se trouvant place de l'Hôtel-de-Ville le 2 septembre, Santerre s'installa sur le siège de son cocher pour préserver la voiture contre les pillards [1].

Lamartine s'est borné à laisser publier toutes ces lettres, mais il n'a pas cru devoir corriger.

Un fait capital dans l'histoire du parti Girondin, c'est l'envoi au Roi par trois d'entre eux d'un mémoire sur la situation politique ; ce qu'on appellera, plus tard, leurs relations secrètes avec le château.

On sait quelles sont les circonstances de cette intervention.

Roland, ministre de l'Intérieur, avait été renvoyé en même temps que Clavière et Servan, le 13 juin 1792.

Vers la fin du mois suivant, Vergniaud, Gensonné et Guadet exposèrent par écrit leurs vues sur la situation. Ils indiquaient les moyens propres, pensaient-ils, à consolider le trône et à ramener le calme dans le pays. C'était, en bref, une proposition d'entente entre la Cour et les Girondins dont la première condition était implicitement le rappel des ministres dévoués à ce parti.

Ce document fut mis sous les yeux de Louis XVI et, dans le même temps, à la grande indignation des Jacobins, Brissot, à la tribune de l'Assemblée législative, prenait position contre la déchéance du Roi.

Quelques mois plus tard, le 3 janvier 1793, un Montagnard, Gasparin, révélait à la Convention l'existence de ce mémoire et s'étonnait qu'il n'eût pas été trouvé dans l'armoire de fer des Tuileries. Il insinuait ainsi que les Girondins, lors de leur retour au pouvoir, avaient dû le faire disparaître, parce que compromettant pour eux. On signalait, en outre, la concordance de ces négociations et l'intervention des Girondins contre la déchéance.

Vergniaud, Guadet et Gensonné ne nièrent point avoir écrit et signé ce document. Ils apportèrent, à son sujet, tous les éclaircissements désirables. Il s'agissait, en réalité, d'une lettre au peintre Boze qui la fit lire au Roi par l'intermédiaire du valet de chambre de celui-ci : Thierry. La réponse de ce dernier, au nom de Louis XVI, fut produite, mais la lettre des Girondins, elle, restait introuvable. Gensonné prit le parti de la publier. Ce n'était pas, cependant, le document original. L'accusation portée contre les Girondins était grave, ils sentirent le péril où elle les mettait et il n'est pas douteux qu'elle les détermina, certainement, à voter la mort de Louis XVI. Vaine précaution : le 10 avril, dans le réquisitoire qu'il prononce contre les Girondins, Robespierre ne manque pas de reprendre cette accusation — avec beaucoup d'autres. Elle figure enfin, en bonne place, dans le rapport qu'Amar produisit à la tribune de la Convention, le 3 octobre 1793. Roland y est formellement dénoncé pour avoir, « de son autorité privée », soustrait des papiers trouvés dans l'armoire de fer

1. Mme de Staël, *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*. Paris, Delaunay, 1820, 3 vol. in-8°, t. II, p. 75.

des Tuileries, les « écrits relatifs aux transactions de la Cour avec les chefs de la faction girondine ».

Ce rapport entendu, la Convention mit en accusation les Girondins qu'elle déféra au Tribunal révolutionnaire. Celui-ci les envoya à la mort. On voit l'importance de toute cette affaire pour un historien des Girondins. Et maintenant, qu'est-elle devenue dans l'œuvre de Lamartine ?

Ouvrons, au tome II, le livre XIII, au chapitre XVII. Roland est ministre.

Au même moment, écrit Lamartine, des rapports secrets, ignorés de Roland lui-même, s'établissaient entre les trois chefs girondins, Vergniaud, Guadet, Gensonné et le château, par l'intermédiaire de Boze, peintre du Roi. Une lettre, destinée à être mise sous les yeux du prince, était écrite par eux. L'armoire de fer la garda pour le jour de leur accusation.

Suit le texte de la lettre sur lequel nous allons revenir.

On remarquera, tout d'abord, que dater cette lettre d'une époque antérieure au renvoi des ministres dont elle sollicite précisément le rappel, est un non-sens. La faire retrouver dans l'armoire de fer, alors que sa disparition, comme il a été dit tout à l'heure, est un des chefs d'accusation qui feront condamner les Girondins, constitue une des erreurs les plus graves de l'ouvrage de Lamartine qui, dans la circonstance, a tout brouillé et tout confondu.

Il y a plus grave encore. Il a connu le texte de la lettre des Girondins à Boze publié par Gensonné [1] et il le donne à son tour entre guillemets [2].

Or, chez Lamartine, le texte est tronqué. Des phrases sont sautées ou refaites, des paragraphes entiers ont disparu ou sont résumés en quelques mots — pas toujours fidèlement. Parfois même, il fait dire aux Girondins autre chose que ce qu'ils ont dit. Ils ont écrit, par exemple :

Aussi sincèrement qu'invariablement attachés aux intérêts de la nation dont nous ne séparerons jamais ceux du Roi qu'autant qu'il les séparera lui-même, nous pensons... [etc.].

Ce qui devient chez Lamartine :

« Attachés que nous sommes aux intérêts de la Nation dont nous ne séparerons jamais ceux du Roi. » La restriction : « Qu'autant qu'il les séparera lui-même », est omise.

La réponse de Louis XVI aux Girondins est connue par la lettre de Thierry qui fut lue à la Convention le 3 janvier 1793. Elle est au *Moniteur* et, aussi, dans la plaquette publiée par Gensonné. Là encore, Lamartine n'hésite pas. Ce n'est plus d'une lettre qu'il s'agit, mais

1. *Gensonné, Député de la Gironde, à ses collègues et ses commettans.* Paris, Imprimerie Nationale, s. d., in-8°.
2. *Histoire des Girondins,* II, 260-262.

d'un propos à Boze, et ce propos, hélas ! ne traduit que bien imparfaitement le texte de la lettre de Thierry [1].

La mort, la mort tragique, est un des plus sûrs effets du drame romantique. Lamartine n'a garde de manquer d'en user. La Révolution lui en offre en abondance. Ce n'est pas encore assez à son gré. Il en ajoute. Quand Toulon abandonne la cause de la Révolution et appelle les Anglais, Lamartine nous dit que le représentant du peuple, Beauvais, en mission dans les murs de cette ville, fut emprisonné et qu' « à l'aspect des escadres ennemies, [il] se tua de sa propre main dans sa prison » [2]. Voilà un sacrifice digne d'un héros de l'antiquité.

En réalité, quand Toulon fut repris, on trouva Beauvais bien vivant dans sa prison. Il fut libéré le 29 frimaire, an II, et nommé peu après commissaire à l'armée d'Italie, poste qu'il refusa d'ailleurs.

Il mourut, non à Toulon, mais à Montpellier ; non le 28 août 1793, mais le 28 mars 1794 [3].

Ses cendres furent portées par une députation des « Sans Culottes de la Société Populaire Régénérée » de Montpellier à la Convention. La caisse qui les contenait fut déposée sur le bureau de cette assemblée qui les reçut avec beaucoup d'honneur, mais s'en montra quelque peu embarrassée et finalement les expédia aux Archives nationales.

Au tome VI de l'*Histoire des Girondins*, Lamartine parle de la captivité de Marie-Antoinette. Il explique comment les fidèles du Roi et de la Reine parvenaient à correspondre avec elle, grâce aux intelligences qu'ils avaient à l'intérieur de sa prison. Au nombre de ces agents dévoués au malheur, héros du sacrifice par pitié et grandeur d'âme, se trouvaient deux personnages, Toulan et Lepitre. L'historien écrit [4] :

> Toulan, Lepitre et leurs complices avaient été dénoncés par la femme de Tison, qui servait la reine. Ils furent suppliciés.

Ainsi le poète couronna de l'auréole du martyr ces deux hommes généreux. Rien ne manque au tableau pour émouvoir le lecteur, rien..., si ce n'est, une fois de plus, la vérité, au moins pour ce qui est de Lepitre. Loin d'avoir été « supplicié », il traversa la Terreur, le Directoire, le Consulat, l'Empire, fut témoin de la Restauration. Il était devenu le directeur d'une institution qu'il céda en 1816. Il fut professeur de rhétorique au Collège royal de Versailles, où il habita jusqu'à sa mort, survenue seulement en janvier 1821 [5].

Dans la seconde édition, Lepitre n'est plus supplicié.

Nous arrivons à la réaction thermidorienne et à la fin du dernier

1. Cf. Th. Foisset, *Histoire des Girondins* ; *Le Correspondant*, 25 mai, 10 août 1847 et J. Guadet : *Les Girondins*, Paris, Didier, 1861, 2 vol. in-8°, I, 257, 262, n. 1 ; 263, n. 1.
2. *Histoire des Girondins*, VII, 217-218.
3. Cf. également *Le Corsaire*, 3 juillet 1847.
4. *Histoire des Girondins*, VI, 375.
5. Fabien Pillet, « Le Robespierre de Lamartine », *Moniteur universel*, 1847 ; p. 2860, et Paris, J. Renouard, 1848, in-8°.

volume de l'*Histoire des Girondins*. Robespierre, à son tour, parcourt le chemin que tant de ses victimes, avant lui, ont fait pour gagner l'échafaud.

La foule, insensée, toujours ivre de sang, affolée de meurtre, s'est retournée maintenant contre ses idoles de la veille. Elle s'en prend non seulement à Robespierre, mais à tous ceux qui furent en relation avec lui.

> Devant la maison de l'artisan qu'il avait habitée et dont le père, la mère ou les enfants étaient déjà dans les fers, une bande de femmes arrêta le cortège et dansa en rond autour de la charrette.

Cet artisan s'appelait, comme on sait, Duplay, et Lamartine continue :

> Le soir du même jour, ces furies de la vengeance envahirent la prison où avait été jetée la femme de Duplay, l'étranglèrent et la pendirent à la tringle de ses rideaux [1].

Voilà pour la femme. Deux pages plus loin, Lamartine nous renseigne sur le sort de son mari :

> La veuve de Lebas, fille de Duplay, après le suicide de son mari, le supplice de son père, le meurtre de sa mère... avait changé de nom [2].

Ainsi les deux époux ont été exécutés.

Or, Duplay, arrêté à la chute de Robespierre, fut jugé et acquitté, et il mourut longtemps après, à Paris, le 30 janvier 1820.

Quant à sa femme, « étranglée et pendue à la tringle de ses rideaux », le journal *Le Corsaire* [3] nous apprend qu'elle s'était fréquemment entretenue depuis ces événements tragiques avec un Général que, malheureusement, ce journal ne nomme pas, mais dont il nous dit qu'il siège alors au Palais Bourbon.

Lamartine a très certainement connu ces rectifications ; il n'a pas cru pourtant devoir faire disparaître ces erreurs qui se retrouvent encore dans l'édition des *Girondins*, publiée dans ses Œuvres complètes, éditée par lui-même vers la fin de sa vie.

L'historien des *Girondins* qui, toujours, fut hostile à la peine de mort ; qui, au lendemain des journées de juillet, avait publié un poème pour sauver du châtiment suprême les ministres de Charles X ; qui, en 1848, fit abolir les exécutions capitales, Lamartine, dans son œuvre historique, envoie à la mort, avec une extrême facilité, ses personnages.

Voici, par exemple, Target, l'avocat Target, choisi, avec Tronchet, par Louis XVI, pour être son défenseur.

1. *Histoire des Girondins*, VIII, 372.
2. *Ibid.*, VIII, 374.
3. *Le Corsaire*, 3 juillet 1847. Ces rectifications sont signées Devère, le même qui, dans un numéro précédent, avait justifié Lamartine de reproches d'erreurs qui lui avaient été faits.

Lamartine écrit [1] :

Target, parole sonore, mais âme pusillanime, s'effraya du danger de paraître en complicité même avec la dernière pensée d'un mourant. Il écrivit à la Convention une lettre cruelle et lâche, dans laquelle il écartait de lui avec une peur visible une tâche à laquelle ses principes, disait-il, ne lui permettaient pas de s'attendre.

Et Lamartine ajoute : « Cette lâcheté, loin de sauver Target, le désigna à la terreur prochaine. Il monta à son tour, sans défenseur et sans larmes, à l'échafaud. »

C'est d'un effet dramatique assez réussi.

Le petit-fils de Target, qui était auditeur au Conseil d'État quand parurent ces lignes, fut sensible, moins à la beauté littéraire du passage, qu'à ce qu'il considéra comme un outrage à la mémoire de son grand-père. Il protesta dans une lettre à Lamartine [2]. Si Target refusa de défendre Louis XVI, seule sa santé en fut la cause ; la preuve, c'est qu'il publia sous son nom une défense du Roi avant même que les plaidoiries fussent entendues. L'auteur de cette lettre alléguait différents textes et concluait qu'une telle accusation ne peut être portée que « par l'ignorance ou par la mauvaise foi » ; c'est enfin, poursuit-il, parce qu'il recherche un « effet littéraire » que Lamartine fait mourir Target « sur l'échafaud sans défenseur et sans larmes ».

En effet, Target survécut à la Terreur. Il fut membre du Tribunal de Cassation pendant le Directoire, collabora au Code pénal, fut chargé d'en soutenir la rédaction devant le Conseil d'État, fut nommé membre de l'Institut en 1803 et mourut seulement en 1806.

Son petit-fils terminait sa protestation en ces termes :

Quand un historien se méprend à ce point sur les faits les plus simples, il donne la mesure de son exactitude et de la confiance qu'on doit avoir dans ses allégations.

Que répondre ? Lamartine ne se mit pas en peine. Voici son explication :

Quant à l'erreur de fait sur la date et la nature de la mort d'un homme qui avait cessé d'être important à l'histoire, cette erreur commise d'après une liste inexacte des prisons, m'avait été signalée à l'apparition du volume, et elle était déjà rectifiée [3].

Effectivement, dès la deuxième édition, il n'est plus question de la mort de Target ; en outre, un carton a été tiré pour remplacer le

1. *Histoire des Girondins*, V, 19.
2. *Journal des Débats*, 10 mai 1847 ; *Le Siècle*, même date ; *Le Constitutionnel*, 11 mai 1847.
3. Lettre de Lamartine en réponse à celle de Target dans le *Journal des Débats*; 12 mai 1847 ; *Le Siècle*, même date ; *Le Constitutionnel* et *La Gazette de France*, 15 mai 1847.

passage fautif dans la première. Il est ainsi annoncé au tome VIII, ce carton :

AVIS A MM. LES SOUSCRIPTEURS,

Une inadvertance du brocheur a donné lieu à une réclamation de la famille Target ; M. de Lamartine s'était aperçu de l'erreur et avait ordonné la rectification.

Nous donnons aujourd'hui, et on trouvera à la fin du huitième et dernier volume, le carton destiné à remplacer celui que le relieur devra supprimer à la page 19 du tome V, du PROCÈS DE LOUIS XVI.

Une inadvertance du brocheur ? Voilà, pour le moins, qui est inattendu. On sourit, nul ne s'y trompa.

La preuve, c'est que le *Constitutionnel* [1] reçut une très longue lettre, fort piquante, signée « Le Brocheur de M. de Lamartine ».

L'auteur de cette lettre écrivait :

Veuillez ouvrir vos colonnes à un pauvre père de famille, injustement atteint dans son honneur, menacé dans son existence, et qui est perdu si vous ne venez à son secours.

Tenu pour responsable de l'erreur relative à Target, il le sera très certainement de toutes les autres, et d'en énumérer une vingtaine, accusant, chaque fois, « le brocheur ». Il termine en suppliant « le grand historien de prendre en bonne part la requête de l'humble brocheur, et de vouloir bien le laisser désormais en paix dans son silence et son obscurité ».

***

Ces quelques erreurs parmi beaucoup d'autres prouvent le peu de souci de la vérité des détails apporté dans son œuvre par Lamartine. Seules les grandes lignes l'intéressent et les vues d'ensemble. Il travaille en poète. Qu'il décrive les lieux, il y ajoute un pittoresque romantique ; il affectionne les ruines et tout ce qui porte à la mélancolie par le rappel de la brièveté de la vie ; qu'il rapporte les événements, il les dispose comme ferait un auteur dramatique ou un romancier : il recherche l'effet.

Ne l'a-t-il pas avoué lui-même dans sa *Critique de l'Histoire des Girondins*, publiée près de quinze ans plus tard ?

Il a voulu faire œuvre politique, philosophique, morale, certes, mais aussi, œuvre d'artiste. Ainsi, ses huit volumes — et c'est là leur excuse — participent à la conception alors courante de l'histoire. On est bien loin d'exiger d'elle comme aujourd'hui cette rigueur d'exactitude qui est sa qualité première et essentielle. Elle commence à peine, au temps de Lamartine, à dessiner cette évolution vers le caractère scientifique auquel elle s'efforce ; elle est encore et avant tout un genre littéraire.

A. CHESNIER DU CHESNE.

1. *Le Constitutionnel*, 2 juillet 1847 et *L'Union monarchique*, 3 juillet 1847.

TEXTES INÉDITS DE GÉRARD DE NERVAL

Nous présentons ici trois textes de Gérard de Nerval, restés jusqu'à présent inédits en France. Ils sont tirés d'une série d'articles [1] donnés par le poète à l'*Allgemeine Theaterzeitung*, lors de son séjour à Vienne de l'hiver 1839-1840, sur *Les Journalistes Parisiens* [2]. Le numéro du 29 janvier 1840 de la gazette précise :

La rédaction doit cet article traduit d'un original français inédit à l'amabilité de l'auteur, homme de lettres français qui l'a écrit spécialement pour la *Wiener Theaterzeitung*.

Différents documents établissent que cet homme de lettres était bien Nerval :

1. Un texte d'*Angélique* (Première lettre) :

Le hasard m'a fait vivre à Vienne sous le régime de la censure. Me trouvant quelque peu gêné par suite de frais de voyage imprévus et en raison de la difficulté de faire venir de l'argent de France, j'avais recouru au moyen bien simple d'écrire dans les journaux du pays. On payait 150 francs la feuille de seize colonnes très courtes. Je donnai deux séries d'articles qu'il fallut soumettre aux censeurs.

2. Une variante de *Pandora* (*Œuvres de Nerval*, Bibliothèque de la Pléiade, p. 1179) :

Là il (un ami) me présenta à un directeur de gazette. Nous causâmes beaucoup de Paris et de Vienne et, au dessert, mon ami expliqua ma position. « Êtes-vous capable, me dit le directeur, d'écrire d'ici à demain un article de mœurs à votre choix ? » Je m'y engageai : « Mais vous n'aurez que la moitié du prix, car il faudra payer un traducteur. — Cela me convient. » C'est ainsi que je me vis promu aux fonctions de rédacteur de la *Gazette Théâtrale de Vienne*. Je me hâtai d'entrer dans un café et, à minuit, j'avais terminé une première série d'études sur les littérateurs français. Le lendemain au bureau du journal on me comptait dix florins.

3. Un passage d'une lettre de Nerval à Delaunay, directeur de *L'Artiste* (de Strasbourg, mars 1840) :

1. Nous avons déjà publié deux de ces articles dans *Les Nouvelles Littéraires* du 17 juillet (Portrait d'Alphonse Karr) et du 12 août 1952 (Portrait de Jules Janin).
2. *Allgemeine Theaterzeitung*, 29, 30, 31 janvier et 1er, 3 février 1840.

J'ai été forcé le dernier mois d'écrire des articles pour les journaux allemands, ce qui rapporte peu, mais c'était encore une ressource fort heureuse.

4. Un témoignage d'E. de Mirecourt qui, dans sa brochure *Les Contemporains* : *G. de Nerval* (Havard, 1855), fait état d'une rencontre à Vienne de Gérard et d'Alexandre Weill :

Devinant la détresse pécuniaire de Gérard, il lui fit commander vingt articles par les gazettes de Vienne. Bientôt le poète roula sur l'or...

Malheureusement, nous ne possédons pas les originaux de ces articles. Nous n'avons retrouvé que leur traduction en langue allemande. Car Nerval, qui n'était point assez sûr germaniste pour les écrire directement dans le texte, avait préféré s'assurer la collaboration d'un traducteur.

J'ai un moyen fort simple ici, écrit-il à son père fin novembre 1839 : c'est de donner des articles aux journaux de la ville. Seulement — car il faut que je partage avec un traducteur — cela me fera moitié moins qu'à Paris, et c'est du temps perdu.

Toutefois, le style de ces pages, hâtivement écrites, importe peut-être assez peu. Sont à remarquer, en revanche, la vivacité, le pittoresque, l'allégresse de la narration, un sens aigu de l'anecdote piquante. Gérard, ne l'oublions pas, passait aux yeux de ses contemporains pour un « humoriste ». Il nous découvre ici cet aspect de son talent : un humour qui se teinte de la plus exquise des malices et s'enrichit de précieuses facultés d'observation.

Son intention est de raconter, sur le mode léger, les visites qu'il fit à plusieurs critiques parisiens, en compagnie d'un ami, pour solliciter un article en faveur d'une jeune compatriote musicienne. La promenade se poursuit à travers les bureaux de rédaction du *Messager* : excellente occasion de peindre savoureusement les mœurs de la presse autour de 1840.

Nous remercions le Dr Franz Heller, de l'Université d'Innsbruck, et M. Robert Muhlher, de la Bibliothèque Nationale de Vienne, qui nous ont aidé à rechercher ces textes, ainsi que M. J. Vormus, qui a bien voulu les traduire en français.

RAYMOND JEAN.

I

Les deux amis viennent de quitter Alphonse Karr.
Ils se rendent maintenant chez Théophile Gautier.

Nous arrivâmes chez Théophile Gautier en passant par les beaux jardins de l'hôtel Botherel [1], où il habite avec plusieurs de ses confrères ; car cette somptueuse demeure qui ressemble à un palais italien n'est occupée que par des écrivains et des artistes. Un nègre nous intro-

1. Sans doute l'hôtel Botterel-Quintin, dans le 10e arr. *(N. D. L. R.)*

duisit dans un appartement au mobilier précieux, dont une partie était de style Renaissance et l'autre de style Louis XIV. Le luxe de la plupart des écrivains parisiens a toujours provoqué l'étonnement des étrangers ; cet amour du faste les entraîne, il est vrai, à une production excessive et souvent superficielle. Les sommes élevées qu'ils touchent pour leurs articles sont la principale cause de leur prospérité. En particulier, la concurrence de *La Presse* et du *Siècle* ont fait monter les prix des articles dans une mesure catastrophique pour les journaux.

Théophile Gautier est un jeune homme d'allure fort étrange ; très corpulent, comme la plupart des écrivains parisiens, il a une crinière hirsute qui le fait reconnaître partout où il passe et qui n'a pas été sans influence sur sa célébrité. Toute sa personne, d'ailleurs, est bizarre, ainsi que sa conversation et ses habitudes. Bref, on ne peut s'empêcher de trouver une grande ressemblance entre sa personnalité et ses écrits. L'illustre compositeur Spontini, qui séjournait alors à Paris, se trouvait justement chez M. Gautier, qui s'était engagé à lui rédiger un livret d'opéra. Mais le peu de faveur dont jouit M. Spontini auprès du directeur de l'Opéra avait fait échouer ce projet.

Gautier nous adressa à la rédaction même du journal *La Presse*, car la publication des annonces n'était pas de son ressort. Nous repartîmes en passant par la place Saint-Georges, où se trouve la maison de M. Thiers, qui était à l'époque le domicile de M. Émile de Girardin.

Nous pénétrâmes dans un hôtel petit, mais charmant ; M. de Girardin étant absent, on nous introduisit auprès de son épouse, qui s'occupe aussi de la rédaction du journal : elle rédige la partie du feuilleton intitulée *Courrier de Paris*. Mme de Girardin accueillit très favorablement notre demande et nous apprit même qu'elle était en train de travailler à une comédie, *L'École du Journalisme* [1], mais craignait de ne pouvoir terminer avant M. Scribe, qui traitait un sujet analogue.

Nous étions entrés dans un très beau salon blanc et or, orné d'urnes et de statues. Mme de Girardin, née Delphine Gay, est une femme grande et belle, au noble visage auréolé d'une masse de beaux cheveux blonds ; quand on ne fait que la voir au théâtre et en société, on ne croirait pas qu'elle puisse faire preuve d'une grâce aussi accomplie dans les manières et la conversation. Le courage et la hardiesse qu'elle a souvent manifestés dans sa carrière de journaliste et dont elle a donné récemment un nouvel exemple en attaquant tous ses confrères à la fois, ne s'opposent nullement à son apparence ; en face des réclamations dont parlait A. Karr [2], elle saurait fièrement tenir tête. D'ailleurs, je ne crois pas que ce « gracieux critique », comme Janin l'a

1. *Sic* pour *L'École des Journalistes*. Cette comédie en cinq actes et en vers, reçue par le Théâtre-Français en octobre 1839, mais non autorisée par la censure, fut publiée fin décembre. (*N. D. L. R.*)

2. Les réclamations ou plutôt les demandes en réparation par les armes dont Karr était l'objet, lorsqu'il était directeur du *Figaro*, où les critiques étaient fort sévères. (*N. D. L. R.*)

surnommée, ait jamais subi une pareille épreuve. Après cette visite, nous aurions pu monter aussi chez Louis Desnoyers, le directeur du *Siècle* et du *Charivari*, qui habite également à l'hôtel Botherel ; mais Henri me suggéra qu'il était déjà tard, que Louis Desnoyers avait un intérieur des moins « excentriques », et qu'il vaudrait mieux se rendre pendant la journée au bureau des journaux qu'il dirige. Nous partîmes alors pour la rue Taitbour [*sic*] où habite M. Véron, le directeur du *Constitutionnel*.

Là s'étalait le luxe parisien dans tout son raffinement, accompagné cette fois par les signes manifestes d'une grande fortune. M. Véron, qui fut longtemps directeur de l'Opéra, et qui est revenu au journalisme pour tenter une carrière politique, est un homme des plus avenants ; il nous reçut dans un vaste salon aux riches dorures, dont le mobilier Louis XV, tout de damas vert, avait, comme la pièce elle-même, un aspect tout à fait princier. La conversation roula sur les actrices et les opéras, car, depuis qu'il fait de la politique, M. Véron ne parle plus que de théâtre, n'ayant parlé que politique tant qu'il fut directeur. En nous reconduisant, M. Véron nous fit passer par sa chambre à coucher toute tendue de damas rouge, et dont les fenêtres donnent sur un jardin que l'on s'étonne de voir dans un quartier aussi opulent. On peut dire de cette oasis de verdure, arrachée aux spéculateurs, ou plutôt, préservée malgré eux, ce qu'on a dit du jardin que M. Aguado est en train de se faire aménager : sur un terrain aussi cher, chaque feuille d'arbre représente un billet de mille francs.

Dans cette pièce, Henri rencontra plusieurs de ses amis qu'il me présenta. Parmi eux, se trouvait Malitourne, l'ami intime de Véron, et Nestor Roqueplan, qui s'est retiré du journalisme depuis que *La Charte de 1830*, journal officiel du soir qu'il dirigeait s'est transformé pour devenir *Le Moniteur parisien*. M. Roqueplan fut aussi quelque temps directeur du *Figaro*, où A. Karr lui succéda. C'est un homme très élégant, un des lions de la capitale ; son visage aux traits parfaits, ses cheveux et sa barbe noire, ses yeux d'une vivacité toute méridionale, bref, toute sa personne est empreinte d'une grande énergie dont il a si souvent donné des preuves.

Dans un coin de la pièce, plusieurs jeunes gens prenaient, à une petite table, un déjeuner léger, arrosé de Bordeaux et de Champagne. Je m'étonnai que le maître de maison n'en fût point. On me dit que ces jeunes gens « faisaient plateau ». C'est, en effet, un usage très agréable, qui se répand depuis quelque temps. On demande à chacun des visiteurs matinaux s'il veut « faire plateau ». S'il accepte, les domestiques apportent un plateau garni, comme nous l'avons dit. C'est ainsi que l'ami déjeune dans son coin. S'il en arrive d'autres, ils s'installent à la même petite table, tant qu'il y a de la place ; les autres visiteurs prennent, de temps en temps, quelques verres de Champagne, si bien que l'atmosphère devient fort gaie et fort animée. Nous prîmes enfin congé de cette société, qui discutait allègrement de politique et de

théâtre. En sortant, nous remarquâmes de très belles armures dans l'antichambre de M. Véron, qui ressemble à celle d'un baron du XIVe siècle.

II

En passant devant la maison de Laffite, Henri me proposa de me montrer un spectacle fort différent. Il s'agissait de faire insérer notre annonce dans le journal *L'Avant-scène*, une gazette de théâtre. Au fond d'une cour, entre des écuries, nous eûmes peine à découvrir un escalier obscur qui nous mena à l'entresol, où se trouvait le bureau du journal. Un commis nous introduisit cérémonieusement dans une pièce très sombre, où était le directeur. Celui-ci nous reçut avec toute la dignité d'un ministre. Il nous parla de l'importance de son journal, nous en proposa des actions, enfin nous demanda 5 francs pour l'insertion de l'annonce. Il ajouta que nous faisions bien de venir, car il avait eu le regret de voir que des annonces de ce concert avaient déjà paru dans d'autres journaux ; sans notre démarche, il aurait « éreinté » notre virtuose dans son journal. Nous ne pûmes nous empêcher de lui répondre de ne pas se laisser arrêter par nos 5 francs, car si l'on doit juger sa gazette à de tels procédés, ses condamnations ne peuvent qu'influencer favorablement le public.

Cet homme, poursuivit Henri, est le dernier représentant des journalistes d'il y a quinze ans. On vous en contera de toute sorte sur les journalistes d'aujourd'hui qui, vous dira-t-on, ressemblent à ceux d'autrefois ; la pièce de 5 francs pourra devenir un billet de 1 000 francs ou, parfois, un objet d'argent massif ; le cynisme éhonté d'un publiciste aussi vil pourra prendre une forme plus adaptée aux usages du monde ; quoiqu'on puisse vous dire, n'en croyez rien. Ce personnage est seul de son espèce, et j'ai même tout lieu de supposer qu'il n'est point écrivain, qu'il n'a jamais écrit une ligne de sa vie et qu'il exploite de pauvres diables en leur inspirant des critiques hargneuses qui leur semblent inoffensives. Et je vais, à cette occasion, vous raconter une histoire qui révèle ce qu'est l'activité de cet homme et toute sa nullité. Vous avez sans doute entendu dire que dans les débuts de son journal il en fut à la fois le rédacteur, le prote, l'imprimeur et le livreur. Seul le succès lui permit, par la suite, de se décharger sur d'autres de quelques-unes de ses fonctions. Pour vous donner une idée de la manière dont il imprimait lui-même sa gazette, je dois vous dire que la plupart des journaux possèdent ce que l'on appelle un matériel. Un imprimeur consent à céder une certaine quantité de caractères, des formes, une presse, etc. On lui achète ou on lui loue ces objets et, en vertu de cet accord, il donne l'autorisation de faire figurer son nom au bas du journal, conformément aux règlements. L'individu dont il est question avait donc un matériel dans un atelier du Passage du Caire, et, tous les soirs, il y portait ce qu'on appelle un « manuscrit ». Un soir, il

revenait du théâtre du Gymnase, où on avait donné une nouvelle pièce, accompagné de son rédacteur, jeune secrétaire d'avocat qui lui rédigeait les résumés des pièces pour les programmes. La représentation avait fini tard. Le prote dormait ; il se lève, se met au travail ; comme c'est l'usage en cas d'ouvrage urgent, il composait les lignes au fur et à mesure que le jeune homme les rédigeait. Tout à coup, le prote s'écria : « Ah ! Monsieur ! Il n'y a pas d'*o* !

— Pas d'*o* !

— Non ; la case de l'*o* est vide.

— Mais qu'a-t-on fait de mes *o* ?

— On les a sans doute pris ; les imprimeurs en auront eu besoin... Mais comment s'en procurer d'autres à cette heure-ci !

— Écoutez, dit le directeur, nous allons recourir à un moyen bien simple, on n'utilisera pas d'*o* dans l'article.

— Ce n'est pas facile, rétorqua le rédacteur.

— Essayez. »

Le jeune homme avait beaucoup de talent ; par la suite, il alla loin, quitta le cabinet de son avocat et devint l'un de nos chroniqueurs les plus spirituels. C'est lui-même qui m'a conté cette aventure. Il résolut le problème d'écrire tout un article avec des mots sans *o* ; je vous montrerai ce remarquable travail dont j'ai pris copie. L'embarras de ce journaliste à qui l'*o* manquait nous fit beaucoup rire ; cependant, notre voiture roulait déjà depuis longtemps, et, comme nous allions de contraste en contraste, nous nous trouvâmes enfin devant la demeure de Jules Janin.

III

La visite à Jules Janin terminée,
nous voici dans les bureaux du Messager.

Dans tout ce va-et-vient, les rédacteurs restent tranquillement devant leur tapis vert. Quelques-uns même sont en train d'écrire leurs articles et les font passer morceau par morceau au prote, au milieu du bruit de multiples conversations. Je m'enquis de divers détails techniques concernant les journaux. J'appris ainsi que dans tous les journaux, l'article de fond, qui fait suite aux nouvelles de l'étranger, s'appelle, dans le langage familier des rédactions, « Premier-Paris », ou « Pièce de bœuf » ; l'article de moindre importance est baptisé « Entrefilet ». Les nouvelles de la ville s'appellent « Faits-Paris », et les autres nouvelles « Faits divers » ; enfin, les articles des dernières colonnes du journal, concernant la littérature ou les Beaux-Arts, sont les « Variétés ». Quant aux petites annonces des théâtres et des arts qui relèvent encore de la rédaction, on a déjà indiqué qu'elles sont désignées par le nom de « réclames ». J'en profitai pour me renseigner sur les moindres ingrédients qui (pour employer une expression de ces messieurs eux-mêmes) composent la « cuisine »

intime d'un journal ; on me raconta qu'outre les sténographes des deux Chambres, le journal avait aussi des rédacteurs chargés de recueillir les faits les plus intéressants dans les tribunaux ; il existe aussi des « rédacteurs flâneurs » qui parcourent les rues et les places les plus animées, afin de rendre compte des événements, incendies, rixes et émeutes qui peuvent se produire au cours de la journée.

J'appris en même temps avec surprise que ces journalistes, lorsque les tribunaux et la voie publique ne leur fournissent pas suffisamment de nouvelles d'intérêt, savent en inventer de plus passionnantes. On reproche, en particulier, aux journaux judiciaires, d'inventer au moins la moitié des crimes censés commis et de fabriquer de toute pièce une foule de procès amusants pour distraire leurs lecteurs.

Quant à l'invention encore plus fréquente des « Faits-Paris » et des « Faits divers », elle est souvent due aux spirituels rédacteurs d'un journal qui s'y adonnent par plaisanterie. On donne à ces anecdotes le nom curieux de « canards ». Il est vrai que les journalistes français affirment qu'ils en reçoivent beaucoup des journaux allemands.

Il faut distinguer des « canards » de deux sortes : ceux qui occupent l'opinion publique un instant, puis disparaissent, et ceux qui réapparaissent à des périodes déterminées. Dans cette dernière catégorie, on trouve surtout des phénomènes naturels, tels que le serpent de mer rencontré par le « chasseur » de baleines sur l'Océan ; la pieuvre géante, aperçue également par des navigateurs dans les mers du Sud ; des descriptions d'animaux gigantesques et de monstres antédiluviens découverts au cours de fouilles ; les pluies de crapauds, les grenouilles artificielles, les chiens aux talents extraordinaires, les vieillards qui meurent à l'âge de cent cinquante ou cent soixante ans. Enfin, les histoires de brigands, les enfants enlevés par des aigles, les enfants ou les animaux à trois ou quatre têtes, les histoires de magnétisme...

Le plus célèbre inventeur de « canards » est l'écrivain Méry, l'un des journalistes les plus spirituels de Paris, ou plutôt de Marseille, car il vit généralement dans cette ville. Les meilleurs « canards » de Méry furent « Les Pirates du Rhône », qui semèrent la terreur dans une partie de la France, et « La Mort du savant Mascredati ».

Tout le monde à Paris connaît ces deux aventures. Voici la première : pendant son séjour à Marseille, Méry fit imprimer dans un journal local qu'une bande de pirates barbaresques avait remonté le Rhône et enlevé toutes les jeunes filles d'un village situé à 20 lieues de la mer. Tous les journaux français s'emparèrent immédiatement de cette nouvelle, qui était racontée avec un luxe de détails naturels et passionnants ; le nom des filles, la vaillante résistance des jeunes gens du pays, on n'avait rien oublié. L'affaire alla si loin, et l'opinion publique s'était si fort ému de cet étrange récit, que le Ministre de l'Intérieur finit par demander des explications au Préfet du département, qui n'avait reçu, naturellement, aucune information là-dessus. Ce fonctionnaire crut qu'il s'agissait d'une négligence de ses subor-

donnés et envoya une circulaire à tous les procureurs du roi de la région décrite dans l'article. Ceux-ci répondirent qu'ils n'étaient au courant de rien, et l'on finit par découvrir, non seulement que l'événement n'avait pas eu lieu, mais aussi que le village où il se serait produit n'existait pas.

L'histoire de Mascredati, qui ne fit pas moins de bruit, serait trop longue à raconter ici [1]. Il suffit de dire que le journaliste avait créé avec une patience et un talent extraordinaires deux figures de savants italiens, qui, après s'être longuement querellés dans les journaux sur l'existence d'un bas-relief antique, finirent par se battre en duel, uniquement pour ce motif. Mascredati resta sur le terrain, et l'oraison funèbre de ce savant (qui n'exista jamais) est un chef-d'œuvre de l'humour de Méry.

***

En sortant du bureau du *Messager*, nous allâmes encore une fois rue du Croissant, numéro 16, où se trouvent sept ou huit journaux différents, appartenant à un banquier nommé Dutacq. On compte, parmi eux, *Le Siècle*, *La Caricature*, *Le Charivari*, *Le Figaro*, etc. Les bureaux de ces différents journaux sont peu importants, et l'on se réunit surtout dans les appartements de M. Dutacq, qui sont somptueusement meublés en style Louis XIII. (On sait que la mode actuelle à Paris est de se meubler dans le style d'un siècle passé.)

Les imprimeries de ces journaux sont toutes au rez-de-chaussée, et le vacarme qu'on entend dans cette maison, où l'on dirige une immense organisation de presse, ne la rend nullement agréable à habiter. Comme notre journée et notre mission s'était terminées à notre entière satisfaction, nous retournâmes, après souper, à l'Opéra ; pendant les entr'actes, nous retrouvâmes, au Foyer, la plupart des gens que nous avions vus chez eux ou dans les bureaux des différents journaux.

Le lendemain, j'eus le plaisir de lire partout les articles favorables que j'avais sollicités pour ma jeune compatriote. Malheureusement, on abuse tellement de la publicité à Paris, que tous ces efforts n'eurent qu'une faible influence sur l'accueil réservé à son concert.

GÉRARD DE NERVAL.

1. On en lira le récit *in* S. Berteaut, *Méry-Souvenirs d'un vieux Marseillais* (Marseille, 1873), p. 81-83. (*N. D. L. R.*, sur une indication de M. J. Richer.)

CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE DE « MIREIO »

Un « franchimand », mais admirateur de Mistral, peut-il légitimement apporter une contribution personnelle à la connaissance de son œuvre la plus célèbre, alors qu'il s'agit de faits intimes de la jeunesse du poète ? Telle est la question que je me pose depuis des années.

Mais, vieillesse venue, j'ai dû m'aviser que, si je gardais pour moi les quelques notions dont le sort m'a rendu dépositaire, je ferais tort à l'histoire littéraire. Je crois être, en effet, le seul à posséder aujourd'hui sur l'éclosion de *Mirèio*, des renseignements délicats, issus de deux sources différentes, qui, moi disparu, risquent de ne plus revenir au jour, ni de parvenir à la connaissance de personne. Que cette considération soit mon excuse auprès de ceux qui pourraient me juger indiscret !

Mistral, en grand seigneur paysan qu'il était de naissance, et en grand poète classique qu'il devint, eut toujours la pudeur de ses sentiments personnels. C'est un des traits essentiels de son caractère. A cet égard, il ne fut ni un Ronsard, ni un Lamartine. Et, cette pudeur, il l'a poussée jusqu'à ne parler qu'avec une simplicité détachée de la genèse de ses poèmes. Quant à celle de *Mirèio*, par exemple, au chapitre XI de ses *Mémoires et Récits*, voici tout ce qu'il veut bien dire, à l'automne de 1851, une fois revenu d'Aix avec le titre de licencié en Droit.

A cette heure, j'avais mes vingt et un ans ; et, là-même, le pied sur le seuil du Mas paternel, les yeux vers les Alpilles, en moi et de moi-même, je pris la résolution... de rendre la vogue au provençal par l'influx et la flamme de la divine poésie... Et, plein de ce remous, de ce bouillonnement de sève provençale qui me gonflait le cœur..., assuré que plus rien ne me viendrait déranger, un soir, par les semailles, à la vue des laboureurs qu suivaient en chantant la charrue dans la raie, j'entamai, gloire à Dieu ! le premier chant de *Mireille*...

De plan, en vérité, je n'en avais qu'à grands traits, et seulement dans ma tête.

Je m'étais proposé de faire naître une passion entre deux beaux enfants de la nature provençale, de conditions différentes, puis de laisser à terre courir le peloton, comme dans la vie réelle, au gré des vents !

C'est là tout ce qu'il déclare, avec cette discrétion où l'on n'a qu'à saluer la dignité du génie. Mais c'est bien peu pour la curiosité de ceux qui l'ont connu, et trop peu pour l'intérêt de ceux qui l'admirent et seraient heureux de deviner le choc initial inspirateur de *Mireille*, « ce poème enfant de l'amour », comme il l'a qualifié lui-même.

C'est ici qu'à regret, il faut que je me présente et intervienne comme rapporteur. Mais, après tout, ce que je puis avoir à relater, l'histoire littéraire a le droit de le connaître, et c'est le Sort, encore une fois, qui me l'a révélé.

En 1923, je passais mes vacances à Châtillon-en-Diois, au pied du mont Glandasse, l'extrême pointe méridionale du Vercors, où m'avait attiré l'amitié de Pierre Devoluy [1], l'ancien capoulié du Félibrige, le mieux initié à la doctrine du Maître, et son exécuteur testamentaire pour les reliquats de son œuvre poétique [2].

Pierre Devoluy, surtout en son pays, était la poésie même, vivante et naturelle. Dans nos promenades autour de ce bourg où il était né, nous parlions souvent de Mistral, comme on l'imagine ; et un beau jour, Pierre Devoluy me dit : « Quand je fus revenu de mes erreurs symbolistes, j'allai droit à Mistral et me confiai à lui. Je lui dis et mon regret du temps perdu et mon dévouement au Félibrige. Et il me répondit :

« Vous ne me surprenez pas et je reconnais en vous un vrai Provençal : né à l'extrême lisière de l'ancien marquisat de Provence, aux confins du dialecte provençal et du dialecte dauphinois, vous n'en êtes que plus attaché à la langue de vos pères.... Je ne connais pas Châtillon-en-Diois, où je ne suis jamais allé. Mais je sais de lui une chose qui compte : c'est que les filles y sont belles. Celle à l'image de qui j'ai tracé le portrait de Mireille était de votre Châtillon. Et c'était la servante de ma mère. »

C'est là tout ce que Pierre Devoluy me rapporta.

Vingt ans plus tard, je me trouvais, au printemps de 1943, dans cette perle de la Provence, la petite ville de Saint-Remy. Le dimanche après la messe, j'aimais à fréquenter chez un voisin, oncle de mes hôtes, M. Henri Vanel, horloger, fier de son métier qu'il pratiquait en artiste, ainsi que le dessin et la peinture. Cet homme d'âge, aux yeux, à la voix et aux cheveux de lion, a laissé de ses Alpilles, qu'il connaissait merveilleusement, des images pleines de style. Chez lui, j'étais sûr de rencontrer des Provençaux épris de leur pays, et aimant à parler leur langue autant que j'aimais à l'entendre. Parmi eux,

1. De son vrai nom, Paul Gros-Long, colonel du Génie.
2. C'est lui qui a publié chez Grasset les *Proses d'Almanach* de Mistral.

j'avais remarqué un M. Jean-Baptiste Firmin, riche ménager du terroir, dans la bouche de qui le plus pur provençal prenait une saveur exquise. Il était toute finesse, et, malgré ses soixante-dix ans passés, aussi beau à voir qu'à écouter [1].

M. Vanel et M. Firmin prenaient plaisir, l'un et l'autre, à évoquer devant moi leurs souvenirs du pays. Mistral, qu'ils avaient bien connu en leur beau temps, y revenait fréquemment. Et, une fois qu'ils parlaient de lui, voici ce que j'appris. Fut-ce de la bouche de M. Firmin ou de celle de M. Vanel, je ne saurais me le rappeler ; mais les propos de l'un s'accordaient à ceux de l'autre, et c'est tout ce qui importe. Voici donc ce que j'entendis conter.

Sur ses vingt ans, Frédéric Mistral conçut une passion furieuse pour une jeune fille. Parce qu'elle était pauvre, ses parents la lui refusèrent. Il s'obstina ; il voulait à toutes forces l'épouser. Sans doute estimait-il lui devoir quelque réparation. Mais ses parents furent inexorables. Cela faillit tourner au drame : ils menacèrent de le déshériter, et, quant à la jeune fille, ils la chassèrent, car c'était la servante de sa mère. Et l'on ne sait trop ce qu'elle devint.

Voilà tout ce que le Sort, pour la seconde fois, me révéla.

Comme les deux témoignages, séparés par vingt ans d'intervalle, l'un venu de Mistral lui-même par le canal de Pierre Devoluy, l'autre conservé par la tradition du pays, ne peuvent être suspects de collusion et s'abouchent parfaitement l'un à l'autre, il ne semble pas raisonnable d'en contester la valeur. Ils apparaissent, par leur authenticité convergente, comme étant de premier ordre. Par eux, nous tenons les origines sentimentales de *Mirèio* : le poème est tout simplement le roman personnel du Poète, mais retourné. Dans la réalité, Frédéric y tint la situation de Mireille, et la servante de M^me^ Mistral, celle de Vincent.

De mon chef, je n'ai rien à ajouter ; personnellement, je n'en sais pas davantage.

Mais, à présent que nous tenons la clef de l'affaire, si, reprenant les *Mémoires et Récits*, nous relisions les chapitres X et XI, où Mistral, malgré sa réserve résolue, s'est peut-être involontairement trahi par quelque allusion à ses amours et aux circonstances particulières où *Mirèio* est éclose ?

Au chapitre X, il raconte qu'à la fin de l'été 1848, avant les vendanges, il reçut d'une délicate jeune fille de la ville, nommée Louise, une déclaration d'amour qui le toucha, mais sans le séduire.

Car, à cet âge, s'il faut tout dire, je m'étais fait une idée de l'amante et de l'amour tout à fait particulière. Je m'étais imaginé que, tôt ou tard, au pays d'Arles, je rencontrerais une superbe campagnarde, portant comme une reine le costume arlésien, galopant sur sa cavale.

1. M. J.-B. Firmin est mort à la fin d'octobre 1946, et M. Henri Vanel, au début de janvier suivant.

... Il semblait que déjà je rêvais de ma Mireille; et la vision de ce type de beauté plantureuse, qui déjà couvait en moi, sans qu'il me fût possible ou permis de l'avouer [1], *portait grand préjudice à la pauvre Louise, un peu trop demoiselle au gré de mes rêveries.*

Il se peut que ce soient ces rêveries, trop assidues, qui aient décidé son père à l'éloigner du Mas et à l'envoyer — il allait alors sur ses dix-neuf ans — faire à Aix ses études de Droit.

Toujours est-il qu'il passa trois ans de suite à la ville et que, des vacances qu'il dut bien, cependant, venir prendre à Maillane, il n'a pas soufflé mot [2].

Une fois reçu licencié, à la fin du printemps de 1851, son père le rappelle à la maison et lui donne à choisir, en toute liberté, la carrière qui lui convient. Et c'est par la scène que voici, simple mais révélatrice, que le Poète, à dessein semble-t-il, ouvre le chapitre XI, spécialement consacré à *Mirèio*.

J'arrivai, dit-il, à l'heure où l'on allait souper sur la table de pierre, au frais sous la tonnelle, aux derniers rayons du jour.

— Bon soir, toute la compagnie !

— Dieu te le donne, Frédéric !

— Père, mère, tout va bien... A ce coup, c'est bien fini !

— *Et belle délivrance ! ajouta Madeleine, la jeune Piémontaise qui était servante au Mas.*

Ici, je crois qu'il serait difficile de ne pas s'étonner et d'étouffer les questions que le texte suggère.

Cette servante, dont il n'a jamais encore été question, que vient-elle faire à ce moment, dans un récit où elle ne reparaîtra plus ? Cependant Mistral tient à la nommer par son petit nom, et il a soin de lui prêter les paroles les plus cordiales prononcées à cette réunion de famille. Quel besoin avait-il donc de la mettre en scène ? On a l'impression qu'après plus de cinquante ans écoulés [3], il n'a pu se refuser à lui-même une joie secrète : celle d'évoquer son image, de prononcer son nom de Madeleine, et de désigner, bien qu'en le déplaçant, son pays d'origine.

Il a beau dire que c'était une jeune Piémontaise : Pierre Devoluy tenait de lui-même qu'en ces années-là, la servante de sa mère était de Châtillon-en-Diois. Mais, dauphinoise ou piémontaise, peu importait à sa reconnaissance amoureuse : pour lui, elle était avant tout une fille de la montagne, une *gavoto*, comme on dit en Provence, et c'en était assez pour figurer sa personne et sa beauté puissante aux yeux de sa mémoire.

Madeleine s'écria donc : « Et belle délivrance ! » Mistral jamais plus

1. En provençal : *aquelo vesioun d'un tipe de bèuta, d'un carnen pouderous, qu'en iéu dèjà grouavo, sènso que lou pousquèsse niausèsse avoua.* — Pourquoi donc ne pouvait-il l'avouer, sinon parce que la situation comportait en soi quelque chose de particulièrement délicat ?

2. Toutefois les poésies intitulées « *Amarun* » et publiées dans le recueil collectif *Li Prouvençalo* (1852), sont datées : février 1850, Maillane.

3. Les *Memòri e Raconte* ont paru, chez Plon, en 1906 seulement.

n'oublia ce cri de louange, de joie et d'amour. En mai 1904, quand il composa *L'Ode pour le Cinquantenaire du Félibrige* [1], il le reprit dans sa mémoire pour lui donner le sacre poétique :

Lou jour de Santo Estello,
I'a cinquanto an d'acò,
Lou crid que despestello
Boumbiguè tout d'un cop.
A soun resson,
O bello deliéurançe !
Tout lou miéjour de Françe
Esparpaiè soun som.

« *O belle délivrance* ! » J'ai bien peur que ce ne soit cette exclamation qui ait fait dresser l'oreille aux parents et ne les ait amenés à découvrir un secret et à régler une situation qui devaient remonter à quelques saisons déjà. Car de Madeleine, dès lors, il n'est plus question dans les *Mémoires*. En revanche, — car nous voici arrivés à l'automne de 1851, — Mistral s'y consacre uniquement à l'idée et la gestation du poème qu'il médite.

Mais continuons de lire, et nous allons voir que, le souvenir de son roman personnel, il ne peut se retenir de le laisser fleurir entre les lignes.

Mireille, ce nom fortuné, qui porte en lui sa poésie [2], devait fatalement être celui de mon héroïne, car je l'avais, depuis le berceau, entendu dans la maison, mais rien que dans notre maison...

Mais, quand je questionnais sur Mireille, personne n'en savait davantage : une histoire perdue dont il ne subsistait que le nom de l'héroïne, et un rayon de beauté dans une brume d'amour.

C'était assez pour porter bonheur à un poème qui, peut-être — sait-on ? — fut, par cette intuition qui appartient aux poètes, la reconstitution d'un roman véritable.

Enfin ! Le voilà donc échappé, l'aveu destiné à laisser entrevoir, mais en la travestissant, cette réalité « inavouable », qu'il n'avait cependant pas le cœur de taire tout à fait. Il s'était bien interdit d'en parler, mais sa mémoire ne pouvait se retenir de rôder encore autour d'elle.

Mai sa paraulo, d'espérèlo,
Revenié vers l'amour, coume la mousco au mèu [3].

Mais, du même coup, voilà terminée ma tâche de rapporteur. Le Sort, le Sort seul — je tiens à le répéter — m'avait placé au confluent de deux traditions concordantes. Là-dessus, j'ai cru bon d'aller fureter dans les *Mémoires*, pour voir si je n'y découvrirais pas quelque indice révélateur, quelque fausse confidence, propres à les confirmer. Une fois édifié à cet égard, comme on l'a vu, j'ai estimé de mon devoir de dépositaire malgré moi, de ne pas laisser tomber à l'oubli ce que ces traditions nous révèlent de la vie intime de Mistral et de la conception de son premier poème, celui où il a mis le plus de son cœur d'homme.

HENRI LONGNON.

1. Publiée dans les *Olivades*.
2. En provençal, il signifierait *Merveille* (?).
3. *Mirèio*, cant VI.

COMPTES RENDUS

ABEL LEFRANC, **Rabelais**, études sur *Gargantua*, *Pantagruel*, le *Tiers Livre*. Un vol. in-8° de XXXII-377 pages. Paris, Albin Michel, 1953.

Selon le désir exprimé par l'auteur, on a réuni dans ce volume les introductions qu'il avait données en 1913, 1922 et 1931 à sa grande édition, et un article de 1930 sur Rabelais et le pouvoir royal [1]. Un avant-propos de R. Marichal résume avec piété et exactitude l'apport d'Abel Lefranc à la connaissance de Rabelais.

Ses anciens élèves ne pourront ouvrir ce livre posthume sans un sentiment de tristesse. Il leur rappellera la parole chaude et vibrante du maître, son ardeur persuasive, son infaillible mémoire, sa connaissance de toute la vie du XVI^e siècle. Ils regretteront que cette voix se soit tue quelques mois avant la commémoration de la mort de Rabelais. Lefranc n'aurait pas pu assister aux fêtes de Touraine ; tout au moins, de ce cabinet bourré de livres où il a passé cinquante années, il en eût suivi le déroulement, et le gouvernement français lui eût sans doute témoigné avec éclat la reconnaissance qui lui était due.

En lisant ou relisant ces textes, le spécialiste se pose une question préliminaire : depuis vingt, trente ou quarante ans qu'ils avaient été publiés, l'auteur les a-t-il remaniés ? Ayant rapidement comparé le texte princeps et la réédition, il m'est apparu que ses corrections étaient peu nombreuses et insignifiantes : page 23, deux phrases supprimées (1^er texte, p. XV) ; page 54, une phrase supprimée (*ib.*, p. XXXIX) ; page 76, une note supprimée (*ib.*, p. LV). Aucun des travaux publiés après 1913, 1922 ou 1931 n'est mentionné. Non que les études shakespeariennes de Lefranc lui eussent fait délaisser complètement Rabelais. Mais, devant la thèse soutenue en 1942 par L. Febvre, il restait sur ses positions de 1922 : sur ce point, mon témoignage rejoint celui de M. Marichal.

Tenant compte des dates auxquelles ont paru les quatre parties de ce livre, les lecteurs ne s'étonneront pas de trouver aux pages 34-38 un Rabelais proche de la Réforme pré-calvinienne, et aux pages 177-219 un Rabelais antichrétien militant : on sait qu'entre 1913 et 1922 les idées de Lefranc sur les croyances de Rabelais s'étaient profondément modifiées. Les arguments par lesquels Gilson et Febvre ont combattu sa démonstration sont passés sous silence ; de même aussi, la filiation que, dès 1915, Besch avait établie entre la résurrection de Richard, dans les *Quatre fils Aymon*, et celle d'Epistémon. On lit, page 142, six vers prononcés par le petit diable Panthagruel dans le Mystère des *Actes des Apôtres* ; or, j'ai montré, en 1929, qu'ils ne

1. Est-il besoin de dire qu'il a consacré bien d'autres articles à Rabelais, en particulier dans cette *Revue des études rabelaisiennes*, dont il fut, pendant dix ans, l'infatigable animateur ? On en trouvera la liste dans les *Mélanges Abel Lefranc* (1936).

figuraient pas dans les manuscrits de cette œuvre du XVe siècle et qu'ils faisaient partie d'une des interpolations de l'édition de 1538. Page 368, Abel Lefranc tire argument, au sujet des rapports de Rabelais avec le gouvernement, de sa nomination de maître des requêtes ; d'abord, il faut redire que le texte de 1543, sur lequel Heulhard, puis Lefranc s'appuyaient, semblait ranger parmi les maîtres de requêtes non pas le seul Rabelais, mais bien d'autres humanistes et gens de lettres : Saint-Gelais, Danès, Salmon Macrin, Héroët, Macault, La Borderie, Salel ; et surtout, plusieurs articles publiés en 1948-1950 ont fait justice de cette légende [1].

Mais, même si l'imagination de Lefranc l'a parfois entraîné trop loin, même s'il s'est trop préoccupé de retrouver derrière chaque personnage de Rabelais un de ses contemporains [2], les articles réimprimés dans ce volume ont gardé non seulement un intérêt documentaire, — de nombreux textes rares du XVIe siècle y sont cités, — mais, sur beaucoup de points, une incontestable valeur scientifique. Lefranc fut le rénovateur des études rabelaisiennes ; ses travaux et ceux qu'avec une ardeur incomparable il suscita [3], ont fait tomber dans l'oubli tous les ouvrages qui avaient été consacrés avant 1900 au Chinonais. Historien, il fit servir à la connaissance de Rabelais l'histoire politique, sociale, religieuse, locale, les archives, les correspondances d'humanistes, la bibliographie, la topographie, que sais-je encore ? On retrouve dans ce livre un foisonnement de recherches, d'hypothèses, de raisonnements, de suggestions de travaux [4]. Sur la vie de Rabelais, les circonstances de la publication des trois premiers livres, la réalité tourangelle dans le *Gargantua*, la querelle des femmes, etc., Lefranc a apporté des aperçus neufs, précis, solidement étayés, qui sont passés depuis dans les ouvrages de vulgarisation. En cette année de commémoration, son dernier livre rappelle opportunément tout ce que lui doivent les études rabelaisiennes [5].

RAYMOND LEBÈGUE.

ANDRÉ DESGUINE, **Étude des Bacchanales**, *ou le Folastrissime voyage d'Hercueil fait, l'an 1549, par Ronsard.* Un vol. in-8° de 370 pages, Genève Droz, 1953. Douze photogravures.

Historien du village d'Arcueil, où Ronsard, comme bien d'autres étudiants parisiens du XVIe siècle, est venu s'ébattre, M. Desguine nous donne une édition exhaustive du *Folastrissime voyage*, qui fut publié en 1552 en appendice au livre V des *Odes*.

1. Cf. *B. H. R.*, X, p. 169 et suiv., et *R. H. L.*, XLIX, p. 1 et suiv., et L, p. 365-367. M. Sauvel écrivait ici-même en 1950 : « Sur les onze personnages que Chappuis aurait nommés comme [maîtres des requêtes]..., pas un seul ne nous est connu comme tel par une lettre, par une signature, par un compliment, par un privilège royal. Les écrivains d'alors étaient-ils donc si modestes que nul n'en ait fait état dans aucun de ses écrits ? Pareille discrétion de leur part, et de la part de leurs amis, serait chose, non pas impossible, mais du moins bien merveilleuse. » L'argument est sans réplique. Gageons cependant que Rabelais continuera, ici et là, d'être qualifié de maître des requêtes.

2. D'ailleurs, en 1913, il formulait de prudentes remarques sur le danger de ces identifications (p. 75).

3. Voir là-dessus l'avant-propos de M. Marichal et mon article : *Où en sont nos connaissances sur Rabelais ?* (*L'Information littéraire*, I, p. 85, 1949.)

4. Par exemple, p. 362, sur les amis de Rabelais.

5. P. 260, après d'autres, Lefranc évoque « l'ancienne bravoure de Panurge ». Cette réputation est imméritée : voyez la fin du chapitre XXI de *Pantagruel*. — Il manque à ce livre une table des noms propres. Signalons quelques coquilles : p. 117 fin, *dupe* (lire *dure*) ; 256 n., *Bourriny* (*Bourrilly*) ; 291, *La Borderie* (*La Boderie*, à ne pas confondre avec B. de La Borderie) ; p. 321, 3e ligne du bas, *Le Maire* (*Le Maître*, c'est-à-dire Rabelais).

vingt quatorze pièces sur deux cent vingt-neuf. Les titres courants permettent de distinguer ces diverses parties.

Chaque pièce est accompagnée des principales variantes, des passages supprimés, et de notes généralement brèves, mais instructives (voir, par exemple, p. 316, la note sur J. Second et les imitations de ses *Basia* dans les *Odes*).

Les tables finales méritent, elles aussi, une mention. En plus de la table des incipit, nous trouvons un index de toutes les odes classées selon la date probable de leur composition, un index des formes métriques (toute édition de poèmes lyriques devrait en être munie), et un index des noms propres et des principaux thèmes, que l'on aura grand profit à consulter [1].

Je souhaite que M. Guérin nous donne bientôt, au moins, une édition des *Amours* établie selon les mêmes principes.

RAYMOND LEBÈGUE.

ALEXANDRE NICOLAÏ, **Les belles Amies de Montaigne**. Un vol. in-8° de 388 pages. Paris, Éditions Dumas, 1950.

En attribuant, en 1951, un grand prix des Lettres aux *Belles Amies de Montaigne*, l'Académie française a sans doute entendu manifester son estime, peu avant la mort de l'auteur, à l'ensemble des ouvrages de M. Alexandre Nicolaï.

En effet, une *Histoire des Faïenceries de Bordeaux au XIX^e siècle*, des études sur la toponymie de la Gironde, des travaux sur Montaigne enfin — un alerte *Montaigne intime* et la mise au jour de fort intéressantes pièces d'archives concernant le domaine de Montaigne —, tout cela avait, à juste titre, distingué cet érudit et ce chercheur.

Il ne semble pas toutefois que le livre couronné — mais cela arrive assez souvent — ait été le meilleur de son auteur, en dépit de pages brillantes et de rapprochements parfois suggestifs. Une brève analyse nous en convaincra aisément.

L'ouvrage ne comportant aucune introduction qui nous révèle le propos de l'auteur, force nous est de nous rabattre sur son titre. Sur la foi de celui-ci, nous pouvons supposer que des révélations vont nous être faites sur la vie privée de Montaigne. Apprendre que l'auteur des *Essais* ait eu quelque liaison avec telle ou telle dame de haut parage, voilà, certes, qui pourrait nous intéresser. Le psychologue y trouverait son compte, ainsi que l'historien et le politique. En ce sensuel seizième siècle, l'amour et les « grandes affaires » avaient, plus que jamais, partie liée. A qui serait tenté de l'oublier, il suffirait de rappeler l' « escadron volant » de la reine Catherine et les noms de Charlotte de Sauves, de la belle Rouet, de la grande Corisande....

Ces deux dernières figurent justement dans la liste des six « belles amies » dont les monographies anecdotiques constituent la première partie de l'ouvrage (p. 1-226).

Les quatre autres « belles amies » retenues par l'auteur sont : Diane de Foix, comtesse de Gurson ; M^me de Duras ; Marguerite de Valois, reine de Navarre ; enfin, M^lle de Gournay. En somme, toutes les dames auxquelles Montaigne a dédié un chapitre de ses *Essais*, Margot étant supposée être la Princesse de l'*Apologie* et le lot se trouvant complété par la fille d'alliance qu'on ne s'attendait guère à trouver en cette affaire.

Puisque — nous le verrons dans un instant — nous sommes dans le domaine des hypothèses entièrement gratuites, essayons d'entrer dans ce petit jeu et voyons s'il est vraisemblable que Montaigne ait fait le joli cœur devant ces dames et ait, éventuellement, été payé de ses peines. Je concède

1. Par exemple, *dieu Amour*, *animaux*, *inspiration chrétienne*, *fureur poétique*, *gloire*, *Marot*.

à M. Nicolaï Mme d'Estissac (la belle Rouet) et Mme de Duras. Rien de certain, disons-le bien vite, mais enfin c'était là de véritables « dames galantes », selon Brantôme, qu'un caprice de plus ne devait pas effaroucher.

Mais les autres ? Et Margot, dira-t-on ? Eh bien, non ! je ne vois pas, en dépit de ses multiples aventures, la jeune reine de Navarre écouter les soupirs de ce grison, pas plus, d'ailleurs, que je n'imagine Montaigne jouant les Pibrac devant celle dont il n'était tout de même pas le chancelier. Guère vraisemblable non plus que la hautaine Corisande et la toute jeune Diane de Foix, épouse de son ami Gurson, aient ébauché avec lui la moindre idylle. Quant à Marie Le Jars, sa vertu confirmée, son absence de toute coquetterie, sa laideur intrépide enfin devaient, semble-t-il, lui épargner cet excès d'honneur et cette indignité. « Belle amie », Mlle de Gournay !

Ici, un scrupule nous prend. Peut-être avons-nous mal compris le titre du livre et s'agit-il seulement d'amitié ? Mais alors, pourquoi « belles amies » ? Je crains fort que l'ouvrage d'A. Nicolaï ne ressemble à ces films, honnêtes au fond, mais qui tentent pourtant d'attirer le spectateur par l'appât d'une affiche dont les promesses, heureusement, ne sont pas tenues.

Cependant — galanterie, amour, amitié — cette légère équivoque aurait peu d'importance, si l'on apprenait des choses neuves, intéressantes, étayées sur des textes. La découverte de quelques mémoires, de quelque correspondance ignorée n'aurait pas été de trop ici. C'était le moment ou jamais de sortir des inédits importants [1]. Bien difficile autrement d'éviter de tomber soit dans des redites stériles, soit dans la vie romancée. Le titre même de l'ouvrage, nous l'avons vu, traduit l'ambiguïté de l'entreprise : on sent que l'auteur voudrait se maintenir aux confins de l'histoire et du conte aimable. D'où certaines gentillesses de style qui ont tôt fait d'agacer [2] ; d'où, surtout, une impression continuelle de la vanité d'une telle tentative avec les éléments dont disposait l'auteur. Ainsi, à propos de Mme d'Estissac (p. 78) :

« Montaigne ne pouvait que bénir la « fortune » d'avoir placé pareille fée sur son chemin. Ici donc se pose un problème de psychanalyse. Que pouvait-il sortir de leur rencontre ?... Amour ou Amitié solide ?... Quant à messire de Montaigne, quel a pu être son comportement... ? »

Trop honnête pour faire un jugement téméraire, l'auteur conclut, après six pages de perplexité (p. 84) : « Le nom de Montaigne se serait-il ajouté à la liste des adorateurs heureux ou infortunés de Mme d'Estissac ? Rien n'autorise à le supposer. A quoi bon, d'ailleurs, vouloir en connaître davantage et pourquoi ne nous suffirait-il pas qu'ils aient vécu noblement, dignement sur le pied d'une bonne, saine et loyale amitié, ce qui était bien plus beau et rare dans ces temps de perversion morale... »

Nous en tombons d'accord, mais que diable avoir choisi ce sujet, si c'est pour en arriver à de pareils truismes !

Non, d'ailleurs, que tout soit sans intérêt dans ces monographies. Si A. Nicolaï n'ajoute rien à ce qu'a dit M. Ritter sur Corisande, s'il ne nous conte rien qu'on ne sache déjà sur Mlle de Gournay, s'il annonce plus qu'il ne tient sur Marguerite de Valois [3], en revanche ses portraits de Diane de Foix, de Mme de Duras et même de Mme d'Estissac nous restituent en partie l'ambiance dans laquelle a vécu Montaigne, mondain à ses heures et qu'on

1. Les pages que M. Ritter a écrites sur Montaigne et Corisande auraient-elles le même intérêt et la même solidité, s'il n'avait pu produire les notes capitales de don Bernardino de Mendoza à Philippe II ?

2. Les passages du livre que nous citons à d'autres fins nous dispenseront de donner des exemples.

3. Signalons cependant, dans ce chapitre, une pertinente mise au point sur les circonstances qui amenèrent l'élection de Montaigne à la mairie de Bordeaux, en 1581 (p. 135-145).

vingt quatorze pièces sur deux cent vingt-neuf. Les titres courants permettent de distinguer ces diverses parties.

Chaque pièce est accompagnée des principales variantes, des passages supprimés, et de notes généralement brèves, mais instructives (voir, par exemple, p. 316, la note sur J. Second et les imitations de ses *Basia* dans les *Odes*).

Les tables finales méritent, elles aussi, une mention. En plus de la table des incipit, nous trouvons un index de toutes les odes classées selon la date probable de leur composition, un index des formes métriques (toute édition de poèmes lyriques devrait en être munie), et un index des noms propres et des principaux thèmes, que l'on aura grand profit à consulter [1].

Je souhaite que M. Guérin nous donne bientôt, au moins, une édition des *Amours* établie selon les mêmes principes.

RAYMOND LEBÈGUE.

ALEXANDRE NICOLAÏ, **Les belles Amies de Montaigne**. Un vol. in-8° de 388 pages. Paris, Éditions Dumas, 1950.

En attribuant, en 1951, un grand prix des Lettres aux *Belles Amies de Montaigne*, l'Académie française a sans doute entendu manifester son estime, peu avant la mort de l'auteur, à l'ensemble des ouvrages de M. Alexandre Nicolaï.

En effet, une *Histoire des Faïenceries de Bordeaux au XIX^e siècle*, des études sur la toponymie de la Gironde, des travaux sur Montaigne enfin — un alerte *Montaigne intime* et la mise au jour de fort intéressantes pièces d'archives concernant le domaine de Montaigne —, tout cela avait, à juste titre, distingué cet érudit et ce chercheur.

Il ne semble pas toutefois que le livre couronné — mais cela arrive assez souvent — ait été le meilleur de son auteur, en dépit de pages brillantes et de rapprochements parfois suggestifs. Une brève analyse nous en convaincra aisément.

L'ouvrage ne comportant aucune introduction qui nous révèle le propos de l'auteur, force nous est de nous rabattre sur son titre. Sur la foi de celui-ci, nous pouvons supposer que des révélations vont nous être faites sur la vie privée de Montaigne. Apprendre que l'auteur des *Essais* ait eu quelque liaison avec telle ou telle dame de haut parage, voilà, certes, qui pourrait nous intéresser. Le psychologue y trouverait son compte, ainsi que l'historien et le politique. En ce sensuel seizième siècle, l'amour et les « grandes affaires » avaient, plus que jamais, partie liée. A qui serait tenté de l'oublier, il suffirait de rappeler l' « escadron volant » de la reine Catherine et les noms de Charlotte de Sauves, de la belle Rouet, de la grande Corisande....

Ces deux dernières figurent justement dans la liste des six « belles amies » dont les monographies anecdotiques constituent la première partie de l'ouvrage (p. 1-226).

Les quatre autres « belles amies » retenues par l'auteur sont : Diane de Foix, comtesse de Gurson ; M^me de Duras ; Marguerite de Valois, reine de Navarre ; enfin, M^lle de Gournay. En somme, toutes les dames auxquelles Montaigne a dédié un chapitre de ses *Essais*, Margot étant supposée être la Princesse de l'*Apologie* et le lot se trouvant complété par la fille d'alliance qu'on ne s'attendait guère à trouver en cette affaire.

Puisque — nous le verrons dans un instant — nous sommes dans le domaine des hypothèses entièrement gratuites, essayons d'entrer dans ce petit jeu et voyons s'il est vraisemblable que Montaigne ait fait le joli cœur devant ces dames et ait, éventuellement, été payé de ses peines. Je concède

1. Par exemple, *dieu Amour*, *animaux*, *inspiration chrétienne*, *fureur poétique*, *gloire*, *Marot*.

à M. Nicolaï Mme d'Estissac (la belle Rouet) et Mme de Duras. Rien de certain, disons-le bien vite, mais enfin c'était là de véritables « dames galantes », selon Brantôme, qu'un caprice de plus ne devait pas effaroucher.

Mais les autres ? Et Margot, dira-t-on ? Eh bien, non ! je ne vois pas, en dépit de ses multiples aventures, la jeune reine de Navarre écouter les soupirs de ce grison, pas plus, d'ailleurs, que je n'imagine Montaigne jouant les Pibrac devant celle dont il n'était tout de même pas le chancelier. Guère vraisemblable non plus que la hautaine Corisande et la toute jeune Diane de Foix, épouse de son ami Gurson, aient ébauché avec lui la moindre idylle. Quant à Marie Le Jars, sa vertu confirmée, son absence de toute coquetterie, sa laideur intrépide enfin devaient, semble-t-il, lui épargner cet excès d'honneur et cette indignité. « Belle amie », Mlle de Gournay !

Ici, un scrupule nous prend. Peut-être avons-nous mal compris le titre du livre et s'agit-il seulement d'amitié ? Mais alors, pourquoi « belles amies » ? Je crains fort que l'ouvrage d'A. Nicolaï ne ressemble à ces films, honnêtes au fond, mais qui tentent pourtant d'attirer le spectateur par l'appât d'une affiche dont les promesses, heureusement, ne sont pas tenues.

Cependant — galanterie, amour, amitié — cette légère équivoque aurait peu d'importance, si l'on apprenait des choses neuves, intéressantes, étayées sur des textes. La découverte de quelques mémoires, de quelque correspondance ignorée n'aurait pas été de trop ici. C'était le moment ou jamais de sortir des inédits importants [1]. Bien difficile autrement d'éviter de tomber soit dans des redites stériles, soit dans la vie romancée. Le titre même de l'ouvrage, nous l'avons vu, traduit l'ambiguïté de l'entreprise : on sent que l'auteur voudrait se maintenir aux confins de l'histoire et du conte aimable. D'où certaines gentillesses de style qui ont tôt fait d'agacer [2] ; d'où, surtout, une impression continuelle de la vanité d'une telle tentative avec les éléments dont disposait l'auteur. Ainsi, à propos de Mme d'Estissac (p. 78) :

« Montaigne ne pouvait que bénir la « fortune » d'avoir placé pareille fée sur son chemin. Ici donc se pose un problème de psychanalyse. Que pouvait-il sortir de leur rencontre ?... Amour ou Amitié solide ?... Quant à messire de Montaigne, quel a pu être son comportement... ? »

Trop honnête pour faire un jugement téméraire, l'auteur conclut, après six pages de perplexité (p. 84) : « Le nom de Montaigne se serait-il ajouté à la liste des adorateurs heureux ou infortunés de Mme d'Estissac ? Rien n'autorise à le supposer. A quoi bon, d'ailleurs, vouloir en connaître davantage et pourquoi ne nous suffirait-il pas qu'ils aient vécu noblement, dignement sur le pied d'une bonne, saine et loyale amitié, ce qui était bien plus beau et rare dans ces temps de perversion morale... »

Nous en tombons d'accord, mais que diable avoir choisi ce sujet, si c'est pour en arriver à de pareils truismes !

Non, d'ailleurs, que tout soit sans intérêt dans ces monographies. Si A. Nicolaï n'ajoute rien à ce qu'a dit M. Ritter sur Corisande, s'il ne nous conte rien qu'on ne sache déjà sur Mlle de Gournay, s'il annonce plus qu'il ne tient sur Marguerite de Valois [3], en revanche ses portraits de Diane de Foix, de Mme de Duras et même de Mme d'Estissac nous restituent en partie l'ambiance dans laquelle a vécu Montaigne, mondain à ses heures et qu'on

1. Les pages que M. Ritter a écrites sur Montaigne et Corisande auraient-elles le même intérêt et la même solidité, s'il n'avait pu produire les notes capitales de don Bernardino de Mendoza à Philippe II ?

2. Les passages du livre que nous citons à d'autres fins nous dispenseront de donner des exemples.

3. Signalons cependant, dans ce chapitre, une pertinente mise au point sur les circonstances qui amenèrent l'élection de Montaigne à la mairie de Bordeaux, en 1581 (p. 135-145).

a peut-être trop tendance à imaginer toujours confiné dans sa tour [1].

C'est cet aspect mondain, aimable, sociable de Montaigne que l'auteur a tenté de brosser dans la seconde partie de son livre, intitulée : *Le charme de Montaigne* (p. 221-383). Cette partie est décevante. Le premier chapitre, *Michel de Montaigne et l'Amour* (p. 223-255) et quelques pages glanées dans les suivants (*La Sociabilité de Montaigne*, p. 255-275 ; *Montaigne mondain*, p. 318-347) auraient pu former la conclusion du livre. Le reste est un « allongeail » sans rapport avec le sujet. Quelques détails intéressants — je songe, en particulier, aux compléments qu'A. Nicolaï nous donne, pages 294 et suivantes, à ses précédentes études sur *La Seigneurie de Montaigne en Périgord* — mais parfaitement hors de propos. Le tout se termine par un curieux chapitre, baptisé également *Le charme de Montaigne* (p. 347-383), qui tient à la fois du badinage et du procès-verbal. Parcourons la table des matières, bien curieuse, elle aussi :

« ... En 1793, son charme protège sa sépulture contre toute profanation.... En 1802, on célèbre son apothéose.... En 1880, ses descendants cèdent ses cendres à la municipalité de Bordeaux.... En 1886, inauguration solennelle..., réinhumation des restes.... 1949, S. S. le pape Pie XII rappelle la providentielle intervention de Montaigne sauvant la foi de sa jeune nièce : haute et dernière consécration de ce charme de Montaigne.... »

Après cette critique du sujet et du plan de l'ouvrage, venons-en aux remarques de détail. Voici, en vrac, quelques observations supplémentaires. Des citations trop longues, d'abord : était-il besoin, par exemple, de nous assener quatre grandes pages de Brantôme pour nous instruire de ce qu'étaient les filles d'honneur de Catherine (p. 57-61) ? Trop est trop ! L'auteur ignore la vertu de deux ou trois lignes topiques produites avec à propos : de Montaigne même les allégations sont souvent intempérantes et nous sommes bien en peine de les vérifier, car ce n'est qu'à la page 224 que nous apprenons à quelle édition des *Essais* on nous renvoie. Double négligence, au reste, l'édition retenue par A. Nicolaï ne distinguant pas les trois états successifs du texte des *Essais*. D'où la possibilité d'erreurs telles que celle-ci : l'auteur paraît croire, page 185, que tel passage du troisième livre pourrait bien viser M^lle^ de Gournay ; le malheur est que ce texte était écrit avant la rencontre de Montaigne avec ladite demoiselle....

Les erreurs chronologiques ne sont, d'ailleurs, pas rares. Deux ou trois exemples, pris au hasard : page 140, en 1580, Mattecoulon, frère de Montaigne, n'est pas un des « bons capitaines » du Béarnais, c'est un tout jeune homme qui va finir ses études en Italie ; page 357, après son retour d'Italie, ce n'est pas « à moins d'un an de là » que Montaigne est reparti pour Paris avec ses nouveaux *Essais*, c'est sept ans plus tard ; page 273, l'auteur place « les ministres d'État, Villeroy, de Chiverny, Bellièvre, Pinard » parmi ceux qui « négocient la réconciliation d'Henri III avec le roi de Navarre au Plessis-les-Tours » : cela est inexact, en particulier pour Villeroy qui, à ce moment, était même passé à la Ligue.

Plusieurs de ces erreurs ne sont vraisemblablement que des étourderies. L'ouvrage paraît avoir été revisé bien imparfaitement et bien rapidement [2].

C'est qu'A. Nicolaï se hâtait.... Ayant réuni de nombreux matériaux dont

1. Craignons toutefois de tomber dans l'excès contraire. Il peut être amusant d'écrire qu' « on n'imaginera jamais comme Montaigne était curieux de potins, de ragots, d'anecdotes, de tout bruit qui courait... » (p. 83), mais il faudrait alors rappeler que, tel M. Proust, c'est en psychologue, en moraliste, en artiste, qu'il recueillait les propos de la portière, et non en vulgaire curieux.

2. Comment expliquer autrement certains lapsus vraiment incompréhensibles. P. 292, n. 47, il est dit que Florimond de Raymond est l'auteur des *Commentaires* de Monluc !

certains, nous l'avons dit, sont loin d'être sans prix [1], il avait de grands projets : un livre sur *Les Grands Amis de Montaigne*, un *Montaigne politique*, un *Montaigne et Machiavel* nous étaient annoncés ; si l'exécution a, cette fois, répondu à l'intention, ces ouvrages pourront nous réserver d'agréables surprises.

Il semble, en tout cas, et ce sera notre conclusion, que si les nombreux manuscrits laissés par ce chercheur opiniâtre pouvaient un jour être ordonnés et condensés par une main amie et diligente, il y ait là matière au beau livre sur Montaigne qu'Alexandre Nicolaï n'a pas écrit, mais dont il avait peut-être rassemblé les éléments.

ROGER TRINQUET.

A. BRUN, **Bellaud de la Bellaudière, poète provençal**. Un vol in-8° de IX-183 pages. Édition de la Faculté des Lettres, [1952].

M. Brun, qui, depuis quarante ans, a publié de nombreuses études littéraires ou philologiques se rapportant à la Provence, se proposait de rééditer les *Obros* de Bellaud de La Bellaudière, un des lettrés qui, aux côtés du jeune Malherbe, fréquentaient à Aix le Grand Prieur. Les difficultés présentes de l'édition l'ont obligé à ajourner l'exécution de ce projet. En compensation, il nous donne une étude prudente et nourrie sur la vie et l'œuvre de ce poète provençal.

Né probablement en 1543, mort en 1588, Bellaud a participé à la renaissance de la poésie en langue d'oc, à laquelle travaillaient, chacun de son côté, le gascon Pey de Garros [2] et l'albigeois Auger Gaillard [3].

Sur sa vie, on ne sait rien de précis, en dehors de ses nombreuses confidences. Avec une franchise assez rare, il s'est dépeint comme un bon vivant qui, en compagnie de joyeux amis, aimait la bonne chère, les jeux, les amours faciles.

Mais il avait des modèles littéraires. M. Brun n'a relevé, dans ses œuvres, aucune influence des troubadours. Cela vaut d'être noté ; car il connaissait certainement les *Vies des plus célèbres poètes provençaux*, publiées en 1575 par le trop imaginatif Jean de Nostredame (cf. p. 32). A la suite de P. Laumonier, on s'est demandé si Ronsard n'avait pas imité nos trouvères et troubadours. Eh bien, chez ce Provençal, qui écrit en langue d'oc, on ne découvre aucun emprunt à ces illustres ancêtres. Aussi, jusqu'à preuve du contraire, je reste convaincu que ces poésies des XII^e^ et XIII^e^ siècles, dont aucune n'était imprimée, ne furent lues, dans la France du XVI^e^ siècle, que par quelques érudits.

Les sources de Bellaud sont récentes. Côté prose : Rabelais [4]. Côté poésie : les pétrarquistes italiens, et plus encore Marot, Ronsard, Du Bellay, Desportes ; on retrouve cet éclectisme chez plus d'un poète provincial du temps. Il utilise la versification, les néologismes poétiques, le style de la Pléiade ; il a imité particulièrement quelques poésies célèbres de Ronsard, de Desportes, de Magny, dont plusieurs avaient été mises en musique. Si, comme tant de poètes du temps, il pétrarquisait, son tempérament s'accordait mieux avec les poésies badines de Marot ; au cours d'un emprisonnement il n'a pas manqué d'imiter son *Enfer* ; il lui a emprunté le mot gascon *hillot*, l'énumération du type *rats, rates et ratons*, et, sans doute, la comparaison

1. On peut regretter que l'auteur n'ait pas, en premier lieu, orienté ses visées vers un *Montaigne, propriétaire terrien*, par exemple, que ses diverses trouvailles eussent rendu solide et neuf.
2. M. André Berry lui a consacré ses thèses de doctorat.
3. Cf., dans la *R. H. L.* de 1929, l'article de M. Jourda sur A. Gaillard et la Pléiade.
4. Bellaud a lu, en outre, le célèbre roman néo-latin des *Amours d'Euryale et Lucrèce*.

proverbiale : *non pas ainsi qu'une épousée* [1]. Il connaissait à fond les livres de Rabelais : on salue au passage les *chicanous... rouges museaux*, l'*omnis clocha clochabiliter*, les *or là, or çà* de Panurge, etc.

A l'arrière-plan, l'activité littéraire de la Provence au temps de Bellaud : vers amoureux, poèmes épiques, pièces de théâtre, travaux d'histoire provinciale ; les auteurs sont souvent des gens de justice : avocats, notaires, conseillers au Parlement. C'est après 1570 que cette activité s'est développée ; naguère, parmi les poètes en langue d'oïl, l'abbé Bremond a ressuscité un éminent Baroque, le premier président Jean de La Céppède ; le premier président Du Vair et l'omniscient Peiresc ont beaucoup contribué à cet épanouissement des lettres et des sciences. En employant presque uniquement le provençal [2], Bellaud a donné l'exemple à d'autres poètes locaux, qui préférèrent au parler officiel la langue d'oc. Mais M. Brun reconnaît que leurs œuvres ne sont qu'un « décalque patoisé » de celles qui, de Paris, se répandaient dans les provinces.

Il manque à ce livre une table des noms propres et un index des termes provençaux commentés. Mais, sans sacrifier, comme tel de ses prédécesseurs, la vérité à la truculence pittoresque, M. Brun a fait un ouvrage aussi agréable qu'érudit, où revit tout un groupe social et littéraire [3].

RAYMOND LEBÈGUE.

LANCASTER E. DABNEY, **French dramatic literature in the reign of Henri IV.** Un vol. in-8° de IV-472 pages. The university cooperative society, Austin, Texas, 1952.

Le professeur Dabney, qui avait choisi comme sujet de thèse Cl. Billard, dramaturge du début du XVII[e] siècle, a continué d'étudier cette période peu connue (on sait que la monumentale *Histoire du théâtre français du XVII[e] siècle*, de son maître H. C. Lancaster, commence en 1610). Il publie dans ce copieux ouvrage, imprimé en offset [4], le résultat des recherches qu'il a faites dans nos bibliothèques en 1932-1933.

Il y passe en revue environ cent-soixante pièces de théâtre, parmi lesquelles on compte soixante-seize tragédies, vingt-et-une pastorales, dix-neuf tragi-comédies, une douzaine de farces. Elles sont classées par genres dramatiques [5] et par sujets. Pour chacune, il résume l'action, énumère les personnages, indique les sources, cite quelques passages, formule un bref jugement. Ces analyses et ces renseignements sont précis et généralement exacts ; leur utilité est d'autant plus grande que, sauf celles de Montchrestien et de Schelandre et quelques œuvres comiques, ces pièces n'ont jamais été réimprimées. Et la plupart d'entre elles ne peuvent se consulter qu'à Paris.

Le livre de M. Dabney élargit nos horizons : l'évolution de notre théâtre

1. Cf. Edm. Huguet, *Le langage figuré au XVI[e] siècle*, p. 216.

2. Dans un des chapitres, M. Brun a étudié la grammaire des *Obros*, dont le sens est souvent obscur.

3. Le nom de Malherbe se retrouve souvent dans les pages de ce livre. M. Brun me semble réduire à l'excès le rôle littéraire qu'il a tenu en Provence avant la mort du Grand Prieur ; déjà celui-ci le tenait pour un sévère critique, et ses *Larmes de S. Pierre* surpassent, par leurs beautés « baroques », les poésies des Provençaux de la fin du XVI[e] siècle.

4. Si nos autorités universitaires décidaient enfin de mettre un terme au scandale des thèses dactylographiées et jamais publiées, elles devraient examiner ce procédé d'impression. Mais le veulent-elles ?

5. M. Dabney a pris soin de mentionner des ouvrages que les historiens du théâtre négligent généralement : ballets, monologues, colloques, églogues, pièces pour « entrées ». Il a raison ; il est impossible de tracer une frontière bien nette entre ce qui est dramatique et ce qui ne l'est pas. Parmi les pièces pour « entrées », je signale, p. 343, une œuvre curieuse de Marc Lescarbot, qui a été jouée au Canada en 1606.

entre la Renaissance et le Classicisme paraît beaucoup moins simple et rectiligne qu'on ne se l'imaginait au temps de Faguet. A côté de tragédies d'humanistes, à sujets antiques, telles que *Sophonisbe* ou *Hector*, nombreuses sont les tragédies tirées de l'Ancien Testament, de la vie des saints, de l'histoire des temps barbares, de l'histoire moderne ou contemporaine, et des fictions antiques, italiennes, françaises. Dans mainte pièce, les règles des unités et les bienséances sont violées, et les événements sanglants sont représentés au lieu d'être racontés. Deux genres nouveaux, la pastorale et la tragi-comédie, prennent leur essor ; mais bien des pièces conservent, sous d'autres noms, les caractères traditionnels du mystère et de la moralité ; et la farce, que le peuple n'avait jamais cessé d'aimer, se développe aux dépens de la comédie.

Le titre de ce livre ne doit pas nous faire illusion : ce n'est pas une histoire de la littérature dramatique, dans laquelle les courants seraient distingués et les conditions de la vie théâtrale exposées. C'est une suite de courtes monographies, et il appartient au lecteur d'en tirer des idées générales [1].

Sur ce point, on ne peut reprocher à M. Dabney qu'une excessive modestie. Mais on constate avec étonnement que, sauf à la page 22, il ne cite en note aucun travail postérieur à 1933. Alors qu'il reproduit les opinions du bibliophile Jacob, il ne mentionne aucun des livres de langue française que M^mes^ Delcourt et Holsboer, MM. Diller, Cioranescu, Beall, H. Lemaître, Scherer, etc., ont publiés sur les traductions des dramaturges antiques, la mise en scène, M^me^ des Roches, l'influence de l'Arioste et du Tasse, le mythe de Psyché, la dramaturgie... ; il n'a pas utilisé la douzaine de livres et d'articles que j'ai consacrés à ce théâtre. Je regrette qu'il n'ait pas fait profiter son livre de tout le travail de défrichement qui a été opéré en France depuis une vingtaine d'années : les lecteurs auraient vu plus clair dans la situation complexe du théâtre français de cette période.

Sur certains points, les tableaux que j'ai publiés dans les tomes V, VIII et IX de la *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, ne concordent pas avec cet ouvrage. J'ai omis les tragédies d'*Eustache*, joué à Rouen en 1604, et de *Jacob* (Bruxelles, 1609). M. Dabney omet *Vasthi*, *Aman* et *Clytemnestre*, de P. Matthieu ; le *Coriolanus*, de Monjustin (British Museum) ; le *Patriarche Abraham*, de G. de Vivre ; la tragédie de la *Mercuriade*, que j'ai retrouvée au Musée Condé (ms. n° 687) ; la plupart des pièces qui figurent dans les deux premières colonnes de mon tableau de la tragédie ; les comédies d'*Angélique*, des *Noces d'Antilésine* et d'*Émilie*. Les premières éditions de *Sophronie* et de *la Tasse* ne portent pas de date. Je date la première édition connue de *Jeanne d'Arques* de 1603, et non de 1600 ; *Cammate* de 1598, et non de 1597 ; le *Pyrrhe* de Heudon de 1598, et non de 1599 ; le *Priam* de Berthrand de 1605 (B. de l'Arsenal). Je ne crois pas à l'identité de Roland Brisset, sieur du Sauvage, avec Roland du Jardin, sieur des Roches. M. Dabney a passé sous silence une source de l'*Hector* de Montchrestien : la traduction française de l'*Iliade* par Salel. P. 341, lire *Chalon*, et non pas *Chatou*.

RAYMOND LEBÈGUE.

JEAN-PIERRE CAMUS, **Agathonphile. Récit de Philargyrippe**, publié par PIERRE SAGE, Chargé de Cours à la Faculté Catholique des Lettres de Lyon. Un vol. in-8° de LXXIV-151 pages. Collection « Textes littéraires français », Genève, Droz, et Lille, Giard, 1951.

M. l'abbé Pierre Sage a eu l'heureuse idée d'illustrer sa thèse sur « le bon prêtre » dans la littérature française des druides de l'*Astrée* au Père

1. Dans la trop courte conclusion, je note seulement une remarque intéressante sur les conflits intérieurs qui sont exposés dans plusieurs pièces.

Aubry d'*Atala* par l'édition, fragmentaire, mais scrupuleusement informée, d'un roman de Camus, évêque de Belley (1621). Peut-être le « bon prêtre » occupe-t-il une place un peu large dans sa perspective des œuvres littéraires : c'est lui qui compte, à ses yeux, et non les héros du roman, dans cet *Agathonphile* : « Il est dommage que l'auteur ait cru devoir *adjoindre* à cette aventure le récit des tribulations amoureuses d'Agathon et de Tryphine : si touchants que soient les deux jouvenceaux, il ne font guère qu'ajouter un couple d'amants à tant d'autres » (p. LXXI). Ne dirait-on pas qu'il prie les couples d'amants de faire moins de bruit dans la nef ? Mais quelle peine ne doit-il pas faire au saint évêque de Trica !

Le plan est fort méthodique : une introduction étendue, accompagnée de notes ; des extraits du roman encadrés dans un résumé des parties que l'on renonce à rééditer ; des extraits de l'*Éloge des histoires dévotes* qui est joint à *Agathonphile* ; des notes qui indiquent les sources et expliquent les mots dans leur emploi vieilli : *conversation*, etc.[1] ; un appendice dans lequel M. Pierre Sage reproduit un extrait d'un autre roman de Camus (1626), où l'on trouve une sorte de catalogue d'une bibliothèque de château à cette date, — bibliothèque qui contient *Agathonphile*, car l'évêque de Belley sait faire lui-même ses *prières d'insérer* ; une bibliographie des œuvres de Camus, des études qui lui ont été consacrées, de celles qui aident à le comprendre et à le situer.

M. Pierre Sage va toujours aux sources. Il retrouve l'édition originale du roman (p. XXV) ; et l'on est en droit de s'étonner que ses prédécesseurs n'aient pas su la dépister, si elle se trouve à la cote de la Mazarine, des bibliothèques d'Avignon et de Bordeaux, et du British Museum. Mais le nouvel éditeur est plein de complaisance indulgente pour leurs peccadilles. A l'égard d'Henri Bremond, il prendrait plus de liberté, précisément parce qu'on ne peut le soupçonner de manquer de respect et de goût pour son œuvre éclatante : il cite, non sans malice (p. LII), un de ces mots décisifs, où il est arrivé au plus spirituel des hommes de commettre une bévue. Il a un joli mot, p. LIV, note 2 : « On le constate, les érudits mêmes et les lettrés qui ont le plus aimé le bon Camus n'ont pas toujours pris la peine de le lire bien largement. » Ce *largement* me charme. Pour lui, non seulement il l'a lu largement, mais il est remonté aux manuscrits de ses lettres publiées par d'autres, et il a apporté des rectifications à leurs lectures. Le seul point sur lequel les fureteurs très exigeants, les « camusisants » s'il y en a, pourront lui demander une note de plus, c'est cette traduction italienne d'*Agathonphile* dont il est question à la page LVI.

Ce qui fait le charme de ce vieux livre, c'est le rayonnement de saint François de Sales, qui y flotte. Il est émouvant de songer qu'*Agathonphile* parut l'année même qui précéda la mort de M. de Genève, que celui-ci a pu le lire, — surtout si, comme le pense M. Pierre Sage, quelque chose de l'histoire de François de Sales a passé dans ce roman. Voici un romancier par la grâce de saint François, avec ce même goût de sucre et de miel qui fait avaler les plus dures médecines (p. XIV), avec ce même don de tendre des pièges pieux aux âmes, de les envelopper dans les filets de la Grâce (p. XXI-XXII). Telle image de Camus (p. 20) : « Ainsi l'innocent oiseau se prend à ses appeaux et se trouve quelquefois pris pour vouloir considérer de trop près le soleil représenté dans un miroir », se situe dans le paysage salésien.

Par delà celui-ci, je crois entrevoir Platon et les horizons platoniciens de la Renaissance. Platon n'est pas cité, mais il se reconnaît à telle théorie de l'amour pur (p. XVII-XVIII) et à telle image de chevaux qui, en plusieurs

1. On pourrait en mettre une, p. 50, pour *contrastes* au sens de *contestations* (« Il y a contraste entre les juges », Furetière).

endroits, représentent l'attelage de l'âme (p. 21-22 et 35)[1]. N'est-ce pas là l'humanisme dévot par excellence : ce désir d'établir une communication entre le monde chrétien et le monde antique, d'appeler Virgile au service de l'Évangile, ou même Horace[2]. Il arrive rarement que cet évêque oppose, comme *Les Martyrs*, Olympe et Évangile : à peine trouve-t-on suggéré ce contraste en un endroit : « O ! disaient-ils, que ces chrétiens sont bons au prix de nous, qui avec notre Mars ne respirons que des vengeances. » (p. 52.) Sa sagesse est voisine de celle de Montaigne, — d'un Montaigne christianisé, si du moins il est besoin de christianiser Montaigne. Celui-ci dit que *Par divers conseils on arrive à pareille fin* ; et celui-là : « Tant Dieu est admirable à tirer des événements divers de nos conseils » (p. 53)[3]. Trésors d'humanisme, auxquels s'ajoute le clinquant des précieux, les cartes du Tendre où l'amour se glisse « en trahison par la fausse porte de la compassion et le guichet de la pitié » (p. LXIX), les jeux de mots : « Ces bonnes gens ne me tenaient pas seulement pour leur gendre, mais ils m'aimaient comme s'ils m'eussent engendré » (p. 13)[4]. — « Cette fille, ou plutôt cette feuille diaprée » (p. 17).

Peut-être M. Pierre Sage aurait-il pu situer avec plus de détail le roman et le romancier dans l'histoire des lettres, des idées et des sentiments[5]. Même, — et à cet égard l'introduction contient quelques indications (p. LXVI-LXVII), — dans l'histoire du poème en prose. Albert Cherel, dans sa *Prose poétique française* (p. 94) n'omet pas de mentionner *Agathonphile* et l'*Éloge des histoires dévotes*. Aussi n'est-il pas sans intérêt de constater les analogies entre *Agathonphile* et les *Martyrs* de ce Chateaubriand qui, dans sa *Défense du Génie du Christianisme*, s'abritera derrière l'exemple de Camus. M. Pierre Sage a-t-il remarqué, dans une exclamation d'*Agathonphile* qu'il cite (p. LXVII) : « Infortunée Cassandre, serai-je toujours, etc. », la ligne d'une phrase célèbre que Chateaubriand prononcera en 1830 : « Inutile Cassandre, il ne me reste plus, etc. » ?

Sur les voies de l'histoire religieuse, l'œuvre de Camus est située à ce moment incertain où le jansénisme ne porte pas encore son nom, mais déjà se lève. Camus l'aurait condamné, comme les jansénistes ont condamné Camus. Aussi eût-il été bon de tirer d'*Agathonphile* l'image qu'il se fait de la Grâce (p. 15, 62-63, etc.). Et comment ne pas observer le rôle que la restriction mentale joue dans ce roman (p. 39, 43) ?

Ce roman qu'on ne lisait plus est un document qu'on lira peut-être. Il est présenté de façon alerte, avec le sentiment d'une présence : M. l'abbé Pierre Sage s'adresse directement à l'évêque de Belley et lui fait de respectueuses représentations (p. XV). Peut-être même se laisse-t-il prendre quelque peu à son jeu de résurrection d'une œuvre morte. Il prend la peine

1. On pourrait la rapprocher d'une image de *Palombe*, autre roman de Camus, cité dans l'*Histoire* de Bremond, t. I, p. 301. Ici et là, nous sommes près de la *République*.

2. P. 13, le jeu précieux sur « la moitié de la vie » remonte à lui, à l'*animae dimidium meae*, par delà les précieux du temps.

3. M. Pierre Sage aurait pu trouver profit au *Montaigne devant la postérité*, de Pierre Villey.

4. Ce sera le jeu de mots de l'*Etourdi* : « Parbleu, je m'engendrais de la belle manière ».

5. L'œuvre de Camus ne forme-t-elle pas l'un des premiers chapitres d'une longue controverse qu'on pourrait appeler la querelle des romans ? Un autre évêque, Huet, y prendra part. Le débat se prolongera dans le XVIII[e] siècle (avec l'abbé Jacquin, avec Rousseau, etc.) ; les *Contes moraux* de Marmontel représentent une tentative pour réconcilier les deux partis, au même titre que le roman édifiant de Camus, la nouvelle exemplaire de Cervantès, les lointains *Contes dévots* de Gautier de Coincy en qui Sainte-Beuve se plaît à voir un précurseur de Camus.

(p. XLI-XLII) de signaler à Camus ses invraisemblances. On a envie de lui répondre : épargnez-vous cet effort : quand on s'appelle Philargyrippe (un nom si insolite, qui se justifie vainement par une *contaminatio* des syllabes de Philippe Argyrio ; un nom qui semble vouloir dire : *qui aime l'argent du cheval*, et qui conviendrait mieux à un bookmaker moderne), il ne peut rien vous arriver que d'extraordinaire[1] !

PIERRE MOREAU.

MORRIS BISHOP, **The Life and Adventures of La Rochefoucauld**. Un vol. de 282 pages. Cornell University Press, New York, 1951.

Ce n'est pas proprement un ouvrage d'érudition, mais un récit de la vie du Frondeur qu'était La Rochefoucauld, récit au long duquel l'auteur a pris soin de semer, partout où il paraissait à propos, des Maximes. Plus de deux cents quarante, il nous le dit, sont citées au cours de l'ouvrage, en guise d'explication et de commentaire. D'une lecture agréable et facile, ce livre servira aussi aux spécialistes par la méthode et l'érudition avec lesquelles les Maximes sont replongées, pour ainsi dire, dans la vie orageuse qui les fit naître.

En effet, l'idée d'éclairer réciproquement les maximes par la vie et la vie par les maximes n'a guère été suivie de façon aussi conséquente qu'elle l'est ici. Rien ne s'oppose, après tout, à ce qu'on rattache telle remarque générale, par exemple : « L'on fait plus souvent des trahisons par faiblesse que par un dessein formé de trahir », à la conduite de Monsieur dans l'affaire Montmorency, en 1632, ou la Maxime 21 à l'exécution de Cinq-Mars. Le procédé est, bien entendu, impossible à contrôler dans le détail, ce qui n'empêche pas qu'il soit vrai dans l'ensemble. On donnera donc raison à M. Bishop sur le fait que les intrigues de la Fronde expliquent, autant qu'elles excusent, des réflexions qu'on a prises à tort pour abstraites ou conventionnelles. Il aurait même pu aller plus loin dans la même voie : sa description des funérailles du père, sous couvert desquelles le fils rassemblait les conjurés, n'est-ce pas le cadre tout indiqué de la maxime 612 : « La pompe des enterrements regarde plus la vanité des vivants que l'honneur des morts » ?

Parfois le rapprochement paraît inspiré par la fantaisie plutôt que par l'évidence. La brillante réflexion sur le soleil et la mort a pu revenir à l'esprit de son créateur à l'heure de son agonie, mais elle date de bien avant. C'est même une des Maximes qui peuvent être datées avec quelque vraisemblance, puisqu'elle ne se trouve pas dans les manuscrits, mais bien dans l'édition de 1665.

Sans vouloir redire ce que j'ai tâché de démontrer ici même, je signale à M. Bishop que les premières versions des Maximes appuient ses dires et qu'elles lui fourniraient au besoin des précisions inattendues. La portée du n° 57 est bien moins générale dans le manuscrit : « Quoy que la vanité des Ministres se flatte de la grandeur de leurs actions, elles sont bien souvent les effets du hazard ou de quelque petit dessein. » Si l'on tient compte de la première version du n° 44, on hésite de lui attribuer le sens qu'il a ici (p. 234). La Maxime 608 ne se rattache-t-elle pas plus proprement à la politique étrangère de Richelieu ou aux traités de Westphalie qu'aux menées de Condé en 1651 (p. 210) ? Les versions originales des Maximes 65, 120 et 605 font allusion si directement à Dieu et à la Providence, que le

1. Quelques passages appelleraient sans doute une rectification ou la confirmation d'un *sic*. Par exemple, p. 33 : « L'amour est une passion toute généreuse et volontaire qui dédaigne de tenir par un autre bien que par le sien. » Ne serait-ce pas *lien* ? De même, p. 125, où le mariage est appelé « un bien sacramental ».

jugement sévère de M. Bishop sur la religion de La Rochefoucauld s'en trouve atténué.

Il est quelque peu étonnant qu'un commerce aussi assidu avec les *Maximes* n'ait pas inspiré à M. Bishop de l'admiration pour La Rochefoucauld écrivain. Il en parle comme si l'art du moraliste ne consistait qu'à trouver le mot juste. C'est pourtant le don de pénétration intellectuelle et d'imagination poétique qui fait de lui un classique, qui lui inspire l'éloquence du grand morceau sur l'amour-propre et de bien d'autres réflexions qu'il a lui-même sacrifiées pour en faire des maximes. Ce n'est pas son cynisme, c'est sa psychologie hardie et nouvelle qui lui a valu l'admiration d'un Voltaire, d'un Nietzsche, d'un André Gide.

W. G. Moore.

Henry Carrington Lancaster, **The Comédie Française, 1701-1774. Plays, actors, spectators, finances.** « Transactions of the American Philosophical Society ». Un vol. in-folio de 256 p. sur 2 colonnes, Philadelphie, décembre 1951.

Cet ouvrage de référence fait suite à celui que M. Lancaster a publié en 1941 sur le même sujet et avec la même méthode, mais pour la période 1680-1701. L'analyse des registres de la Comédie Française est poussée jusqu'en 1774 pour accompagner les livres du même auteur sur le théâtre parisien de 1701 à 1715 et sur la tragédie française de 1715 à 1774. Avec la rigueur et le soin minutieux dont il a fait preuve depuis si longtemps dans ses belles études sur le théâtre français, M. Lancaster a dépouillé tous les registres de la Comédie Française qui subsistent pour cette période, en les complétant, quand besoin était, par les témoignages qu'ont recueillis Mouhy et Joannidès. L'ensemble étant beaucoup trop volumineux pour pouvoir être reproduit intégralement, l'auteur en a tiré une liste qui indique, pour chaque jour de représentation de ces trois quarts de siècle, la ou les pièces jouées, le nombre de spectateurs qui ont payé leur place, le total de la recette et, chaque fois que c'est possible, la rémunération des acteurs et des auteurs, ainsi que divers autres renseignements relatifs surtout à l'histoire financière de la Comédie Française. Cette liste, complétée par des index, constitue la quasi-totalité de l'ouvrage. Elle est précédée d'une brève mais substantielle introduction, qui résume et met en relief les faits les plus importants. Le travail a été exécuté sur des microfilms reproduisant les registres originaux. On ne peut que se féliciter de cette initiative américaine. On ne peut s'empêcher de regretter en même temps que l'état des études d'histoire du théâtre en France soit tel qu'un ouvrage de fonds de cette importance, traitant de ce qu'on est convenu d'appeler une de nos gloires nationales, n'ait pu être réalisé par des Français.

Des quatre éléments indiqués par le sous-titre, le public des spectateurs est celui sur lequel nous sommes le moins renseignés. M. Lancaster estime qu'il comprenait des nobles, des bourgeois et aussi des artisans. Le prix du parterre était d'environ 16 sous en 1701, 18 sous jusqu'en 1716, un franc ensuite : les hommes les plus pauvres ont dû quelquefois pouvoir s'offrir le plaisir du théâtre, et il y avait, en outre, un certain nombre de représentations gratuites.

Les historiens de la littérature chercheront dans ces listes des documents sur les problèmes qui les préoccupent. Ils seront quelquefois déçus. On ne trouve, semble-t-il, dans cet ouvrage, rien d'important qui éclaire les circonstances du retrait de *Turcaret* en 1709 ou celles de la suppression des sièges sur la scène en 1759. Par contre, on y apprend que les dépenses exceptionnelles pour la mise en scène des premières représentations publiques d'*Athalie* en 1716 ont atteint le chiffre, considérable pour l'époque, de 5.000 francs. C'est la dépense de mise en scène la plus élevée de toute la

période étudiée par M. Lancaster. On ne saurait dire que le succès de la pièce ait été en rapport avec les frais engagés.

JACQUES SCHERER.

JULIEN TEPPE, **Chamfort, sa vie, son œuvre, sa pensée,** préface de Jean Rostand. Un vol. in-8° de 166 pages. Édit. P. Clairac, Paris, 1950.

Ce livre est une apologie. M. Julien Teppe s'indigne qu'on lise si peu et qu'on connaisse si mal Chamfort. Il plaide donc la cause de son auteur avec une chaleur de conviction fort sympathique. Faut-il avouer que l'avocat n'emporte pas complètement l'adhésion ? Dans son zèle, il ne craint pas de mettre son héros au niveau des plus grands. S'il osait, il préférerait Chamfort à Pascal. S'il osait ?... mais il ose : « Chamfort alla plus loin que Pascal [...] » (p. 82) ; « aucune mesquinerie ni pusillanimité à relever dans son existence, alors qu'un Pascal [...] » (p. 89). M. Julien Teppe veut que Chamfort, « même en ses années mondaines et de dissipation », ait été « un anxieux hanté de Perfection et d'Absolu » (p. 83). Cela posé, un étonnant championnat de moralistes est organisé où, pour mieux assurer la victoire de son poulain, l'auteur fait courir tout un peloton d'inconnus, Émile Pontich, Charles Lemesle, Victor Levère, Edmond Thiaudière... Les concurrents sont classés d'après leur pessimisme : Chamfort arrive premier, juste devant La Rochefoucauld. Certes, le noir sied bien aux moralistes. Mais ne faudrait-il pas tenir compte aussi du style, de l'originalité de la pensée ? La *Préface* de Jean Rostand rappelle, avec une discrète opportunité, que « Chamfort est un moindre écrivain que La Rochefoucauld », qu'il est « un psychologue moins neuf et de moindre envergure » (p. 14). Et puis La Rochefoucauld n'a pas commis des *Mustapha et Zéangir*, ni une *Jeune Indienne*, ni ces affligeantes versifications, que M. Julien Teppe renonce à défendre, mais pour lesquels son Chamfort mériterait une sévère pénalisation. Le genre même de la réflexion morale est un genre mineur. Les hommes sont ainsi faits qu'ils préfèrent le récit à la sentence la mieux aiguisée. Ils liront toujours la *Princesse de Clèves* plutôt que les *Maximes*, et les *Liaisons dangereuses* plus que les *Pensées* de Chamfort. Non seulement Chamfort vient assez loin derrière les grands champions de son siècle, Montesquieu, Voltaire, Diderot, Rousseau ; mais il ne paraît pas même avoir la puissance des fortes têtes de sa génération, Laclos, Restif, Sade. Reconnaissons qu'à côté des belles horreurs du divin marquis, les petites phrases méchantes du moraliste pâlissent... Néanmoins, par la contradiction même qu'il éveille, le livre de M. Julien Teppe ne cesse d'intéresser. Malgré l'exagération, il y a du vrai dans la thèse qu'il soutient. On oublie trop Chamfort. Cet aigri, révolutionnaire de la première heure, fut acculé au suicide par la Révolution : quand nous débattrons l'important sujet des rapports entre les gens de lettres et la Révolution, pensons à Chamfort.

R. POMEAU.

GUY ROBERT, **Émile Zola. Principes et Caractères généraux de son œuvre.** Un vol. in-16 de 208 pages. Paris, Les Belles Lettres, 1952.

En même temps qu'il consacrait à *La Terre* une magistrale étude historique et critique, M. Guy Robert rassemblait les éléments d'un petit livre général, mais dense, sur les principaux aspects de l'œuvre d'Émile Zola. Il ne s'agit pas d'une de ces compilations à bon marché, comme il en a fleuri plusieurs à l'occasion du Cinquantenaire. Un tel ouvrage, on le sent, est nourri par une fréquentation de quelque quinze années avec l'auteur des *Rougon-Macquart*. Il établit ou rectifie, avec autant de rigueur que de discrétion, un grand nombre de faits essentiels à une juste interprétation d'un romancier jusqu'ici trop négligé. Pour son entrée — ou presque —

devant la critique universitaire, Zola a été bien servi. Les étudiants posséderont désormais un manuel consciencieux, perspicace et rigoureux, au demeurant plein de sympathie pour son sujet, qui complètera heureusement les études toujours précieuses, mais un peu anciennes et plus rapides, de Pierre Martino ou de René Dumesnil.

M. Robert nous fait profiter d'abord de ses découvertes relatives à *La Terre*. C'est ainsi qu'il peut apporter des précisions inédites sur la famille maternelle du romancier : non point des paysans de la Beauce, comme on s'est plu à le répéter, mais des artisans de province et de petits commerçants sans cesse en butte à des difficultés d'argent. Voilà qui intéresse, sans doute, la genèse de nombreux romans, du *Ventre de Paris* à *L'Assommoir* et au *Bonheur des Dames*. Nous avions lu, dans la *Revue des Sciences Humaines* (janvier-mars et avril-juin 1948), une série de pénétrants articles de M. Robert sur *Zola et le Classicisme*. L'auteur en reprend les éléments, précise ce que Zola doit à ses lectures (l'influence de Taine semble dominante), à ses relations littéraires, à l'amitié des peintres impressionnistes, à son activité de journaliste, etc. On voit ainsi naître et se formuler, peu à peu, notamment dans les années 1860-1868, la doctrine qui trouvera son expression définitive dans les manifestes publiés vers 1880. On regrettera seulement que M. Robert tende à isoler la formation de ces idées littéraires de l'expérience plus complexe que Zola fit alors du monde et de lui-même ; si hasardeuse qu'en soit l'entreprise, il nous eût paru quelquefois éclairant de lier cette activité intellectuelle aux tendances profondes de l'homme, qui se laissent deviner dans sa *Correspondance* et dans ses premiers romans autobiographiques.

Sur l'œuvre romanesque de ce grand ouvrier que fut Zola, le livre de M. Robert abonde en remarques excellentes, dont le mérite est de se fonder constamment sur des faits dûment établis ou sur des constatations opérées sur les notes de travail. Une chronologie, un index, de nombreuses références, permettent d'utiliser cet ouvrage comme un guide et de s'orienter dans l'épaisse production d'Émile Zola. On ne sera point déçu : sur les *Trois Villes* et les *Évangiles*, comme sur les *Rougon-Macquart*, sur le Théâtre aussi, tout l'essentiel est dit, particulièrement quant à la peinture de l'époque et à l'art du romancier. Le chapitre sur l' « aspect mythique », ainsi que l'intitule M. Robert, nous laisse un peu sur notre faim. M. Robert évoque le conflit des forces de Vie et des forces de Mort. Il est possible, en effet, que la philosophie quelque peu rudimentaire de notre auteur s'exprime, en dernière analyse, par une telle dramatique opposition. Il y aurait lieu, pensons-nous, d'approfondir ces notions, de recenser méthodiquement les éléments de cet univers, de dresser l'inventaire des thèmes, d'observer la genèse des mythes et de les interpréter, d'en chercher les racines dans la vie profonde de l'écrivain. D'autre part, la « courbe » indiquée par M. Robert ne nous a pas entièrement convaincu : les forces ascensionnelles triompheraient dans la première partie des *Rougon-Macquart* ; puis, à partir de *L'Assommoir*, Zola ne saurai plus peindre que des chutes, des décompositions ; mais après *Au Bonheur des Dames*, bien que les catastrophes se multiplient, nous verrions la victoire définitive des puissances de création sur les puissances de destruction. On peut estimer plus simplement que l'univers moral de Zola ne change guère depuis *Thérèse Raquin* jusqu'à *La Bête Humaine* ; les différences de perspective selon les romans semblent dues aux sujets, à certaines circonstances fortuites, à certaines opportunités, et au désir d'éviter la monotonie, mais la vision du romancier ne nous paraît pas essentiellement différente ; le véritable « tournant » d'Émile Zola se situe plutôt, comme les contemporains et la plupart des critiques l'ont observé, vers 1890, et se manifesterait résolument dans *Le Docteur Pascal*. Avec deux ou trois ans de retard (l'écrivain avait à terminer ses

projets antérieurs), cette transformation coïnciderait avec la crise qui bouleversa sa vie personnelle. Il connut, d'ailleurs, des rechutes dans le pessimisme, comme le révèle, par exemple, le curieux livret de *Lazare*.

Les chapitres les plus précieux portent sur les théories et sur la méthode du romancier. Il semble établi que Zola n'a connu l'*Introduction à la Médecine Expérimentale* qu'en 1878, donc dix ans après la conception des *Rougon-Macquart*. Letourneau et le docteur Lucas n'eurent qu'une part réduite dans les origines de la doctrine naturaliste. En fait, le romancier était pénétré, dès sa jeunesse, de cet amour de la vérité qu'il manifestera avec éclat, et non seulement dans la littérature, jusqu'à la fin de sa vie.... C'est au nom de la vérité qu'il a pris parti pour « l'écran réaliste », faisant siens les principes qu'il glana un peu partout, de Shakespeare à Balzac. Taine développa en lui l'esprit de système, qu'il avait déjà naturellement. M. Robert voit là la source d'une faiblesse, d'une contradiction, qui empêche le romancier d'atteindre, à coup sûr, le réel : « Ses personnages, dont la présence et l'évolution obéissent, le plus souvent, à des nécessités démonstratives, resteront plus fréquemment l'expression d'exigences logiques que celle d'une vérité plus mystérieuse et plus efficace. » C'est ce goût de la construction, — particulièrement en vue d'une démonstration morale, croyons-nous, — qui altère la vérité de ses tableaux. Bien que les matériaux en soient empruntés au réel, le monument qu'il édifie est finalement très différent de la réalité elle-même.

Sa longue familiarité avec les dossiers conservés à la Bibliothèque Nationale, et notamment avec les ébauches, a permis à M. Robert de décrire les procédés de création d'Émile Zola avec une précision inusitée jusqu'ici. La légende établie depuis le livre de Henri Massis veut que le romancier ait commencé par se documenter, avec une conscience infinie; puis il aurait établi son plan général, — l' « ébauche », — conséquence presque mathématique du milieu étudié ; le caractère des personnages serait alors déterminé ; et, enfin, quand tous les éléments seraient bien en place, commencerait la rédaction du roman. Le romancier s'est plu, on le sait, à le laisser croire. Or, quelques faits établis par M. Robert inviteront les historiens et les critiques à reviser ces jugements sommaires : l'enquête préalable à *La Terre*, sur les lieux mêmes du roman, a duré cinq jours au maximum ; pour *Germinal*, le voyage dans le Nord n'a pas excédé une semaine ; la documentation livresque se limite, la plupart du temps, à un nombre restreint d'ouvrages dépouillés hâtivement et souvent mal interprétés. Il suffit à Zola de quelques suggestions pour que son imagination reconstitue l'ensemble. Nous voici plus près de Balzac que de Flaubert, par exemple. D'autre part, les personnages et l'intrigue sont souvent antérieurs à la « documentation » ; celle-ci ne s'accomplit guère que dans le domaine et dans le sens où l'y invitent ses idées préalables ; cependant, les faits ne sont pas exagérément sollicités : Zola sait recommencer son ébauche et repenser ses personnages pour qu'ils s'accordent à leur milieu. Ne serait-il pas possible de reprendre le terme d' « expérimentation », — comme Proust nous y invite dans *Le Temps retrouvé*, — pour désigner ce mouvement par lequel l'esprit s'assure que sa création est conforme aux lois du réel ? A lire les brouillons, et ces espèces de soliloques au courant de la plume que Zola nous a laissés, on assiste à cet élan de joie, de lyrisme parfois, qui emporte l'écrivain quand il éprouve l'impression de rejoindre et de toucher la réalité. Par toutes les perspectives qu'il nous ouvre, par les faits qu'il contient, comme par la leçon de méthode qu'il nous donne, l'ouvrage de M. Robert demeurera, avec l'Exposition de la Bibliothèque Nationale, l'acquisition essentielle que nous aura value ce Cinquantenaire de la mort d'Émile Zola.

MARCEL GIRARD.

MARIE-JEANNE DURRY, **Jules Laforgue (avec choix de poèmes, bibliographie, dessins, portraits, fac-similés, texte inédits)**. Un vol. pet. in-8° de 254 pages. Paris, Pierre Seghers, [1952].

C'est en 1924 que parut, sur Jules Laforgue, la thèse de François Ruchon, qui fait date. Un de nos maîtres, qui en rendait compte ici même (1925, p. 314), demandait, non sans une pointe de scandale, il me semble : ainsi, Jules Laforgue nous sera mieux connu qu'Alfred de Musset ? — Depuis, Musset avait repris quelque avance. Mais elle lui est, de nouveau, disputée par le livre de Léon Guichard, *Jules Laforgue et ses poésies*, et par celui de Mme Durry.

Ce petit volume de 151 pages suivies de notes, d'une anthologie, d'apports inédits et d'une bibliographie qui, Dieu merci, ne s'est pas voulue exhaustive, est sorti du contact direct avec le document, le griffonnage ; de ces chiffons de papiers qui, à la bibliothèque Jacques Doucet, ressuscitent tout un Laforgue, comme ils avaient naguère, par les soins de M. Jean-Marie Carré, fait revivre tout un Rimbaud et tout un Verlaine ; de la critique interne, du rapprochement des textes, des repères que fournit la correspondance, de tout ce qui permet de dater, de situer vers, lettres, mélanges. Mme Durry n'est pas toujours allée prendre dans les volumes ses pages choisies : elle les a retrouvées dans les revues où on les avait oubliées. Elle tire un acte de divorce des archives du Palais de Justice, un daguerréotype pâli d'un tiroir de province. On parlait vaguement jusqu'ici de la famille du poète, qui semblait avoir sombré dans les abîmes glauques où il situe l'inconscient : elle retrouve toute cette famille, en photographie les survivants, fixe des souvenirs de jeunesse qui allaient s'évaporer, saisit en instantané le rire du père, le seul jour où ce père ait ri. Et une époque aussi : figures, et peut-être figurants ; mais plutôt encore régisseurs et metteurs en scène de la comédie littéraire : Charles Éphrussi, mécène et « producer » ; Charles Henry qui semble attendre une thèse d'Université ; Mme Multzer dont on ne nous disait presque rien, et dont on saura désormais plus qu'elle n'eût souhaité, — type de la femme de lettres, comme on en vit alors, dont l'écritoire 1900 n'était pas loin du sofa modern'style. Il n'est que miss Leah Lee qui semble vouée à rester, même après ce livre, une pâle aquarelle : pauvre miss Leah Lee, dont le souffle de vie est si faible !

L'homme, qui sort de ce vivant récit, comment le définir ? Et quel sentiment éprouver devant lui ? Rien de plus digne de pitié que la désinvolture des timides. Ils chantonnent en traversant seuls la vie, comme ceux qui ont peur dans la forêt. Il y a en eux de l'ilote : Laforgue l'a dit de lui-même (p. 199). Mais voici la revanche des ilotes : les jeunes gens auxquels il devrait servir de repoussoir ont voulu lui ressembler. Du bohème un peu dilettante, du bousingot un peu dandy, est né le zazou ; des Hydropathes, Saint-Germain-des-Prés. C'est qu'il y a une séduction dans cette misère. Cet « homme enfant », comme dit Mme Durry, est de ceux pour qui Barrès aurait voulu qu'on fît des îles Borromées un orphelinat et un élysée ; de ceux qui n'ont jamais guéri de leur enfance. Charme étrange, et qui donne aux mots une nuance équivoque. Laforgue emploie *dandisme* avec l'adjectif *lunaire* ; il use, pour se l'appliquer à lui-même, du mot *dilettante* à côté du mot *pierrot*, en un temps où l'on pensait à Renan, à Anatole France quand on disait *dilettante*. De même, ce fantoche délicat a créé, pour se désigner lui-même, ou doté d'un sens nouveau, ce mot de *falot* qu'il emploie volontiers, et qu'on ne peut éviter de reprendre en parlant de lui [1].

1. C'est bien un sens nouveau, en effet, devant lequel hésitent encore les puristes. Un sens qui commençait à s'annoncer chez Alphonse Daudet (il y a, en Laforgue, quelque chose d'un personnage de Daudet) : on voit, dans le *Nabab*, « une petite

L'art qui est l'ombre portée de cette silhouette désarticulée est lui-même une hallucinante défroque flottant au vent, où il y a de la comptine, de la ronde, de la scie d'atelier, de la plaisanterie de pension Vauquer, du charabia de clown, de la *Belle Hélène* et du Wagner. Avec des télescopages de vocables qui ne sont pas moins ahurissants que les collisions de tonalités. Et, naturellement, un kaléidoscope d'influences.

Pour se défendre d'une tentation, Mme Durry déclare que l'œuvre d'art est « toujours imprévisible », et condamne une certaine « mesquinerie inquisitoriale » acharnée au dépistage des influences d'art. Mais elle-même sait bien qu'il faut céder à cette tentation, si l'on ne consent pas à être dupe ; et nous verrons ici beaucoup de noms de la veille ou de l'heure : Corbière (petit procès d'influence, que le procès Corbière-Laforgue) ; Gustave Kahn (petit procès de priorité, que le procès Laforgue-Kahn) ; Heine, dont la « selbstironie » faisait, avant celle de Laforgue, de petites chansons avec de grandes peines ; Walt Whitman ; Gérard de Nerval, cité à propos des infiltrations de chansons populaires (p. 103), mais que l'on voudrait revoir plus souvent ; car il y a, en Laforgue, un Gérard sans Valois ni Sylvie : dans ces désirs qui se croient des respects, ces velléités qui se demandent si elles ne sont pas des réminiscences, ce remords d'un péché inaccompli ; je ne peux oublier telle romance de Gérard, telle allée du Luxembourg aux environs de 1830 ou telle dame à sa haute fenêtre, quand je lis, à la page 176 de ce volume, la *Complainte de la bonne défunte*. Je croirais volontiers que l'on peut faire plus insistante la place de Sainte-Beuve dans cette poésie où les soleils ont des rayons jaunes (voir les vers cités p. 74 ; d'ailleurs, Mme Durry cite fort à propos Joseph Delorme, p. 94) ; celle aussi de quelques autres aînés comme Vigny : un vers cité p. 76 : « L'homme entre deux néants n'est qu'un jour de misère », rappelle une ligne du journal d'un poète : « La vie est un accident sombre entre deux sommeils infinis. » Une parodie fervente se glisse au moment où on l'attendait le moins (a-t-on remarqué que le « vieille et chauve à vingt ans », cité p. 130, vient du dernier vers de *Madame de Soubise* ?)

Ce compte rendu d'un livre d'où tout pédantisme est exclu va-t-il dégénérer en pédanterie ? Qu'il passe vite, du moins, sur quelques vétilleuses et anodines chicanes.

D'abord, sur de probables lapsus. Quoiqu'on ne soit jamais bien sûr, avec Laforgue, des rapports que ménage la plus funambulesque syntaxe, il nous semble qu'il faut lire, p. 27, ligne 1 : « de vous lire des choses » et non « de nous lire » ; p. 57, ligne 6 : « n'eût-il pas existé » et non « n'y eût-il pas existé » ; à la dernière ligne de la p. 204 : « on me connaît », comme à la dernière ligne de la p. 205 ; à la p. 241, ligne 14 : « il les tient au secret », plutôt que : « et le tiens au secret ». Parfois, il semble que le seul déplacement d'une virgule rétablirait le sens, comme au vers de la p. 214 : « Mais mariés de même, ne se fût on pas dit, etc. ».

Ensuite, sur la date de juillet 1886 proposée pour un texte de la p. 239. Elle me paraît se heurter à plusieurs dificultés : 1° Laforgue annonce, et, semble-t-il, annonce pour la première fois, un projet de départ dont il parlera dans le texte de la p. 238 comme d'une décision déjà connue ; 2° il annonce comme prochain, à la p. 241, un envoi qu'il fait au moment même où il écrit le texte de la p. 238 (quand il déclare : « Je vous envoie, je ne dis pas renvoie, etc. », il veut évidemment faire entendre que son manuscrit a été complètement modifié) ; 3° tout semble indiquer que le texte de la p. 239

ombre falote, légère, impondérée ». Un poème de *Jadis et Naguère* s'intitulait : *Conseil falot*. Nous sommes loin ici du *fellow* dont la bonhomie gaillarde se retrouve dans les emplois antérieurs de ce mot ; nous sommes (une interférence d'étymologie ou de nuances s'est-elle produite ?) dans le faux jour tremblotant du « falot ». — Barrès parlera, dans la *Colline inspirée* (chapitre IV), d' « un vieux monsieur de mine falote ».

est écrit en hiver (voir p. 240, ligne 19) ; 4° quelques mots de la p. 241, ligne 13, semblent demander quelque délai avant l'été, délai qui serait bien court si nous étions en juillet.

Enfin, dernière note à la rubrique des *marginalia* : il est inévitable que, dans un raccourci, même très riche et dense, le lecteur ne trouve pas le plein feu des projecteurs sur tous les points que choisirait sa propre prédilection. Donnons en un ou deux exemples :

Certes, ce volume n'a pas omis le critique d'art que fut Laforgue, et tout ce que son art, à lui-même, a dû aux peintres de son temps. Mais, sur ce chapitre, notre curiosité demandera peut-être de plus gros plans. D'autant plus que les définitions les plus saisissantes que l'on ait données de l'impressionnisme et de l'instantanéisme sont de Laforgue. Un autre nom, celui de Gustave Moreau, se trouve ici ou là dans ces pages ; mais on sera tenté, sans doute, de distinguer de plus près la filiation du poète au peintre, en ces *Moralités légendaires* dont le guillochage tourmenté donne si souvent envie d'aller faire une visite au musée de la rue de la Rochefoucauld.

La nature même du livre que Mme Durry présentait au plus grand public excluait de compactes considérations sur Schopenhauer, Hartmann, Helmholtz, et toute une philosophie de l'inconscient, toute une psychologie et une esthétique de la sensation, dont quelques pages fort justes (p. 86-90) donnent un suggestif aperçu. Elle n'a pas voulu nous faire suivre, avec cet étudiant sans diplôme ni programme, ces « rites jalonnés de sales bibliothèques », où il s'est « tari de chers goûts », c'est-à-dire où il a épuisé une trop grande part de sa fragile vitalité. Mais plus d'un lecteur lui demandera d'autres pages sur ce sujet ; et peut-être nous les donnera-t-elle un jour. En attendant ces « clefs » idéologiques qui s'ajouteraient aux « clefs » sentimentales et parfois physiologiques qu'elle nous présente, peut-être serions-nous tenté d'en imaginer une que voici, non pas en dehors, mais dans le prolongement des itinéraires de ce volume.

L'aventure de Laforgue ne serait-elle pas celle d'un homme qui a noyé son *moi* en cherchant à le replonger dans les eaux de l'inconscient ? Aventure paradoxale, puisque ceux qui retrouvent, vers le même moment, les sources secrètes de leur être, rejoignent un *moi* plus vrai, plus profond, que celui de la surface ; ils creusent leur petit jardin personnel jusqu'à la nappe cachée où s'alimentent les fontaines de leur cité. Mais Laforgue, lui, ne fore pas les couches souterraines : il plonge dans des espaces aquatiques où règne on ne sait quel faux jour, où les choses prennent un air de cauchemar ; le *moi* s'éparpille en reflets, se dilue ; le panthéisme où il « cuve » son existence n'est pas le génie de la terre, la petite secousse de la vie : c'est ce brouillard des soirs de Paris, où la lumière des réverbères se change en une tache douteuse ; son mot n'est pas le don de lui-même (on ne donne que ce que l'on possède ; et comment Laforgue se posséderait-il ?), mais l'abdication. Pour sauvegarder l'originalité de ce *moi*, il a renoncé au sens qui se confond avec le *moi* lui-même : le sens de la durée.

Au fond, si Jules Laforgue a un frère, ne serait-ce pas Peter Schlemihl, l'homme qui a perdu son ombre ?

PIERRE MOREAU.

MAURICE BÉMOL, **Variations sur Valéry**. Un vol. in-8° de 132 pages. Publications de l'Université de la Sarre, 1952.

En 1949, M. Maurice Bémol soutenait, en Sorbonne, deux thèses remarquables sur Paul Valéry. Dans l'une, il avait dressé l'inventaire le plus complet qui soit des idées de cet esprit universel ; dans l'autre, il avait défini avec pénétration sa méthode critique. Aujourd'hui il publie, avec une lettre importante de Valéry, datée du printemps 1940, sept essais qui

viennent heureusement compléter ou illustrer ses deux thèses. Quatre de ces essais abordent Valéry d'un point de vue général ; trois sont consacrés à des problèmes de détail. Mais tous partent d'une connaissance intime de la pensée et surtout de la méthode de Valéry, ce qui permet au critique de saisir, sous l'apparente diversité des productions de cet esprit agile, l'unité essentielle qui relie ses démarches.

En effet, qu'il s'agisse d'exposer les idées de Valéry sur l'esthétique, la médecine et la technique, ou, au contraire, de caractériser son esprit en général, en expliquant à un auditoire de Troyes « Paul Valéry auteur », en présentant dans une « soutenance imaginaire » ses deux thèses, en étudiant la conception valérienne de « la méthode dans les sciences », ou enfin en dressant devant un auditoire sarrois un admirable parallèle entre « Valéry et Goethe », M. Bémol nous ramène partout et toujours à l'attitude centrale de Valéry. Cette attitude, Valéry lui-même l'a souvent définie : « Mon objet principal, écrit-il par exemple, a été de me figurer aussi simplement, aussi nettement que possible, mon propre fonctionnement d'ensemble : je suis monde, corps, pensées » (*Analecta*, cité p. 25 du présent ouvrage). Ou encore, sous une forme gnomique : « Apprends à lire ton esprit, et tout le reste vient par surcroît » (cité p. 57). On sait assez que c'est là le thème par excellence de la méditation valérienne, et qui fait de Léonard de Vinci son héros de prédilection, et de Narcisse le plus beau et le plus riche de ses symboles. Mais le grand mérite de M. Bémol est d'avoir développé les conséquences de ce principe, et d'avoir su l'appliquer à l'étude des œuvres de Valéry lui-même. Ce principe de la « conscience seconde », qui « fait obligation de *penser la pensée* », M. Bémol l'a énoncé « dans cette formule acceptée un jour par Valéry lui-même : la psychologie, entendue comme conscience de soi, est une méthode d'explication universelle » (*ibid.*) ; il le développe en montrant que, quel que soit le problème envisagé, « la préoccupation essentielle de Valéry semble bien être de définir avec précision, et de chercher à améliorer, *les rapports réciproques qui existent entre l'observateur et la chose observée* » (p. 113). C'est ainsi, par exemple, que « fondée sur la *conscience des opérations de la pensée* », la technique valérienne « consiste à comprendre et à dominer toutes les techniques, et plus généralement tous les modes de l'action et de la connaissance, en remontant à leur principe commun, c'est-à-dire l'esprit, ressaisi, repensé dans sa structure et son fonctionnement ».

M. Bémol a donc le rare mérite d'avoir sur Valéry une vue d'ensemble vraiment valérienne ; et l'on comprend que l'intéressé l'ait « approuvé », comme M. Bémol le rapporte. On éprouve cependant un peu d'inquiétude devant la conclusion que tira M. Bémol de cette approbation : « Il me donnait le moyen et la force de m'emparer définitivement de lui, de le dominer à l'aide de son propre esprit, à l'aide de l'esprit » (p. 10). Car il n'y a rien de moins valérien qu'une telle prétention : Valéry lui-même l'a dit, et M. Bémol le rappelle ailleurs : « Il faut craindre toujours de définir quelqu'un » (p. 61). Pourquoi alors se permettre des formules telles que celle-ci : « Valéry est un rhétoricien qui a mis vingt ans à digérer son cours de « philo » (p. 21), ou cette autre, proposée pour définir la poésie de Valéry : « *Mon cœur (ou mon esprit) vu au microscope* » (p. 43) ? Reconnaissons toutefois que de telles défaillances sont rares, et que le plus souvent la pensée et le style de M. Bémol sont à la hauteur de son sujet.

La réserve la plus importante que nous ferions sur son travail concerne ce que l'auteur a à dire de la poésie de Valéry. Tout en affirmant que « ce volume de vers, c'est toute l'œuvre de Valéry », et que « toute cette prose, ou presque, n'est là que pour expliquer ces vers » (p. 20), ce qui nous semble d'ailleurs très exagéré, M. Bémol ne réserve à cette poésie qu'une place minime dans ses travaux. Dans sa grande thèse de 454 pages, 18 seulement

sont consacrées au poète. Même disproportion dans le volume actuel. Dans son essai de 29 pages sur Paul Valéry auteur, après avoir admirablement défini l'attitude ambivalente de Valéry envers la littérature (« certaines de ses vues traduisent son horreur, d'autres son amour de la littérature », p. 22), et après avoir formulé avec netteté les bases de la poétique valérienne, il ne réserve que 5 pages à peine à la poésie de Valéry. « On n'explique pas les poèmes de Valéry, on les goûte », affirme-t-il (p. 42). Mais un peu plus loin, il préconise de « recourir à l'explication indirecte », car « il y a malgré tout quelque chose à comprendre dans Valéry » (p. 44). Et finalement il aboutit à cette distinction spécieuse : « Si l'on n'a pas le droit d'expliquer Valéry, au sens ordinaire du terme, on a du moins toute licence de l'interpréter » (p. 45), pour « préparer dans une certaine mesure à la compréhension [du] contenu intellectuel » de ces poèmes (p. 44). On regrette d'autant plus cette attitude assez timorée que les trois « interprétations » que donne M. Bémol (*Les Grenades*, *Le Sylphe* et *Les Pas*) sont intelligentes et sensibles à la fois. En revanche, la sèche énumération des thèmes de *Charmes* est peu heureuse : « On y voit réapparaître le thème du *Narcisse*, et l'on trouve aussi des poèmes consacrés à la vie végétale, aux beautés de l'architecture, au travail littéraire, aux questions métaphysiques de la Création et du Néant ; et j'en oublie certainement » (p. 45).

On pourrait aussi reprocher à M. Bémol la simplification excessive de son hypothèse sur « l'organisation mentale » de Valéry poète, qu'il ramène à « cette dissonance, parfois résolue en accord parfait, de l'intelligence abstraite et de la sensibilité » (p. 41). Ici encore, on peut laisser riposter Valéry lui-même, dans des paroles citées ailleurs par M. Bémol : « Je suis celui qui n'oppose jamais, qui ne sait pas opposer l'intelligence à la sensibilité » (p. 122). Sans doute Valéry reconnaît l'existence d'un « conflit [...] en puissance dans *sa* nature, entre un penchant pour la poésie et le besoin bizarre de satisfaire à l'ensemble des exigences de *son* esprit », n'oublions pas qu'il conclut en disant : « J'ai essayé de préserver l'un et l'autre » (p. 42).

Mais quittons ces chicanes. Si M. Bémol s'abstient de commenter en détail les poèmes de Valéry, c'est sans doute par sagesse et par discrétion plutôt que par timidité. Sans doute aussi par le sentiment très juste que les chemins mystérieux de la création poétique se prêtent moins à l'analyse que les démarches de l'intelligence. C'est à suivre celles-ci que M. Bémol s'est attaché avec un rare bonheur. Ajoutons aux mérites déjà signalés de son livre celui d'avoir montré que Valéry « s'en tient rarement... à une attitude négative » (p. 94), et que ses critiques préliminaires servent le plus souvent à assurer les bases d'une nouvelle construction plus solide. En définitive, ce volume constitue une excellente introduction, sinon à l'art, du moins à la pensée de Paul Valéry : il faut souhaiter qu'il ait une large diffusion.

L.-J. Austin.

Albert Giraud, **Critique littéraire**. Un vol. in-16 de 186 pages. Académie Royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique (Collection de réimpressions), Gembloux, Imprimerie J. Duculot, 1951.

Ce recueil comprend une vingtaine d'articles publiés par Albert Giraud de 1883 à 1929. La plupart, cependant, sont antérieurs à 1905. Ce qui fait leur intérêt, c'est qu'ils permettent d'entrevoir, en quelque sorte par transparence, la personnalité du poète de *Hors du Siècle*. On comprendra mieux Giraud quand on saura à qui va son admiration. A Victor Hugo, tout d'abord, au « plus grand poète lyrique de tous les pays et de tous les temps », dont il loue le souci de la langue, le respect de la prosodie, l'amour de la symétrie et de l'ordre. Romantique, Hugo ? Un vin germanique, peut-être, mais dans une coupe française. La formule, jolie, et fausse, nous montre que

Giraud est plus proche du néo-classicisme à la manière de Sully-Prudhomme que de l'esthétique parnassienne à laquelle on a voulu parfois le rattacher. Il admire Hugo, mais il est plus proche, par sa sensibilité, de Barbey d'Aurevilly, « le vieil aigle », ou de Vigny, en qui il devine une âme semblable à la sienne, « à la fois romaine et tendre, d'une force paralysée et attendrie par la solitude ». Ce qui attire Giraud vers la tour d'ivoire, c'est moins l'orgueil que la nostalgie d'une impossible pureté. Qu'il s'agisse du style, de la littérature, de la politique, de la prosodie, ce que Giraud ressent avant tout, c'est le mépris des « maquignons » et des « barbares ». Aussi se délecte-t-il aux aphorismes de Vigny sur la politique, « l'art de manier les idiots et les circonstances », comme il admire Barbey d'Aurevilly de ne jamais avoir voulu s'asseoir à « l'ignoble table d'hôte où les Gaudissart du journalisme littéraire maquignonnent la popularité ». Dans une autre étude, il salue, chez le romancier Georges Eekhoud, l'amour filial pour un des rares coins de nature « que les politiqueurs et les maquignons électoraux n'aient pas encore pollué ».

Haine des maquignons, mépris des Barbares. Les Barbares, c'est tout ce qui descend de Cladel ou des Goncourt, ce sont ceux qui reprochent à Paul Arène de manquer d' « accent ». Ce reproche, précise Giraud, signifie que l'auteur de *Jean des Figues* place l'accent où il doit être, tandis que nos seigneurs les Barbares le placent partout, en d'autres termes, nulle parts Notre Flamand, on le voit, a le goût méditerranéen. Et parmi les Barbares hésiterait-il à placer Émile Verhaeren ? Nous n'en sommes pas bien sûr. Ce qu'il lui reproche, c'est son dédain d'improvisateur pour la forme du vers, son ignorance profonde et vertigineuse de la prosodie et de la langue, ses manies enfantines et baroques de réformateur sans réforme. La langue de Verhaeren ? Un congrès international de fautes de français. C'est du savoyard, de l'auvergnat, de l'apache, du malgache, du huron, du commanche, du patagon. Sa prosodie ? Des vers boiteux. Mais il y a pire : ceux de MM. Kahn et Vielé-Griffin, par exemple. Et Giraud accuse enfin Verhaeren de gaspiller en des orgies de laideur les inutiles richesses d'un admirable tempérament poétique. Mais Giraud a-t-il soupçonné les problèmes de style et d'esthétique que posent les ressources d'un artiste, fût-il commanche ou patagon ?

Il proclame qu'en ces temps d'anarchie littéraire la forme plastique est méprisée ou blasphémée et qu'il faut garder jalousement le dépôt de la langue artiste, mais il reproche aux Goncourt, dont l'œuvre lui paraît inconstante et fragile, d'avoir eu pour passion maîtresse la curiosité. Ses maîtres, en prose, c'est France, Taine et Renan. Un lecteur belge des années 1900 aurait pu plus mal choisir, et Giraud n'est pas dépourvu de goût.

Ce n'est pas sans quelque déception, cependant, que nous fermons ce livre, sur lequel pèse, de façon cruelle, le poids du temps. Octave Pirmez, Max Waller, Georges Eekhoud, Iwan Gilkin, Fernand Severin se sont éloignés, et seule la piété des historiens des lettres belges veille sur leur talent, qui fut honnête, comme leur conscience d'artiste. Et Giraud n'a ni la finesse d'un Jules Lemaître, ni la verve d'un Bloy, ni l'originalité d'un Huysmans, ni la profondeur d'un Brunetière. Et, lorsqu'il s'en prend aux éternels, il lui arrive de les méconnaître plus injustement qu'il n'a méconnu le talent de Verhaeren. D'après lui, Villon n'aurait jamais eu qu'un éclair lyrique : *La Ballade des Dames du temps jadis*. Vigny, au point de vue religieux, serait un homme du XVIII^e^ siècle. Mais tous ceux qu'intéresse le rayonnement de la littérature française hors de France liront ces pages avec intérêt. Grâce à l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, ils n'auront pas à dépouiller les revues, parfois peu accessibles, où ces études reposent [1].

ALBERT KIES.

1. Il est à regretter que des fautes typographiques déparent, en assez grand nombre, cette publication. Ainsi, p. 137, « Claudel pour le Quercy » : lisez Cladel.

BIBLIOGRAPHIE

Dans ce numéro, le mois des numéros des revues est seul indiqué, quand c'est un mois de l'année 1953.

Les livres sont distingués des articles par un astérisque.

La Revue de littérature comparée *et la* Revue d'histoire littéraire *collaborant et ne se copiant pas, cette bibliographie ne relèvera que très exceptionnellement les articles et les livres concernant la littérature comparée.*

BIBLIOGRAPHIE

— * Gandilhon (R.). — Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France. Période 1910-1940. Tome III, fasc. 2. Oise-Bas-Rhin. — Paris, Imprimerie Nationale, 1952.

— Voir : *XIX^e siècle. Divers.*

DIVERS

— Belaval (Yvon). — The author and love. — *YFS*, nº 11, 1953.

— Janssens (Jacques). — La fable en France. — *Larousse mensuel*, septembre.

— Maurois (André). — Les moments de rupture. — *NL*, 5 mars.

— Premsela (M. I.). — Existe-t-il une littérature française de Belgique ? — *N*, Juli.

— Saillet (Maurice). — Défense du plagiat. — *Les Lettres nouvelles*, avril.

— Saurat (Denis). — Le caractère européen des classiques français et la nécessité de la prose française. — *Marsyas*, mars.

— Voyenne (Bernard). — Pascal-Proudhon-Péguy, ou le monde comme un dialogue et comme un combat. — *Fédération*, mars.

Académies. — Cousin (Jean). — L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon (1752-1952). — *RDM*, 15 août.

Baroque. — Morier (Henri), Chastel (André). — C. R. de : J. Rousset, *La Littérature de l'âge baroque en France* (J. Corti, 1953). — *BHR*, fasc. 3.

Critique. — Flora (Francesco). — L'ufficio delle lettere e il metodo della critica. — *Letterature moderne*, maggio-giugno.

Enseignement. — * Les Établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles. Fascicule 8 [Hesdin-Lille]. — Enghien, Belgique, Institut supé-

rieur de théologie, 1952 [Paul Mazin : La Flèche (1603-1761), col. 904-919 ; Jacques Laurent : Langres (1621-1762), col. 937-966).

— Bouillon (Georges). — A propos de la jeunesse, de l'enseignement et de la littérature. De Lanson-Tuffrau à Valéry et Proust. — *Le Thyrse*, juillet-août 1952, mai-août 1953.

— Clarac (Pierre). — Les méthodes actives et l'enseignement de la littérature dans les classes du second degré. — *EN*, 26 février.

— Dupuy (Aimé). — Histoire des livres scolaires de lecture en France. — *Nouvelle Revue Pédagogique*, septembre.

— Dupuy (Aimé). — Histoire sociale et manuels scolaires. Les livres de lecture de G. Bruno. — *Revue d'histoire économique et sociale*, nº 2.

— Fuzellier (Étienne). — De l'emploi du cinéma dans l'enseignement littéraire. — *Bulletin de la Société française de pédagogie*, nº 102.

Folklore. — Delarue (P.). — La collecte et l'inventaire des contes populaires. État des travaux en France. — *Arts et Traditions populaires*, avril-juin.

— Contes populaires de Vendée et d'Angoumois, recueillis par Geneviève Masstignon. — *Arts et Traditions populaires*, avril-septembre.

Langue. — * Bieri (Jean). — Ein Beitrag zur Sprache der französischen Reklame [Diss. phil. I, Zürich, 1952]. — Winterthur, W. Vogel, 1952.

— * Perrot (Jean). — La linguistique (« Que sais-je ? », 570). — Presses Universitaires, 1953.

— * Ullmann (S.). — Précis de sémantique française (Bibliotheca romanica. Series 1. Manualia et commentationes. 9). — Berne, A. Francke ; Paris, Presses Universitaires, 1953.

— Dauzat (Albert). — Les français régionaux. — *EN*, 12 mars.

— Debidour (V.-H.). — Au jardin des mots. — *Bulletin des Lettres*, 15 juin.

— Goosse (André). — Un nouveau Littré ? — *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1952, nºs 3-4.

— Piron (M.). — Du rossignol « chanteur borgne » à messire Arnolphe « un hanneton ». — *Vie et langage*, mai.

— Vendryes (J.). — Le mot dans la phrase. — *Le français moderne*, avril.

Littérature coloniale. — Vally (Georges). — Madagascar et les lettres. — *Tropiques*, mars-avril.

Littératures régionales. — * Berthaud (Pierre-Louis). — La littérature gasconne du Bordelais. Préface de Mario Roques. — Les Belles-Lettres, 1953.

— Janelle (Pierre). — De l'enseignement de la langue auvergnate. — *L'Auvergne littéraire*, juillet.

— Roger (G.). — Tous les romans sont-ils « régionalistes » ? — *L'École et la vie*, 21 mars.

— Tattevin (Georges). — La presqu'île guérandaise dans la littérature. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes*, 1952 [1953].

Livre. — Seguin (J.-P.). — Note sur deux livrets de colportage à l'usage des pèlerins du Mont-Saint-Michel. — *BB*, 1953, nº 2.

Théâtre. — * Théâtre et collectivités. Communications présentées par André Villiers (Bibliothèque d'esthétique). — Flammarion, 1953.

— Touchard (Pierre-Aimé). — La mise en scène des classiques en France. — *Le Théâtre dans le monde*, nº 1.

Thèmes littéraires. — Engel de Janosi (Carletta). — Forest of Fontai-

nebleau in painting and writing. — *The Journal of aesthetics and art criticism*, June.

— Bourgery (A.). — Sophonisbe dans la tragédie française. — *Les Humanités. Classes de lettres*, juin-juillet.

— Eros, variations on an old theme. — *YFS*, nº 11.

XVe SIÈCLE

Gerson (J.). — Glorieux (Mgr P.). — Une énigme gersonienne. — *Mélanges de science religieuse*, mai.

— Mourin (L.). — Sur la date de quelques sermons français de G. — *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, janvier-juin.

— Schneider (Josef). — Die Verpflichtung des menschlichen Gesetzen nach Johannes G. — *Zeitschrift für katholische Theologie*, H. 1.

René II d'Anjou. — * Levron (Jacques). — La Vie et les œuvres du bon roi René (« Présence de l'histoire »). — Amiot-Dumont, 1953.

XVIe SIÈCLE

Divers. — * Avanzi (Giannetto). — Libri, librerie, biblioteche nell' Umanesimo e nella Rinascenza. Appunti bibliografici, Puntata prima. — Roma (autoedizione), 1951.

— * Julien de Pommerol (M.-H.). — Albert de Gondi, maréchal de Retz, 1522-1602. (Travaux d'Humanisme et Renaissance. V.). — Genève, E. Droz, 1953.

— * Saulnier (V.-L.). — La littérature française de la Renaissance. 3e éd. revue (« Que sais-je ? », 85). — Presses Universitaires, 1953.

— * Poètes du xvie siècle [C. Marot. — M. Scève. — Pernette Du Guillet. — L. Labé. — Blasonneurs du corps féminin. — P. de Tyard. — J. Du Bellay. — R. Belleau. — Ét. de La Boétie. — E. Jodelle. — J. Grévin. — G. de Salluste du Bartas. — Ph. Desportes. — Marc de Papillon de Lasphrise. — J. de Sponde. — J.-B. Chassignet. — Blain de Vigenère. — J.-A. de Baïf. — Marc-Claude de Buttet. — Ét. Pasquier. — Jean Passerat. — N. Rapin]. Variantes, bibliographie et glossaire. Textes établis et présentés par A.-M. Schmidt (Bibl. de la Pléiade). — Gallimard, 1953.

— L'humanisme européen et les civilisations d'Extrême-Orient. L'Université de Paris au temps de Calvin et de saint François-Xavier [R. Lebègue : Le milieu intellectuel et littéraire. — M. Reulos : L'Université et les collèges. — J. Guignard : Imprimeurs et libraires parisiens. 1525-1536. — H. Bernard-Maître, S. J. Calvin et Loyola. — *BGB*, juin.

— François (Michel). — Cinquante ans d'histoire de l'humanisme et de la Renaissance en France. 1903-1953. — [In] * François Rabelais. — Genève-Lille, 1953.

— Reulos (Michel). — La constitution d'un enseignement secondaire autonome dans les collèges parisiens au xvie siècle. — *Cahiers universitaires catholiques*, juin-juillet.

— Saulnier (V.-L.). — Notice sur deux poètes du règne de François Ier : Jacques Le Gros, Robert Cusson. — *BB*, nos 4, 5.

— Stone (Howard). — The French language in Renaissance medicine [suivi de : Chronological list of 16th medical writings in French]. — *BHR*, fasc. 3.

— Tagliavini (Carlo). — Influences du Psautier huguenot de Cl. Marot et de Th. de Bèze dans la littérature roumaine ancienne. — *Cahiers Sextil Puscariu*. Linguistique, philologie, littérature roumaines (Rome), 1952, fasc. 1.

Aubigné (A. d'). — Borgerhoff (E. B. O.). — C. R. de : Buffum (I.). —

A. d'A.'s « Les Tragiques ». A study of the baroque style (New Haven, 1951). — [In] *RR*, February.

— Hugues (P.-E.). — Un portrait peu connu d'A. d'A. — *Société d'histoire du protestantisme français. Bulletin*, avril-juin.

Bèze (Th. de). — Voir : *XVI^e siècle. Divers.*

Bouchard. — Voir : *Rabelais (F.).*

Calvin (J.). — Voir : *XVI^e siècle. Divers.*

Castellion (S.). — Voir : *Servet (M.).*

Châtillon (Odet de). — Voir : *Rabelais (F.).*

Cusson (Robert). — Voir : *XVI^e siècle. Divers.*

Du Bellay (Jean). — Voir : *Rabelais (F.).*

Erasme. — * Flitner (Andreas). — Erasmus im Urteil seine Nachwelt' das literarische E. — Bild von Beatus Rhenanus bis zu Jean Le Clerc. — Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1952.

— Mesnard (Pierre). — La tradition érasmienne. — *BHR*, fasc. 3.

Gryphius (S.). — Tricou (Jean). — Le testament de Sébastien G., 1556. — [In] * F. Rabelais. — Genève-Lille, 1953.

Henri IV. — Lebègue (R.). — Les lettres d'H. IV. [publié sous le titre : « H. IV, prince pauvre de tout, offrit la cense à Gabrielle d'Estrées »]. — *France-Illustration*, septembre.

La Ceppède (J. de). — * Ruchon (François). — Essai sur la vie et l'œuvre de Jean de L. C., poète chrétien et magistrat. 1548-1623 (Travaux d'Humanisme et Renaissance. VIII). — Genève, E. Droz, 1953.

La Fresnaie (V. de). — Françon (Marcel). — The *Roman de la Rose* and Vauquelin de La F. — *MLN*, June.

Lamy (P.). — Meylan (Henri). — La mort de P. L., 1525. — [In] * F. Rabelais. — Genève-Lille, 1953.

La Ramée (P. de). — Dassonville (Michel). — La *Dialectique* de Pierre de La R., première œuvre philosophique originale en langue française. — *Revue de l'Université Laval*, mars.

— Dassonville (M.). — La genèse et les principes de la dialectique de Pierre de La R. — *Revue de l'Université d'Ottawa*, juillet-septembre.

Le Gros (Jacques). — Voir : *XVI^e siècle. Divers.*

Marcourt (A.). — Voir : *Rabelais (F.).*

Marguerite de Navarre. — Bérard (Léon). — M. de N., grand-mère de Henri IV. — *RDM*, 1^er^ octobre.

Marot (Cl.). — Mayer (C. A.). — Une édition inconnue de Clément M. — *BB*, n° 4.

— Patocchi (Pericle). — Quando M. traduceva Petrarca. — *Cenobio*, giugno.

Montaigne. — Lüthy (Herbert). — M. oder die Wahrhaftigkeit. — *Der Monat*, März.

— Thorpe (Lewis). — Pieter van Veen's copy of M. — *RLM*, luglio.

Rabelais (F.). — * Watanabe (Kazuo). — R. Kenkyû-gakuji (Notules

rabelaisiennes). — Tokyo, Hakusuisha, 1949 [C. R. de M. A. Screech, in *BHR*, fasc. 1].

— * F. R. — Ouvrage publié pour le 4e centenaire de sa mort (Travaux d'Humanisme et Renaissance. T. VII). — Genève, E. Droz; Lille, Giard, 1953.

— * 1553-1953. R. et l'Anjou. Exposition documentaire et iconographique organisée à l'occasion du 4e centenaire de la mort de R.-Angers, Musée des Archives de Maine-et-Loire. Catalogue. Avant-propos de Jacques Levron. — Angers, Impr. Fraizelin, 75, rue de la Madeleine [1953].

— Berthoud (Gabrielle). — Le livre des Marchans d'Antoine Marcourt et R. — [In] * F. Rabelais.

— Bonnard (André). — L'humanisme de R. éclairé par Aristophane. — *La Pensée*, mai-août.

— Davin (Emmanuel). — F. aux îles d'Or. — *Le Fureteur*, septembre.

— Delaunay (Dr Paul). — R. physicien. — [In] * F. Rabelais.

— Denoix (L.). — Les connaissances nautiques de R., *Quart Livre*. — [In] * F. Rabelais.

— Desonay (F.). — En relisant *L'Abbaye de Thélème*, *Gargantua*, chap. LI ss. — [In] * F. Rabelais.

— Dontenville (Henri). — F. R. et ses « mythologies galliques ». — *Bulletin de la Société de mythologie française*, avril-septembre.

— Dumont (François). — La donation de *Salmigondin*, *Tiers Livre*, II. — [In] * F. Rabelais.

— Françon (Marcel). — Notule sur les *Macaronées* de Folengo et les *Chroniques Gargantuines*. — *Italica*, June.

— Françon (Marcel). — R. et les *Chroniques Gargantuines*. — [In] * F. Rabelais.

— Grève (Marcel de). — Les contemporains de R. découvrirent-ils la « sustantificque mouelle » ? — [In] * F. Rabelais.

— Henriot (Émile). — Pour aider à lire R. — *Le Monde*, 26 août.

— Huon (Antoinette). — *Le roy sainct Panigon* dans l'imagination populaire du xvie siècle. — [In] * F. Rabelais.

— Janeau (Hubert). — La pensée politique de R. — [In] * F. Rabelais.

— Krailsheimer (Alban). — The andouilles of the *Quart Livre*. — [In] * F. Rabelais.

— Lebègue (Raymond). — Le personnage de Pantagruel dans les *Tiers* et *Quart Livres*. — [In] * F. Rabelais.

— Marichal (Robert). — L'attitude de R. devant le néoplatonisme et l'italianisme, *Quart Livre*, IX à XI. — [In] * F. Rabelais.

— Mayer (C. A.). — R's satirical Eulogy : the Praise of Borrowing. — [In] * F. Rabelais.

— Perrat (Charles). — Sur « un tas de prognostications de Lovain » [suivi de la liste de quelques *Pronostications de Louvain*]. — [In] * F. Rabelais.

— Rat (Maurice). — Le curé de Meudon ou la légende de R. — *FL*, 15 août.

— Roques (Mario). — Aspects de Panurge. — [In] * F. Rabelais.

— Saulnier (V.-L.). — Note sur le thème *Lex etlex*. Pour le commentaire de R. (*Pantagruel*, V, 12.) — *BHR*, fasc. 3.

— Saulnier (V.-L.). — Le silence de R. et le mythe des paroles gelées. — [In] * F. Rabelais.

— Saulnier (V.-L.). — R. défini par J.-J. Ampère [in : *RDM*, 1835]. — *Revue universitaire*, mai-juin.

— Scheler (Lucien). — Un quatrième exemplaire des *Grandes et inestimables cronicques*, Lyon, 1532. — [In] * F. Rabelais.

— Screech (M. A.). — A further study of R's position in the *Querelle*

des femmes (R., Vivès, Bouchard, Tiraqueau). — [In] * F. Rabelais.
— Telle (Émile V.). — Thélème et le paulinisme matrimonial érasmien : le sens de l'énigme en prophétie, *Gargantua*, chap. LVIII. — [In] * F. Rabelais.
— Thomas (Merlin). — Odet de Châtillon et la prétendue disgrâce de Jean Du Bellay en 1549. — [In] * F. Rabelais.
— Wallon (Henri). — La pédagogie de R. — *La Pensée*, mai-août.
— Weber (Henri). — R. et l'humanisme. — *La Pensée*, mai-août.
— Voir : *Lamy* (P.).

Ronsard (P. de). — Martial (Dr René). — Rapports de l'ethnographie avec l'héraldique [sur le nom de la maison natale de Ronsard : La Possonnière devrait s'appeler La Poissonnière]. — *Aesculape*, juin.
— Pelan (Margaret). — R.'s « amour d'automne ». — *FS*, July.
— Vier (Jacques). — R. « redivivus ». — *L'École*, 13 juin.

Scève (M.). — Vier (Jacques). — Trois dizains de *la Délie*. — *L'École*, 19 septembre, 3 octobre.

Servet (M.). — * Bainton (Roland H.). Hunted heretic. The life and death of Michael Servetus. — Boston, Beacon Press, 1953 [traduction française : * M. S., hérétique et martyr. 1553-1953 (Travaux d'Humanisme et Renaissance. VI). — Genève, E. Droz, 1953.
— Delarue (Henri). — Exposition S. — Castellion. — *Les Musées de Genève*, septembre.

Sponde (J. de). — Droz (E.). — Jean de S. et les Rochelais [d'après Trocmé et Delafosse, *Le commerce rochelais de la fin du XVe siècle au début du XVIIe*. Paris, 1952]. — *BHR*, fasc. 3.

Troncy (B.). — Tricou (J.). — Benoît du T. (1525-30-1599), notaire, secrétaire de la ville, ligueur et écrivain lyonnais. — *Albums du Crocodile*, janvier-avril.

XVIIe SIÈCLE

Divers. — * Albertini (Rudolf von). — Das politische Denken in Frankreich zur Zeit Richelieus (Beihefte zum Archiv für Kulturgeschichte. H. I). — Marburg, Simons Verlag, 1951.
— * Locke's Travels in France, 1675-1679, as related in his Journals, correspondence and other papers. Ed. with introduction and notes by John Lough. — Cambridge, The University Press, 1953.
— Brown (Harcourt). — Science et littérature au XVIIe siècle. — *Diogène*, juillet.
— Libiszowska (Z.). — L'histoire des influences littéraires françaises en Pologne au XVIIe siècle [en polonais]. — *Prace Polonistyczne* (Wrocław), IX, 1951.
— Monicat (Jacques). — Une nouvelle source d'histoire littéraire [le Minutier central des Archives nationales : documents concernant l'Académie française, Julie d'Angennes, R. Arnauld d'Andilly, A. Arnauld, Françoise d'Aubigné]. — *RHLF*, avril-juin.

Théâtre. — Andrian (Gustave W.). — Early use of the lyric monologue in French drama of the 17th century. — *MLN*, February.

Bérulle (P. de). — Dainville (François de). — Note chronologique sur la Retraite spirituelle de B. — *Recherches de science religieuse*, avril-juin.
— Gouhier (Henri). — Note sur l'anti-humanisme à propos de B. — *Dieu Vivant*, no 23.

— Voir : *Malebranche*.

Bossuet (J.-B.). — * Bruneau (Charles). — B., Oraison funèbre d'Anne de Gonzague (Les Cours de Sorbonne). — Centre de documentation universitaire, 1952-1953.

— * Martimort (Aimé-Georges). — Le gallicanisme de B. (« Unam Sanctam », 24). — Les Éditions du Cerf, 1953.

— * L'œuvre de B. (extraits), présentée par Georges Hacquard (Classiques France). — Hachette, 1953.

— A propos de l'ordination de B. Un point d'histoire éclairci (texte de la lettre d'ordination, communiqué par le chanoine Martimort). — *Bulletin des Amis de Bossuet* [nº 5], 1952.

Chevreau (U.). — Rousseau (Henri). — Urbain C. loudunais. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er trimestre.

Dacier (Mme). — * Malcovati (Enrica). — Mme D. Una gentildonna filologa del gran secolo (Biblioteca del Leonardo. XLIX). — Firenze, G. S. Sansoni, 1953.

Descartes. — * D. — Correspondance avec Arnauld et Morus. Texte latin et traduction. Introduction et notes par Geneviève Lewis (Bibliothèque des textes philosophiques). — J. Vrin, 1953.

— * Beck (L. J.). — The method of D., a study of the *Regulae*. — Oxford, Clarendon Press, 1952.

— Chevalier (Jacques). — La spiritualité de D. — *XVIIe siècle*, nº 19.

— Maisonneuve (Jean). — La religion chez D. et chez Pascal. — *XVIIe siècle*, nº 19.

— Quiring (Heinrich). — Der Traum des D. Eine Verschlüsselung seiner Ätherwirbeltheorie. — *Universitas*, September.

— Wundt (Max). — Wandlungen des D.-Bildes. — *Zeitschrift für philosophische Forschung*, H. 3.

Fénelon. — Amoudru (Bernard). — Un texte ignoré de F. [approbation donnée au livre du P. L. Lallemand, sur le sens propre et littéral des psaumes de David]. — *Mélanges de science religieuse*, mai.

— Gope (F.). — L'humanisme de F. [Société alpine de philosophie, Grenoble : séance du 26 février 1953, résumé]. — *Les Études philosophiques*, janvier-mars.

Gournay (M. de). — Holmes (Peggy P.). — *Le Prince de Corse*, opuscule attribué à Marie Le Jars de G. — *BB*, nº 3.

— Rat (Maurice). — Marie de G. — *Vie et langage*, juillet.

Hayneuse (Le P. J.). — Julien-Eymard d'Angers. — Sénèque et le stoïcisme dans le traité *De l'Ordre de la Vie et des Mœurs* de Julien H., S. J. (1639). — *Recherches de science religieuse*, juillet-septembre.

Malebranche. — Blanchard (P.). — Bérulle et M. L'attention à J.-C. — *Revue d'ascétique et de mystique*, janvier-mars.

— Brun (Marcel). — Un aspect de la théorie de M. : le Christ cause occasionnelle de la grâce. — *Doctor Communis*, janvier-août 1952.

— Decourtray (Albert). — Foi et raison chez M. — *Mélanges de science religieuse*, mai.

Malherbe. — Rat (Maurice). — Grammairiens et amateurs de beau langage : M. — *Vie et langage*, mai.

Molière. — Doolittle (James). — The humanity of M's *Dom Juan*. — *PMLA*, June.

— Düwel (Hans). — Über das Problem der Ironie und Parodie in Ms Komödien. — *Wissenschaftliche Zeitschrift der Universität Rostock. Gesellschafts- und Sprachwissenschaften*, 1952-1953, H. 3.

— Krauss (Werner). — M. et son temps. — *Documents*, mai-juin.

— Merle (Dr L.). — M. à Nantes et en Bretagne [Arch. Loire-Inférieure, Fonds de la Chambre des Notaires, Étude Belon, liasses 146 et 147]. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes*, 1952 [1953].

Montreux (N. de). — Axelrad (A. José). — Sur une source possible de la *Sophonisbe* de John Marton, 1606 [la *S.* de Nicolas de M., dit Olénix du Mont-Sacré, publiée à Rouen en 1601]. — *RLC*, avril-juin.

Pascal (B.). — *Brunschvicg (Léon). — B. P. Avertissement de Geneviève Lewis (Bibliothèque d'histoire de la philosophie). — J. Vrin, 1953.

— Flasche (Hans). — Bernhard von Clairvaux als Geistesahne Ps. Ein Beitrag zur Erhellung der abendländsischen Kultureinheit. — *Sacris Erudiri*, V, 1953.

— Voir : *Descartes*.

Perrault (Ch.). — Helle (Jacques). — Il y a 250 ans mourait Ch. P. — *Réforme*, 30 mai.

— Mongrédien (Georges). — Le 250e anniversaire de la mort de Ch. P. — *EN*, 21 mai.

Racine (J.). — Baillon (H. de). — Une fille de R. à Eclaron. — *Cahiers haut-marnais*, 2e trimestre.

— Rat (Maurice). — La vie et la mort de Mlle des Œillets. — *FL*, 22 août.

— Rouch (Commt J.). — Le thème de la mer dans R. — *Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin de la section de géographie*, 1949-1950 [1953].

— Truc (Gonzague). — Sur la perfection racinienne. — *L'École*, 30 mai.

Saint-Simon. — * Bastide (François-Régis). — S.-S. par lui-même (« Écrivains de toujours »). — Éd. du Seuil, 1953.

— Bastide (F.-R.). — S.-S. et son âme. — *Preuves*, août-septembre.

Scarron (P.). — Lida de Malkiel (María Rosa). — Para las fuentes españolas de algunos sonetos burlescos de S. — *RLC*, avril-juin.

Sévigné (Mme de). — Durand (André). — Quelques épisodes de la vie de Mme de S. pendant ses séjours au pays nantais (1646, 1654, 1661, 1675, 1680). — *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes*, 1952 [1953].

Vincent de Paul (St). — F. C. [Combaluzier]. — Lettre de st V. de P. à M. Get [16 avril 1660, texte de l'original]. — *Annales de la Congrégation de la Mission*, 1952, nos 467-468.

XVIIIe SIÈCLE

Divers. — * Durkheim (Émile). — Montesquieu et Rousseau, précurseurs de la sociologie. Note introductive de Georges Davy (Petite bibliothèque sociologique internationale). — M. Rivière, 1953.

— * Frank (André) et Chaumely (Jean). — D'Eon, chevalier et chevalière. Sa confession inédite (« Présence de l'histoire »). — Amiot-Dumont, 1953.

— * French thought in the 18th century. Rousseau ; Voltaire ; Diderot. Presented by Romain Rolland, André Maurois and Édouard Herriot. With an introduction by Geoffrey Brereton. — London, Cassell, 1953.

— Halkin (Léon-E.). — Notes sur l'imprimerie à Liège au XVIII^e siècle. — *La Vie wallonne*, 3^e trimestre.

— Vovard (André). — Chez les pirates barbaresques. Les évasions par mer dans la littérature et dans l'histoire [Le Sage et Regnard]. — *Comité des Travaux historiques et scientifiques. Bulletin de la section de géographie*, 1949-1950 [1953].

Théâtre. — Godinot (René). — Du nouveau sur la Montansier (documents bayonnais). — *Société des sciences, lettres et arts de Bayonne*, n° 62, 1952.

Aïssé (M^lle). — Voir : *Voltaire.*

Alembert (d'). — Klaus (Georg). — D'A. und die Materialisten. — *Wissenschaftliche Zeitschrift der Karl-Marx Universität Leipzig*, 1952-1953, H. 6

Argenson (C^te M. P. d'). — Dangon (Georges). — A propos du timbre d'A. Un mémoire qui fit du bruit. « Les vexations qu'exercent les libraires et les imprimeurs de Paris » (1725). — *Le Courrier graphique*, mai-juin.

Beaumarchais (P. C. de). — Frank (André). — Le chevalier d'Eon a-t-il servi de modèle à B. pour Chérubin ? — *Paris-Comœdia*, 16 juin.

— Hawens (George R.). — B. an the eve of the Revolution. — *The American Society Legion of Honor Magazine*, Spring.

Buffon. — Boutang (Pierre). — I. En 1753, M. de B., jardinier du Roi, prononçait son discours sur le style. II. La démocratie contre le style. — *Aspects de la France*, 23 janvier, 6 février.

Castel (Le P.). — Noulet (E.). — Le Père C. et le « clavecin oculaire ». — *La Nouvelle NRF*, septembre.

Choderlos de Laclos. — Sculley Hudon (E.). — Love and myth in *Les Liaisons dangereuses*. — *YFS*, n° 11.

— Voir : *Sade (M^is de).*

Diderot. — Billy (André). — D. délateur ? — *FL*, 7 mars.

— Dieckmann (Herbert). — The Abbé Jean Meslier and D.'s *Eleuthéromanes*. — *Harvard Library Bulletin*, Spring.

Ducis (J.-F.). — *Hamlet*, a tragedy adapted from Shakespeare (1770). A critical ed. by Mary B. Vanderhoof. — *Proceedings of the American Philosophical Society*, vol. 97, n° 1.

Gibbon. — Beer (Gavin-R. de), Bonnard (Georges-A.) et Junod (Louis). — Miscellanea Gibboniana [fragments inédits d'un journal de voyage à Paris, en 1763]. Publications de la F. des Lettres, fasc. X. — Lausanne, Rouge, 1952.

Grignion de Montfort (S^t). — Boucard (Abbé Victor). — Un poète réaliste et satirique : s^t G. de M. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes*, 1952 [1953].

Helvétius (M^me). — Bertaut (Jules). — Comment, au XVIII^e siècle, on fondait un salon littéraire. M^me de Graffigny et la charmante Minette. — *FL*, 12 septembre.

Ligne (Prince de). — * P^ce de L. — *Contes immoraux.* Avant-propos de Ernest de Ganay (Coll. J. Haumont). — Éditions d'histoire et d'art, 1953.

Louvet de Couvray. — Spens (Willy de). — L'amour et le bonheur chez L. de C. — *La Parisienne*, septembre.

Montesquieu. — Laborde (Paul). — Cadalso et M. — *Revue des langues romanes*, 1952.

— Santelli (César). — Relisons M. — *NL*, 27 août.

— Schazmann (P.-E.). — Le premier tirage de l' « Esprit des Loix » [exemplaire récemment acquis par la Bibliothèque nationale suisse]. — *Nachrichten. Nouvelles de l'Association des bibliothécaires suisses*, mai-juin.

— Voir : *XVIII^e siècle. Divers.*

Prévost (Abbé). — * Abbé P. — Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut. Édition critique, introduction, notes et index par Georges Matoré (Textes littéraires français). — Genève, E. Droz ; Lille, Giard, 1953.

Restif de la Bretonne. — Chadourne (Marc). — Eros and R. — *YFS*, n° 11.

— Tomic (Josip). — R. de la B. (1736-1806). — *Universitas litterarum Zagrabiensis. Facultas philosophica. Collectanea*, 1951.

Rivarol. — Brousson (J.-J.). — De Bagnoles à Paris, sur les traces de R. — *NL*, 2 juillet.

Rousseau (J.-J.). — * Roggerone (G. A.). — Il machiavellismo di R. — Padova, Cedam, 1953.

— Repoussé par les Genevois, indésirable en France, J.-J. R. se réfugie chez le père de Mirabeau. Trois lettres inédites, publiées par Bernard Gagnebin. — *FL*, 23 mai.

— Cederblad (Sven). — Nagot om R. — forskningens historiа och nuvarande standpunkt, bibliografiska anteckningar. — *Samlaren* (Uppsala), 1951.

— Françon (Marcel). — *Les Rêveries* de R. *Modern Philology*, August

— Voir : *XVIII^e siècle. Divers.*

Rousseau (P.). — Froidcourt (Georges de). — Pierre R. et le *Journal Encyclopédique* à Liège (1756-1759). — *La Vie Wallonne*, 3^e, 4^e trimestres.

Sade (M^is de). — * M^is de S. — Réflexions, notes et projets (1803-1804), publiés sur le manuscrit autographe inédit avec un avant-propos et des notes par Gilbert Lely. Suivis du projet de *Seide* et d'un mémoire du D^r L. J. Ramon. — Corrêa, 1953.

— * M^is de S. — *Le Carillon de Vincennes*. Lettres inédites publiées avec des notes par Gilbert Lely. — Arcanes, 1953.

— Lely (Gilbert). — Répertoire des œuvres du marquis de S., suivi d'un tableau synoptique. — *RSH*, avril-juin.

— Lely (Gilbert). — S. a-t-il été jaloux de Laclos ? — *La Nouvelle NRF*, 1^er juin.

— Seldon (E. S.). — A new writer : the marquis de S. [C. R. de : *The m^is de S. An essay*, by Simone de Beauvoir, with selections from his writings chosen by Paul Dinnage, New York, Grove Press, 1953]. — *The Hudson Review*, Summer.

— Taylor (Robert E.). — The SEXpressive S. in S. and Sartre. — *YFS*, n° 11.

Saint-Chamond (M^me de). — Laulan (Robert). — Une danseuse philosophe [Claire-Marie Mazzarelli, marquise de S^t-Ch.]. — *MF*, juin.

Saint-Evremond. — Maurois (André). — Entre Montaigne et V. [S.-E.]. — *NL*, 1^er octobre.

Turgot. — Fiorot (Dino). — Sul pensiero filosofico e politico di Jacques Robert T. — *Nuova Rivista Storica*, settembre-dicembre 1952.

Voltaire. — * Lecomte (Jean). — Expliquez-moi V. I. L'homme et les idées. II. A travers l'œuvre (Expliquez-moi... Coll. Littérature). — Foucher, 1953, 2 vol.

— Engel (Claire-Éliane). — V. est-il l'auteur des lettres de Mlle Aïssé ? — *RDM*, 1er août.

— Jahn (Jahnheinz). — Vs. Frankfurter Abenteuer. — *Antares*, September.

— Kieffer (E.). — De la vie et de la mort de M. de V. à Colmar. — *Annuaire de la Société historique et littéraire de Colmar*, III, 1953.

— Netchkine (Mme M.-V.). — V. en Russie [d'après un article publié dans le volume *Voltaire. Articles et documents*, sous la direction de V. P. Volguine, Moscou-Léningrad, 1948]. — *Annales historiques de la Révolution française*, juillet-septembre.

— Sánchez y Escribano (F.). — Actitud neoclásica de V. ante el Barroco español. — *The Modern Language Journal*, 2d February.

XIXe SIÈCLE

Divers. — * Bertaut (Jules). — Côte d'Azur [Alph. Karr, Mérimée, Mme Adam, Marie Bashkirtseff, Guy de Maupassant, A. Theuriet, L. Bertrand, J. Lorrain...]. — Hachette, 1953.

— * Fourcassié (Jean). — Une ville à l'époque romantique : Toulouse. Trente ans de vie française (« Civilisations d'hier et d'aujourd'hui »). — Plon, 1953.

— * Vanwelkenhuyzen (Gustave). — Insurgés de lettres : Paul Verlaine, Léon Bloy, J.-K. Huysmans. — Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1953.

— Bertaut (Jules). — Une égérie de la IIIe République [Mme de Loynes]. — *FL*, 11 juillet.

— Billy (André). — Souvenirs de l'époque anarchisante. — *FL*, 9 mai.

— Dangon (Georges). — Une odyssée journalistique et immobilière. *Le Journal des Débats* et l'imprimerie Le Normant. — *Le Courrier graphique*, juillet-août.

Bibliophilie. — * Clouzot (Marcel). — Guide du bibliophile français. Bibliographie pratique des œuvres littéraires françaises. 1800-1880. Éditions originales. Éd. en partie originales. Premières éditions in-12. Éd. illustrées. Éd. collectives. — Librairie Clouzot, 1953.

Naturalisme. — * Cogny (Pierre). — Le Naturalisme (Coll. « Que sais-je ? ». 604). — Presses Universitaires, 1953.

Romantisme. — Brossard (H.). — L'Espagne et les romantiques français [Chateaubriand. — Hugo. — Th. Gautier. — Mérimée.] — *L'École*, 25 avril, 2 mai.

Symbolisme. — * Temple (R.-Z.). — The critic's alchemy. A study of the introduction of French symbolism into England. — New-York, Twayne Publish. Inc., 1953.

Théâtre. — Lepagnot (L.). — Les théâtres en Algérie, de 1830 à 1860. — *Revue d'histoire des colonies*, 1952.

— Radulesco (I.-Horia). — Portée morale et sociale du théâtre français chez les Roumains, au XIXe siècle. — *Revue des études roumaines*, t. I, 1953.

Agoult (Mme d'). — Vier (Jacques). — L'adolescence de Daniel Liszt, d'après des documents inédits. — *L'École*, 30 mai.

Ampère (J.-J.). — Voir : *Rabelais.*

Aubanel (Th.). — Rat (Maurice). — A. et *La Grenade entr'ouverte.* — *EN*, 19 mars.

Balzac (H. de). — * H. de B. — *Les Contes drolatiques.* Tome I. Dessins de Pierre Rousseau, gravés sur bois en couleurs par R. Altheimer. Tome II. Dessins de Pierre Rousseau, gravés sur bois en couleurs par Étienne K. Heywand (Éd. du centenaire des œuvres complètes illustrées de B. 49-50). — A. Guillot, 1953.

— * Bruneau (Charles). — La langue de B. (Les Cours de Sorbonne). — Tournier et Constans, 1951-1952.

— * Durry (Marie-Jeanne). — B., *Un début dans la vie.* Tome I (Les Cours de Sorbonne). — Centre de documentation universitaire, 1953.

— * Jelisarowa (N. J.). — H. de B. Uebertragung von Christine Patzer. — Berlin, Aufbau-Verlag, 1953.

— * Lukács (G.). — B. und der französische Realismus. — Berlin, Aufbau-Verlag, 1952.

— * Rogers (S.). — B. and the novel. — Madison, University of Wisconsin Press, 1953.

Barthélemy-Saint-Hilaire. — Michel (François). — B. St-H. était-il le fils de Napoléon ? — *Revue d'histoire diplomatique*, janvier-juin 1952.

Baudelaire (Ch.). — * Vivier (Robert). — L'originalité de B. Réimpression suivie d'une note de l'auteur (Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique). — Bruxelles, Palais des Académies ; Gembloux, J. Duculot, 1952.

— Bandy (W. T.). — Éditions originales et éditions critiques des *Histoires extraordinaires* d'Edgar Poe. — *BB*, nº 4.

— Voir : *Villiers de l'Isle-Adam.*

Berthou (Yves). — [Ad. Le Goaziou]. — Le grand druide Y. B., disciple de Léon Bloy [dix-neuf lettres de B. à Bloy, 1896-1899]. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, mars-avril.

Bloy (L.). — Voir : *XIXe siècle. Divers, Berthou (Yves).*

Brieux (E.). — Pinatel (Joseph). — Pour relire Eugène B. — *L'École*, 30 mai.

Brizeux (A.). — Bonnerot (Jean). — Sainte-Beuve et B. [lettres inédites de S.-B. à P. Mérimée ; deux lettres de Saint-René-Taillandier]. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, juillet-août.

— Corbes (H.). — Les airs de *Telen Arvor* [La Harpe d'Armorique]. — *NR de Bretagne*, juillet-août.

— Debauve (J.-L.). — Poésie et finances publiques [d'après le dossier B., A. N., F 17 3127]. — *NR de Bretagne*, juillet-août.

— Dubreuil (Léon). — « Le Barde près des Troubadours » [B. et le Félibrige]. — *NR de Bretagne*, juillet-août.

— Dujardin (L.). — B. et la renaissance bretonne. — *NR de Bretagne*, juillet-août.

— Gourvil (F.). — Sur le nom de B. — *NR de Bretagne*, juillet-août.

— Le Goaziou (Ad.). — Dans les pas de B. en Basse-Bretagne. — *NR de Bretagne*, juillet-août.

— Maurice (René). — Autour de l'inauguration de la statue [de B. : toast inédit de F. Coppée, 1888]. — *NR de Bretagne*, juillet-août.

— Millepierres (François). — B. dans son climat natal. — *NR de Bretagne*, juillet-août.

— Ogès (L.). — L'article de journal ou de revue, source d'inspiration dans l'œuvre de B. — *NR de Bretagne*, juillet-août.

Buchon (Max). — Perrochon (Henri). — Un ami de Félix Bovet [M. B.]. — *JG*, 2-3 août.
— Voir : *Champfleury*.

Chateaubriand. — * C. — *Atala*. Gravures au burin de C.-P. Josso. — Société du livre d'art, 1953.

Champfleury. — Boyé (Maurice-Pierre). — Autour d'une correspondance. Gustave Courbet jugé par C. et Max Buchon (documents inédits). — *Les Amis de Gustave Courbet*, Bulletin nº 12, 1952.

Clément (J.-B.). — J.-B. C. — L'écrivain. Textes inédits... Le journaliste. — *Présence ardennaise*, Cahier nº 15.

Colet (L.). — * Finot (Dr A.). — Les amis de Flaubert. L. C. [tirage à part des articles publiés dans *Les Alcalo·des*]. — Paris, Lab. Houvé, 9, rue Dieu (Xe).

Constant (B.). — Lonchamp (F.). — *Adolphe* « illustré » en 1847 ! — *BB*, nº 4.
— Voir : *Staël (Mme de)*.

Coppée (Fr.). — Ogès (Louis). — F. C. en Bretagne. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, juillet-août.
— Voir : *Brizeux (A.)*.

Corbière (Ed.). — * Édouard C. — *Le Négrier*. Introduction par Edmond Pognon (La Comédie universelle. 5). — Club bibliophile de France, 1952.

Destutt de Tracy. — Voir : *Stendhal*.

Dierx (L.). — Voir : *Rachilde (Mme)*.

Dumas (A.), père. — * La vie d'A. D. racontée par A. D. Textes recueillis par Alain Guérin. Préface de Raymond Dumay (Coll. « Quel roman que ma vie »). — Julliard, 1953.
— * Reed (F. W.). — A bibliography of A. D. père, additions and errata. — (Autographié), s. l., 1952.
— Corbet (Charles). — Un roman oublié d'A. D. *Le Maître d'Armes*. — *EN*, 4 juin.
— Sollohub (Comte W. A.). — Mon ami D. père [traduction inédite d'un fragment des *Mémoires* de S., publiés en russe en 1887]. — *RDM*, 1er juin.
— Thoorens (Léon). — Hommage au bon vieux D. — *RGB*, 15 août.
— Ziegler (Gilette). — A. D., le roi des amuseurs. — *E*, juin.

Duvergier de Hauranne. — * Les D. de H. [par le comte André de Montalivet]. — Paris, h. c., 1953.

Feydeau (E.). — Benassis (Dr). — Essais de clinique littéraire. Les amis de Flaubert. E. F. [VI. Flaubert correcteur. VII. F. et le théâtre]. — *Les Alcalo·des*, décembre 1952.

Flaubert (G.). — Billy (André). — F. jugé par les Goncourt [d'après le *Journal inédit*]. — *FL*, 22 août.
— Billy (André). — Le livre de chevet. *L'Éducation sentimentale*. — *Les Annales*, septembre.
— Blackmur (R. P.). — *Madame Bovary* : beauty out of place. — *Kenyon Review*, Summer 1951.

— Cardew (Robert H.). — Un romancier juge d'un poète : F. et Leconte de Lisle. — *The Modern Language Journal*, May.
— Dumesnil (René). — G. F. et la *Revue de Paris*. — *RP*, août.
— Marinini (Lorenza). — *Novembre* di F. — *RLM*, luglio-settembre 1952.
— Reuillard (Gabriel). —La bibliothèque personnelle de F. — *Le Monde*, 19 septembre.
— Voir : *Colet (L.)*, *Feydeau (E.)*.

Fourier (Ch.). — Bo (Giuseppe Del). — Ch. F. e la scuola societaria nella raccolta della Biblioteca G. G. Feltrinelli [bibliographie]. — *Movimento operaio*, marzo-aprile.

France (A.). — Blechmann (Dr Germain). — A. F. et la médecine. — *Le Lys Rouge*, nos 58-59, printemps-été.
— Duston (Helen). — Notes by A. F. [un volume de notes manuscrites, 1878-1908, à la Boston Public Library]. — *The Boston Public Library Quarterly*, October.
— Mesnil (Jacqueline). — Le préfet et la baronne... et quelques autres personnages juifs d'A. F. — *La Terre retrouvée*, 1er juin.
— Vandegans (André). — *Les Noces Corinthiennes*. Genèse, influences, sources. — *Le Lys Rouge*, nos 60-61, automne-hiver.
— Vandegans (André). — Sur une lettre d'A. F. à Nina de Callias [la lettre a été publiée in *MF*, 1er octobre 1948]. — *RLV*, no 5.

Fréchette (L.). — Klinck (G.-A.). — Bibliographie. Louis F. I. Manuscrits F. II. Livres et brochures. III. Articles et revues. IV. Articles de journaux. V. Ouvrages critiques sur F. et son temps. — *Revue d'histoire de l'Amérique française*, juin.

Fromentin (E.). — * E. F. — *Dominique*. Préface de Henri Mondor. Lithographie originale de André Minaux (Grand prix des meilleurs romans du xixe siècle). — A. Sauret, 1953.
— Renauld (Jeanne-Frédérique). — Gabriele d'Annunzio tributaire d'E. F. — *RLC*, avril-juin.

Gaboriau (Émile). — E. G. — *Les Gens de bureau*. Introduction par Jean Texcier. — *Les Belles Lectures*, 15 août-14 septembre.

Gaudichaud-Beaupré (Ch.). — Chassaigne (P.). — Un grand pharmacien méconnu. Charles G.-B., botaniste, voyageur et protecteur des lettres. — *Revue d'histoire de la pharmacie*, mars.

Genoude (E.). — Le Hir (Y.). — E. G., traducteur romantique de la Bible. — *RLC*, avril-juin.

Goncourt (E. et J. de). — Billy (André). — L'affaire d'*Henriette Maréchal*. — *Les Dialogues*, août.
— Billy (André). — Les frères G. boulevardiers. — *RP*, octobre.
— Henriot (Émile). — Technique d'un roman des G. [*Germinie Lacerteux*]. — *Le Monde*, 9 septembre.
— Voir : *Flaubert (G.)*.

Guérin (E. et M. de). — Une lettre de M. de G. à E. de G. au Cayla [inédit, 9 avril 1831]. — *L'Amitié guérinienne*, nos 1 et 2.
— Biemel (Rainer). — M. de G. ou la conquête de l'unité (*suite et fin*). — *L'Amitié guérinienne*, nos 1 et 2.
— Le Hir (Y.). — L'expression littéraire dans le *Cahier vert* de M. de G. — *FS*, July.

Hugo (V.). — * V. H. — Cris dans l'ombre et Chansons lointaines. Textes réunis et présentés par H. Guillemin. — A. Michel, 1953.

— * Moreau (Pierre). — V. H., *La Légende des Siècles*, 2e série (1877) et série complémentaire (1883). — Paris, Centre de documentation universitaire, 1952.

— Hommage à V. H. [C. R. des conférences données par A. Maurois, Mme Dussane, Laplane, M. Defourneaux, P. Guinard, Aug. Viatte, Mettra]. — *Bulletin de l'Institut Français en Espagne*, juin-septembre.

— Amador Sánchez (Luis). — Reminiscencias españolas de V. H. — *Atenea*, marzo.

— Ayda (Adèle). — L'influence de V. H. sur S. Mallarmé. — Extrait de la revue *Dialogues*, Istanbul, 1953.

— Boyé (Maurice-Pierre). — Richard Lesclide et V. H. Documents inédits. — *Rolet*, 28 mai-18 juin.

— Castex (Pierre-Georges). — V. H. et Auguste Jal. Lettres inédites [six lettres, 1825 à 1829]. — *RSH*, avril-juin.

— Celarié (Henriette). — La lignée de V. H. s'est-elle éteinte ? — *Rolet*, 2 juillet.

— Fernandez Cuenca (D. Carlos). — V. H. et le cinéma, suivi de : Éléments de filmographie hugolienne. — *Bulletin de l'I. F. en Espagne*, juin-septembre.

— Guillemin (Henri). — Ce que pensait H. pendant la Commune [textes inédits]. — *FL*, 1er août.

— Guinard (P.). — V. H. artiste visionnaire. — V. H. inspirateur des artistes. — V. H. et les musiciens [résumés de conférences]. — *Bulletin de l'I. F. en Espagne*, juin-septembre.

— Textes et références. I. Les séjours de V. H. en Espagne (1811-1812 ; 1843). — II. Les thèmes espagnols dans l'œuvre de H. — III. Sur l'hispanisme de V. H. en général. — *Bulletin de l'I. F. en Espagne*, juin-septembre.

— V. H. et l'Espagne [par Laplane : V. H., génie hispanique ; — J. Adhémar : V. H. et Goya ; — D. Dionisio Gamallo Fierros : Les Espagnols qui ont vu V. H.]. — *Bulletin de l'I. F. en Espagne*, juin-septembre.

Huysmans (J.-K.). — * Cogny (Pierre). — J.-K. H. à la recherche de l'unité. Avec de nombreux inédits. — A.-G. Nizet, 1953.

— * Jacquinot (Jean). — L'église Saint-Sulpice dans l'œuvre de J.-K. H. [conférence faite... le 10 mai 1952]. — (Sté J.-K. H.), s. l., 1953.

— Kies (A.). — C. R. de : Hemmings (F. W. J.), *The Russian novel in France*, Oxford, 1950 [rectifications concernant H.]. — *LR*, mai.

— Loize (Jean). — Un inédit de Gauguin. H. et Redon. — *NL*, 7 mai.

— Maurois (André). — L'homme en route. — *NL*, 28 mai.

— Sanvoisin (Gaëtan). — Athées, occultes et croyants célèbrent aujourd'hui l'écrivain H. sous les sarcasmes de Francis Jourdain. — *Combat*, 11 mai.

— Voir : *XIXe siècle. Divers*, *XXe siècle. Divers*.

Jal (Auguste). — Voir : *Hugo (V.)*.

Labiche (E.). — Voir : *Baty (G.)*.

Laforgue (J.). — J. L. Carnet 1884-1885. Présenté par Isabelle de Wyzewa. — *MF*, octobre-novembre.

Lamartine (A. de). — Guyard (Marius-François). — L. apporte du nouveau à l'histoire et à son histoire [lettres inédites à Aimé Martin]. — *FL*, 22 août.

— Guyard (M.-F.). — L. au milieu de la vie [d'après une correspondance inédite]. — *Terre Humaine*, août.

— Rat (Maurice). — En mourant, Elvire a fait naître en L. le grand poète — *FL*, 26 septembre.

— Rat (Maurice). — M. Charles, le mari d'Elvire, sut mieux aimer que L. — *FL*, 30 mai.

Lamennais (**F. de**). — Gurian (Waldemar). — L. — *Profils*, nº 3, avril.

La Morvonnais (**H. de**). — Lutringer (Jacqueline). — Un des premiers socialistes bretons, le poète H. de la M. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, janvier-février.

La Villemarqué (**Th. de**). — Bernard (Daniel). — Deux amis de La V. I. Le bagnard Pichon. — II. Corentin Thomas dit « Barz an tom tan ». — *Nouvelle Revue de Bretagne*, janvier-février.

Leconte de Lisle. — Voir : *Flaubert* (*G.*).

Lemaître (**J.**). — Harry (Myriam). — J. L. et ses livres. — *NL*, 30 avril [voir aussi *Le Fureteur*, juillet].

— Harry (Myriam). — Les souvenirs de J. L. — *France-Illustration*, 23 mai.

— Joseph (Roger). — J. L. aurait cent ans. — *Aspects de la France*, 24 avril.

— Joseph (Roger). — Le centenaire de J. L. Choses vues à Beaugency et à Tavers. — *Aspects de la France*, 3 juillet.

— Kemp (Robert). — Évocation de J. L. — *RP*, juillet.

— Rat (Maurice). — J. L. ou la Loire à Tavers. — *FL*, 11 juillet.

— Lettre de Mme Léon Daudet à Daniel Vannier [sur la journée J. L.]. — *Aspects de la France*, 3 juillet.

Loti (**P.**). — Le mariage de P. L. Une lettre inédite. — *Cahiers P. L.*, nº 5, août.

— Chassériau (Frédéric A.). — Souvenirs sur P. L. Suivi de lettres inédites de P. L. à son ami Ch. — *Cahiers P. L.*, août.

— Moulis (André). — P. L., mousquetaire. — *Cahiers P. L.*, août.

— Rey (Claude). — L. et le vaisseau « fantôme ». — *Cahiers P. L.*, août.

— Voir : *Hugo* (*V.*).

Maeterlinck (**M.**). — Simonson (R.). — L'édition originale de *La Princesse Maleine*. — *BB*, nº 3.

Maistre (**J. de**). — Maurevert (Georges). — Gentilshommes de lettres. J. de M. — *Le Fureteur*, août.

— Sérant (Paul). — Actualité de J. de M., 1753-1953. — *Fédération*, septembre-octobre.

Maistre (**X. de**). — Tapponnier (P.). — Veille du centenaire de X. de M. Souvenirs inédits de Léonard Revilliod. — *La Revue savoisienne*, 3e-4e trimestres 1952.

Mallarmé (**S.**). — Blanchot (Maurice). — L'expérience d'*Igitur*. — *La Nouvelle NRF*, juin.

— Chassé (Charles). — Quand les dictionnaires dévoilent M. — *FL*, 30 mai.

— Chassé (Charles). — Les thèmes de la stérilité et de la virginité chez M. — *RSH*, avril-juin.

— Rodrigue (G. M.). — Autour de M. — *Le Thyrse*, 1er avril.

— Smith (Madeleine M.). — M. and the *Chimères*. — *YFS*, nº 11.

— Voir : *Hugo (V.)*, *Proust (M.)*.

Marmier (Xavier). — Voir : *Saint-Marc-Girardin*.

Mérimée (P.). — * P. M. — *La Double méprise*, suivi des *Ames du purgatoire*. Préface de André Billy. Eau-forte originale de André Jacquemin (Grand prix des meilleurs romans du XIXe siècle. 4). — (Monte-Carlo), A. Sauret ; P., Impr. Nationale, 1953.

— * Bibliothèque Nationale. P. M. Exposition organisée pour commémorer le 150e anniversaire de sa naissance [Catalogue rédigé par Pierre Josserand, Roger Pierrot et Pierre-Marie Auzas]. Préface de Julien Cain. Chronologie de la vie et des œuvres de M. — Bibliothèque Nationale, 1953.

— Henriot (Émile). — M. sans légende. — *NL*, 24 septembre.

— Markiewicz (Sigismond). — La Pologne dans l'œuvre et la vie de M. — *RLC*, avril-juin.

— Ziegler (Gilette). — Fonctionnaire, archéologue et courtisan, M. fut-il vraiment un écrivain ? — *E*, septembre.

— Voir : *Brizeux (A.)*.

Murger (H.). — * H. M. — *Scènes de la vie de Bohême*. Lithographies de Paul Jarach. — Les Bibliophiles de Montmartre ; Grosrouvre, impr. de J. P. Vibert, 2 vol., 1951-1953.

Musset (A. de). — * Henriot (Émile). — L'Enfant du siècle. A. de M., avec une correspondance inédite : lettres de Paul de M. à Mme Jaubert. — Amiot-Dumont, 1953.

— Allem (Maurice). — M. et Mme Jaubert. Quand Émmeline réincarnait Ninon et devenait la « collaboratrice » du poète. — *FL*, 28 mars.

Musset (Paul de). — P. de M. — Course en voiturin (En Italie et en Sicile), Introduction de Maurice Venoise. — *Les Belles Lectures*, 1er-14 juin.

— Voir : *Musset (A. de)*.

Nerval (G. de). — Jean (Raymond). — Le centenaire de *Sylvie* ou G. de N. réaliste. — *LF*, 3-10 septembre.

— Jean (Raymond). — Les journalistes de 1840. Un texte inédit de G. de N. [traduit d'après l'*Allgemeines Theaterzeitung*]. — *Le Monde*, 11 juillet.

Nouveau (G.). — * G. N. — Œuvres poétiques [Premiers vers. Dixains réalistes. Notes parisiennes. La doctrine de l'amour]. Éd. établie par Jules Mouquet et Jacques Brenner. Préface de J. Brenner. — Gallimard, 1953.

— Brenner (Jacques). — G. N. — *Preuves*, juillet.

— Brenner (Jacques). — G. N. — *Synthèses*, avril.

— Brenner (Jacques). — Les Augustines de G. N. (vers inédits des *Valentines*), version intégrale de *Gâté*. — *Cahiers du Collège de pataphysique*, nº 11.

— Clancier (G.-Emm.). — G. N., poète de l'innocence et de l'amour. — *Arts*, 28 août-2 septembre.

Olivier (U.). — Perrochon (Henri). — Une étape du roman populaire : Urbain O. — *Perspectives*, 1951, nº 3.

Ozanam (F.). — * Fiori (Giacomo). — Federico O. apostolo di carità. Premessa di Niccolò Rodolico. — Firenze, Mazza, 1952.

— Laboulaye (André de). — F. O., homme d'études et homme d'action. — *RDM*, 1er septembre.

— Mellot (Jean). — L'agrégation de F. O. — *Les Humanités. Classes de lettres*, mai.

Proudhon (P.-J.). — * P.-J. P. — Textes choisis, présentés et commentés

par Joseph Lajugie (Coll. des Grands économistes). — Dalloz, 1953.

Renan (E.). — * La Ferla (Giuseppe). — R. politico (Coll. « Maestri e compagni »). — Firenze, La Nuova Italia Editrice, 1953.

Renard (J.). — Grande (Adriano). — J. R., « monaco dello stile ». — *Nuova Antologia*, gennaio.

Retté (Ad.). — A. Billy. — La dernière crise d'Ad. R. [extraits d'une lettre inédite, 4 octobre 1906]. — *FL*, 5 septembre.

Rimbaud (A.). — Druart (René). — Les mythes d'Etiemble. — *La Grive*, juillet.

— Graaf (Daniel A. de). — Une source du dernier poème de R. [« Rêve », inspiré par *Le Ventre de Paris*, d'E. Zola]. — *RLV*, n° 4.

— Graaf (Daniel A. de). — *Le Vaisseau fantôme* et le *Bateau ivre*. — *Études germaniques*, avril-septembre.

— Guillemin (Henri). — Approche de R. — *TR*, septembre.

— Locker (Malka). — Le poète qui s'enfuit (J.-A. R.). — *Synthèses*, juin-octobre.

— Starkie (Enid). — C. R. de : W. Fowlie, *Rimbaud's « Illuminations »* (The Harvill Press). — *The Spectator*, 18th September.

— Turnell (Martin). — The arduous study of R. — *The* 20th *Century*, August.

Roqueplan (N.). — [Lettres inédites de N. R.] — In : Mina Curtiss, « Fromental Halévy ». — *The Musical Quarterly*, April.

Rostand (Edm.). — Faure (Paul). — E. R. à Cambo. — *Société des sciences, lettres et arts de Bayonne*, avril.

Saint-Marc-Girardin. — Moreau (Pierre). — C. R. de : Laurence W. Wylie, *S.-M.-G. bourgeois* (Syracuse, University Press, 1947), avec un extrait du *Journal intime* inédit de X. Marmier [sur S.-M.-G.] — *RHLF*, avril-juin.

Saint-René-Taillandier. — Voir : *Brizeux* (*A.*).

Saint-Simon (C^te^ C.-H. de). — Schröder (Winfried). — Die utopisch-sozialistische Lehre S.-S. — *Wissenschaftliche Zeitschrift der Karl-Marx Universität Leipzig*, 1952-1953, H. 6.

Sainte-Beuve. — Voir : *Brizeux* (*A.*).

Sand (G.). — Trois lettres inédites de G. S. à Eugène Delacroix, publiées par Alfred Dupont [septembre 1838, 11 octobre 1846, 27 juillet 1855]. — *La Nouvelle NRF*, septembre.

— Lettre inédite de G. S. à E. Delacroix [septembre ? 1843 ; reprise dans l'édition de *Lélia*, Club français du Livre]. — *Le Monde*, 3 octobre.

— André-Maurois (Simone). — *Malgrétout* [discours prononcé à Fumay le 31 mai 1953]. — *La Grive*, juillet.

— Maurois (André). — G. S. [discours prononcé à Revin le 31 mai 1953]. — *La Grive*, juillet.

— Ryelandt (Christophe). — *Malgrétout*. Histoire d'un roman. G. S. et les Ardennes. Textes inédits. — *La Grive*, avril.

— Samaran (Charles). — Après la visite de G. S. à Valençay [lettre inédite à Buloz, vers le 15 mai 1837]. — *MF*, avril.

— Aux origines d'un roman de G. S. [*Le Compagnon du Tour de France*, c. r. de la thèse de l'abbé Briquet]. — *Institut catholique de Toulouse. Chronique*, 1953, n° 2.

— Voir : *Alain-Fournier*.

Soulary (J.). — Chagny (André). — Un poète parrain d'une cloche. Joséphin S. et le Bugey. — *Le Bugey*, décembre 1952.

Staël (M^me^ de). — Lettres inédites de M^me^ de S. Présentation de Lucien Maury. — *MF*, septembre.

— Baldensperger (Fernand). — Au secours de M^me^ de S. et de son *Poème historique*. — *MF*, septembre.

— Götze (Alfred). — Frau von S., Chamisso und Helmina von Chézy. — *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, Januar.

— Moss (W.). — M. G. Lewis and M^me^ de S. — *English Studies* (Amsterdam), 1952, n° 3.

— Pange (C^tesse^ Jean de). — Un document inédit. M^me^ de S. critique littéraire de B. Constant [Walstein : pages inédites du manuscrit A du chap. XVIII, *De l'Allemagne*, tome II]. — *RLC*, avril-juin.

Stendhal. — S. — L'amour et les voleurs [fragment, publié par H. M.]. — *Le Divan*, juillet-septembre.

— Borgerhoff (E. B. O.). — The anagram in *Le Rouge et le Noir*. — *MLN*, June.

— Bourjade (L.). — Destutt de Tracy et S., jugement général sur D. de T. — [In] *Être et Penser*. 36^e^ cahier de philosophie, septembre 1952. — Neuchâtel, Éd. de la Baconnière.

— Brombert (Victor H.). — S. analyst or amorist ? — *YFS*, n° 11.

— Delteil (Yvan). — S. et Broussais. — *Histoire de la Médecine*, juin.

— Grandgeorges (Pierre). — S. Le témoin d'une génération de rebelles et de précurseurs. — *E*, juin.

— Lacretelle (Jacques de). — En relisant S. — *La Nouvelle NRF*, mars.

— Pichois (Claude). — Petite contribution à l'histoire du stendhalisme. — *Le Divan*, juillet-septembre.

— Saint-Olive (P.). — En marge de S. Quand M. Michoud de la Tour proscrivait les « Ténèbres ». — *Évocations*, janvier-février.

— Petites notes stendhaliennes [H.-F. I. A propos d'*Armance*. — C. L. Le roman est un « miroir ». — H. M. Sur une phrase des *Souvenirs d'égotisme*]. — *Le Divan*, juillet-septembre.

Sully-Prudhomme. — Voir : *XIX^e^ siècle. Divers.*

Taine (H.). — * Kahn (Sholom J.). — Science and aesthetic judgement ; a study in T's critical method. Foreword by Albert Guerard. — New York, Columbia University Press ; London, Routledge and Kegan Paul, 1953.

Thiers (Ad.). — Quelques lettres de T. à Ch. de Rouquairol, publiées par G. Castel-Çugarriga [1867-1874]. — *RDM*, 15 juillet.

Tocqueville (A. de). — Boutang (Pierre). — Aux origines de la Révolution. Le second tome de *L'Ancien Régime et la Révolution*, de T. — *Aspects de la France*, 17 juillet.

Vallès (J.). — * L'Œuvre de J. V. Introduction et notes de Gaston Gille [V. chroniqueur : *L'Argent. Les Réfractaires. La Rue. Le Tableau de Paris. La Rue à Londres.* — V. romancier : *La trilogie de J. Vingtras. L'Enfant. Le Bachelier. L'Insurgé.* — V. pamphlétaire. — V. épistolier]. Coll. Les Portiques. — Club français du livre, 1953.

Van Lerberghe (Ch.). — * Ch. V. L. — Lettres à une jeune fille, publiées par Gustave Charlier. — Bruxelles, La Renaissance du livre, 1953.

— Ch. V. L. — Lettre à une jeune fille [extrait du volume]. — *Synthèses*, août-septembre.

Verlaine (P.). — * Bruneau (Ch.). — V. Choix de poésies (Les Cours de Sorbonne). — Tournier et Constans, 1952.

— Notes inédites d'Émile Boissier sur P. V., publiées par Michel Manoll. — *Arts*, 28 août-2 septembre.

— Voir : *XIX^e siècle. Divers.*

Verne (J.). — * Allotte de la Füye (M.). — Jules V., sa vie, son œuvre. — Hachette, 1953.

Viennet (J.-R.-G.). — Jourda (Pierre). — Un successeur de Ronsard : V. et *La Franciade*. — *Revue Universitaire*, mai-juin.

— La Force (Duc de). — Création du Musée de Versailles [d'après le *Journal* inédit de V.]. — *RDM*, 15 juin.

Vigny (A. de). — * A. de V. — *Servitude et grandeur militaires*. Introduction et notes de R. Pomeau (Coll. Classiques Delmas). — Delmas, 1953.

— * Moreau (Pierre). — A. de V. — *Servitude et grandeur militaires* (Les Cours de Sorbonne). — Paris, Tournier et Constans, 1949.

— Guérin (Charles). — Sur quatre vers de *La Maison du Berger* (strophe XXXI, vers 211-214). — *L'École*, 19 septembre.

— Pinatel (Joseph). — Le sens de *La Maison du Berger*. — *L'École*, 19 septembre.

— Vakarelski (Hr.). — *La Maison du Berger* chez A. de V. et la chaumière komarnik chez les Bulgares. — *Laos*. Études comparées de folklore ou d'ethnologie régionale (Stockholm), t. II, 1952.

Villiers de l'Isle-Adam. — V. de l'I.-A. — *Sous la Commune. Tableau de Paris*. Présentation de Jacques-Henry Bornecque. — *MF*, août.

— Billy (André). — V. de l'I.-A., musicien de Baudelaire. — *FL*, 29 août.

— Graaf (Daniel A. de). — V. de l'I.-A. communard. — *MF*, octobre.

Zola (É.). — * É. Z. — *Germinal*. Préface de Julien Cain. Lithographie originale de Van Dongen. 2 vol. (Grand prix des meilleurs romans du XIX^e siècle). — (Monte-Carlo), A. Sauret ; P., Imprimerie nationale, 1953.

— Cain (Julien). — La genèse de *Germinal*. — *FL*, 3 octobre.

— Voir : *Rimbaud* (*A.*).

XX^e SIÈCLE

Divers. — * Boisdeffre (Pierre de). — Métamorphose de la littérature. T. I. De Barrès à Malraux. 3^e éd. remaniée et augmentée. Préface d'André Maurois. — Alsatia, 1953.

— * Fraigneux (Maurice). — Littérature de l'homme... Bernanos... S^t Exupéry... Plisnier... Van der Meersch. — Bruxelles, A. Goemaere, 1953.

— * Hatzfeld (Helmut A.). — A critical bibliography of the new stylistics applied to the Romance literatures. 1900-1952. — Chapel Hill, The University of North Carolina studies in comparative literature, 1953.

— * Lalou (René). — Histoire de la littérature française contemporaine (de 1870 à nos jours) **. Réimpression avec corrections. — Presses Universitaires, 1953.

— * Mauriac (Claude). — Hommes et idées d'aujourd'hui [I. De Barrès à Gide : Barrès, Alain, Saint-Exupéry, Valéry, Gide-Claudel, G. seul...]. — A. Michel, 1953.

— * Severino (Agostino). — Letteratura francese del Novecento. — Firenze, Valmartina, 1951.

— * Weber-Perret (Myriam). — Écrivains romands. 1900-1950. — Lausanne, Éditions Imprimerie centrale, 1951.

— * Convertis du XX^e siècle. I. [H. Ghéon, M. Jacob, J. Rivière, F. Jammes, L. Bloy, etc.]. — Casterman, 1953.

— Bandet (Pierre). — La lecture à l'École Normale [en 1933]. — *RP*, mars.
— Girard (Marcel). — La littérature française depuis 1900. — *Modern Languages*, March.
— Lugli (Vittorio). — Sorte della letteratura nella Francia d'oggi. — [In] * *Quaderni dell' Associazione culturale italiana*, vol. 1. — Torino, A. C. I., 1950.
— Morice (Louis). — Le drame de la poésie moderne. — *Revue de l'Université Laval*, mars.
— Perrochon (Henri). — Lettres vaudoises, 1900-1951. — *Démocrate de Payerne*, 6 juin 1951.
— Perrochon (Henri). — La littérature contemporaine en Suisse romande. Promenade et esquisse. — *Échos de Saint-Maurice*, 1951.
— Aspects d'une littérature suisse. Présentation. Textes. Notices biographiques. Notes. Par Yves Velan [et autres]. — *Rencontre*, 1951-1952, nº spécial, 9-10.

Anthologies. — * Klee-Palyi (Flora). — Anthologie der französischen Dichtung von Nerval bis zur Gegenwart. Anthologie de la poésie française de Nerval à nos jours. Bd. 2. [Die Zeitgenossen. Les contemporains. Titelbild nach einem Gemälde von Max Ernst]. — Wiesbaden, Limes Verl., 1953.
— * Spiritini (M.). — Panorama della poesia mondiale. Antologia. — Milano, Bocca, 1951.
— * Anthologie de la poésie féminine française de 1900 à nos jours. Choix et avant-propos par Marcel Béalu. — Stock, 1953.

Mémoires, souvenirs. — * Jourdain (Francis). — Sans remords ni rancune. Souvenirs épars d'un vieil homme né en 76 [J.-K. Huysmans, L. Tailhade, Ch.-L. Philippe, A. Gide, Marg. Audoux, etc.]. — Corrêa, 1953.
— * Mauriac (François). — Écrits intimes [Barrès, Proust, etc.]. — Plon (La Palatine), 1953.
— Auriant. — Souvenirs sur Jacques Bernard, Drieu la Rochelle... et Émile Magne. — *Quo Vadis*, avril-juin.
— Chapouthier (Fernand). — A l'École Normale, il y a trente ans [ce qu'on y lisait]. — *RP*, mars.
— Léautaud (Paul). — Journal littéraire, 1930 [fragment]. — *La Parisienne*, mars, avril.
— Léautaud (Paul). — Pages de journal. — *Le Point*, nº XLIV, 1953.
— Martin du Gard (M.). — Journal littéraire (fragments). — *La Parisienne*, octobre.
— Rouché (Jacques). — Souvenirs. Reynaldo Hahn. Saint-Pol-Roux. Louis Laloy. — *RDM*, 15 juin.

Revues littéraires. — Birot (Pierre-Albert). — Naissance et vie de *Sic*. — *Les Lettres nouvelles*, septembre.
— Rousseaux (André). — Les *Cahiers du Sud* ont quarante ans. — *FL*, 8 août.

Alain-Fournier. — * Gibson (Robert). — The quest of A.-F. — London, Hamish Hamilton, 1953.
— Bird (Alan). — A.-F. — *CR*, September.
— Galzy (Jeanne). — Est-ce à G. Sand qu'A.-F. emprunta le *Grand Meaulnes* ? — *NL*, 13 août.
— Guissard (L.). — A.-F. — *Livres et Lectures*, juillet-août.
— Voir : *Péguy (Ch.)*.

Alibert (F.-P.). — Vivier (Michel). — François-Paul A. [1875-1953]. — *Aspects de la France*, 26 juin.

Apollinaire (G.). — * G. A. — *Calligrammes.* Dessins de Roger de La Fresnaye. — Lausanne, Mermod, 1952.

— Auriant. — Un poème inconnu de G. A. — *Le Fureteur*, août.

— Billy (André). — Pétrification d'A. ? — *FL*, 21 mars.

— Cameron (J. W.). — The manuscript version of A's *Sanglots.* — *MLN*, June.

— Gullón (Ricardo). — Las contradicciones de A. — *Insula*, 15 de mayo.

— Martineau (Henri). — Sur les traces de G. A. [billets inédits]. — *Le Divan*, avril-juin.

— Soupault (Philippe). — Le poète pétrifié. — *JG*, 8-9 mars.

— Vier (Jacques). — Explication française. G. A. *L'émigrant de Landor Road.* — *L'École*, 30 mai.

— Le remerciement d'A. [à son infirmière, M^me^ Henri Duvernois, mai 1916]. — *FL*, 18 avril.

Artaud (A.). — Boschère (Jean de). — Une âme trop vaste. A. A. — *CS*, n° 316, 2^e^ semestre 1952.

— Malausséna (Marie-Ange). — A. A. — *La Revue Théâtrale*, n° 23.

Bac (F.). — Gavoty (André). — Une romanesque existence : Ferdinand B. — *RDM*, 15 décembre 1952.

Barbusse (H.). — * Vidal (Annette). — Henri B., soldat de la paix. Préface de Marcel Cachin. — Les Éditions françaises réunies, 1953.

Barrès (M.). — * M. B. — *Du sang, de la volupté et de la mort* [*Un amateur d'âmes. En Espagne*]. Lithographies de Yves Brayer. — Hippocrate et ses amis (impr. de Coulouma), 1953.

— * M. B. — Pages choisies. Avec une notice biographique, des notices littéraires... par Raoul Audibert (Classiques illustrés Vaubourdolle). — Hachette, 1953.

— Boisdeffre (Pierre de). — M. B. et le nationalisme français. — *Société d'histoire de la III^e^ République. Bulletin*, n° 7, avril.

— Bordeaux (Henry). — La mort de M. B. — *Les Œuvres libres*, avril.

— Dubreuil (Léon). — Quatre articles de M. B. sur la Bretagne [in *Le Voltaire*, 16, 21, 26 août, 3 septembre 1886]. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, mars-avril.

— Moreau (Pierre). — C. R. de : * A. Zarach, *Bibliographie barrésienne* (Paris, 1951). — [In] *RHLF*, avril-juin.

— Perouse (A.). — Un billet de logement chez M. B. — *Le Pays lorrain*, n° 2.

— Thérive (André). — B. se rapproche. — *Écrits de Paris*, février.

— Tielrooy (Johannes). — M. B. et les beaux-arts. — *MF*, août.

Baty (G.). — * G. B. — Lettres à une jeune comédienne (Coll. « Écrits sur le théâtre »). — Les Presses littéraires de France, 1953.

— G. B. (1885-1952). — Notes et documents biographiques et bibliographiques réunis et ordonnés par Paul Blanchart [Documents biographiques. Mises en scène de G. B. Documents inédits. Ouvrages, études et articles de G. B. Ouvrages et études sur G. B. Les Marionnettes]. — *RHT*, fasc. I-II.

— G. B. — Commentaires sur *Un Chapeau de paille d'Italie* [lettre de G. B. à Cardinne-Petit, 13 mars 1938]. — *RHT*, fasc. I-II.

— Une lettre de L. Jouvet [6 mai 1941, à G. B.] et une présentation de L. J. par G. B. — *RHT*, fasc. I-II.

Bazin (R.). — * Leighton (J. H.). — R. B. et l'Alsace (Publications de

l'Institut des Hautes études alsaciennes. T. VIII). — Strasbourg-Paris, Le Roux, 1953.

— Un texte inédit de R. B. — « Cette Donatienne, je l'avais connue... » [communiqué par Tony Catta]. — *Le Courrier de l'Ouest*, 16 juin.

— Catta (Tony). — B. aux Rangeardières. — *Le Courrier de l'Ouest*, 16 juin.

— Havard de la Montagne (Robert). — R. B., politique. — *Aspects de la France*, 20 février.

— Vincent (Mgr Francis). — Une visite académique [R. B. chez le cardinal Perraud]. — *Le Courrier de l'Ouest*, 16 juin.

Bernanos (G.). — * G. B. — La liberté, pour quoi faire ? [La France devant le monde de demain. Révolution et liberté. L'esprit européen.] — Gallimard, 1953.

— * G. B. — *Dialoghi delle Carmelitane*. A cura di G. A. Piovene. — Brescia, La Scuola, 1952.

— * G. B. — *Dialogos de las Carmelitas*. Trad. E. F. Babino. Préface de R. M. Albérès. — Buenos Aires, Ediciones Sed, 1952.

— * G. B. — *The fearless heart* [Dialogues des Carmélites.] Trad. Michael Legat. — Londres, The Bodley head ; Westminster, Maryland, The Newman Press, 1952.

— * G. B. — *Ein böser Traum*. Trad. Eckart Peterich [avec une postface]. — Cologne-Olten, Hegner, 1952.

— * G. B. — Lettres inédites à Jorge de Lima (1939-1946). — Rio-de-Janeiro, Artes Graficas, 1953.

— Des inédits de G. B. Lettres à un ami brésilien [publiées par A. R., d'après le volume précédent]. — *FL*, 15 août.

— G. B. — Léon Daudet romancier [1909, inédit, Archives de St Martin de Ligugé]. — *Société des amis de G. B. Bulletin*, nº 14, février.

— G. B. — Discours aux étudiants d'A. F. (Salle Bullier, 11 décembre 1928). — *Société des amis de G. B. Bulletin*, nº 14, février.

— G. B. Écrits du Brésil [Journal 1940. — Lettre à Victoria Ocampo. — Sur la poésie. Lettres à Jorge de Lima. — Paix de compromis. — Lettres à un ami malade. — La culture française et les enfants brésiliens. — Lettre à Guilhermino César]. — *Société des Amis de G. B. Bulletin*, nos 15-16, août.

— G. B. — *Toulon*. — *Symphonie* (Paris-Alger), février.

— Benz (Ernst). — Das Lutherbild des französischen Katholizismus. — *Zeitschrift für Religions-und Geistesgeschichte*, 1952, H. 1.

— Chaigne (Louis). — G. B. — *Livres et Lectures*, juin.

— Gullón (Ricardo). — B. y el problema del mal. — *Insula*, 15 de marzo.

— Mabille de Poncheville (A.). — G. B. et Aire-sur-la-Lys. Deux lettres inédites [à Jean Delbende, 13 janvier 1946 ; s. d., 1947 ?]. — *La Croix*, 24-25 mai.

— Tilliette (Henri). — B. en Artois. — *Société des amis de G. B. Bulletin*, nº 14, février.

— Weinert (Hermann Karl). — Gedenken an G. B. — *Antares*, Juli.

— Le premier article [connu] de G. B. Les effets du préjugé démocratique dans le monde des lettres [publié dans *Soyons libres*, avril 1909]. — *Société des amis de G. B. Bulletin*, nº 14, février.

Boschère (J. de). — J. de B. — Le Glaive du silence. Poème inédit. — *Quo Vadis*, avril-juin.

— Grouas (Ch.-André). — Présentation émue d'un poème inédit de J. de B. [« Illuminant les galaxies »]. — *Le Thyrse*, 1er juin.

Bourget (P.). — Aman-Jean (François). — Comment j'ai connu P. B. et pourquoi je l'ai aimé. — *RDM*, 1er juin.

— Champomier (Abbé Jean). — Le prêtre dans l'œuvre de P. B. — *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1er trimestre.

Bousquet (J.). — Juin (Hubert). — L'homme à l'intérieur du langage. Essai sur l'œuvre et la pensée de J. B. — *CS*, nº 318, 1er semestre.
— Robbe-Grillet (Alain). — J. B. le rêveur. — *Critique*, octobre.

Brasillach (R.). — * R. B. — Lettres écrites en prison (octobre 1944-février 1945). — Éd. Les Sept Couleurs, 1953.
— * Brasillach (Robert). — Poèmes de Fresnes. Lithographies originales de Edmond Heuzé. — P., Cercle Grolier, 1953.
— * Brasillach (R.). — Six heures à perdre, roman. — Plon, 1953.

Chateaubriant (A. de). — * Alph. de C. — Fragments d'une confession. — Desclée de Brouwer, 1953.

Crouzet (P.). — Voir : *Péguy* (*Ch.*).

Dabit (E.). — Voir : *Gide* (*A.*).

Daudet (L.). — Voir : *Bernanos* (*G.*).

Daumal (René). — * R. D. — *Le Catéchisme* (Coll. Haha. 4). — P., Collège [de] pataphysique ; Charleville, Impr. l'Ardennais, 1953.
— * R. D. — Essais et notes. I. *Chaque fois que l'aube paraît*. — Gallimard, 1953.
— Meautis (Georges). — Un initié : R. D. — *Le Lotus bleu*, novembre-décembre.
— Rousseaux (André). — L'œuvre en marche de R. D. — *FL*, 4 juillet.

Delly. — Soupault (Philippe). — Le mystère D. — *JG*, 3-4 mai.

Desnos (R.). — * R. D. — Domaine public [*Corps et biens*. — *Fortunes*. — Choix de textes. — Quelques inédits]. Avant-propos de René Bertelé. — Gallimard, 1953.
— Berger (Pierre). — R. D. ou le poète sans peur [suivi de *Calixto*, fragments]. — *Preuves*, mai.

Deubel (L.). — Lettres inédites de Léon D. à Louis Pergaud, publiées par E. C. [Chatot]. — *Société des amis de L. D.*, mars.
— L. D. commémoré en Toscane. — *Société des amis de L. D.*, mars.

Donnay (M.). — * M. D. — Mon Journal. 1919-1939 (Coll. « C'était hier »). — A. Fayard, 1953.

Drieu la Rochelle (P.). — Voir : *XXe siècle. Divers.*

Du Bos (Ch.). — Kraft (Werner). — Erinnerung an Ch. D. B. — *Merkur*, 1952, H. 8.
— Mœller (Charles). — Ch. D. B., ou d'un romantisme européen. — *RGB*, 15 juin.
— Naumann (Walter). — Was bedeutet Literatur ? Ch. D. B. — der Kritiker und der Christ. — *Wort und Wahrheit*, Februar.

Dujardin (Ed.). — Collet (Georges-Paul). — Souvenir d'Édouard D. — *JG*, 10-11 mai.
— King (C. D.). — D., inner monologue and the stream of consciousness. — *FS*, April.

Dullin (Ch.). — Salacrou (Armand). — D. est mort sans théâtre. — *Arts*, 10-16 septembre.
— Salacrou (Armand). — La mort de D. — *FL*, 5 septembre.

Dyssord (J.). — Ducla (Louis). — Jacques D. [1880-1952, E.-J.-M.-J. Moreau de Bellaing, dit J. D.]. — *Revue régionaliste des Pyrénées*, janvier-juin.

Eluard (P.). — * P. E. — Poèmes pour tous. Choix de poèmes, 1917-1952. — Les Éditeurs français réunis, 1952.

— * Parrot (Louis). — P. E. Nouvelle édition. Postface de Jean Marcenac. — P. Seghers, 1953.

— P. E. [nº spécial]. — *E*, juillet-août.

— La vie et l'œuvre de P. E. [Eugène Grindel, dit P. E.]. 1895-1953. Bibliographie. — *E*.

— Albouy (Pierre). — « Volonté d'y voir clair ». — *E*.

— Bachelard (Gaston). — Terme et raison dans la poésie de P. E. — *E*.

— Bouissounouse (Janine). — Sur des lettres de P. E. — *E*.

— Debray (Pierre). — La fin d'E. ou le silence à haute voix. — *Terre Humaine*, mars.

— Kédros (André). — P. E. et la Grèce. — *E*.

— Leiris (Michel). — Art et poésie dans la pensée de P. E. — *E*.

— Lescure (Jean). — La mort osait encore se montrer. — *E*.

— Mondor (Henri). — Souvenirs. — *E*.

— Morgan (Claude). — A la veille des beaux jours. — *E*.

— Ribemont-Dessaignes (G.). — Sur l'art poétique de P. E. — *E*.

— Roy (Claude). — Vues sur P. E. — *E*.

— Sadoul (Georges). — Portraits du poète à plusieurs âges de sa vie. — *E*.

— Senghor (Léopold Sedar). — P. E., le classique de l'unité retrouvée. — *E*.

— Spire (André). — P. E. et le vers libre. — *E*.

— Vercors. — Abolir les mystères. — *E*.

— Voir : *Jacob* (*M.*).

Eternod (**Ch. d'**). — Charles d'E. [1890-1953]. — *JG*, 16 juin.

Fargue (**L.-P.**). — * L.-P. F. — Dîners de luxe. — Gallimard, 1953.

— Thiébaut (Marcel). — L.-P. F. — *RP*, avril.

Feuillerat (**A.**). — Collas (Georges). — Albert F., nécrologie. — *Annales de Bretagne*, 1952, nº 2.

Frapié (**L.**). — Kehrli (Dr J. O.). — Robert Wehrlin und seine Lithographien zu Léon F.'s *La Maternelle*. — *Schweizerisches Gutenbergmuseum* (Berne), März 1951.

Gérard (**Rosemonde**). — Voir : *Rostand* (*Mme Edmond*).

Gerde (**Ph. de**). — Calelhou. — Sur deux tombeaux : Ph. de G... — *Revue du Rouergue*, octobre-décembre 1952.

Gide (**A.**). — * A. G. — *Numquid et tu?* Introduzione, testo e traduzione a cura di E. Cassa Salvi. — Firenze, Fussi, 1951.

— * Bongs (Rolf). — Das Antlitz A. G's. 3 Essays. — Düsseldorf, Droste, 1953.

— * Mc Laren (James C.). — The Theater of A. G. Evolution of a moral philosopher (The John Hopkins studies in romance literatures an languages Vol. XXVIII). — Baltimore, The John Hopkins Press, 1953.

— * Vila Selma (José). — A. G. y Paul Claudel frente a frente. — Madrid, C. S. I. C., 1952.

— Quelques lettres inédites d'A. G. à Maurice Beaubourg [1899-1900], publiées par Jean Texcier. — *La Nouvelle NRF*, avril.

— Chaffiol-Debillemont (F.). — Dans le sillage de *L'Immoraliste*. — *MF*, octobre.

— Cottez (Henri). — Le livre du jour : *Les Caves du Vatican*. — *MF*, juin.
— Desonay (F.). — La conscience de l'écrivain chez A. G. — *Le Flambeau*, 1951.
— Fowlie (Wallace). — G's earliest quest : *Les Nourritures terrestres*. — *Essays in criticism*, II, 1952.
— Michaud (Guy). — A propos de la genèse de l'œuvre littéraire. Deux exemples : Gide et Mallarmé. — *CAIEF*, nos 3-5, juillet 1953.
— Solier (René de). — L'esthétique de G. — *Synthèses*, avril.
— J. S. — Que deviendra Cuverville ? — *FL*, 20 juin.
— Surchi (Sergio). — Teatro impossibile di G. — *Letterature e arte contemporanea*, luglio-agosto 1951.
— Voir : *Péguy (Ch.)*.

Gille (V.). — * Valère-Gille de l'Académie. Œuvres choisies et poèmes inédits. — Bruxelles, La Renaissance du livre, 1953.

Gillet (L.). — Voir : *Valéry (P.)*.

Giraudoux (J.). — * Toussaint (Franz). — J. G. — A. Fayard, 1953.
— Bruneau (Jean). — G. et *Siegfried*. — *MF*, juillet.
— Le Sage (L.). — Paul Morand's memories of G. in Germany. — *Modern Language Quarterly*, 1952, September.
— May (Georges). — Marriage vs love in the world of G. — *YFS*, no 11.

Guillaumin (E.). — * E. G. — Paysans par eux-mêmes. Recueil de lettres. Préface de Daniel Halévy. — Stock, 1953.

Hémon (L.). — Chassé (Charles). — Une thèse canadienne sur la *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon [par Miss Audrey Freeman, Th. Univ. Paris]. — *Nouvelle Revue de Bretagne*, mars-avril.

Herrand (M.). — Anouilh (Jean). — Marcel H. — *Arts*, 19-25 juin.
— Henri-Pierre. — M. H. est mort [1897-1953]. — *Courrier de l'Ouest*, 13-14 juin.

Jacob (M.). — * Collier (S. J.). — M. J. Poems and drawings. — Hull, Lotus Press, 1951.
— M. J. — Carnet de voyage. Italie. — *TR*, juin.
— M. J. — Lettre inédite à Jacques Doucet. — *Combat*, 14 mai.
— Lettres inédites de M. J. [à Jacques Doucet, 21 février 1917, 17 janvier 1918 ; à Maurice Raynal, 30 novembre 1914 ; à Jean Cocteau, 10 juin 1921]. — *Arts*, 19-25 juin.
— Une lettre inédite de M. J. [à Michel Manoll, 20 février 1943]. — *Arts*, 10-19 février.
— [Trois] lettres [inédites] de M. J. à Julien Torma [5 avril 1919, été 1919 ? 23 octobre 1919]. — *Cahiers du Collège de pataphysique*, nos 8-9, 1953.
— Trois lettres [inédites] de M. J. à François Sentein [31 décembre 1942, 6 mai 1943, 5 janvier 1944]. — *La Parisienne*, avril.
— Brissaud (André). — Faut-il prendre M. J. au sérieux ? — *Arts*, 19-25 juin.
— Cingria (Charles-Albert). — M. J. (Essai d'un portrait). — *La Parisienne*, avril.
— Collier (S. J.). — The correspondence of M. J. Letters from Briant and Valence dossiers. — *FS*, July.
— Scheler (Lucien). — M. J. parle d'Eluard [lettres de M. J. à Paul Eluard, 5 avril, 4, 14 juillet, 12, 17 août, 5 octobre 1942]. — *LF*, 26 février-5 mars.

Jaloux (E.). — Voir : *Proust (M.)*.

Jammes (**Fr.**). — Chesnelong (Charles). — Souvenir de F. J. — *Écrits de Paris*, août.

— Voir : *XIX^e siècle. Divers, Rachilde.*

Jarry (**A.**). — * A. J. — *L'Objet aimé.* Édition originale. Préface de Roger Shattuck. — Arcanes, 1953.

— Exposition Jarry [Galerie Jean Loize. Catalogue. Préface de Jean H. Sainmont]. — *Cahiers du Collège de pataphysique*, n° 10, 1953 [complément du catalogue dans le n° 11].

— A. J. — L'ouverture de la pêche. Comédie en cinq scènes et cinq tableaux. — *Les Lettres nouvelles*, mai.

— A. J. — Lettre à une librairie [19 octobre 1905]. — *Cahiers du Collège de pataphysique*, n° 11.

— Loize (Jean). — A. J. est-il le « sourcier » inconnu de l'art moderne ? — *Arts*, 10-16 juillet.

— Masoin. — A. J. à la lumière de la Chandelle Verte. — *Arts*, 24-30 avril.

— Schneider (Pierre). — J. : Un monument superbe, nocturne et malsain. — *Arts*, 24-30 avril.

— Thomé (Jules-René). — Les dessins d'écrivains : A. J. — *Le Courrier graphique*, septembre-octobre.

Jouvet (**L.**). — Voir : *Baty* (*G.*).

Latourrette (**L.**). — Sarrail (André). — Louis L. [mort en 1952]. — *Revue régionaliste des Pyrénées*, juin.

Lenormand (**H.-R.**). — * Radine (Serge). — Anouilh, L., Salacrou. Trois dramaturges à la recherche de leur vérité. — Genève, Éditions des Trois-Collines, 1951.

— Muir (Kenneth). — The plays of H.-R. L. — *Proceedings of the Leeds philosophical and literary Society*, 1949, part. VI.

Le Roy (**Eug.**). — Roger (G.). — E. Le R. et le régionalisme démocratique. — *E*, mai.

Lotte (**J.**). — Martin (Auguste). — Bibliographie du *Bulletin des professeurs catholiques de l'Université* [publié par E.-J. L., 38 n^os, du 20 janvier 1911 à juin-juillet 1914]. — *ACP*, n° 34, juillet.

— Voir : *Péguy* (*Ch.*), *Sorel* (*G.*).

Magre (**M.**). — George-Day. — Maurice M. — *Bulletin de la Société des poètes français*, décembre 1952-janvier 1953.

Malègue (**J.**). — Vier (Jacques). — Rappel d'un chef-d'œuvre : *Augustin ou le Maître est là*. — *L'École*, 2 mai.

Marsan (**E.**). — Eugène M. — Pages inédites ou oubliées. — *Le Divan*, juillet-septembre.

Maurras (**Ch.**). — * Ch. M. — *Pascal puni.* Conte infernal. Dix burins d'Albert Decaris. — P. Lanauve de Tartas, 1953.

— * Ch. M. — *Pascal puni.* Conte infernal. Présenté par Henri Massis. — Flammarion, 1953.

— * Cormier (Chanoine Aristide). — Mes entretiens de prêtre avec Ch. M. (mars-novembre 1952). — Plon, 1953.

— * Vallat (Xavier). — Ch. M., n° d'écrou 8321. — Plon, 1953.

— * La mort et les funérailles de Ch. M. — Roanne, « Les Amis du Chemin de Paradis », 1953.

— Hommage à Ch. M. — *Points et Contrepoints* [n° spécial], n° 22-23, juin.
— Ch. M. — La constitution de la France. Texte inédit, présenté par Henri Massis. — *Aspects de la France*, 17 avril.
— Ch. M. — Poèmes inédits. — *P. et C.*, juin.
— Lettre [inédite] de Ch. M. à Max-Philippe Delavoüet, sur son recueil : les *Quatre cantiques*. — *Aspects de la France*, 3 avril.
— Ch. M. — Lettre à Henri Rambaud [14 décembre 1944]. — L. à Roger Joseph [18 décembre 1946]. — *P. et C.*, juin.
— Boutang (Pierre). — Esquisse d'un « Phédon » de Ch. M. Variations du poète sur l'immortalité. — *Aspects de la France*, 17 avril [texte reproduit dans *P. et C.*, juin].
— Jaco. — L'Anti-Pascal (documents inédits). — *Bulletin des Lettres*, 15 mars.
— Joseph (Roger). — Autour d'une lecture de *La Balance intérieure*. — *P. et C.*, juin.
— Le Dantec (Yves-Gérard). — Salutaris arca. — *P. et C.*, juin.
— Muselli (Vincent). — Poésie et civisme. — *P. et C.*, juin.
— Rambaud (Henri). — M. et les maîtres. — *P. et C.*, juin.
— Roudiez (Léon S.). — Voix d'outre-atlantique. — *P. et C.*, juin.
— Vivier (Michel). — Sources et résonances de la poésie maurrassienne. — *P. et C.*, juin.

Mercier (L.). — *Les Amis de L. M.*, n° 4, juin [allocution de M^me^ L. M. — L. Pize : La présence de L. M. — Pr. Testas : L. M., poète catholique].

Noailles (C^tesse^ de). — Le Dantec (Yves-Gérard). — Le souvenir d'Anna de N. — *RDM*, 1^er^ juin.
— Mondor (Henri). — En écoutant A. de N. — *FL*, 25 avril.
— Stirling (André). — A. de N. — *Rolet*, 21-28 mai.

Péguy (Ch.). — * Ch. P. — *L'Esprit de système*. — Gallimard, 1952.
— * Ch. P. — *La Passione*. A cura di U. Fasolo. — Firenze, Fussi, 1951.
— * Roussel (Jean). — Ch. P. Préface de Daniel-Rops (Classiques du xx^e^ siècle). — Éditions Universitaires, 1953.
— * Servais (Yvonne). — Ch. P. The pursuit of salvation. — Cork University Press ; Oxford, B. H. Blackwell, 1953 [voir le C. R. de Nelly Jussem, *ACP*, n° 33, mai].
— Lettres de P. à Alain-Fournier [déjà publiées in : *Estuaires*, n° 3, 1946]. — *ACP*, septembre.
— P. — Lettres à Paul Crouzet [deux lettres de 1898, dix-sept lettres de 1912 à 1914]. — *ACP*, n° 32, mars.
— P. — Quelques lettres inédites à Joseph Lotte. — *ACP*, n° 31, janvier.
— Correspondance Joseph Lotte-René Salomé [1913-1914]. — *ACP*, n° 32, mars.
— Andreu (Pierre). — Ch. P., G. Sorel et J. Lotte. — *ACP*, n° 31, janvier.
— Boisserie (André). — Paul Crouzet. — *ACP*, n° 32, mars.
— Boisserie (André). — Une plaque sur la maison des Pins à Lozère. 5 octobre 1952 [discours du D^r^ R. Jardin, de A. Béguin et A. Marie]. — *ACP*, n° 31, janvier.
— Féret (H.-M.). — Pensée de P. et *Incarnation*. — *ACP*, n° 33, mai.
— Lerch (Eugen). — Ch. P., Kämpfer, Glaubender, Dichter. — *Das Buch*, 1952, III-IV.
— Martin (Auguste). — Charles Lucas de Pesloüan (ami de Ch. P.). — *ACP*, n° 31, janvier.
— Quoniam (C.-Th.). — Un entretien avec P. et Lotte. — *ACP*, n° 32, mars.
— Les sources de la *Jeanne d'Arc* de P. — *ACP*, n° 32, mars.

— P. et A. Gide (*suite*). [Le début a été publié in : *ACP*, mai 1951]. — *ACP*, nº 34, juillet.

Pergaud (L.). — Chatot (Eugène). — Notes et souvenirs sur *La Guerre des Boutons*. — *MF*, septembre.
— Voir : *Deubel* (*L.*).

Philippe (Ch.-L.). — * Lanoizelée (Louis). — Ch.-L. P., l'homme, l'écrivain [lettres inédites]. Avant-propos de Ferdinand Teulé (Plaisir du bibliophile. 6). — P., M. Pernette.

Plisnier (Ch.). — Ch. P. — Réflexions sur le roman [inédit]. — *Biblio*, juillet.
— Ch. P. Le poète, par Jean Roussel. — Le romancier, par Robert Kanters. — *Biblio*, juillet.
— Bibliographie des œuvres de Ch. P. — *Biblio*, juillet.

Prévost (J.). — Noulet (E.). — Retour de Jean P. — *Combat*, 30 avril.

Prévost (M.). — Murciaux (Christian). — La bibliothèque de Marcel P. — *TR*, septembre.

Proust (M.). — * Debenedetti (Giacomo). — Radiorecita su M. P. — Roma, Macchia, 1952.
— * Jaloux (Edmond). — Avec M. P. Suivi de dix-sept lettres inédites de M. P. (« La Palatine »). — Plon, 1953.
— * Germain (André). — Les clés de P., suivi de : Portraits. — Éd. Sun, 1953.
— Lehmann (John). — M. P. — [In] * The open night. — London, Longmans, 1952.
— * Martin-Deslias (Noël). — L'idéalisme de M. P. Préface d'A. Maurois [1re éd., 1947, tirage limité]. — Éd. Nagel, 1952.
— * Nathan (Jacques). — Citations, références et allusions de P. dans *A la recherche du temps perdu*. — A.-G. Nizet, 1953.
— Une lettre de M. P. à Emmanuel Berl [1916]. — *TR*, septembre.
— M. P. — La bénédiction du sanglier. Introduction de Bernard de Fallois [pastiche de Ruskin par M. P.]. — *La Nouvelle NRF*, octobre.
— Cattaui (Georges). — M. P. et le Léman. — *JG*, 8-9 mars.
— Chaix-Ruy (J.). — Les thèmes de *la Recherche du Temps perdu* dans le roman autobiographique de M. P. : *Jean Santeuil*. — *Synthèses*, août-septembre.
— Clark (Charles N.). — Love and time : the erotic imagery of M. P. — *YFS*, nº 11.
— Cocking (J. M.). — English influences on P. — *The Listener*, 27th August.
— Contini (Gianfranco). — *Jean Santeuil*, ossia l'infanzia della *Recherche*. — *Letteratura*, marzo-aprile.
— Couvreur (Jean). — Avec Céleste Albaret, qui fut pendant neuf ans au service de M. P. — *Le Monde*, 9 juillet.
— Flament (Albert). — Quelques apparitions de la comtesse Greffulhe. — *RDM*, 1er mars.
— Hulin (J.-P.). — Du *Moulin sur la Floss* à *Jean Santeuil* [une influence de G. Eliot sur M. P.]. — *Études anglaises*, février.
— Natoli (Glauco). — La prima forma di *A la recherche du temps perdu*. — *Il Ponte*, marzo.
— Strauss (Walter A.). — Twelve unpublished letters of M. P. [Harvard College Library : à P. Louÿs, Ad. Van Bever, G. Mourey, I. Alvarez

de Toledo, Jacques Porel, Jean Cocteau]. — *Harvard Library Bulletin*, Spring.

— L'équipe de *Roman*. — P. à la recherche de l'intemporel. — *Roman*, juillet.

Rachilde (M^me^). — Billy (André). — Souvenirs de la rue de Condé. R. — *FL*, 18 avril.

— Cario (Louis). — R. — *Rolet*, 11 juin.

— Duhamel (Georges). — R. est morte [voir aussi *MF*, juin]. — *Le Figaro*, 6 avril.

— Picard (Gaston). — R. [1860-1953]. — *Larousse mensuel*, juillet.

— Hommage de *Quo Vadis* à M^me^ R. Lettres inédites de Léon Dierx, Francis Jammes et Paul Valéry. — *Quo Vadis*, avril-juin.

Radiguet (**R.**). — Martin du Gard (Maurice). — Journal littéraire. Fragments. En compagnie de R. R. — *La Parisienne*, mai.

— Perroud (Robert). — R. nero e bianco. — *Vita e Pensiero*, febbraio.

Ramuz (**Ch.-F.**). — * Ch.-F. R. — *Derborence*. Préface de Christian Caprier (Le Club français du livre. Romans. 124). — Club français du livre, 1952.

— * Girardet (Lucien). — Notre R. — Lausanne, Éd. Vie, 1952.

— * Günther (W.). — C.-F. R. — Bern, Paul Haupt, 1948.

— Lupo (Valeria). — Ancora a proposito di R. (quesiti critici). — *Letterature moderne*, gennaio-febbraio.

— Martin (Colin). — Poésie et réalité dans l'affaire Farinet faux monnayeur. — *Gazette numismatique suisse*, 1949-1950.

Régnier (**H. de**). — Maubert (Alfred). — De Versailles à Venise avec H. de R. — *RDM*, 1^er^ août.

Régnier (**P.**). — Barjon (L.). — Paule R., la « mal-aimée ». — *Études*, avril.

Rolland (**R.**). — * Ilberg (Werner). — R. R. Essay. — Berlin, Rütten und Löning, 1951.

— R. R. — Une lettre [à M. Abraham Goldfein, New York, 28 avril 1928]. — *E*, mars.

— Corinne (Sister). — La musique dans la vie de R. R. — *La Revue de l'Université Laval*, juin.

— Grappin (Pierre). — R. R. et Hermann Hesse [textes inédits]. — *Études germaniques*, janvier-mars.

— Université de Paris. Fonds R. R. Association des amis de R. R. *Bulletin*, n^o^ 23, avril.

Rostand (**M^me^ Edm.**). — Bauër (Gérard). — Adieu à Rosemonde Gérard. — *FL*, 18 juillet.

— Lagarde (Pierre). — R. G. — *NL*, 16 juillet.

— Mort de R. G. [1871-1953]. — *La Croix*, 12-13 juillet.

Saint-Denys Garneau. — S.-D. G. — Le Mauvais pauvre [extrait d'un *Journal* inédit]. — *Esprit*, septembre.

Saint-Exupéry (**A. de**). — * A. de S.-E. — Carnets. — Gallimard, 1953.

— * A. de S.-E. — Lettres de jeunesse (1923-1931). Préface de Renée de Saussine. — Gallimard, 1953.

— * A. de S.-E. — Lettres à l'amie inventée, illustrées de onze dessins de l'auteur et présentées par Renée de Saussine (Coll. Jacques Haumont). — Éd. d'histoire et d'art, 1953.

— * Anet (Daniel). — S.-E., le chevalier-pilote. — Lausanne, Payot, 1952.

— * Rauch (Karl). — A. de S.-E. Mensch und Werk. Betrachtungen

über den Geist der französischen Literatur und die europäische Verantwortung. 4., erwiterte Auflage. — Esslingen, Bechtle, 1953.

— A. de S.-E. — Carnets [précédé de : Roger Caillois, Le catéchisme et l'almanach]. — *La Nouvelle NRF*, juillet.

— Carnets inédits de S.-E. — *NL*, 9 juillet.

— Lettres de jeunesse d'Antoine de S.-E. [à Renée de Saussine, printemps 1925, novembre 1926, 1er janvier 1927]. — *La Nouvelle NRF*, mars.

— Quelques pensées inédites de S.-E. — *FL*, 1er août.

— Guissard (L.). — A. de S.-E. ou l'homme vu d'avion. — *Livres et Lectures*, mars.

— Roy (Jules). — Jusqu'au bout, S.-E. aura mendié l'amitié. Lettre inédite de S.-E. [à Ninette, 24 octobre 1926]. — *Arts*, 20-26 mars.

Saint-Pol Roux. — Hennart (Marcel). — S.-P. R. le magnifique, initié et magicien. — *Le Thyrse*, 1er juillet-1er août.

— Voir : *XXe siècle. Divers.*

Salomé (René). — Voir : *Péguy (Ch.)*.

Segalen (V.). — Joly-Segalen (Annie). — V. S., poète et archéologue. — *Sud-Est asiatique*, août 1951.

Sorel (G.). — * Andreu (Pierre). — Notre maître Monsieur S. Préface de Daniel Halévy. — Grasset, 1953.

— G. S. — Lettres à J. Lotte, présentées par Pierre Andreu. — *ACP*, nº 33, mai ; nº 34, juillet.

— Voir : *Péguy (Ch.)*.

Suarès (A.). — Beucken (Jean de). — Un portrait d'A. S. — *Synthèses*, mai.

Tharaud (Jérôme). — Bouvier (René). — Jérôme T. — *La Vie de la France et de l'Union française*, mars.

— Dumaine (Robert). — Souvenirs sur J. T. — *Conjonction*, juin.

— Grinevald (Théo). — Rencontre avec J. T. — *ACP*, nº 33, mai.

— Henriot (Émile). — Un voyageur sans bagages. — *NL*, 18 juin.

— Martin (Auguste). — J. T. — *ACP*, nº 33, mai.

Valéry (P.). — * P. V. — *Monsieur Teste*. Translated from the French and with a note on V. by Jackson Mathews. — London, Owen, 1951.

— * Guiraud (F.). — Langage et versification d'après l'œuvre de P. V. (Coll. linguistique de la Société de linguistique de Paris, 56). — C. Klincsieck, 1953.

— * Michel (P.). — Expliquez-moi... V. I. L'écrivain symboliste et hermétique. II. L'écrivain classique (Coll. « Littératures »). — Éd. Foucher, 1953, 2 vol.

— P. V. — Inédit. Extrait d'un cahier, 1923. — *Formes et Couleurs*, nº 6 [1953].

— Deux lettres de P. V. [au Vte et à la Vtesse Pierre de Gastines, 3 avril, 3 mai 1918]. — *Les Amis des lettres du Maine*, nº 12, 1949-1951.

— Austin (L. J.). — La genèse du *Cimetière marin*. — *CAIEF*, nos 3-5, juillet.

— Bémol (Maurice). — Poésie et langage. — *Annales Universitatis Saraviensis. Philosophie-Lettres*, nº 4, 1952.

— Faure (Gabriel). — A Gênes, seconde patrie de V. — *NL*, 30 juillet.

— Gillet (Jérôme). — Le souvenir de P. V. à Montpellier. — *FL*, 7 novembre.

— Gillet (Jérôme). — Pour deux anniversaires. Une rencontre de P. V. et de Louis Gillet en mai 1942. — *FL*, 18 juin.

— Goulet (Élie). — Méditation devant *Le Cimetière marin*. — *La Revue de l'Université Laval*, novembre.

— Huyghe (René). — Léonard de Vinci et P. V. — *Gazette des Beaux-Arts*, octobre.

— La Rochefoucauld (Edmée de). — P. V. et l'Italie. — *Ulisse*, n° 18, primavera 1953.

— Pastorino (Domenico). — In margine al centenario leonardesco. A proposito di una dichiarazione di V. — *Letterature moderne*, gennaio-febbraio.

— Portier (Lucienne). — L'italianité de P. V. [C. R. de : A. Henry, *Langage et poésie chez P. V.* Paris, 1952]. — *Les Langues néo-latines*, fasc. 4.

— Roland (Marcel). — P. V., Sète et la mer. — *MF*, août.

— Steiner (Herbert). — Goethe und V. — *Die neue Rundschau*, H. 1.

— Venaissin (Gabriel). — Les petits mythes de P. V. — *Critique*, août-septembre, novembre.

— V.'s theory of poetry [C. R. de : J. Hytier, *La poétique de V.*, Paris, 1953]. — *TLS*, 27th November.

Valette (**A.**). — Auriant. — Quatre lettres inédites d'A. V. à Henri Mazel [1892-1895]. — *Quo Vadis*, janvier-mars.

Valette (**Mme A.**). — Voir : *Rachilde* (*Mme*).

René RANCOEUR.

Abréviations. — Amitié (L') Ch. Péguy. Feuillets mensuels. *ACP.* — Annales de l'Université de Paris. *AUP.* — Année (L') Propédeutique. *AP.* — Biblio. *B.* — Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance. *BHR.* — Bulletin de l'Association G. Budé. *BGB.* — Bulletin de la Société des Amis de M. Proust. *BMP.* — Bulletin du Bibliophile. *BB.* — Cahiers de l'Association internationale des études françaises. *CAIEF.* — Cahiers du Sud. *CS.* — Comparative Literature. *CL.* — Contemporary Review. *CR.* — Éducation (L') Nationale. *EN.* — Europe. *E.* — Figaro (Le) Littéraire. *FL.* — French (The) Review. *FR.* — French Studies. *FS.* — Gazette de Lausanne. *GL.* — Hommes et Mondes. *HM.* — Information (L') Littéraire. *IL.* — Journal de Genève. *JP.* — Journal of the History of Ideas. *JHI.* — Lettres (Les) Françaises. *LF.* — Lettres (Les) Romanes. *LR.* — Mercure de France. *MF.* — Modern Language Notes. *MLN.* — Modern (The) Language Review. *MLR.* — Neophilologus. *N.* — Nouvelles (Les) Littéraires. *NL.* — Publications of the Modern Language Association. *PMLA.* — Revue (La) des Deux Mondes. *RDM.* — Revue d'histoire des sciences. *RHS.* — Revue d'histoire du théâtre. *RHT.* — Revue d'histoire littéraire de la France. *RHLF.* — Revue de littérature comparée. *RLC.* — Revue de Paris. *RP.* — Revue des langues vivantes. *RLV.* — Revue des sciences humaines. *RSH.* — Revue (La) générale belge. *RGB.* — Rivista di letterature moderne. *RLM.* — Romanic (The) Review. *RR.* — Studies in Philology. *SP.* — Symposium. *S.* — Table (La) Ronde. *TR.* — Temps (Les) Modernes. *TM.* — Times (The) Literary Supplement. *TLS.* — Yale French Studies. *YFS.*

Le Gérant : G. **Mignot.**

Imp. en France à l'Imp. WILLAUME-EGRET à Saint-Germain-les-Corbeil en mars 1954.
O. P. I. A. C. L. 31.1152. — Dépôt légal effectué dans le 2e trimestre 1954.
N° d'ordre dans les travaux de la librairie ARMAND COLIN : 1324
N° d'ordre dans les travaux de l'Imprimerie WILLAUME-EGRET : 797.